



NR 2584



NEOPHILOLOGICA

volume 19

*Études sémantico-syntaxiques
des langues romanes*

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2007

REDAKTOR SERII: JEZYKOZNAWSTWO NEOFILOLOGICZNE
MARIA WYSOCKA

RECENZENT
B. KRZYSZTOF BOGACKI

RÉDACTEUR EN CHEF
WIESŁAW BANYŚ
Université de Silésie, Katowice

COMITÉ SCIENTIFIQUE	
DENIS APOTHÉLOZ	Université Nancy 2, FR
B. KRZYSZTOF BOGACKI	Université de Varsovie, PL
GASTON GROSS	Université Paris-XIII, FR
ELŻBIETA JAMROZIK	Université de Varsovie, PL
ALICJA KASPRZYK	Université de Łódź, PL
SALAH MEJRI	Université Paris-XIII, FR
EWA MICZKA	Université de Silésie, Katowice, PL
TERESA MURYN	Académie Pédagogique de Cracovie, PL
MALGORZATA NOWAKOWSKA	Académie Pédagogique de Cracovie, PL
MICHELE PRANDI	Università di Bologna, IT
JOANNA RACIĘSKA	Université de Silésie, Katowice, PL
JÓZEF SYPNICKI	Université Adam Mickiewicz à Poznań, PL
MARCELA ŚWIĄTKOWSKA	Université Jagellone à Cracovie, PL
HALINA WIDŁA	Université de Silésie, Katowice, PL
TERESA ZIELIŃSKA	Université de Varsovie, PL

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Anna Grigowicz aniagrigowicz@interia.pl
Beata Śmigielska bsmigielska@wp.pl
Institut des Langues Romanes et de la Traduction
Université de Silésie
10, rue Żytnia
PL – 40-200 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji internetowej / Accessible aussi sous forme électronique :
Central and Eastern European Online Library
www.cceol.com

Śląska Biblioteka Cyfrowa
www.sbc.org.pl

TABLE DES MATIÈRES

Aleksandra CHRUPAŁA : Traduction assistée par ordinateur – espérances trompeuses ou réalité possible ? Description lexicographique du vocabulaire des sucreries en québécois selon l’approche orientée objets	7
Ewa CISZEWSKA : Traduction du futur antérieur de probabilité en polonais	24
Anna GRIGOWICZ : Problème d’héritage sémantique dans la description des parties du corps	37
Joanna JERECZEK-LIPIŃSKA : Un mot pour convaincre. De l’impact du mot « libéral » en politique à l’exemple de la campagne référendaire sur le Net	47
Agnieszka KONOWSKA : Néologie sémantique et noms propres : le cas de l’antonomase	62
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK : Les temps passés en français dans une perspective cognitive	84
Dhouha LAJMI : Verbes supports complexes et actualisation des prédicats nominaux : approche contrastive	100
Taoufik MASSOUSSI : Métonymie et classes d’arguments	119
Ewa MICZKA : L’application des notions de <i>cadre de l’expérience</i> et d’ <i>événement cognitif</i> à l’analyse de discours – cas du fait divers	138
Anna NOWAKOWSKA : ¿Por qué no queremos a los inmigrantes? La metáfora come reflejo de las relaciones sociales	147
Agnieszka PASTUCHA-BLIN : Le metafore della nozione di <i>dubbio</i> nella lingua italiana	162
Magdalena PERZ : La classe de « phénomènes naturels » – essai de définition	178
Inès SFAR : L’équivalence prédicative : le cas d’une racine prédicative	187
Beata ŚMIGIELSKA : Assertion et suggestion dans les relations synonymiques	204
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK : Les emplois spatiaux du verbe <i>monter</i> , leurs schémas syntactico-sémantiques et équivalents polonais	217
Anna GRIGOWICZ : Parties du corps et leurs opérateurs dans l’approche orientée objets	228
Ewa MICZKA : Quelques remarques sur la constitution de l’objet d’études de la linguistique textuelle – dès grammaires de texte à un modèle cognitif de discours	243
Beata ŚMIGIELSKA : Remarques sur la traduction automatique et le contexte	253
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK : Désambiguïser et traduire <i>sortir</i> en polonais dans le cadre d’une approche orientée objets	268

CONTENTS

Aleksandra CHRUPAŁA: An automatic translation – illusory hopes or real facts? A lexicographic description of “sweets” in the Quebec variety of French according to the object-oriented method	7
Ewa CISZEWSKA: Translation of <i>futur antérieur</i> to express probability in Polish	24
Anna GRIGOWICZ: The problem of semantic heredity in a description of the parts of the body	37
Joanna JERECZEK-LIPIŃSKA: Word to convince. The impact of the word “liberal” on politics on the example of the referendum campaign on the net	47
Agnieszka KONOWSKA: Semantic neology and proper names: the case of antonomasy	62
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: French past tenses in the cognitive perspective	84
Dhouha LAJMI: Complex support verbs and actualization of the nominal predicates: contrastive	100
Taoufik MASSOUSSI: Metonymy and categories of arguments	119
Ewa MICZKA: The incorporation of the notions of an experimental frame and cognitive event into the discourse analysis on the basis of the example of <i>fait divers</i>	138
Anna NOWAKOWSKA: Why don’t we want immigrants? Metaphors as a reflection of social relations	147
Agnieszka PASTUCHA-BLIN: Metaphors of the concept of <i>dubbio</i> in Italian language	162
Magdalena PERZ: The category of “natural phenomena” – an attempt to define	178
Ines SFAR: Predicative equivalence; the case of the predicative root	187
Beata ŚMIGIELSKA: Assertion and suggestion in synonymic relations	204
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK: The verb <i>monter</i> – its spatial uses, syntactic-semantic schemes and Polish equivalents	217
Anna GRIGOWICZ: Parts of the body and their operators according to the object-oriented conception	228
Ewa MICZKA: A few remarks on constituting the research subject in the linguistics of a text – from text grammars to a cognitive discourse model	243
Beata ŚMIGIELSKA: Remarks on the subject of the context in text automatic translation	253
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK: The verb <i>sortir</i> – how to disambiguate and translate it into Polish according to object-oriented approach	268

Aleksandra Chrupała

Université de Silésie

Katowice

Traduction assistée par ordinateur – espérances trompeuses ou réalité possible ? Description lexicographique du vocabulaire des sucreries en québécois selon l’approche orientée objets*

Abstract

The article presents the object-oriented method on the basis of a lexicographic description of the object category of “sweets”. The analysis covered several nouns confirmed by Office de la Langue Française au Québec. These are the forms to be found both in the French standard language and its Quebec variety. The nouns were described from the perspective of the object classes, and possible differences between the Quebec and European usage were signalled. The author notices that these differences concern morphology or syntax to a small extent whereas are limited to the level of lexis, which is visible in translations into Polish among other things. The lexicographic description according to the object-oriented method was illustrated with the results deriving from three exemplary nouns (*caramel, bonbon, chocolat*). As a conclusion, it was stated that all nouns examined can be placed in the object class of “sweets” defined by a set of predicates typical of a given class, and that a division of this class into sub-classes requires a more-detailed analysis conducted using a richer linguistic material.

Keywords

Automatic translation, electronic dictionary, predicate, argument, object class.

Introduction

Le fait que l’avenir de la lexicographie est lié, entre autres, à la question de la traduction assistée par ordinateur paraît indubitable. Le progrès de la technique informatique a ouvert de nouvelles voies dans plusieurs domaines, sans omettre la lexicographie. L’ordinateur s’y est avéré particulièrement efficace.

* Une version abrégée de ce texte a été présentée lors du IV^e Congrès des Canadianistes Polonais, qui s’est tenu du 26–28 avril 2007 à Puławy.

Sa capacité de mémoire permet non seulement de ramasser des textes, étant des bases de données textuelles indispensables à la rédaction d'un dictionnaire, mais aussi de les traiter : en trouvant automatiquement et en ordonnant les concordances, l'ordinateur facilite le dépeuillement – une des plus dures étapes dans le travail du lexicographe. Mais les avantages de l'informatique ne s'arrêtent pas là. On peut en effet envisager des logiciels qui rendent possibles p.ex. les analyses flexionnelles et morphologiques automatiques ou bien la traduction assistée par ordinateur.

Depuis plusieurs années déjà il est tout à fait facile de trouver sur le marché différents dictionnaires dits électroniques, capables, selon les messages publicitaires, de faciliter, voire remplacer le travail du traducteur. Malheureusement, dans la plupart des cas il s'agit de dictionnaires traditionnels mais enregistrés sur un autre support que papier. Cependant pour que le traitement automatique soit envisageable, il est nécessaire de construire des bases de données morphologiques, syntaxiques et lexicales électroniques grâce auxquelles le système pourrait bien reconnaître les unités d'une langue et trouver leurs équivalents dans une autre langue.

L'une des méthodes permettant la construction des bases de ce type peut être l'approche orientée objets, élaborée par W. B a n y ś (2002a,b) et appliquée actuellement dans le Département de Linguistique Appliquée et de Traduction à l'Université de Silésie à Katowice. Cette conception admet la description du vocabulaire fondamental du polonais et du français en termes de classes d'objets. Nous nous proposons de compléter ces travaux par la description du lexique québécois. Il nous semble toutefois important de souligner qu'au lieu d'adopter un point de vue différentiel, caractéristique pour les recherches portant sur la langue québécoise, nous choisissons une étude globale du vocabulaire français, qui rende compte également de sa variété québécoise. C'est pour cela que le matériel linguistique que nous avons sélectionné comporte non seulement des mots considérés comme typiquement québécois mais aussi des formes utilisées tant au Québec qu'en France.

Nous allons présenter dans ce qui suit le fondement théorique de l'approche orientée objets, que nous voudrions ensuite illustrer par la description lexicographique du vocabulaire des sucreries.

1. Approche orientée objets – fondement théorique

Il s'agit d'une conception lexicographique assez récente qui permet de construire des dictionnaires électroniques capables de coopérer avec des systèmes informatiques dans le but de la traduction automatique. Pour que cel-

le-ci soit efficace, il est nécessaire que les dictionnaires comportent des bases de données le plus exhaustives possible contenant des informations phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales et sémantiques. Il est aussi important que ces bases soient extensibles et réutilisables, c'est-à-dire ouvertes aux éventuelles modifications qui peuvent apparaître plus tard¹.

1.1. Extensibilité et réutilisabilité

La condition d'extensibilité concerne aussi bien la forme que le contenu des données. Cela veut dire que le lexicographe est obligé de choisir un format de description convenable pour pouvoir y ajouter des informations supplémentaires sans qu'il soit nécessaire de modifier tout le système. Quant à la réutilisabilité, elle demande que le format de description choisi puisse constituer un bon point de départ pour d'autres emplois, autrement dit, qu'il rende possible l'utilisation des bases dehors le problème décrit. Pour satisfaire à ces deux critères, le système de description optimal devrait se composer de modules indépendants l'un de l'autre, qui soient toutefois reliés en un tout cohérent et relativement simple.

Quels sont les avantages du format conçu de cette façon ? Premièrement, il est **décomposable**, ce qui facilite la description des problèmes. Cela revient à dire que les modules de départ peuvent être même assez complexes, car il est toujours possible de les décomposer en sous-modules, jusqu'à ce que le problème soit résolu. Cette décomposition s'opère sur deux axes : vertical – où se fait la décomposition logique, et horizontal – où les modules sont en plus situés chronologiquement dans le temps. Ainsi la séquence des sous-modules auxquels on arrive à la fin crée une sorte de scénario².

Le deuxième avantage est directement lié au précédent. Il s'agit de la **composabilité** des modules, en d'autres mots, la possibilité d'utiliser les sous-modules hors le contexte de départ, dans la description d'un problème différent. Bien évidemment, pour être réutilisés, les modules demandent parfois une certaine adaptation au contexte nouveau.

La décomposabilité et composabilité des modules font que tout le système a un caractère **continu**. Cela signifie que les modifications qu'on apporte lors de la spécification d'un problème concernent un seul module (éventuellement un nombre limité de modules) et ne détruisent pas tout le système. La continuité des modules dépend bien sûr du nombre des changements que subit le

¹ En effet, un des problèmes de la traduction automatique est que la construction des bases de données est un travail long et minutieux, ce qui fait que les projets de l'utilisation de ces bases se multiplient beaucoup plus rapidement qu'on n'arrive à construire les bases mêmes.

² Pour la notion de scénario cf. p.ex. W. B a n y s, 2000 : 45–54.

problème décrit : à un moment donné, lorsqu'on modifie un grand nombre d'éléments, la continuité des modules peut être rompue.

L'architecture modulaire décomposable (et composable à la fois) a encore cet atout qu'elle est **compréhensible**. Cela revient à dire que chaque module est compréhensible d'une façon indépendante, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un autre module. Il s'agit ici d'une compréhensibilité relativisée, parce que seuls les modules de base sont compréhensibles en tant que tels ; les modules de départ, étant plus complexes, doivent être examinés en corrélation avec d'autres modules, plus précisément avec ceux qui les composent.

Une fois les propriétés de l'architecture modulaire décrites, nous pouvons passer aux détails liés au contenu des modules.

1.2. Prédicats ou arguments ?

Le linguiste qui admet la description de la langue en termes de prédicats et d'arguments se voit tout de suite obligé de choisir l'une des deux perspectives possibles : du prédicat vers l'argument ou inversement, de l'argument vers le prédicat. Autrement dit, il doit choisir l'un des deux éléments de la structure prédicativo-argumentative comme point de départ pour ses analyses linguistiques³. Comme la conception de W. Banyś est appelée *orientée objets*, on comprend que c'est l'argument (objet) qui se trouve au centre des études et que, par conséquent, les modules de description dont on a parlé plus haut seront créés par les arguments. Cela ne veut pas dire toutefois que l'utilité de la notion de prédicat soit niée – bien au contraire, ce sont justement les prédicats qui permettent de définir l'objet, et plus précisément la classe d'objets en question. La définition de l'objet est donc de type opérationnel : elle est créée par l'ensemble des opérations que l'objet peut faire lui-même et que l'on peut faire avec lui.

1.3. Opérations, attributs, classes d'objets

Pour pouvoir décrire un objet (prototypiquement un substantif), il faut chercher des prédicats qui lui sont appropriés. De façon générale, ils se divisent en deux catégories : opérations (verbes) et attributs (adjectifs⁴, adjectifs composés, groupes *prép.* + *N*). Soit l'exemple du substantif *bonbon* :

³ Pour la question de la structure prédicat-arguments cf. p.ex. S. K a r o l a k, 1984.

⁴ Il ne s'agit pas ici des adjectifs relationnels, qui ne sont pas prédicatifs (p.ex. permission *paternelle*), mais uniquement des adjectifs qualificatifs (p.ex. école *maternelle*).

- opérations : mettre ~ en bouche, mâcher ~, manger ~, sucer ~, croquer ~, ~ fond...
- attributs : délicieux, fondant, dragéifié, fourré, acidulé, glacé, à la crème, de chocolat...

Évidemment, la description ne s'arrête pas là car le dictionnaire électronique envisagé est beaucoup plus riche qu'un simple listing.

Premièrement, il ne décrit pas les objets concrets mais les **classes d'objets** (cf. p.ex. : G. Gross, 1992, 1994, 1995, 1997 ; D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998 ; M. Prandi, 1998). Celles-ci peuvent se définir comme des ensembles sémantiques homogènes qui ont des propriétés syntaxiques spécifiques. Leur extension n'est pas déterminée par des critères ontologiques ou cognitifs mais par un critère distributionnel. Une classe d'objets est donc une notion purement syntaxique et non un critère de classement du réel. Il en découle que l'objet est caractérisé par les opérateurs et les autres objets qui l'accompagnent dans différentes situations, et que celles-ci sont représentées par des phrases. Ainsi la définition d'une classe d'objets est fournie par la coexistence des objets et des opérations dans les phrases et non par les propriétés ontologiques des objets extralinguistiques.

Deuxièmement, la description d'une classe d'objets en termes d'opérations et d'attributs est une description ouverte et implicite. Cela veut dire qu'elle ne précise pas toutes les opérations, ni tous les attributs possibles à appliquer aux objets, mais ceux qui leur sont appropriés. Une telle restriction est possible grâce au système d'héritage sémantique dont tout le modèle rend compte. Ce système admet l'existence d'une certaine hiérarchie ordonnant les classes d'objets en super-classes, jusqu'au moment où on arrive au niveau des concepts génériques, considérés comme ceux qui ne possèdent plus de super-classe. L'approche orientée objets fait donc la distinction entre les opérateurs appropriés (ceux qui s'appliquent à une classe d'objets, éventuellement à un nombre restreint de classes) et les opérateurs hérités (tous ceux qu'on peut attribuer à une classe d'objets donnée parce qu'ils s'appliquent à l'une ou l'autre des super-classes).

Troisièmement, le schéma de description dans l'approche orientée objets permet d'ordonner les informations fournies. W. Banyś distingue trois catégories d'opérations, représentées au niveau d'expression par les opérateurs verbaux : opérateurs **constructeurs**, opérateurs **accesseurs** et opérateurs **manipulateurs**. Les premiers représentent des actions et des processus qui construisent la classe d'objets en question ou bien créent une situation dans laquelle cette classe n'apparaît pas ; les deuxièmes montrent les caractéristiques possédées par les objets de cette classe et les troisièmes expriment les opérations qu'il est possible d'effectuer sur les objets de la classe en question⁵.

⁵ Dans cette perspective, les opérations paraissent plus importantes que les attributs : c'est

1.4. Schéma de description

La description des classes d'objets en termes d'attributs et d'opérations devrait être précise, non-ambiguë et si complète qu'il soit nécessaire et possible. Pour satisfaire à ces critères, le schéma de description est divisé clairement en trois composantes : composante morphologique, où l'on précise la catégorie grammaticale, le type de la flexion et les variantes orthographiques, composante syntaxique, où l'on décrit les types de construction et les types de noms composés, et composante sémantique, qui contient : la définition de la classe d'objets, l'ensemble des attributs et des opérateurs appropriés (ordonnés en trois catégories décrites plus haut), les super-classes, les sous-classes, les synonymes et les extensions. Pour assurer la traduction automatique, il faut que les entrées dans les deux langues (ici : française et polonaise) représentent exactement le même schéma.

1.5. Le fonctionnement du système

Comment fonctionne le modèle conçu par W. Banyś et quels sont ses avantages par rapport à d'autres systèmes de ce type ? Nous tenons à souligner le fait que la traduction automatique à la base du dictionnaire élaboré selon l'approche orientée objet ne se ferait pas à partir des phrases tout entières, éventuellement des fragments de phrases incorporés préalablement au logiciel. Le point de départ de cette traduction serait une unité lexicale (quoique figurant dans un large contexte, qui mérite toujours d'être étudié). Le deuxième avantage est que l'approche orientée objets contribue à la résolution d'un des problèmes majeurs de la traduction automatique, à savoir la polysémie des mots. Sans entrer dans les détails techniques, le fonctionnement du modèle de W. Banyś pourrait être présenté de la manière suivante : lorsque le système rencontrera un mot polysémique (p.ex. le verbe *hacher*), il vérifiera son entourage (p.ex. le sujet, le complément d'objet), tout en essayant de placer chaque élément étudié dans une classe d'objets convenable : p.ex. *gélé* <phénomènes naturels>, *oignon* <aliments>, *bois* <matières solides>, *phrase* <discours>. Une fois la classe d'objets retrouvée, le système examinera toutes les opérations possibles et trouvera la traduction adéquate. Ainsi arrivera-t-on aux significations suivantes :

la gélé hache les moissons = mróz niszczy zbiory
hacher de l'oignon = siekać cebulę

grâce aux opérateurs (notamment accesseurs) que nous apprenons les caractéristiques (attributs) d'une classe donnée.

hacher du bois = rąbać drewno
hacher une phrase = przerwać zdanie

Il nous paraît important de souligner ici que le dictionnaire électronique dont on parle rend compte de tous les sens d'une unité lexicale sans les hiérarchiser. Cette propriété le distingue considérablement des dictionnaires traditionnels, dont les auteurs sont toujours obligés de décider quels sens d'un mot donné (et dans quel ordre) méritent d'être décrits dans le dictionnaire. La description lexicographique en termes de classes d'objet paraît donc plus objective, dans la mesure où elle reflète fidèlement la façon dont la langue ordonne la réalité qui nous entoure.

Après avoir présenté le fondement théorique et le fonctionnement de l'approche orientée objets, nous passons à l'illustration de son application pratique.

2. Caramels, bonbons et chocolats...

Nous avons choisi d'examiner le vocabulaire des sucreries, restreint pour l'instant à une quinzaine de substantifs dont la forme a été attestée par l'Office de la Langue Française au Québec (OLFQ)⁶ : *arachide pralinée, barre de chocolat, bonbon, boule de gomme, boule de menthe rayée, caramel, casse-gueule, chocolat, cornet de sucre d'érable, dragée, gélifiée, gomme à mâcher, guimauve, jujube, pâte à mâcher, réglisse, suçon et tire-éponge*. La tâche consistait d'un côté à décrire ces substantifs en termes de classes d'objets en vue de la traduction automatique vers le polonais et de l'autre côté à signaler les différences éventuelles entre l'emploi québécois et l'emploi français standard.

Il paraît que dans le domaine de sucreries, les différences entre le français de France et celui de Québec se limitent au niveau lexical et ne concernent la syntaxe que dans un faible degré. Le tableau 1 rend compte des variantes employées au Québec (entre parenthèses nous avons cité également les formes non-retenues par l'Office mais utilisées quand-même dans des textes), des équivalents français, lorsque ceux-ci se distinguent des mots québécois, et finalement de la traduction polonaise.

⁶ Cf. www.olf.gouv.qc.ca/ressources/index.html.

Tableau 1

Les variantes des substantifs dans le domaine de sucreries

Q	Variante (variante non-retendue)	FR	PL
arachide pralinée	arachide sucrée arachide en cosse / en coque / en gousse grillée cacahuète pralinée / sucrée cacahouète pralinée / sucrée arachide en écales torréfiée		orzeszek prażony
barre de chocolat	barre chocolatée (palette de chocolat)		czekoladka
barre glacée	barre de crème glacée / chocolat glacé / revel / revello / esquimau		baton lodowy
bonbon			cukierek
boule de gomme ^a		gomme à mâcher	guma kulka
boule de menthe rayée	menthe rayée		cukierek miętowy
caramel	(toffée, toffé, toffée)		toffi
casse-gueule	bonbon casse-gueule (bonbon à sucer)		landrynka
chocolat chocolat mi-amer / mi-sucré		chocolat noir	czekolada czekolada deserowa
cornet de sucre d'érable	minicornet de sucre d'érable (pignoche, pichenouche, cornet à l'érable, cornet au sucre d'érable)		rożek z syropem klonowym
dragée			drażetka
gélifiée	bonbon en gélatine / bonbon gélatine / ourson		żelek
gomme à mâcher	gomme (machouillon, chewing-gum)		guma do żucia
guimauve	pâte de guimauve / pâte de gomme / pâte à mâcher (chamalow)	chamalow marschmallow	pianka
jujube		boule de gomme	pianka
pâte à mâcher	pâte de guimauve		pianka
pâte de fruits			galaretka w cukrze
réglisse (f) rouleau de réglisse		réglisse (m) ^b mètre de réglisse	lukrecja
suçon		sucette	lizak

suçon glacé	bâtonnet glacé / pop glacé / popsicle / pop-sicle	glace à l'eau	lody wodne
tire-éponge			toffi

^a Au Québec le mot *boule de gomme* désigne une gomme à bulles façonnée en une petite boule enrobée de sucre durci ; en Europe le même mot désigne une confiserie composée de gomme arabique et de sucre.

^b En français le mot *réglisse* est masculin lorsqu'il désigne une friandise et féminin quand il fait référence à la plante ; au Québec, le mot est toujours au féminin.

On voit bien que les différences entre le québécois et le français ne sont pas nombreuses. Le cas le plus frappant est celui de *suçon* dont l'équivalent français est *sucette*, tandis que *sucette* en québécois désigne justement ce qu'on appelle en français *suçon*.

L'objectif que nous nous sommes fixé était la description des substantifs sélectionnés en termes de classes d'objets. Notre travail s'est effectué en quatre étapes : étude des emplois des mots dans des textes, répartition des concordances trouvées en ensembles, regroupement dans une(des) classe(s) d'objets à la base des propriétés syntaxiques communes et traduction en polonais. Lors des analyses, nous avons exploité les trois principales sources d'information qui sont à la disposition du lexicographe : les dictionnaires existants, l'observation de la langue en usage⁷ et l'introspection. Nous exposerons dans ce qui suit trois exemples des résultats des recherches portant sur les mots : *caramel*, *bonbon* et *chocolat*. Nous tenons à souligner que les fiches de description présentées plus bas se limitent à la composante sémantique car c'est elle qui constitue l'originalité du dictionnaire électronique de ce type.

2.1. Fiches de description

Q\FR	PL
caramel	toffi
[Morphologie :]	[Morfologia:]
[Code morphologique :]	[Kod morfologiczny:]
[Syntaxe :]	[Składnia:]
[Code syntaxique :]	[Kod składniowy:]
[Classe d'objets :] suceries	[Klasa obiektowa:] słodycze
[Définition :] confiserie préparée à partir d'un mélange de sucre, de glucose, de lait, de beurre et de parfums divers	[Definicja:] cukierek wyrabiany z mieszaniny cukru, glukozy, mleka, masła, z różnymi dodatkami

⁷ Nous avons consulté : *Grand dictionnaire terminologique* (www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html), *Banque de dépannage linguistique* (www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html) et *Trésor de la langue française informatisé* (www.tlfi.fr/).

[Synonymes :]	[Synonimy:] cukierek toffi
[Sous-classe :]	[Podklasa:]
[Super-classe4 :]	[Superklasa4:]
[Super-classe3 :]	[Superklasa3:]
[Super-classe2 :] nourriture et boissons	[Superklasa2:] jedzenie i picie
[Super-classe1 :] aliment	[Superklasa1:] jedzenie
[Domaine :]	[Dziedzina:]
[Attributs :]	[Atrybuty:]
composition	skład
Caramel à l'érable	Toffi z syropem klonowym
Caramel à la crème	Toffi z nadzieniem śmietankowym
Caramel anglais	Cukierek toffi
Caramel au beurre	Toffi maślany
Caramel au café	Toffi o smaku kawowym
Caramel au chocolat	Toffi z czekoladą
Caramel au miel	Toffi z miodem
Caramel écossais	Toffi maślany
Caramel enrobé de chocolat	Toffi w czekoladzie
Caramel fourré de chocolat	Toffi z nadzieniem czekoladowym
consistence	konsystencja
Caramel dur	Karmelek
Caramel fondant	Miękki toffi
Caramel mou	Ciągnący się toffi
Caramel tendre	Ciągnący się toffi
[Opérations :]	[Operacje:]
[Opérations : constructeurs :]	[Operacje: konstruktor:]
Fabriquer des caramels	Wytwarzać toffi
Préparer des caramels	Robić toffi
Produire des caramels	Produkować toffi
[Opérations : manipulateurs :]	[Operacje: manipulator:]
Couper des caramels	Kroić toffi na kawałki
Croquer des caramels	Gryźć karmelki
Déguster des caramels	Degustować toffi
Enrober des caramels de qqch	Pokrywać toffi czymś
Manger des caramels	Jeść toffi
Sucer des caramels	Ssać toffi

[Opérations : accesseurs :]	[Operacje: akcesor:]
Caramel colle aux dents, au palais	Toffi przykleja się do zębów, podniebienia
Caramel fond dans la bouche	Toffi rozplywa się w ustach

Q\FR	PL
bonbon	cukierek
[Morphologie :]	[Morfologia:]
[Code morphologique :]	[Kod morfologiczny:]
[Syntaxe :]	[Składnia:]
[Code syntaxique :]	[Kod składniowy:]
[Classe d'objets :] sucreries	[Klasa obiektowa:] słodycze
[Définition :] petite friandise à base de sucre aromatisé et généralement coloré, de consistance relativement dure	[Definicja:] przysmak ze specjalnie spreparowanego cukru z dodatkiem jakiegoś smaku
[Synonymes :]	[Synonimy:]
[Sous-classe :]	[Podklasa:]
[Super-classe4 :]	[Superklasa4:]
[Super-classe3 :]	[Superklasa3:]
[Super-classe2 :] nourriture et boissons	[Superklasa2:] jedzenie i picie
[Super-classe1 :] aliment	[Superklasa1:] jedzenie
[Domaine :]	[Dziedzina:]
[Attributs :]	[Atrybuty:]
composition	skład
Bonbon à l'érable	Cukierek z syropem klonowym
Bonbon à la crème	Cukierek z nadzieniem śmietankowym
Bonbon à la gabelle rouge	Cukierek z nadzieniem porzeczkowym
Bonbon à la groseille rouge	Cukierek z nadzieniem porzeczkowym
Bonbon à la liqueur	Cukierek z likierem
Bonbon à la melasse	Cukierek toffi
Bonbon à la noix de coco	Cukierek z nadzieniem kokosowym
Bonbon acidulé	Kwaskowaty cukierek
Bonbon au caramel écossais	Cukierek z nadzieniem toffi
Bonbon au chocolat	Cukierek z czekoladą
Bonbon au miel	Cukierek z miodem
Bonbon au rhum	Cukierek z nadzieniem o smaku rumu
Bonbon aux fruits	Cukierek owocowy
Bonbon berlingot	Cukierek miętowy

Bonbon cannelle-chocolat	Cukierek cynamonowy z czekoladą
Bonbon d'érable	Cukierek z syropem klonowym
Bonbon de chocolat	Czekoladowy cukierek
Bonbon fondant	Rozpuszczający się cukierek
Bonbon fourré	Cukierek nadziewany
Bonbon fourré au brandy	Cukierek z nadzieniem o smaku brandy
Bonbon fourré de nougatine	Cukierek z nugatem
Bonbon gélatiné	Cukierek żelowy
Bonbon gélifié	Cukierek żelowy
Bonbon glacé à la menthe	Cukierek lodowy
Bonbon poudre	Cukierek pudrowy
Bonbon praliné	Pralinka
Bonbon sans gélatine	Cukierek bez dodatku żelatyny
Bonbon sans sucre	Cukierek bez cukru
forme	kształt
Bonbon dragéifié	Cukierek w formie drażetki
Bonbon enveloppé	Cukierek w papierku
Bonbon feuilleté	Cukierek w papierku
Bonbon haricot	Cukierek w kształcie fasolki
consistence	konsystencja
Bonbon à mâcher	Guma rozpuszczalna
Bonbon à sucer	Landrynka
qualité	jakość
Bonbon à la cenne	Cukierek za grosik
[Opérations :]	[Operacje:]
[Opérations : constructeurs :]	[Operacje: konstruktor:]
Fabriquer des bonbons	Wytwarzać cukierki
Produire des bonbons	Produkować cukierki
[Opérations : manipulateurs :]	[Operacje: manipulator:]
Couper des bonbons en morceaux	Podzielić cukierki na kawałki
Croquer des bonbons	Gryźć cukierki
Décorer qqch de bonbons	Dekorować coś cukierkami
Emballer des bonbons	Opakowywać cukierki
Mâcher des bonbons	Żuć cukierki
Manger des bonbons	Jeść cukierki
Reduire en poudre des bonbons	Zmiksować cukierki
Sucer des bonbons	Ssać cukierki

Estamper des bonbons	Wykrawać cukierki
Rouler des bonbons	Formować cukierki
Couper des bonbons	Odkrawać cukierki
[Opérateurs : accesseurs :]	[Operacje: akcesor:]
Bonbon fond dans la bouche	Cukierek rozpływa się w ustach
Bonbons forment un sirop	Cukierki tworzą syrop

Q\FR	PL
chocolat	czekolada
[Morphologie :]	[Morfologia:]
[Code morphologique :]	[Kod morfologiczny:]
[Syntaxe :]	[Składnia:]
[Code syntaxique :]	[Kod składniowy:]
[Classe d'objets :] sucreries	[Klasa obiektowa:] słodczyce
[Définition :] pâte solidifiée composée de cacao et de sucre, à laquelle sont incorporés parfois des aromates ou divers autres éléments	[Definicja:] masa z miazgi kakaowej z cukrem i innymi dodatkami
[Synonymes :]	[Synonimy:]
[Sous-classe :]	[Podklasa:]
[Super-classe4 :]	[Superklasa4:]
[Super-classe3 :]	[Superklasa3:]
[Super-classe2 :] nourriture et boissons	[Superklasa2:] jedzenie i picie
[Super-classe1 :] aliment	[Superklasa1:] jedzenie
[Domaine :]	[Dziedzina:]
[Attributs :]	[Atrybuty:]
composition	skład
Chocolat à croquer	Czekolada deserowa
Chocolat à la crème	Czekolada nadziewana
Chocolat à la liqueur	Czekolada z likierem
Chocolat à la menthe	Czekolada o smaku miętowym
Chocolat aéré	Czekolada dmuchana
Chocolat amer	Czekolada gorzka (luksusowa)
Chocolat au citron	Czekolada o smaku cytrynowym
Chocolat au gingembre	Czekolada imbirowa
Chocolat au lait	Czekolada mleczna
Chocolat au riz soufflé	Czekolada z chrupkami ryżowymi

Chocolat aux amandes	Czekolada z migdałami
Chocolat aux arachides	Czekolada z orzeszkami arachidowymi
Chocolat aux bleuets	Czekolada z borówkami
Chocolat aux fruits	Czekolada z owocami
Chocolat aux noisettes	Czekolada z orzeszkami
Chocolat aux noix	Czekolada z orzechami
Chocolat aux raisins	Czekolada z rodzynkami
Chocolat blanc	Czekolada biała
Chocolat de régime	Czekolada dietetyczna
Chocolat doux-amer (doux amer)	Czekolada deserowa
Chocolat fin	Czekolada o delikatnym smaku
Chocolat fort en goût	Czekolada o wyraźnym smaku
Chocolat fourré	Czekolada nadziewana
Chocolat fourré crème (fourré-crème)	Czekolada nadziewana
Chocolat glacé	Mrożony batonik czekoladowy
Chocolat légèrement amer	Czekolada deserowa
Chocolat mi-amer	Czekolada deserowa
Chocolat mi-sucré	Czekolada deserowa
Chocolat noir	Czekolada czarna
Chocolat plein	Czekolada pełna
Chocolat semi-amer	Czekolada deserowa
Chocolat sucré	Czekolada słodka
forme	forma
Chocolat en tablette	Czekolada w tabliczkach
qualité	jakość
Chocolat bien confectionné	Czekolada dobrej jakości
Chocolat de bonne qualité	Czekolada dobrej jakości
Chocolat de marque	Markowa czekolada
Chocolat de mauvaise qualité	Czekolada złej jakości
texture	tekstura
Chocolat brillant	Czekolada o błyszczącej powierzchni
Chocolat cassant	Czekolada, która się łamie
Chocolat fluide	Czekolada płynna
Chocolat friable	Krucha czekolada
Chocolat lisse	Czekolada o gładkiej powierzchni
Chocolat moelleux	Czekolada o aksamitnym smaku
Chocolat onctueux	Czekolada o aksamitnym smaku
Chocolat solide	Czekolada twarda

Chocolat soyeux	Czekolada o aksamitnym smaku
Chocolat terne	Czekolada matowa
[Opérations :]	[Operacje:]
[Opérations : constructeurs :]	[Operacje: konstruktor:]
Fabriquer du chocolat	Wytwarzać czekoladę
Produire du chocolat	Produkować czekoladę
[Opérations : manipulateurs :]	[Operacje: manipulator:]
Ajouter le chocolat à qqch	Dodawać czekoladę do czegoś
Briser le chocolat	Łamać czekoladę
Casser le chocolat	Łamać czekoladę
Congéler le chocolat	Zamrozić czekoladę
Conservier le chocolat	Przechowywać czekoladę
Couper le chocolat en morceaux	Łamać czekoladę
Croquer le chocolat	Gryźć czekoladę
Cuire le chocolat	Gotować czekoladę
Déguster le chocolat	Degustować czekoladę
Faire bouillir le chocolat	Zagotować czekoladę
Faire fondre le chocolat	Rozpuścić czekoladę
Goûter le chocolat	Spróbować czekoladę
Hacher le chocolat	Pokroić czekoladę na drobne kawałki
Mâcher le chocolat	Żuć czekoladę
Manger le chocolat	Jeść czekoladę
Presser le chocolat vers le palais	Przytrzymać czekoladę na podniebieniu
Ramolir le chocolat	Rozmiękczyć czekoladę
Râper le chocolat	Zetrzeć czekoladę na wiórki
Se délecter de chocolat	Delektować się czekoladą
Sucer le chocolat	Ssać czekoladę
[Opérations : accesseurs :]	[Operacje: akcesor:]
Chocolat absorbe l'humidité	Czekolada chłonie wilgoć
Chocolat absorbe les odeurs	Czekolada chłonie zapachy
Chocolat blanchit	Czekolada pokrywa się białym nalotem
Chocolat craint la chaleur	Czekolada jest wrażliwa na wysoką temperaturę
Chocolat craque	Czekolada się łamie
Chocolat fond	Czekolada się topi
Chocolat ne colle pas aux dents	Czekolada nie klei się do zębów
Chocolat s'émiette	Czekolada się kruszy

2.2. Commentaires

Comme on le voit, les fiches se composent de deux facettes (entrée québécoise/française et polonaise), qui suivent exactement le même schéma : mot vedette, définition du terme, classe d'objets, synonymes, sous-classe et super-classes, attributs et opérateurs⁸. Nous avons rangé tous les trois substantifs dans la classe d'objets <sucreries> en raison de l'ensemble des opérateurs qu'ils partagent en commun. Il est à souligner que la liste des opérateurs n'est pas exhaustive, dans le sens qu'elle n'englobe pas tous les verbes qui peuvent accompagner les mots en question, tels que : *acheter, peser, coûter cher, manger, aimer, chercher, avoir besoin de, vouloir, voir, penser à* etc. En effet, la fiche descriptive ne contient pas d'opérateurs généraux, qui s'appliquent à plusieurs classes d'objets, même assez éloignées l'une de l'autre (p.ex. : *acheter du chocolat/une robe/une maison/une entreprise/un diplôme universitaire/l'amitié...*) ni opérateurs hérités des super-classes. C'est pour cette raison qu'on aurait pu omettre les verbes *manger, mâcher, avaler* faisant partie du script [manger un produit alimentaire] propre à la classe <produits alimentaires>, une des super-classes par rapport aux <sucreries>. Cependant nous avons décidé de les noter avec d'autres verbes, tels que *fabriquer* ou *préparer*, communs, le plus probablement, aux éléments appartenant à la super-classe <produits alimentaires>, car à l'étape actuelle de recherches nous ne pouvons que soupçonner une hiérarchie existant en sein de cette classe. Sa description ne sera possible qu'après des analyses profondes portant sur d'autres classes d'objets du domaine alimentaire.

Il en est pareil avec les arguments. Dans les fiches ci-dessus nous n'avons pas mis de formes telles que p.ex. : *caramel brun/foncé/clair/colorant/en paillettes* car elles ont des propriétés syntaxico-sémantiques différentes par rapport à *caramel dur/fondant/tendre/mou* – elles ne s'emploient qu'au singulier et se combinent mal avec certains manipulateurs, notamment *enrober de qqch, couper, croquer*. Pour les mêmes raisons nous avons omis les attributs suivants de *chocolat* : *de ménage, ordinaire, à cuire, de couverture, vermicelle, en pistoles, en flocons, fondant, haché, râpé, en poudre, chaud, mélangé aux épices, au poivre de jamaïque, aromatisé à l'érable...* Le cas de *bonbon* s'est avéré le moins compliqué à cet égard.

⁸ Pour que la fiche soit complète, il faudrait y ajouter encore des extensions du type : *chocolat = couleur, être chocolat, repartir chocolat, faire le chocolat, caramel = couleur, bonbon = pustule (Fr), bonbon = organe sexuel féminin (Q)*, que nous n'avons pas encore prises en considération.

Conclusion

Notre objectif consistait à décrire en termes de classes d'objets quelques substantifs choisis du domaine de confiseries. Nous avons constaté qu'ils appartiennent tous à la classe d'objets <sucrieries>, déterminée par l'ensemble des prédicats appropriés aux éléments qui la composent. Il faut cependant avouer que ce n'est qu'une hypothèse provisoire. À vrai dire, sans examiner un champ lexical plus vaste, il est difficile de décider s'il ne faudrait pas encore la spécifier. Du point de vue ontologique, cette catégorie peut être divisée en sous-groupes suivants : bonbons de sucre cuit, sucettes, gélifiées, chocolats à croquer, caramels, pâtes à mâcher, pastilles, boules de gomme, réglisses, dragées, nougats, pâtes de fruits, pâtes d'amandes, guimauves. Il serait intéressant de vérifier si la langue reflète cette façon d'ordonner la réalité extralinguistique. Ceci nécessite cependant des analyses linguistiques profondes portant sur un vocabulaire beaucoup plus large.

Références

- B a n y ś W., 2000 : *Système de «si» en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- B a n y ś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**.
- B a n y ś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**.
- G r o s s G., 1992 : « Forme d'un dictionnaire électronique ». In : A. C l a s, H. S a - f a r, eds. : *L'environnement traductionnel*. Sillery, Presses Universitaires du Québec.
- G r o s s G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**.
- G r o s s G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique – les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17–19**.
- G r o s s G., 1997 : « Les classes d'objets et la désambiguïsation des synonymes ». *Cahiers de Lexicologie*, **70**.
- K a r o ł a k S., 1984 : „Składnia wyrażzeń predykatywnych”. W : Z. T o p o l i Ń s k a, red. : *Gramatyka współczesnego języka polskiego : Składnia*. Warszawa, PWN.
- L e P e s a n t D., M a t h i e u - C o l a s M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**.
- P r a n d i M., 1998 : « Contraintes conceptuelles sur la distribution : réflexions sur la notion de classe d'objets ». *Langages*, **131**.

Ewa Ciszewska
Université de Silésie
Katowice

Traduction du futur antérieur de probabilité en polonais

Abstract

The future tense *futur antérieur*, in addition to other values, mainly temporary ones, may indicate probability. The article presents the result of the analysis of the Polish equivalents of this future tense. The analysis is based on the corpus of literary texts of 19th and 20th centuries translated into Polish. The *futur antérieur* is generally translated through the construction with the verb *musieć*, various opinion verbs and modal adverbs which indicate the degree of certainty of the speaker towards the contents of his utterance. The absence of the modal expression is possible only in interrogative clauses, in alternatives, with indefinite pronouns or when preceding verb indicates the probability.

Keywords

Tense, future tense, probability, modality.

La principale fonction d'un temps futur est de localiser l'action décrite comme étant postérieure par rapport à l'acte de l'énonciation. Mais dans de nombreuses langues, les formes du futur peuvent exprimer également la modalité, sans situer pour autant l'action en question dans une époque postérieure (cf. M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t, R. R i o u l, 1994 : 313). En français, le futur modal est le plus souvent employé pour marquer la conjoncture ou la supposition. Dans ce cas-là, le futur simple ne peut apparaître qu'avec le verbe *être*, alors que le futur antérieur (FA) s'emploie sans aucune restriction. Avec le FA l'hypothèse concerne le passé et le FA équivaut à un passé composé accompagné de l'adverbe *sans doute* :

(1) *Elle tarde. Elle **aura pris** l'autre route.*

En polonais, le futur modal s'applique uniquement aux verbes *mieć* et *być* et se rapporte au présent :

(2) *Która jest teraz godzina? **Będzie** pierwsza.*

Il n'y a donc pas de forme temporelle équivalente au FA modal. C'est pourquoi il nous semble intéressant d'analyser comment le FA modal est traduit en polonais pour marquer l'attitude du locuteur envers le contenu de son énoncé. Les résultats de cette recherche pourront être particulièrement utiles dans la traduction automatique.

Le corpus a été sélectionné d'œuvres littéraires du XIX^e et du XX^e s. qui ont été traduites en polonais. Les romans de Balzac y sont les plus nombreux vu la fréquence de l'emploi du FA modal par cet auteur et la qualité de la traduction polonaise (Tadeusz Żeleński-Boy, Julian Rogoziński).

Étant donné que le FA se rapporte au passé, il est naturel que cette forme soit traduite en polonais à l'aide du temps passé. Cependant, certaines traductions comportent aussi bien le présent que le futur, p.ex. :

(3) *Le testament **aura** peut-être **été caché** dans la bibliothèque, dit Savinien.* (Ursule : 926)

*A może testament **jest ukryty** gdzieś w bibliotece – powiedział Sawinian.* (183)

(4) *La signora Gambarà n'**aura** point **perdu** son temps, si elle est parvenue à intéresser un seigneur aussi généreux que vous paraissez l'être.* (Gambara : 465)

*La signora Gambarà nie **marnuje** czasu, skoro zdołała wzbudzić zainteresowanie w panu tak hojnym, na jakiego wasza wielmożność wygląda.* (43)

(5) *Par la fenêtre, Paulette vit arriver le dog-car, et Blanche : « Tiens, – dit-elle, – celle-ci a dû aussi se faire doucher... Ça lui **aura fait** du bien... Je croyais qu'on ne devait plus lui donner Jockey après... après... ? »* (Aragon : 225)

Paulina spojrzała w okno i zobaczyła wjeżdżający dog-cart, a w nim Blanę.

*– Popatrz – rzekła – ta również musiała porządnie zmoknąć... Ale to jej tylko dobrze **zrobi**... Zdaje mi się, iż nie powinni już dawać jej Jockeya po... po... (207)*

(6) *– Ils lui **auront** tout **mis** sur le dos, s'écria Lechesneau frappé de cette circonstance. Il s'est montré leur âme damnée.* (Ténébreuse affaire : 627)

*– **Zechcą** **zwalić** wszystko na niego! – wykrzyknął Lechesneau, którego mocno zastanowiła powyższa okoliczność. (162)*

Le FA, comme d'autres temps composés, est une forme accomplie qui peut indiquer le résultat de l'action décrite. Dans : *À midi, elle aura recopié tout le texte*, l'accent est mis sur le résultat de l'action (tout le texte est recopié) et l'expression adverbiale *à midi* localise dans le temps ce résultat et non l'action elle-même. Ainsi dans (3), les traducteurs ont choisi de mettre en relief le résultat présent au détriment de l'action dont l'idée dans la version polonaise est tout à fait absente. Dans (4) par contre, l'emploi du présent à la place du passé donne l'impression que la signora Gambarà n'a pas encore terminé ses démarches bien qu'elle ait réussi à atteindre son but (elle est parvenue à intéresser ce seigneur). Dans (5), le futur dans la traduction polonaise suggère que les effets bienfaisants de la pluie seront plus durables. Cependant, on pourrait se demander si telle a été l'intention d'Aragon, qui a placé cette phrase dans un contexte passé avec un autre moyen pour exprimer la probabilité, à savoir le verbe *devoir* dans la phrase précédente. Dans (6), le traducteur a introduit le verbe *chcieć*, qui ne figure pas dans l'original, et il l'a employé au futur perfectif formé à l'aide du préfixe *ze-*. Cette forme peut faire penser à la probabilité même si l'adverbe de type *zapewne* est absent. L'action fait partie de l'avenir et constitue une sorte de prévision. Nous pouvons donc constater que le FA traduit en polonais avec un présent qui indique le résultat de l'action correspond en général fidèlement à l'original. Le futur, par contre, entraîne quelques effets de sens nouveaux absents de la version française.

Comme le FA indique une action terminée avant un moment bien déterminé qui sert de point de référence, la forme du verbe polonais est le plus souvent perfective. L'emploi des formes imperfectives résulte de la spécificité du système aspectuel polonais. Nous relevons donc en premier lieu des verbes qui ne possèdent pas de forme perfective comme *mieć* ou *być* (imperfectiva tantum) :

- (7) *Oui, j'ai manqué sans doute à quelque loi de nature : j'aurai été trop aimante, trop dévouée ou trop exigeante, je ne sais. (Femme : 483)*
*Tak, naruszyłam z pewnością jakieś prawo przyrody, **byłam** zbyt kochająca, zbyt oddana albo zbyt wymagająca, nie wiem. (262)*

Lorsque le verbe *être* fonctionne comme auxiliaire de la voix passive, on le traduit en polonais à l'aide du verbe *zostać* ou, beaucoup plus souvent, les traducteurs abandonnent la voix passive au profit de la voix active avec le verbe perfectif :

- (8) – *Il fait si froid, madame **aura** peut-être été saisie en marchant ; mais vous pouvez vous reposer ici et vous chauffer un peu. (Épisode : 436)*
 – *Tak zimno, łaskawa pani pewnie **przemarzła**, idąc do nas; ale może pani się tu ogrzać i odpocząć trochę.*

Les verbes modaux français *vouloir*, *devoir*, *pouvoir* reçoivent dans la traduction presque toujours la forme imparfective (la forme perfective du verbe *chcieć* dans (6) constitue une exception), mais l'infinitif qui les suit est perfectif :

- (9) *Ils **auront** peut-être **voulu** nous dire bonjour, ajouta-t-il.* (Chouans : 941)
 – *Pewnie **chcieli** się z nami przywitać – dorzucił.* (43)

D'autre part, l'apparition de la forme imparfective dans la traduction polonaise est liée à la neutralisation aspectuelle. Rappelons qu'on parle de la neutralisation aspectuelle lorsque le locuteur met l'accent sur l'action elle-même et non sur son résultat (*Jadłś już obiad?*). Dans notre corpus, les cas de neutralisation concernent avant tout les verbes du dire, de la perception et des sentiments :

- (10) *Répondez donc ! Elle vous **aura raconté** que son père... oh ! Ne niez pas, je lis la vérité dans vos yeux.* (Bernanos : 1151)
 – *Niech ksiądz odpowiada! **Mówiła** pewno księdzu, że jej ojciec... O, niech ksiądz nie zaprzecza, czytam prawdę w oczach księdza.* (125)
- (11) *Mademoiselle **aura cru** que vous n'étiez pas sorti.* (Curé : 189)
 – *Nasza pani **myślała** pewnie, że ksiądz jest w domu.* (160)

Dans ces exemples, la forme perfective n'est pas exclue, mais comme l'hypothèse se rapporte à l'action même, le traducteur a choisi la forme imparfective. Parfois, la forme imparfective des verbes en question résulte d'autres facteurs encore. Dans l'exemple :

- (12) *Foedora possède la pénétration naturelle aux femmes profondément égoïstes, [...] en dépit de ton adresse, elle **aura lu** dans ton âme.* (Peau : 136)
 – *Fedora posiada przenikliwość kobiet głęboko samolubnych; [...] mimo twego sprytu **czytała** może w twojej duszy.* (135)

l'absence de complément d'objet direct rend impossible la traduction de *lire* à l'aide de la forme perfective. Dans :

- (13) *Elle **aura** probablement **entendu** ce réquisitionnaire qui achève de s'habiller et qui marche dans la chambre de monsieur Auguste en chantant leur damnée Marseillaise, comme s'il était dans une écurie, s'écria Brigitte.* (Réquisitionnaire : 1119)

– *Pewnie **styszała**, jak ten rekrut kończył się ubierać, chodził po pokoju pana Augusta i wyśpiewywał tę ich przeklełą „Marsylianę”, jakby był w tajni!* (21)

les bruits perçus par l'héroïne sont étendus dans le temps, d'autres verbes sont employés à la forme imperfective et ils ont un caractère duratif ; *usłyszała* serait donc incorrect contrairement à l'exemple :

- (14) *Elle **aura entendu** le pas de deux chevaux, dit Benassis en souriant, et sera montée pour mettre un bonnet, une ceinture, quelque chiffon.* (Médécin : 481)
 – *Musiała usłyszeć tętent dwóch koni i poszła na górę włożyć jakiś czepek albo wstążeczkę.* (423)

où la perception est ponctuelle (inchoative) et entraîne l'action suivante.

Le FA est fréquemment employé avec d'autres moyens lexicaux exprimant la modalité, tels que : adverbess (*peut-être, sans doute, probablement*) ou verbes d'opinion (*penser, supposer, être sûr*). Dans la traduction polonaise, l'emploi de deux expressions modales (l'une correspondant au FA et l'autre à l'adverbe ou verbe d'opinion) est tout à fait possible :

- (15) *On suppose qu'il **aura voulu** tirer à lui son fusil engagé dans les branches, et le coup sera parti.* (Bernanos : 1114)
*Przypuszczają, że pewno **chciał** wyciągnąć strzelbę zaczepioną o gałęzie i padł strzał.* (87)

L'adverbe peut être donc combiné avec le verbe d'opinion ou la construction *musieć* + infinitif, *musieć* s'emploie facilement avec un verbe d'opinion, mais le cumul de deux adverbess de modalité serait redondant.

Le FA indique une forte probabilité alors que d'autres expressions qui l'accompagnent ne marquent pas toujours un degré de probabilité aussi élevé. Tel est par exemple le cas de l'adverbe *peut-être* (l'un des plus fréquents adverbess employés avec le FA) qui véhicule la possibilité. Il ne semble pas que la combinaison du FA avec *peut-être* puisse changer la valeur propre de cet adverbe. Si on suivait cette hypothèse, il faudrait admettre qu'un simple présent de l'indicatif puisse aussi l'influencer. Lorsqu'on compare *il l'aura fait* et *il l'aura peut-être fait*, c'est l'adverbe *peut-être* qui rend moins probable l'action exprimée par le FA. Dans notre corpus, l'adverbe *peut-être* est le plus souvent traduit en polonais par *może* (3) qui selon la classification de J. B r a l c z y k (1978) fait partie des éléments modaux qui indiquent le plus bas degré de certitude. D'autre part, *peut-être* est traduit par l'expression *kto*

wie, *czy* qu'on peut facilement remplacer par *może* ou *być może* ; elle véhicule donc une faible certitude :

- (16) *Hermann reprit ainsi : « Frédéric, s'écria le sous-aide, Frédéric m'a lâchement abandonné. Il aura eu peur. Peut-être se sera-t-il caché dans l'auberge, car nos deux chevaux étaient encore le matin dans la cour ».* (Auberge : 110)

Pan Herman opowiadał dalej: – „Fryderyk – wykrzyknął felczer – Fryderyk rzucił mnie podle! Złakł się. Kto wie, czy nie schował się w oberży, bowiem oba nasze konie były jeszcze rano na podwórzu”. (68)

Dans la version polonaise, comme d'ailleurs en français, l'emploi de ce type d'expressions modales fait que les actions au FA sont considérées comme seulement possibles et non comme très probables. Il est curieux de constater que dans un certain nombre de cas, les traducteurs ont choisi comme équivalents de *peut-être* les adverbes *pewnie* ou *zapewne* qui indiquent un degré de certitude plus élevé, comme dans (8) et (9). Si dans (8), on peut l'expliquer par la volonté de la part du traducteur d'éviter la répétition du mot *może*, dans d'autres cas, ces emplois ne sont pas justifiés parce qu'ils changent légèrement le sens de la phrase en polonais par rapport à l'original.

- (17) *La présence d'Heinrich ? Cela n'explique rien. Des gens lui auront peut-être raconté des histoires.* (Aragón : 653)
Obecność Heinricha? To niczego nie wyjaśnia. Zapewne ludzie nagadali mu plotek. (628)

Avec l'adverbe *peut-être* le locuteur évoque seulement une possibilité, la probabilité de sa réalisation équivaut à 50% : peut-être que des gens lui ont raconté des histoires, peut-être que non. Avec l'adverbe de type *zapewne*, le locuteur indique que, selon lui, l'hypothèse que des gens lui ont raconté des histoires, a beaucoup plus de chances d'être vraie que tout autre hypothèse.

Sans doute est un autre adverbe employé fréquemment avec le FA. Il souligne la valeur du FA en indiquant une forte probabilité de la réalisation de l'action en question. L'adverbe *sans doute* a plusieurs équivalents en polonais : *z pewnością*, *ani chybi*, *na pewno*, *oczywiście*, *bez wątpienia*, qui marquent le plus haut degré de certitude. Il existe cependant des cas où les traducteurs ont choisi les adverbes faisant partie des éléments qui indiquent le degré moyen de certitude comme *chyba* ou *pewnie* :

- (18) *Mais vous venez bien tard. Sans doute, on vous aura retenu? ...* (Bosco : 220)
 – *Ale już późno. Pewnie ktoś pana zatrzymał? ...* (224)

L'adverbe polonais *pewnie* peut donc correspondre à deux adverbes français (*sans doute* et *peut-être*) qui sont à l'opposition quant au degré de certitude qu'ils indiquent. L'exemple suivant est très intéressant parce que le traducteur s'est servi du verbe *musieć* pour rendre la valeur du FA et l'adverbe *sans doute* n'y a pas été traduit par l'adverbe polonais correspondant :

- (19) – *S'ils l'ont laissé se promener avec vous, Maxence **aura sans doute découvert** un moyen de gagner la partie, fit observer le vieil avare.* (Rabouilleuse : 486)
 – *Jeżeli pozwolili mu iść z tobą na spacer, Maksencjusz **musi mieć w ręku pewność** wygranej – zauważył stary sknera.* (437)

Cela est probablement dû au choix du substantif *pewność* ; l'emploi d'un adverbe de type *na pewno*, *niewątpliwie* avec le verbe *musieć* et ce substantif serait redondant.

La traduction en polonais du FA accompagné d'un élément lexical de modalité est fortement influencée par ce dernier même si les traducteurs choisissent plus d'une fois des équivalents qui n'expriment pas toujours le même degré de certitude. Mais ce choix n'est pas toujours arbitraire ; ainsi les adverbes de type *pewnie* peuvent mieux traduire la valeur du FA que les expressions qui indiquent le plus haut degré de certitude. Nous allons essayer de le démontrer un peu plus loin.

L'analyse de la traduction du FA employé en français sans aucun marqueur lexical de modalité est particulièrement intéressante et instructive parce qu'elle démontre quelle valeur modale lui accorde spontanément le traducteur polonais. Le dépouillement du corpus permet de constater que pour traduire le FA, les traducteurs se servent le plus souvent de la construction *musieć* + infinitif (cf. : (14) et (19)). La fonction primordiale du verbe *musieć* en polonais est d'indiquer la nécessité ; c'est en second lieu qu'il peut exprimer une forte probabilité (D. R y t e l, 1982 : 31). Selon W. K r y z i a (2005 : 99), le verbe *musieć* correspond à l'expression *na pewno* du point de vue du degré de certitude, mais il est beaucoup plus expressif et porte une charge affective. Les valeurs du FA et du verbe *devoir* sont d'ailleurs très proches en français, même si dans certains contextes (assez rares), ils ne sont pas interchangeables (cf. P. D e n d a l e, 2001). Les deux indiquent l'explication plausible d'un fait, l'explication qui constitue une conclusion tirée à partir des prémisses données. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la traduction d'une forme verbale, il est donc naturel qu'elle soit rendue à l'aide d'une construction verbale et c'est entre autres pour cela que le verbe *musieć* est devenu le principal équivalent du FA de probabilité.

Quand le FA est employé en français sans aucun élément lexical, dans la traduction polonaise peuvent apparaître différentes expressions modales com-

me : *pewnie, pewno, zapewne, może, z pewnością, przypuszczalnie, pewnikiem* (nous les avons rangées selon la fréquence : *pewnie* est le plus souvent employé), p.ex. :

- (20) – *Notre cher curé vous **aura dit** que le vicomte est en prison pour quelques dettes de jeune homme, cent mille livres...* (Ursule : 872)
 – *Nasz proboszcz **powiadomił** zapewne pana, że mój syn dostał się do więzienia za jakieś młodzieńcze długi, sto tysięcy liwrów...* (124)
- (21) *Ces terribles mots : « Madame se meurt, monsieur l'**aura tuée**, faites vite un bain de pieds à la moutarde ! » avaient arraché plusieurs phrases interjectives à Josette qui en accablait Lemulquinier.* (Recherche : 734)
*Straszliwe słowa: „Pani kona, to pan pewnie ją **zabił**, przygotuj prędko synapizm na nogi!” – pociągnęły za sobą komentarz, którym Józia jęła gnębić Lemulquiniera.* (176)

À part *może* et *z pewnością*, tous les autres expriment le degré moyen de certitude (cf. J. B r a l c z y k, 1978 : 35). Il s'agit donc d'expressions qui indiquent que le locuteur suppose que ce qu'il affirme est vrai même s'il n'est pas entièrement certain. Pourquoi ce type d'expressions convient-il si bien à la traduction du FA ? Pour essayer de répondre à cette question, il faut d'abord rappeler que le FA déplace artificiellement l'action dans l'avenir qui « dira si l'hypothèse est fondée ou non » (R. M a r t i n, 1981 : 82). Cette opération atténuée un peu les propos du locuteur, elle les rend moins catégoriques et permet à l'interlocuteur d'intervenir et de s'opposer à ce que dit le locuteur. Nous sommes d'avis qu'en polonais, ce sont justement ces expressions de moyenne certitude qui permettent d'adoucir l'énoncé. L'emploi de la construction *musieć* + infinitif dans (20) rendrait la phrase presque impolie : *nasz proboszcz musiał powiadomić pana, że...* voudrait dire que la vicomtesse est quasi certaine de ce que le curé a fait, son interlocuteur **doit** donc savoir que son fils est en prison, elle ne lui donne pas la possibilité de répliquer. Avec l'adverbe de type *zapewne*, la vicomtesse semble dire : *je suppose que le curé vous l'a dit, mais je peux me tromper*. Son interlocuteur a donc la possibilité de le nier et d'affirmer qu'il n'en sait rien. L'apparition de l'adverbe *pewnie* dans (18) joue le même rôle : le locuteur se permet d'avancer une hypothèse, mais il ne veut pas l'imposer à son interlocuteur avec un adverbe trop catégorique. L'interlocuteur est alors libre de confirmer ou d'infirmer ses propos. Dans (21), la servante ne veut peut-être pas croire à la culpabilité de son maître ; l'adverbe *pewnie* permet d'affaiblir ses paroles. En rejetant dans l'avenir la vérification du fait, elle semble rejeter la vérité.

Le FA est fréquemment employé avec différents verbes d'opinion : *pen- ser, croire, espérer, supposer* qui sont en général traduits à l'aide de verbes équivalents en polonais. Un verbe d'opinion dans la traduction polonai-

se peut apparaître également là où en français est employé le FA seul, comme dans :

(22) – *Malin **aura causé** de la conspiration avec son ami le notaire, dit Corentin en continuant les inductions de son collègue, et Michu, qui se trouvait embusqué, l'**aura** sans doute **entendu** parler des Simeuse.* (Ténébreuse affaire : 577)

– *Przypuścimy, że Malin **gadał** ze swoim przyjacielem rejentem o spisku – powiedział Corentin, rozwijając wnioski kolegi – a Michu, zaczajony w pobliżu, **usłyszał** oczywiście, że rozmawiają o Simeuse'ach.* (108)

L'emploi du verbe d'opinion rend bien la valeur du FA en présentant l'action de *causer* comme une supposition qui, si elle se confirme, aura pour conséquence l'action suivante (*entendre*). Cependant l'introduction de verbes d'opinion dans ce type de phrases est relativement rare parce qu'elle exige une subordination supplémentaire qui peut les rendre trop chargées.

Dans la traduction polonaise, il n'est pas toujours nécessaire de répéter le marqueur lexical de modalité avec chaque verbe qui en français est employé au FA. Dans (14) et (15) *entendre* et *vouloir tirer* sont présentés comme fort probables et les actions qui les suivent et qui en constituent la conséquence s'inscrivent dans le même champ de modalisation. Mais l'élément modal doit accompagner le premier verbe de la série, sinon l'action sera considérée comme certaine. Ainsi dans la traduction polonaise de l'expression *aura eu peur* de (16), le sous-aide n'émet aucun commentaire qui suggère qu'il s'agit d'une hypothèse. La modalisation ne concerne que le verbe *schował się* et ne peut pas s'appliquer au verbe précédent. La forme *złąkł się* employée sans aucun marqueur modal ne peut pas correspondre au FA ; l'absence d'un tel marqueur la transforme en une simple constatation.

Lorsqu'on essaie d'expliquer un fait, on peut avancer non seulement une mais deux ou même plusieurs hypothèses plausibles. Le FA peut être traduit alors en polonais sans aucun élément lexical :

(23) *Je ne comprends pas ce qu'est devenu mon petit gars. Ils l'**auront tué** ou **séduit**.* (Chouans : 1199)

*Nie rozumiem tylko, gdzie się zapodział mój chłopczyzna. **Uśmiercili** go albo **przekupili**.* (312)

L'existence d'une alternative fait voir que Corentin n'est pas certain de la raison de l'absence du garçon. Il faut souligner que la conjonction *ou* a dans cette phrase la valeur exclusive : la vérité d'une supposition exclut celle de l'autre. La probabilité de la réalisation de chacune de ces hypothèses est de 50%, mais le locuteur n'admet pas qu'en dehors de ces deux hypothèses il

y ait une autre explication possible. Le degré de certitude est donc particulièrement élevé.

L'élément lexical de modalité peut être également omis dans la traduction des phrases interrogatives. Selon N. L e Q u e r l e r (1996 : 42), l'interrogation peut faire partie des modalités épistémiques, c'est-à-dire exprimer l'attitude du locuteur envers le contenu de son propos. En posant une question, il démontre son ignorance, fait voir son hésitation ou s'attend à la confirmation de son hypothèse. Dans les phrases interrogatives, l'emploi du verbe *musieć* est exclu : il aurait la valeur d'obligation. Ainsi dans la traduction de (24), il n'y a aucun adverbe de modalité :

- (24) *Tu lui auras promis de l'épouser à la mort de ta femme ? demanda Rigou.* (Paysans : 302)
 – *Przyrzekłeś się z nią ożenić po śmierci żony? – spytał Rigou.* (272)

Le locuteur cherche à obtenir une information, mais il ne formule aucune hypothèse, comme ce serait le cas avec un marqueur modal : *zapewne przyrzekłeś się z nią ożenić ?* Il nous semble que l'interrogation avec un tel marqueur correspondrait peut-être mieux à l'original où le locuteur, en employant le FA, demande la confirmation de sa supposition.

Dans (25), l'adverbe modal fait également défaut :

- (25) *Est-il fort, cet amour d'homme !... Qu'auront-ils fait cette nuit ?* (Rabouilleuse : 409)
Jaki on silny, mój kochaneczek drogi!... Cóż oni znów zmalowali tej nocy? ... (359)

Mais on pourrait se demander si dans cet exemple l'interrogation est tout à fait neutre. La présence de la particule affective *cóż* lui attribue la valeur délibérative et elle peut être paraphrasée de la façon suivante : *zastanawiam się, co oni mogli znów zmalować tej nocy.*

Quand on émet une hypothèse, il arrive que certaines circonstances de la situation donnée ne soient pas connues. Le locuteur peut donc se servir d'adjectifs et pronoms indéfinis. Dans la traduction de (26) :

- (26) « *Mais il parle, s'écria le chirurgien, que Beaumarchais avait mis dans un état satisfaisant.*
 – *Son voisin aura poussé quelque ressort* », répondit le satirique. (Catherine : 447)
 – *Patrzcie państwo! To on mówi? – ozwał się chirurg, którego Beaumarchais ululał już należycie.*
 – *Bo jego sąsiad nacisnął mu jakiś guzik – objaśnił satyryk.* (431)

il n'y a aucun marqueur modal, mais la présence de l'adjectif *jakiś* laisse planer un doute sur l'explication donnée. En employant cet adjectif, le locuteur démontre qu'il n'est pas sûr de tous les détails ; son explication devient moins crédible.

Dans notre corpus, nous avons relevé plusieurs cas où le FA a été traduit sans aucun marqueur modal et rien dans le contexte n'indique qu'il s'agit d'une hypothèse, p.ex. :

- (27) *Quand nous l'avons mis à la porte, il **aura gardé** des doubles clefs du château, dit Grévin. Mais il doit avoir médité quelque coup désespéré, car il a vendu ses biens en vingt jours, et en a touché le prix dans mon étude avant-hier.* (Ténébreuse affaire : 627)
 – *Wyrzuciliśmy go, lecz on **zatrzymał** sobie duplikaty kluczy zamkowych – powiedział Grevin. Ale już wcześniej musiał powziąć jakiś desperacki zamiśl, bo w trzy tygodnie sprzedał całą swoją ziemię, a pieniądze z owej transakcji odebrał onegdaj w mojej kancelarii.* (162)
- (28) *Il a bu tant de vin de Champagne à l'office, qu'il ne se tient pas sur ses jambes, on l'**aura poussé** par plaisanterie à boire.* (Député : 788)
 [...] *spił się na umór; tyle wypił szampańskiego, że ledwie na nogach się trzyma; **uraczyli** go tak w kredensie, dla żartu.* (317)

Il est vrai que dans les deux exemples, les verbes au FA apparaissent dans les explications, mais en polonais, le locuteur ne laisse voir aucune hésitation : il est tout à fait sûr et certain de ce qu'il affirme. Les verbes *pousser* et *garder* ont perdu leur valeur hypothétique et la version polonaise diffère de l'original.

L'analyse que nous avons effectuée démontre que, bien que le polonais ne dispose pas de forme temporelle correspondante au FA, il existe plusieurs possibilités d'exprimer la valeur modale de ce temps. Les traducteurs se servent le plus souvent de la construction *musieć* + infinitif, de verbes d'opinion et de différentes expressions adverbiales de modalité qui indiquent le degré de certitude du locuteur. L'absence de marqueur modal est possible seulement dans les interrogations, dans les alternatives, avec les adjectifs ou pronoms indéfinis ou lorsque le verbe précédent est modalisé ; sinon le verbe polonais n'exprime pas, comme le verbe français au FA, une hypothèse, mais une certitude.

Références

- B r a l c z y k J., 1978 : *O leksykalnych wyznacznikach prawdziwościowej oceny sądów*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- D e n d a l e P., 2001 : « Le futur conjectural versus devoir épistémique : différences de valeur et de restrictions d'emploi ». *Le français moderne*, **69** / 1, 1–20.
- K r y z i a W., 2005 : *Polskie i słoweńskie predykaty modalne o znaczeniu 'chcieć', 'móc', 'musieć', 'powinien' na poszerzonym tle słowiańskim*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- L e Q u e r l e r N., 1996 : *Typologie des modalités*. Caen, Presses Universitaires de Caen.
- M a r t i n R., 1981 : « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? ». *Langages*, **64**, 81–93.
- R i e g e l M., P e l l a t J.-Ch., R i o u l R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- R y t e l D., 1982 : *Leksykalne środki wyrażania modalności w języku czeskim i polskim*. Wrocław, Ossolineum.

Sources des exemples (Frantext)

- A r a g o n L. : *Les Voyageurs de l'impériale*. Trad. de E. B a k o w s k a : *Pasażerowie z dylizansu*. Warszawa, PIW, 1964.
- B e r n a n o s G. : *Journal d'un curé de campagne*. Trad. de W. R o g o w i c z : *Pamiętnik wiejskiego proboszcza*. Warszawa, PAX, 1991.
- B o s c o H. : *Le Mas Théotime*. Trad. de S. Z g ó r s k a : *Stary dom*. Warszawa, PAX, 1964.

Œuvres de Balzac

- L'Auberge rouge*. Trad. de T. Ż e l e Ń s k i (B o y), J. R o g o z i Ń s k i : *Czerwona oberża i inne opowiadania*. Warszawa, Wydawnictwo Polskiego Towarzystwa Wydawców Książek, 1987.
- Les Chouans ou la Bretagne en 1799*. Trad. de J. R o g o z i Ń s k i : *Szuwanie*. Warszawa, Czytelnik, 1961.
- Le Curé de Tours*. Trad. de T. Ż e l e Ń s k i (B o y) : *Proboszcz z Tours*. Warszawa, Czytelnik, 1956.
- Le Député d'Arcis*. Trad. de J. R o g o z i Ń s k i : *Deputowany z Arcis*. Warszawa, Czytelnik, 1961.

- Un épisode sous la Terreur.* Trad. de J. Rogoziński : *Epizod z czasów terroru.* Warszawa, Czytelnik, 1961.
- La Femme abandonnée.* Trad. de T. Żeleński (Boy) dans un recueil : *Kobieta trzydziestoletnia.* Warszawa, Warszawski Dom Wydawniczy, 1992.
- Gambara, La Recherche de l'absolu.* Trad. de J. Rogoziński : *Gambara, Poszukiwanie absolutu.* Dans : *Komedia ludzka XXII.* Warszawa, Czytelnik, 1964.
- Le Médecin de campagne.* Trad. de T. Żeleński (Boy) : *Lekarz wiejski.* Warszawa, Czytelnik, 1962.
- Les Paysans.* Trad. de T. Żeleński (Boy) : *Chłopi.* Warszawa, Czytelnik, 1962.
- La Peau de chagrin.* Trad. de T. Żeleński (Boy), J. Rogoziński : *Jaszczur.* Wrocław–Warszawa–Kraków, Ossolineum, 1999.
- La Rabouilleuse.* Trad. de T. Żeleński (Boy) : *Kawalerskie gospodarstwo.* Warszawa, Czytelnik, 1956.
- Le Réquisitionnaire.* Trad. de J. Rogoziński : *Rekrut.* Warszawa, Czytelnik, 1965.
- Sur Catherine de Médicis.* Trad. de J. Rogoziński : *O Katarzynie Medycejskiej.* Warszawa, Czytelnik, 1965.
- Une ténébreuse affaire.* Trad. de J. Rogoziński : *Tajemnicza sprawa.* Warszawa, Czytelnik, 1961.
- Ursule Mirouët.* Trad. de J. Rogoziński : *Urszula Mirouet.* Warszawa, Czytelnik, 1958.

Anna Grigowicz

Université de Silésie

Katowice

Problème d'héritage sémantique dans la description des parties du corps

Abstract

The article deals with the problem of semantic heredity in the semantic class of the parts of the body. This is an analysis situated within the frame of the object-oriented perspective propagated by W. Banyś, used to describe 89 words belonging to the above-mentioned category. Problems with ascribing particular parts of the body to the proper superclasses were described, as well as the criteria used to distinguish the main three superclasses all the elements belonging to the object class of the parts of the body can be qualified to.

Keywords

Object class, operator, superclass, subclass, part-whole relation, semantic heredity.

La description lexicographique que nous avons effectuée dans le cadre de la méthode orientée objets, élaborée par W. Banyś et G. Gross, à partir du corpus, constitué par 89 mots appartenant au domaine des parties du corps, nous a confrontée à différents problèmes. L'un de ces problèmes concerne l'héritage sémantique et nous nous proposons de le développer dans le présent travail.

Étant donné que la partie intégrante de la méthode orientée objet est la notion de classe d'objets, nous trouvons qu'un bref rappel de ce concept serait bien justifié.

Les classes d'objets sont des classes sémantiques construites d'après les prédicats (répartis en attributs et opérateurs) qui sélectionnent de façon appropriée les unités qui les composent (cf. W. B a n y ś, 2002a,b ; G. G r o s s, 1994a,b, 1995). Pour qu'on puisse parler de classe, il faut donc que les entités qui la constituent partagent un certain nombre d'opérations et d'attributs. Par conséquent, l'usage de la langue devient le seul critère permettant de distinguer les classes d'objets ainsi que de décider quels objets peuvent apparte-

nir à une classe donnée. On obtient ainsi une description du monde, composé de classes d'objets, tel qu'il est vu par la langue et dans la langue, qui dans notre cas, est celle utilisée par un locuteur moyen, c'est-à-dire non-spécialiste. De ce point de vue, on vise la construction des bases de données électroniques lexicales, qui pourraient servir, entre autres, à la traduction assistée par ordinateur.

Selon l'approche orientée objets « la vue du monde (dont le monde linguistique) en termes de classes entraîne nécessairement une hiérarchie entre les classes mises en jeu et la détermination des mécanismes qui assurent la transmission – l'héritage – des caractéristiques sémantiques d'une classe à l'autre » (W. B a n y ś, 2002b). Cela permet de constater, en gros, que chaque classe a une super classe (classe hypéronyme) et une sous-classe (une classe hyponyme), suivant la relation *X EST UNE SORTE DE Y*. Grâce à la hiérarchie de ce type, appelée *système d'héritage sémantique*, on évite la répétition des informations car les propriétés de la classe supérieure, représentant un concept donné, sont partagées par la classe inférieure, la transmission de ces caractéristiques s'effectuant du haut vers le bas. De ce point de vue, notre description, se situant dans le cadre de la méthode mentionnée, devrait aussi obéir à ce principe. Pour vérifier si c'est vraiment le cas, il faudrait se demander si toutes les super-classes distinguées dans notre analyse transfèrent leurs caractéristiques sémantiques aux sous-classes correspondantes. En d'autres termes, il est nécessaire d'observer si tous les attributs et opérateurs spécifiques pour une classe donnée s'appliquent en même temps à sa classe inférieure. En analysant les exemples choisis, nous avons pu remarquer que les parties du corps étudiées appartiennent généralement à trois catégories de super-classes principales, qui sont : *les organes*, *les membres* et *les parties* que nous appelons, faute de meilleure étiquette, *autonomes*. Dans le cas de l'organe, défini comme ensemble d'éléments cellulaires différenciés et combinés, capable de remplir une fonction déterminée dans un être vivant (organisme), et caractérisé par les opérateurs suivants : *młody organ (organe jeune)*, *zdrowy organ (organe sain)*, *chory organ (organe malade)*, *organ zanika (organe s'atrophie)*, *przeszczepić organ (greffer un organe)*, *operować organ (opérer un organe)*, nous pouvons constater la transférabilité complète de tous ces prédicats, qui se rapportent également à toutes les parties du corps classifiées comme organes.

Il en est de même pour le membre, c'est-à-dire chacune des quatre parties appariées du corps humain qui s'attachent au tronc, dont les prédicats appropriés : *zesztywniałe kończyny (membres gourds)*, *kończyny dotknięte gangreną (membres gangrenés)*, *poruszać kończynami (mouvoir, remuer ses membres)*, *zgiąć kończyny (plier, fléchir les membres)*, *wyciągnąć kończyny (tendre, détendre les membres)*, *ćwiczyć kończyny (exercer les membres)*, *wyćwiczyć kończyny (assouplir les membres)*, *kończyny drętwieją (les membres s'engourdis-*

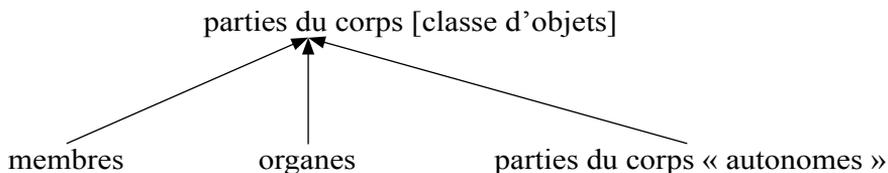
sent), *stracić kończyne* (*perdre un membre*), *amputować kończyne* (*amputer un membre*), *złamać sobie kończyne* (*se casser un membre*), *skręcić sobie kończyne* (*se tordre un membre*) s'appliquent parfaitement à *ręka* et *noga*, les seuls éléments de la super classe en question.

Ne contestant donc pas, d'après les emplois cités ci-dessus, l'existence de l'héritage sémantique entre les classes des membres et organes et les objets classifiés comme tels, nous nous posons la question de savoir si les expressions mentionnées, indéniablement présentes dans la langue, le sont aussi dans le langage d'un utilisateur moyen que notre travail tâche de décrire. De ce point de vue, aussi bien pour nous, que pour la plupart des locuteurs, les exemples que nous venons d'énumérer sonnent certainement bizarrement, et n'apparaissent pas dans les énoncés courants. Au lieu de dire : *skręcilem sobie kończyne* (*je me suis tordu un membre*), *zginam kończyne* (*je plie un membre*), *amputowano mu kończyne* (*on lui a amputé un membre*) ou bien *trzeba zoperować organ* (*il faut opérer un organe*), chacun de nous précisera de quelle partie du corps il s'agit, communiquant ainsi : *skręcilem sobie nogę* (*je me suis tordu le pied*), *zginam rękę* (*je plie le bras*), *amputowano mu rękę* (*on lui a amputé le bras*), *trzeba zoperować serce* (*il faut opérer le coeur*). Les deux objets, constituant les super-classes pour les parties du corps du type : *jambe*, *bras* (dans le cas de membre) ainsi que *coeur*, *foie*, *pancréas*, *oeil*, *langue*, *cerveau* etc. (pour l'organe), tellement rares et même choquants dans les discours quotidiens, sont pourtant très souvent utilisés dans le milieu médical, où les énoncés suivants : *paraliż kończyn* (*une paralysie des membres*), *amputacja obu kończyn dolnych* (*amputation des deux membres inférieurs*), *leczyć chory organ* (*traiter l'organe malade*), *organizm odrzuca przeszczepiony organ* (*l'organisme ne tolère pas l'organe greffé*), *stracić kończyne* (*perdre un membre*) n'étonnent personne. Visant l'élaboration d'un dictionnaire électronique général, nous sommes tout à fait consciente de l'indignation que cette justification, faisant appel au langage de spécialisation, peut susciter. Ayant pourtant toujours à l'esprit le caractère global de notre description, nous voudrions, à cet endroit, évoquer les idées de H. P u t n a m (1975, 1988), dont les principes de la coopération sociale permettent de justifier notre attitude.

Pour développer, en gros, son point de vue, il nous semble indispensable de recourir aux notions d'intension et d'extension, qui faciliteront la compréhension de la conception en question. L'intension, étant définie comme l'ensemble des propriétés nécessaires et suffisantes pour classer un objet à l'intérieur d'un concept, par opposition à l'extension, c'est-à-dire l'ensemble des entités auxquelles un concept donné s'applique, il devient tout à fait évident que l'intension équivaut à notre savoir sur divers phénomènes de la réalité extralinguistique. Bien entendu, ce savoir est différent chez des utilisateurs particuliers. Les simples utilisateurs, ayant une connaissance étroite d'un contenu conceptuel donné, ignorent, pour la plupart, les caractéristiques plus dé-

taillées, énumérées pourtant sans aucun problème par des spécialistes. Il faudrait donc préciser quel savoir, c'est-à-dire quelles propriétés des objets, devraient être prises en compte, pour établir la signification d'un concept. Pour résoudre cette difficulté, H. Putnam propose d'adopter le principe de la coopération sociale, lié à la notion de prototype. Étant donné que seuls les spécialistes connaissent la nature des faits non-linguistiques, le savoir des utilisateurs moyens s'appuyant sur des phénomènes typiques, exemplaires, qui constituent la base de la création des prototypes, concernant très souvent les traits extérieurs, donc insignifiants, il leur revient d'établir les propriétés nécessaires qui décident si un objet représente un concept donné, le reste des locuteurs consentant à leurs instructions. Nous voyons donc, qu'une telle définition de la signification, englobant l'intension et l'extension classiques, laisse aussi de la place pour des traits, qui sans être importants, sont souvent associés aux objets définis, constituant ainsi les propriétés dites connotatives (R. Grzegorzko, 2001). Par conséquent, les objets : *membre* et *organe*, bien que réservés au langage médical, se laissent facilement comprendre par les non-spécialistes, qui savent, de façon prototypique, rapporter ces notions à des parties du corps adéquates. Une telle situation s'explique en plus par la fréquence d'emploi, qui fait introduire les termes cités dans le vocabulaire d'un utilisateur moyen de façon beaucoup plus naturelle que dans le cas des notions du type : *formilaza* (*formilase*), *kostniak* (*ostéome*), *wyspiak* (*né-sidioblastome*) ou *pirynidyna* (*pyrimidine*), qui, étant très spécialisées, n'apparaissent que dans les contextes médicaux.

Il nous reste encore la troisième des super-classes distinguées, la plus problématique à la fois, et notamment celle des parties appelées par nous « autonomes ». Le terme proposé est dû au fait que dans le cas des éléments qui font partie de cette catégorie, il serait difficile de trouver une classe intermédiaire, celle des *parties du corps* étant réservée à tous les composants de cette classe et constituant leur dernière instance en tant que classe d'objets. Le schéma des relations mentionnées pourrait donc être représenté de la façon suivante :



Quant aux éléments de la catégorie des parties du corps « autonomes », dont l'appartenance à la classe d'objets des parties du corps est directe, l'existence de l'héritage sémantique est fort douteuse, pour des raisons purement linguistiques bien sûr. Si les emplois du type : *chory organ* (*organe malade*), *organ zanika* (*organe s'atrophie*), *przeszczepić organ* (*greffer un organe*),

operować organ (*opérer un organe*), *zesztywniałe kończyny* (*membres gourds*), *kończyny dotknięte gangreną* (*membres gangrenés*), *poruszać kończynami* (*mouvoir, remuer ses membres*), *kończyny drętwieją* (*membres s'engourdisent*), *stracić kończynę* (*perdre un membre*), *amputować kończynę* (*amputer un membre*), tout rares qu'ils soient, il est encore possible de les rencontrer, les constructions comme : *część ciała boli* (*avoir mal à une partie du corps*), *operować część ciała* (*opérer une partie du corps*), *chora część ciała* (*partie du corps malade*), *leczyć część ciała* (*traiter une partie du corps*), paraissent difficilement acceptables. On se pose donc la question de savoir quelle est la raison du rejet de ces expressions, qui, du point de vue grammatical, sont pourtant tout à fait correctes. La réponse devient évidente quand on évoque p.ex. les idées de Roman Jakobson et les fonctions de la langue qu'il a distinguées, parmi lesquelles la fonction communicative, la plus importante (R. J a k o b s o n, 1963) et celles de H.P. G r i c e (1975). Dans la plupart des situations, la langue a pour but de transmettre des informations. De ce point de vue, pour que la communication soit informationnelle, on aspire, dans ses énoncés, à la précision suffisante pour les buts communicatifs (cf. H.P. G r i c e, 1975). Par conséquent, au lieu de dire : *część ciała mnie boli* (*j'ai mal à une partie du corps*), *operowano mi część ciała* (*on m'a opéré une partie du corps*), *skręcił część ciała* (*il s'est tordu une partie du corps*), *przeszczepiono mu organ* (*on lui a greffé un organe*), *amputowano mu kończynę* (*on lui a amputé un membre*), ces expressions étant peu précises, nous spécifions de quelle partie du corps il s'agit, disant ainsi : *boli mnie głowa* (*j'ai mal à la tête*), *złamałam nogę* (*je me suis cassé la jambe*), *trzeba operować serce* (*il faut opérer le coeur*), *przeszczepiono mu nerkę* (*il s'est fait greffé un rein*) etc. Si, par contre, pour certaines raisons, on veut rester discret et laisser un sous-entendu, quant à la partie du corps concernée, on a recours à des expressions telles que, p.ex. : *zrobiono mu przeszczep* (*on lui a fait une greffe*), *przeszła operację* (*elle s'est fait opérer*), *coś sobie złamałam* (*je me suis cassé qqch.*).

Dans le cadre du domaine choisi, comme dans le cas de tous les autres champs sémantiques, la spécification de l'information n'apparaît pas seulement au niveau des substantifs constituant le corpus mais elle concerne dans la même mesure les opérateurs appropriés. Pour développer ce point nous avons besoin de recourir au problème de la relation *partie – tout*.

Comme on le sait bien, les relations *partie – tout* sont très complexes et on peut en distinguer plusieurs types. L'une des situations possibles concerne le cas du type p.ex. *dossier* qui est une partie du *fauteuil*, celui-ci étant une partie du *salon*. Grâce à l'héritage sémantique, qui assure la transmission des caractéristiques sémantiques de la classe supérieure à l'inférieure, on devrait théoriquement pouvoir dire que le dossier est une partie du salon, ce qui sonne pourtant bizarrement (J. L y o n s, 1997; cf. aussi M.E. W i n s t o n, R. C h a f f i n, D.J. H e r m a n n, 1987). Cependant, cette situation ne s'écarte pas de la

norme dans le champ lexical des parties du corps, où elle constitue l'une des deux types des relations *partie – tout* régulières, observées dans notre analyse. Ici, prenant comme point de départ p.ex. l'*oeil* qui est une partie de la *tête*, celle-ci faisant partie du *corps*, la constatation que l'*oeil* est une partie du *corps* devient tout à fait naturelle, ne suscitant aucun étonnement.

Il en est ainsi également avec les relations du type *X EST UN(E) (SORTE DE) Y*, qui sont définitoires pour l'appartenance d'un élément à une super-classe éventuelle. En procédant de la même manière que ci-dessus, si l'on envisage p.ex. le cas du *foie*, qui est une sorte d'*organe*, celui-ci faisant partie du *corps*, on arrive à l'observation que le *foie* est une sorte de *partie du corps*, qui, définie comme *l'élément d'un être vivant envisagé dans ses rapports avec la totalité qui le comprend et accomplissant une fonction déterminée*, s'applique parfaitement à ces deux objets.

Étant donné que les relations présentées sont systématiques dans le domaine des parties du corps, on pourrait supposer que les opérateurs caractérisant un objet donné, constituant un tout, seront transférés aux objets faisant partie de ce tout, ce qui pourtant n'est pas le cas. Si la langue, qui est notre point de repère dans la représentation du monde non linguistique, permet de dire *pochylić głowę* (*pencher la tête*), elle devrait en même temps accorder cet opérateur aux *nez*, *oeil*, *joue*, *bouche*, *paupière*, qui sont tous les parties de la tête, ce comportement leur étant pourtant interdit. Ainsi, pour décrire le mouvement caractéristique des objets cités, la langue se sert des expressions suivantes : *zmarszczyć nos* (*froncer le nez*), *zamknąć oczy* (*fermer les yeux*), *otworzyć oczy* (*ouvrir les yeux*), *mrugać oczami* (*cligner / clignoter / ciller des yeux*), *nadstawić policzek* (*présenter la joue*), *mrugać powiekami* (*cligner / ciller des paupières*), *trzepotać powiekami* (*ciller / battre des paupières*), *spuścić powieki* (*baisser / abaisser des paupières*), *otworzyć usta* (*ouvrir la bouche*), *zamknąć usta* (*fermer la bouche*), *rozchylić usta* (*écarter la bouche*), *zaciskać usta* (*serrer / pincer la bouche*), *czoło* (*front*) constituant le seul élément de la tête pouvant être *penché*. Par conséquent, d'après les remarques présentées, ainsi que d'autres nombreux exemples que nous pourrions citer à cet égard, nous en concluons que, si les opérateurs généraux, tels que p.ex. *avoir mal*, *faire mal*, *opérer*, *enlever*, *greffer* ou *soigner*, caractérisant la majorité des objets analysés, exigent, le plus souvent, la spécification de la partie du corps, tous les autres contextes où les objets en question apparaissent, ont recours à des opérations plus spécifiques et exprimées de façon plus précise. Cela permet d'expliquer pourquoi les objets constituant un tout ne transmettent pas les caractéristiques sémantiques à leurs parties composantes, décrites à l'aide des prédicats qui ne sont propres qu'à elles-mêmes.

Les relations du type *X EST UN(E) (SORTE DE) Y* étant très importantes du point de vue de la distinction des super-classes, ne permettent pourtant pas la classification adéquate de tous les objets analysés. Nous pourrions indiquer

à cet égard bien des éléments qu'il serait difficile de considérer comme UNE SORTE DE *membre, organe* ou *partie du corps* „autonome”. Par conséquent, la seule relation grâce à laquelle il est possible d'établir leur appartenance à des super-classes correspondantes est la relation *X EST UNE PARTIE DE Y*. Il ne serait pas insensé de rappeler ici que la définition ontologique qualifie de partie du corps *tout élément d'un être vivant envisagé dans ses rapports avec la totalité qui le comprend et accomplissant une fonction déterminée*. Partant de ce point de vue, chacun des objets soumis à notre analyse pourrait être considéré comme tel, satisfaisant de façon incontestable aux conditions fixées dans la définition. Par contre, ce qui nous sert de base, de point de repère à un jugement de classification, c'est la vision linguistique des choses, établissant des catégories sémantiques.

Du point de vue de la langue, l'organisation du monde s'effectue avant tout à travers les relations du type *X EST UN(E) (SORTE DE) Y*, qui sont d'ordinaire contenues également, mais implicitement, dans les définitions typiques des dictionnaires traditionnels sans qu'on puisse pourtant y arriver parfois facilement et rapidement (W. B a n y ś, 2002b). La relation mentionnée constituant le point de départ, nous pouvons constater qu'il y a des objets, comme : *jajnik (ovaire), jądro (testicule), język (langue), krtąń (larynx), mózg (cerveau), nerka (rein), nos (nez), oko (oeil), płuco (poumon), serce (cœur), śledziona (rate), tarczyca (thyroïde), trzustka (pancréas), ucho (oreille), ramię (bras), ręka (bras), noga (jambe) et łapa (patte)*, qui, en tant que *sorte d'organe* ou *de membre*, ceux-ci étant à leurs tour *une sorte de partie du corps*, se laissent facilement introduire dans la classe des parties du corps. Parmi les exemples analysés, nous avons aussi trouvé ceux dont la classification dans la catégorie des parties du corps est immédiate, ne passant par aucune classe intermédiaire. Cette situation concerne : *biodro (hanche), brzuch (ventre), dziąsło (gencive), dziób (bec), gardło (gorge), głowa (tête), jelito (intestin), mięsień (muscle), ogon (queue), pęcherz (vessie), pierś (poitrine, sein), plecy (dos), podniebienie (palais), pośladek (fesse), ramię (épaule), skóra (peau), szyja (cou), tors (buste), ząb (dent), żołądek (estomac), gardło (gorge), jelito (intestin), oskrzele (bronche)*, qui sont traités par la langue comme des parties du corps « autonomes », n'ayant, par conséquent, recours à aucune classe intermédiaire qui servirait de pont sur le chemin aux *parties du corps*.

Cependant, il y a des objets dont la catégorisation échappe à la règle présentée ci-dessus. Analysons à ce propos le cas de *ongle*, par exemple. Cet élément, n'étant ni une sorte d'organe, de membre, ni une partie « autonome » devient qualifiable au moyen de la relation *partie – tout*, pour que la description en termes de classes d'objets soit précise et non-ambiguë. La formule typique pour relever les relations de *partie – tout* est du type : *X EST UNE PARTIE DE Y*, et elle permet de rendre compte de relations entre différents éléments, qui, appartenant à la même catégorie des parties du corps, diffèrent par la fa-

çon dont ils sont traités par la langue. Ainsi, le point de départ pour établir la hiérarchie des super-classes d'un objet donné, devient cette partie du corps dont l'objet en question fait partie. Par conséquent, il est tout à fait possible de qualifier l'*ongle* de partie du corps, pour la simple raison qu'il fait partie du *doigt*, celui-ci étant l'un des éléments constitutifs de la *main* – une partie du *bras*, qui, à son tour est une sorte de *membre*, dont la super-classe atteint enfin le statut de *partie du corps*. Il en est de même avec les objets suivants : *broda* (*menton*), *czoło* (*front*), *podbródek* (*menton*), *policzek* (*joue*), *powieka* (*paupière*), *usta* (*bouche*), *warga* (*lèvre*), *teczówka* (*iris*), *twarz* (*visage*), *podniebienie* (*palais*), *dziąsło* (*gencive*), *kark* (*nuque*), *dłoń* (*main*), *kciuk* (*pouce*), *kostka* (*cheville*), *kręgosłup* (*colonne vertébrale*), *łokiec* (*coude*), *łopatka* (*omoplate*), *obojczyk* (*clavicule*), *szczeka* (*mâchoire*), *żebro* (*côte*), *nadgarstek* (*poignet*), *staw* (*articulation*), *ość* (*arête*), *tydka* (*mollet*), *pięta* (*talon*), *palec* (*doigt*), *udo* (*cuisse*), *stopa* (*pied*), dont l'appartenance à des ensembles du type : *twarz* (*visage*), *głowa* (*tête*), *ręka* (*bras*), *szkielet* (*ossature*) ou *noga* (*jambe*), permet de comprendre pourquoi on les traite comme *parties du corps*.

Une situation tout à fait particulière, quoique apparentée à la relation *partie – tout*, est celle concernant la classe de *poil*, que, même de façon forcée, il serait difficile de prendre pour *une partie de la peau*, le rapport à cette partie du corps se réduisant à l'opération *pousser sur*. Par conséquent, on peut considérer tout objet qualifié de *poil* (dont *cheveu*, *sourcil*, *cil*, *barbe*, *moustache*) comme attribut de *peau*, ce qui fait exclure les éléments cités de la classe des parties du corps.

Dans le corpus soumis à notre analyse, il y a cependant les éléments tels que : *komórka* (*cellule*), *nerw* (*nerf*), *tkanka* (*tissu*), *źrenica* (*pupille*), *por* (*pore*), *oczodół* (*orbite*), *pepek* (*nombril*) ou bien *jama* (*cavité*), qui ontologiquement parlant, font certainement partie de la catégorie des parties du corps, mais la langue, qui est l'unique point de repère de la méthode appliquée, partage-t-elle cette opinion ? Pour pouvoir répondre à cette question, analysons les éléments cités du point de vue des classes d'objets et de la relation *X EST UN(E) (SORTE DE) Y*.

Ainsi, les objets *oczodół*, *źrenica*, *por*, *pepek* et *jama*, étant tous UNE SORTE DE *trou dans un espace*, constituant la composante, ou plutôt une forme particulière, d'une partie du corps donnée, qui est, à l'égard de chacun, *crâne*, *oeil*, *peau*, *ventre* ou finalement *le corps tout entier*, n'atteignent à aucun niveau le statut de parties du corps et ne peuvent pas de cette façon, être traités comme telles. On peut donc supposer, que, malgré son intuition ainsi que le vécu de son propre corps, qui font considérer les éléments en question comme ses parties constitutives, la langue classifie de corps seulement des objets matériels caractérisés par leurs propriétés physiques comme : solidité, volume, masse, poids, épaisseur etc., les composants mentionnés ne remplissant pas ces conditions.

Comparons p.ex. :

La pupille est une sorte de partie du corps ?

Le nombril est une sorte de partie du corps ?

Le pore est une sorte de partie du corps ?

L'orbite est une sorte de partie du corps ?

La cavité est une sorte de partie du corps ?

Les *cellules*, définies comme unités fondamentales, morphologiques et fonctionnelles de tout organisme vivant, représentent le matériau essentiel de tous les tissus et organes du corps. Cependant, en tant qu'entités imperceptibles à l'œil nu et visibles uniquement au microscope, les cellules ne peuvent pas non plus être considérées en termes de paramètres caractéristiques pour les objets concrets, sinon par les médecins ou les chercheurs en médecine, effectuant différents examens, expériences et opérations sur le plan microscopique.

Nous pouvons appliquer la même explication au *nerf*, qui, étant aussi une cellule mettant les diverses parties du corps en communication avec le cerveau et la moelle épinière, reste inaccessible à l'observation directe et par conséquent, impossible à caractériser. La langue courante le traite alors, de la même manière que *cellule*, ne lui proposant pas beaucoup de contextes d'emploi, sinon métaphoriques.

Un autre cas est celui du *sang*, qu'il serait fort difficile de considérer comme partie du corps, même du point de vue ontologique, pour la simple raison que, en tant que liquide, bien que inséparablement lié au fonctionnement de tout l'organisme, y jouant des rôles essentiels et multiples (nutritif, respiratoire, dépurateur, régulateur, de défense, etc.), il ne peut pas être soumis à des opérations typiques pour les parties du corps, dont la langue rend d'ailleurs parfaitement compte, attribuant au *sang* des opérateurs propres à tous les liquides, comme p.ex. : *pić krew* (boire le sang), *pluć krewią* (cracher du sang), *krew cieknie* (le sang ruisselle), *krew bluzga* (le sang jaillit), *krew tryska* (le sang jaillit, gicle), ou encore *krew krzepnie* (le sang coagule, se fixe).

La situation semble prendre une autre tournure avec *pięść*. Loin d'être qualifiée ontologiquement de partie du corps, étant une position, une forme de la main, on dirait que la langue fait tout de même la traiter comme telle, en lui appliquant des opérateurs suivants : *uderzać pięścią* (taper du poing), en fait : *uderzać ręką uformowaną w pięść*, *walić pięścią* (taper du poing), *zaciskać pięści* (serrer les poings), *lewa pięść* (poing gauche), *prawa pięść* (poing droit) qui caractérisent aussi *noga* : *prawa noga* (jambe droite), *ręka* : *lewa ręka* (main gauche), *palec* : *zacisnąć palce* (serrer les doigts), donc des parties du corps proprement dites, dont l'appartenance à cette catégorie ne suscite aucun doute. Le critère présenté, d'après lequel on pourrait essayer d'in-

sérer l'objet analysé dans la classe des parties du corps, est pourtant trompeur car seuls les opérateurs *avoir mal*, *faire mal*, *opérer* et *soigner*, étant caractéristiques pour les parties du corps, permettant de distinguer ainsi cette classe sémantique parmi toutes les autres, peuvent décider de l'appartenance d'un objet donné à cette catégorie, ce qui évidemment n'est pas le cas de l'exemple examiné, puisque, comme nous venons de le voir dans les paraphrases, on a ici affaire à une sorte de métonymie : on parle de la main, mais on y renvoie en évoquant la forme de la main.

Références

- B a n y ś W., 2000 : *Système de « si » en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- B a n y ś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7–28.
- B a n y ś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206–248.
- D u n a j B., red., 1996 : *Słownik współczesnego języka polskiego*. Warszawa, Wydawnictwo WILGA.
- G r i c e H.P., 1975 : *Logic and Conversation*. In : P. C o l e, J.L. M o r g a n : *Syntax and semantic*. Vol. 9 : *Pragmatics*. New York, Academic Press.
- G r i g o w i c z A., 2004 : « Parties du corps et approche orientée objets ». *Neophilologica*, **16**, 20–41.
- G r o s s G., 1994a : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15–30.
- G r o s s G., 1994b : « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Série Linguistique et Sémiotique*, **23**, 93–102.
- G r o s s G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17–19**, 16–19.
- G r z e g o r c z y k o w a R., 2001 : *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*. Warszawa, PWN.
- J a k o b s o n R., 1963 : *Essais de linguistique générale*. Paris, Editions de Minuit.
- L y o n s J., 1997 : *Semantics*. Vol. 1–2. New York, Cambridge University Press.
- P u t n a m H., 1975 : *Mind, Language and Reality*. Cambridge, Cambridge University Press.
- P u t n a m H., 1988 : *Representation and Reality*. Cambridge, MITPress.
- W i n s t o n M.E., C h a f f i n R., H e r m a n n D.J., 1987 : "A Taxonomy of Part-Whole Relations". *Cognitive Science*, **11**, 417–444.

Joanna Jereczek-Lipińska
Université de Gdańsk

Un mot pour convaincre De l'impact du mot « libéral » en politique à l'exemple de la campagne référendaire sur le Net*

Abstract

The main topic of this paper deals with the pragmatic-semantic analysis of political speeches on the internet. It aims at examining the different uses of the word "libéral" and its derivatives within the Constitution Treaty for Europe on political blogs during the referendum campaign. It studies the meaning of the word "libéral" according to its various uses and analyzes the semantic evolution of this concept in a syntagmatic perspective. This study is based on a corpus of political blogs collected from January to June 2005.

Keywords

Political speech, pragmatic-semantic analysis, libéral.

Le présent travail s'inscrit dans l'analyse pragmatico-sémantique du discours politique sur le Net. L'objectif est de retracer les différents usages du mot *libéral* et de ses nombreux dérivés et composés dans le traitement du Traité de Constitution pendant la campagne référendaire sur les blogs des politiques. Il s'agira d'étudier la signification du mot *libéral* en fonction de ces différents emplois, en analysant ainsi l'évolution sémantique de cette notion sur l'axe syntagmatique tout en écartant toute discussion sur la validité des arguments. Pour ce faire, nous allons définir le genre : discours politique sur le net pour en ressortir les caractéristiques et tendances ensuite nous allons prouver que *libéral* a été l'un des arguments le plus souvent cité lors de cette campagne référendaire ensuite dresser l'inventaire d'usages pour en constater les valeurs que l'on y prête en fonction de l'emploi. De là, nous pourrions observer l'évolution du sens de ce mot ainsi que l'impact qu'il a pu avoir sur

* L'article a été publié dans la revue *Frankofoni* [Ankara] 2007, n° 19.

le scrutin référendaire. Le bilan conclusif sera une réflexion sur « la vie et la mort » d'une notion au gré des combats politiques par rapport aux genre et dispositif émergents.

Cette recherche s'effectue à partir du corpus recueilli sur les blogs des politiques dans la période allant du mois de janvier jusqu'au mois de juin 2005.

1. Le discours politique sur le Net – spécificité du genre

Nous commencerons cette étude sémantique par l'analyse du cadre énonciatif. En d'autres termes, nous allons déterminer les conditions de production du discours en question. Qui s'adresse à qui par le biais de quel canal surtout qu'il s'agit en l'occurrence d'un discours spécifique et émergent car le dispositif et la cible sont nouveaux. Ainsi, s'agira-t-il pour nous du discours politique étant une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur pousse à un acte politique en l'occurrence aller voter oui ou non au scrutin référendaire. On pourrait comme l'a fait P. Charradeau (2005 : 11) confronter le discours et l'action politique pour en étudier les rapports. En effet, nous visons ici toute parole politique postée sur les blogs des politiques lors de la campagne référendaire portant sur le Traité de Constitution dont le rôle était justement d'inciter à un acte politique en l'occurrence le vote. La spécificité de cette parole tient à plusieurs facteurs dont le plus important est le dispositif émergent qui tout en changeant cette parole offre tout un éventail d'opportunités de plus en plus saisies par les politiques¹. En outre, l'avènement de ce genre nouveau a un impact imminent sur les rapports de force entre l'instance politique (termes empruntés à P. Charradeau, 2005) qui, grâce à ce dispositif touche directement sa cible – l'instance citoyenne, tout en contournant le filtre de l'instance médiatique. Lors de la campagne référendaire sur le Traité de Constitution, on a assisté à un changement notoire pour le statut des blogs sur le marché des médias. Alors que tous les autres médias faisaient campagne à sens unique pour le « oui »², c'est sur les blogs qu'on a vu s'ouvrir un vrai débat de fond et où les arguments « pour » et « contre » pouvaient trouver leur place. Et vu le résultat du scrutin, nous ne pouvons plus

¹ Qu'ils soient de gauche ou de droite, ceux qui comprennent un véritable enjeu de ce dispositif qui est déjà devenu un puissant outil de persuasion mais surtout de démocratie directe et participative.

² Voici un échantillon de commentaires sur le déroulement de la campagne référendaire dans les médias traditionnels : la raison du oui et déraison du non, un déséquilibre spectaculaire, la désinformation intentionnelle, la diversité, polémique ou campagne à sens unique, l'unanimité éditorial en faveur du traité, le simulacre médiatique du débat télévisé, etc.

sous-estimer l'importance de ce dispositif sur les scènes politique et médiatique désormais aussi virtuelles.

1.1. L'approche du Traité de Constitution sur les blogs

Dans la perspective développée ci-dessus, le but était de rapprocher le Traité Constitutionnel qui paraissait être trop institutionnel et technocratique. Pour ce faire, le politique a dû abandonner le ton officiel et trop sérieux au profit d'un ton plus personnel et direct. Il s'agissait ainsi d'établir la confiance et d'instaurer une relation qualifiée par Rémi L e f e b v r e (2005 : 46) comme « plus transparente, plus directe et plus exclusive ». Il est à noter que le politique était amené ainsi à assurer un socle informatif, un peu à la manière des journalistes et il faut admettre que le travail était de taille car le savoir préalable du public sur le Traité Constitutionnel était considéré comme fragmentaire, approximatif voire même inexistant. Il s'ensuit qu'il est extrêmement rare qu'un texte soit à ce point disséqué, analysé et commenté par ceux qui étaient appelés à se prononcer en dernier ressort. Ce qui prouve que la question du Traité de Constitution a fait l'objet d'une discussion animée. Le phénomène blog n'y est pas pour rien, il est ainsi devenu un outil de démocratie directe. Et le référendum a été pour beaucoup l'occasion de tester la puissance de ce dispositif nouveau. Mais le Traité n'était pas un enjeu facile car il faut admettre tout de même que comme l'affirme Henri G o l d m a n (2005) « il est impossible de donner une réponse univoque à un texte aussi touffu et qui embrasse dans son objet des matières de natures aussi différentes. Pire : il est même impossible de vraiment en débattre d'une manière ramassée. Ce texte comporte, dans sa version française, 475 pages. Même avec des trésors de pédagogie, on ne voit pas comment en résumer la teneur dans des termes acceptables pour toutes les parties en présence ».

Inévitablement, tout débat qui prendrait comme objet ce Traité Constitutionnel serait dévié, vers d'autres enjeux plus abordables mettant en scène les simplifications du genre : êtes-vous pour ou contre l'Union européenne *libérale* ? En effet, le politique dans le souci de transparence, lisibilité et de crédibilité mais surtout de performance discursive celle évoquée par Constantin S a l a v a s t r u (2004 : 30) en passant par mises en scène et stratégies d'accroche, va utiliser un certain nombre de procédés spécifiques y compris sémantiques. Nous en proposons un qui s'est avéré être l'un des arguments les plus évoqués lors de cette campagne à savoir ce jeu plus ou moins conscient avec et autour du mot *libéral*.

1.2. De quelques procédés de la mise en proximité du Traité

Étant donné que le Traité Constitutionnel était trop long pour faire l'objet d'une version complète de traitement, tout choix opéré sur son contenu ainsi que l'effet de l'émotion et le souci de proximité ont fait que nous avons affaire à une lecture orientée plutôt qu'explicative. Et la qualité de cette interprétation dépendait de sa lisibilité pour la cible visée. Quels sont donc les outils et astuces pour rendre mais surtout faire sens dans le passage entre l'inconnu et le technocratique du Traité au connu voire familier dans les paroles d'un politique pour qui c'était un véritable défi de modernité en politique et quelles en sont les conséquences sur le plan sémantique voire même plus globalement linguistique ? L'objectif que nous nous sommes posé dès l'abord de notre recherche était de parcourir l'évolution combien significative d'un mot qui a tellement marqué cette campagne et qui n'en est pas resté intact. Et ceci pour plusieurs raisons notamment par l'application de différents procédés de la mise en proximité du traité tels par exemple la simplicité et ses diverses composantes, le mensonge ou enfin le marketing politique. La simplicité politique justement se sert de différents procédés : de la singularisation, de l'essentialisation mais aussi de l'exemplum, de l'amplification et de la condensation. Mais seulement les deux premiers sont pertinents à notre propos.

La singularisation est un procédé qui vise à éviter le flux de concepts, le politique peut les réduire en une seule et unique idée sur laquelle on focalise l'attention du public, tel était le cas de l'argument selon lequel le Traité serait libéral et instaurerait le libéralisme en France. Par contre, nous avons affaire à l'essentialisation quand une notion devient une sorte d'essence de différentes idées, le plus souvent sous forme nominalisée. *Le plombier polonais* en est un exemple flagrant. Il est censé renvoyer à toute une thématique de nouveaux arrivés dans l'Union et leur impact sur le marché du travail. Ceci étant dit, le politique à travers son discours cherche, nous avons tenté de le démontrer, à transparaître son opinion mais surtout son affect. Il évite la complexité des phénomènes et occulte les démonstrations trop compliquées, il cherche avant tout à persuader plutôt que convaincre au risque de travestir la réalité ou de la simplifier à outrance. Ce qui fait que la vérité est ici à envisager en terme de véracité. Pierre L e n a i n (1988) a distingué à cet égard quelques types de mensonges en politique dont deux nous intéressent particulièrement à savoir « le mensonge qui relève de la rhétorique [...] excès du vocabulaire, travestissement des faits, dramatisation » et ce qu'il qualifie de « mensonge politicien avec l'abus des mots ». Dire que le traité est ou n'est pas libéral et y sous-tendre tout ce qui suivra est en quelque sorte pour nous une forme de mensonge politique.

Et enfin, il convient d'évoquer également l'idée du marketing politique. Car à l'époque où le politique n'a plus besoin de journalistes pour s'expri-

mer, il devient ainsi le seul responsable de son « marketing politique » tel qui a déjà été étudié par Philippe M a r e k (1992). Il a mis en relief dans son étude plusieurs éléments du marketing politique dont celui du démarquage minimal considéré comme un facteur par lequel le politique pourrait se démarquer face à ses adversaires. L'idéal est quand ce facteur se renferme dans une formule claire et concise comme par exemple la lutte contre le néo- ou ultra-libéralisme.

2. Être ou ne pas être *libéral* – l'argument décisif

Aujourd'hui en politique, tout le monde en convient, la notion *libéral* est devenue tout un argument à part. C'est même un argument incontournable et, comme on a pu le constater plus d'une fois, irréfutable. La campagne référendaire en France en est une illustration flagrante. Notre étude portant sur les procédés persuasifs à l'œuvre pendant la campagne référendaire a démontré l'omniprésence de l'argument *libéral* tout au long de cette campagne. En effet, comme l'indique l'enquête Ipsos, pour 40% de Français la Constitution était trop *libérale* sur le plan économique. CSA a également trouvé que l'un des enjeux qui ont le plus compté lors de la décision de voter « non » étaient les orientations *libérales* de la politique européenne. La question est de savoir pourquoi cet aspect a été si significatif pour tellement de monde lors de cette campagne et si c'est le texte qui encourage une interprétation libérale ou c'est une stratégie politique dont le but était de faire croire que le Traité de Constitution n'était pas bon pour la France et il fallait en trouver un argument convaincant. Cette notion a peut être seulement servi de prétexte.

Le traité n'étant pas idéologiquement neutre, il reste à savoir s'il est *libéral*. On pourrait prétendre que le débat sur l'éventuel caractère *libéral* de la constitution commence et ne s'arrête pas pour autant d'ailleurs à l'article I-3 établissant l'Union comme un *marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée* ce qui donnerait déjà au Traité une forte coloration *libérale* tout en sachant que les 300 articles suivants traitent de son fonctionnement. Or, dans le texte du Traité de Constitution nous trouvons beaucoup d'autres aspects qui confirment et infirment cette thèse³. Voici un relevé d'occurrences *libérales* dans le contenu du Traité :

³ Cf. l'article de Hervé N a t h a n sur ce sujet paru dans *Libération*, le 4 mai 2005.

Article I-3

§2. L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.

Article III-130

§2. Le marché intérieur comporte un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux est assurée conformément à la Constitution.

Article III-144

[...] Les restrictions à la libre prestation des services à l'intérieur de l'Union sont interdites à l'égard des ressortissants des États membres établis dans un État membre autre que celui du destinataire de la prestation. La loi ou loi-cadre européenne peut étendre le bénéfice de la présente sous-section aux prestataires de services ressortissants d'un État tiers et établis à l'intérieur de l'Union.

La question est de savoir si cette discussion est un véritable débat de fond ou peut-être c'est un argument à faire peur. En d'autres termes, comment se fait la transition d'un mot à connotations neutres voire positives au mot à usages et sens strictement péjoratifs ? Parcourons à présent cet éventail d'occurrences et de cooccurrences que nous avons pu relever dans le discours politique de la cybercampagne référendaire portant sur le Traité de Constitution.

3. La frénésie *libérale* – éventail d'occurrences et de cooccurrences

La construction de la typologie d'occurrences et de cooccurrences suit une démarche empirique et itérative à visée interprétative, dont l'application se fait au moyen d'une lecture contextualisée. Car l'objectif est de faire ressortir, au sein de grands ensembles textuels (des interventions des politiques sur leurs bloc-notes), des régularités et des ruptures dans l'emploi de l'item lexical concret au sein du discours politique. Dans le cadre de cette recherche, nous effectuons une catégorisation en contexte tout en prenant en considération l'axe syntagmatique pour en tirer les conclusions sur l'axe paradigmatique.

Comme la plupart des mots très récurrents, le mot *libéralisme* et le qualificatif *libéral* n'ont pas une signification précise, ni constante. Il s'agit en effet d'un vocable non seulement polysémique, mais aussi polyvalent en ce qu'il désigne plusieurs champs différents de la vie sociale. Polysémique, car il peut équivaloir, selon le dictionnaire, à « antiprotectionniste », « capitaliste », « compréhensif ». Polyvalent parce que, tout en désignant de manière géné-

rale « favorable aux libertés ou qui les favorise »⁴, ce mot renvoie à plusieurs domaines, à savoir, le droit, la politique, l'économie et la religion.

Nous commençons par l'étude des occurrences qui font preuve de créativité lexicale quant à l'usage de ce mot. En effet, nous y distinguons surtout les différents procédés de dérivation et de composition.

3.1. Les occurrences – la créativité lexicale

Nous avons constaté dans notre corpus les cas de la dérivation classique : *libéralisme*, *libéralisation*, *libéraliser*, *libéralités*, mais aussi néologique : *néo-libéral*, *ultra-libéral*, *ultra ultra-libéral*, *anti-libéral*, *postlibéralisme*, *l'ultra libéralisme*, *libertarien*, *libertaire*.

Quelques cas de composition ont été également constatés : *social libéral*, *libéral-fascisme*. Les occurrences néologiques démontrent surtout de multiples créations avec les particules préfixales notamment celles de *néo-* et *ultra-*. Leur rôle est d'augmenter encore la force du mot *libéral* employé déjà comme une insulte. Elles intensifient le caractère expressif et colorent son sens d'une teinte péjorative. Car comme l'a remarqué Judith B u t l e r (2004) les mots sont contagieux.

3.2. Les cooccurrences

C'est un inventaire de contextes dans lesquels apparaissent les différentes formes de *libéral*. Nous avons alors regroupé toutes les cooccurrences en plusieurs catégories. Premièrement, les cooccurrences qui rendent le mot plus ou moins péjoratif, ensuite celles dont le but est de définir la notion même tout en donnant plutôt les caractéristiques négatives. Dans la troisième catégorie, nous avons sélectionné tous les emplois et expressions se rattachant au langage militaire, engagé, idéologique. Le type suivant porte sur la synonymie et l'antonymie. En d'autres termes, c'est une liste de cas où on met sur le pied d'égalité ou en opposé ce terme aux autres ce qui permet également de saisir la représentation que l'on a du concept. C'est une sorte de définition par analogie ou contraste. Nous avons également trouvé quelques formules de comparaisons ainsi que les conséquences plutôt désastreuses que peuvent provoquer les solutions libérales. Viennent ensuite le courage de se réclamer de cette idéologie et enfin l'ironie envers tout acte ou parole libérale.

⁴ Cf. <http://fr.wikipedia.org/>.

Du mélioratif par le neutre au péjoratif

Péjoratif : *trop libéral, stigmatiser comme libéral, un acte profondément libéral, la politique des autorités européennes taxée de libérale, frénésie libérale, un verrouillage libéral, l'avènement de la pénalité néolibérale dans une société soumise à l'empire conjoint de la marchandise et de l'individualisme moralisant. Heureusement, le vrai libéral est une espèce rare en France.*

Mélioratif : *C'est le libéralisme économique et non pas la préservation du modèle social qui constitue l'antidote efficace au chômage de masse et à l'exclusion, à la montée des inégalités et des discriminations, à l'éclatement de la nation et à l'extrémisme politique. Pourquoi la France semble être le dernier pays au monde où le mot libéral fait peur ? Le libéralisme est le seul système viable qui permette le développement ; Un centre profondément démocrate, humaniste, social, libéral et européen.*

Neutre : *un credo libéral, le caractère libéral; l'orientation libérale de l'Europe, une philosophie libérale.*

Il convient d'indiquer que le mot au départ avait une connotation positive ou éventuellement neutre quant on pense à l'idéologie libérale parmi d'autres. Par contre à force d'être noyé dans un contexte péjoratif, le terme est désormais marqué péjoratif. Ainsi, par exemple l'expression *l'orientation libérale* est neutre en soi mais elle peut facilement être mise dans un contexte qui va en faire une locution péjorative.

Les caractéristiques négatives

[...] qui perdent leur emploi à leur sort et attendre du seul marché qu'il trouve une solution. C'est là la faiblesse des solutions libérales ; Ces gens sont perdus dans le monde libéral, son credo sera, nous l'avons compris, libéral ; La politique européenne va dans un sens libéral qu'on le veuille ou non, votre « mauvaise image » de « méchant libéral », diluer encore un peu plus la vieille Europe dans le bain libéral à l'instinct de contournement qui caractérise le libéral ?; Le mal libéral, c'est le mal des gouvernements libéraux en Europe. Le vôtre est fausseté social et confusément libéral ; Le lyrisme le plus incandescent cache le libéralisme le plus indécent ; En Europe, le libéralisme lui-même a créé l'instabilité qui justifie et qui alimente le combat contre lui, d'être accaparé par les démons du libéralisme qui en France se traduit instantanément par « ultra-libéralisme » dans la tête des gens ; un discours libéral qui écrase les plus faibles, un néo-libéralisme tout-puissant. Comment résister à la libéralisation de l'Europe ? « Ce n'est pas la faute à Bruxelles », mais bien la responsabilité des hommes politiques des États européens qui, depuis vingt ans au moins, ont construit l'Europe libérale.

Idéologie et langage de combat, termes militaires et engagés

communautariste, ce totalitarisme libéral, le terme d'idéologue libéral, le bastion ultra-libéral, une zone de libre échange ultra-libéral, dire Non c'est dire Stop au démantèlement des services publics, à la disparition programmée de la sécu, dire stop au dogme libéral, lutter contre les dimensions libérales de l'Europe, beaucoup ont voulu sanctionner le libéralisme, on aurait plus libéral encore à Matignon, ou demain à l'Élysée, la droite accentue sa pression libérale et où les Français cherchent un débouché politique à leur mécontentement social pour bloquer l'excès libéral ; L'ennui, c'est qu'il ne suffit pas de dénoncer – à raison la tactique des élites libérales ; la Commission européenne s'est depuis longtemps ralliée à un libéralisme radical ; des défenseurs ardents du libéralisme ; « Fureur légitime » d'un intellectuel engagé contre le « fléau néo-libéral » ; atmosphère de pogrom antilibéral.

Nous avons ainsi regroupé dans cette liste tout un vocabulaire de combat contre le libéralisme avec un vocabulaire spécifique notamment le jeu de contresens comme dans le *dogme libéral* alors que la définition même de ce terme stipule que libéral rejette tout dogmatisme.

Synonymie et antonymie

La synonymie – *Bruyant, agitateur, provocateur, vert et libéral, projet de résolutions très libéral et conservateur, un modèle de développement libéral et antisocial, certains vont croire que je suis un libéral et anti-syndicaliste, je ne veux pas d'un modèle américain ou libéral.*

L'antonymie et l'opposition – *les malheureux – qui seraient des accompagnateurs du libéralisme, quand d'autres – par coup de chance – seraient devenus des transformateurs ; la base d'un véritable projet de société alternatif au projet néo-libéral ; face au Nord libéral, une autre voie est possible ; nous voulons confronter nos projets, le nôtre est social, le vôtre est libéral, elle induit une confrontation planétaire entre le libéralisme et le progressisme et appelle de nouveaux compromis.*

La comparaison

Le traité n'est pas « plus libéral » que ce qui précédait ; DSK est plus libéral que communiste ; passer pour un affreux ultra-libéral, pire qu'un lepéniste.

Les conséquences

un nouvel avatar des 35 heures, sa « version libérale », et relève que ce dispositif loin d'augmenter la productivité la diminuerait ; Ils voient les dégâts du libéralisme, Nos enfants et petits-enfants n'ont pas fini de payer cher le libéralisme et les libéralités du gouvernement UMP ; Face à la destruction libé-

rale de tous les services publics et acquis sociaux des luttes du XX^e siècle, il reste maintenant à RESISTER.

Le courage de se réclamer du libéralisme

Le libéral que je suis, et que j'assume être, à plus de devoir que d'autres d'y veiller ! Ceci est un excellent exemple de l'ensemble des possibilités et bienfaits qu'offre un système libéral (le mot est lâché, je sens que je vais choquer beaucoup de monde).

L'ironie (parfois construite sur l'antithèse)

Le libéralisme, c'est tout le problème de la gauche, se fixe des objectifs injustes, inhumains parfois. Mais il les atteint. Il promet la profusion des marchandises et l'injustice des conditions. Et il tient. Le « déclinisme » est un mélange de masochisme national et de calcul politique : persuadons les Français que tout va mal, alors, ils avaleront la potion amère du libéralisme ! Pas de contraintes libérales supplémentaires ; le dogme libéral ; la supercherie néolibérale des multinationales libres dans le poulailler mondial libre ; la vulgate libérale ; Encore un pamphlet libéral, le carcan libéral, le vaccin antilibéral, le catéchisme néolibéral.

3.3. La syntaxe du libéral – les propriétés distributionnelles

Le but est ici de constater le comportement syntaxique voire le fonctionnement discursif du terme *libéral* dans son environnement immédiat :

- *le libéral* – substantif ;
- *libéral* en adjectif qualificatif direct – épithète – « le Traité *libéral* » (toujours en postposition car antéposition renvoie au substantif – *le libéral*), ou indirect avec un auxiliaire *être* en fonction d'attribut – « ce traité est profondément *libéral* » (nous avons relevé seulement un auxiliaire *être*, d'autres auxiliaires – *paraître*, *sembler* sont quasi absents dans ce contexte) ;
- le libéral se rattache au qualifiant avec ou sans intermédiaire, cette mise en apposition (comme l'appelle Patrick Charadeau, 1992) se manifeste le plus souvent par une virgule, un tiret ou une parenthèse – « ce traité, profondément *libéral*, n'est pas bon pour la France » ;
- *libéral*, forme juxtaposée et sans lien apparent – l'asyndète (procédé productif notamment directive service vigilance) – « *libéral* social » ;
- « *libéral* » – l'emploi de forme telle quelle mais mise entre guillemets – c'est une prise de précaution et de distance.

Nous avons décidé de faire cette analyse statistique et sémantique des discours indépendamment de l'appartenance politique de ceux qui les prononcent

car nous écartons l'aspect de la couleur politique des mots traitée entre autre par Jean Dubois (1962). Ce corpus étant fait, nous avons cherché à établir les valeurs que l'on prête à la notion *libérale* de par tous ces emplois.

4. Les valeurs du mot sur l'axe syntagmatique – de l'évolution du sens en fonction de l'usage

Ainsi pour constater l'évolution du sens d'une notion, notre démarche consistait à confronter la définition avec ses emplois pour y voir l'écart.

4.1. Essai de définition – point de repère

Définir cette notion certes complexe n'est pas une entreprise facile car nous avons ici affaire à une doctrine qui est loin d'être une doctrine monolithique. En effet, le libéralisme a généré de nombreux courants de pensée parfois même contradictoires. Pour commencer, le libéralisme est d'abord une doctrine de droit. On distingue le libéralisme politique, économique et théologique. De nos jours, il est courant de le réduire sémantiquement à son volet économique. En Europe et en l'occurrence en France, le qualificatif *libéral* sert la plupart du temps à désigner une personne favorable au libéralisme économique, sachant que le libéralisme politique fait moins débat.

En fait, nous avons observé empiriquement dans le discours politique trois « aires » principales d'usage du mot *libéral*. Il y a premièrement la référence globale à l'univers de toutes sortes de libertés. Ensuite, on trouve la référence à une sphère particulière de l'activité économique et du pouvoir de l'état dans ce domaine. Enfin, ce terme est employé pour désigner les dégâts subis par les plus démunis. Ce découpage vise à mieux circonscrire les domaines de la réalité politique et de ses liens avec la sémantique posés par le discours.

4.2. Les valeurs

Le mot sonne aujourd'hui comme une accusation, certes les politiques et médias confondus tentent de donner une connotation péjorative et ridiculiser ses partisans. Un simple parcours du corpus suffit pour en déduire les idées reçues sur la notion en question. Notamment, on voit avec cette liste d'usages certes pas exhaustive le caractère réducteur, on y voit surtout son aspect économique et politique alors que le libéralisme est avant tout une doctrine

de droit. On y voit également la suprématie de la liberté en soi. En outre, on a tendance à souligner seulement son approche matérialiste du monde, on a du mal également à percevoir le fonctionnement du marché sans l'état. Le libéralisme est souvent perçu comme défendant les droits des capitalistes et des riches et ceux qui se réclament du libéralisme, sont forcément pour l'oppression des peuples par les puissances marchandes. En outre, c'est chacun pour soi. Bref, dans la plupart des cas, il s'agit de discréditer ce qui est proposé en le taxant de *libéral* tout en discréditant le *libéralisme* et en prétendant qu'il y a beaucoup d'autres solutions dont on ne parle même pas.

5. Un mot « marqué » en appelle un autre

La langue gère bien ses fonds. Ainsi dès qu'un mot ou expressions prennent une coloration particulière et deviennent marqués, on cherche à le substituer. Tel est le cas du mot *politicien* qui au départ neutre, qualifiant un homme *politique*, est devenu au fil du temps marqué, ironique. Aujourd'hui on parle des *politiques*, ce qui est le résultat d'un transfert catégoriel à savoir l'adjectif *politique* a donné le substantif. Les deux coexistent. Le qualificatif *politicien* par contre suit sa voie ironique. Ainsi constatons-nous les usages comme dans l'exemple *la politique politicienne*.

Tel est également le cas du mot *libéral* car à force d'être employé avec cette nuance péjorative, il est devenu négatif. En attendant, on cherche donc une autre appellation moins marquée. La francophonie se veut plus prompte à réagir aux évolutions linguistiques, d'où les quelques termes nouveaux au Québec mais qui, du moins certains réussissent à s'imposer également en France. Pour décrire ceux qui se réclament du libéralisme classique, des Américains s'approprient le mot *libertarian*. Ce mouvement est de plus en plus influent dans le monde anglophone et le terme commence à devenir courant. Ses partisans sont associés au courant de pensée qu'on appelle *libertarianism*. Mais lorsqu'il s'agit de traduire le terme en français, la confusion s'installe. C'est le mot *libertaire* qui est le plus souvent utilisé. *Libertaire* a toutefois un tout autre sens. Il réfère à un courant de pensée anarchiste de gauche, aussi appelé anarcho-socialisme ou anarcho-communisme. Ils s'opposent à l'autorité de l'État, mais militent également pour l'abolition du capitalisme et de la propriété privée. Au Québec, les héritiers du libéralisme classique se décrivent non pas comme *libertaires*, mais comme *libertariens*, et leur philosophie est le *libertarianisme*. En France, où le *libéralisme* a gardé son sens originel, les deux termes se chevauchent toujours, mais *libertarien* est de plus en plus utilisé pour décrire les défenseurs cohérents de

la liberté individuelle et du libre marché. Il est normal que les mots *libertarien* et *libertarianisme* ne soient pas encore bien répandus et qu'un certain flou existe encore dans l'emploi de ces termes.

Mais ce débat est loin d'être innocent pas seulement sur le plan sémantique mais aussi politique. Cette recherche sémantique et étiquetage politique arrangerait bien des libéraux de droite et de gauche qui pourraient enfin se défaire de ce label tant marqué et provoquant un rejet immédiat souvent sans quelconque analyse critique.

6. L'impact du terme *libéral* – l'arme à double tranchant

La question est de savoir quel est un véritable impact de cette arme sémantico-politique que nous estimons à double tranchant. Et ceci car les uns considéreraient qu'il faut refaire voire renégocier ce traité, qui dans cette version est trop libéral, pas assez social. Soit, tout le contraire du point de vue des libéraux qui ont également voté non.

Nous pouvons prétendre aujourd'hui que le qualificatif *libéral* et toute la rhétorique autour de cette notion n'y sont pas pour rien dans le rejet du Traité de Constitution et cette tendance dépasse les frontières françaises. Car cet aspect concerne ainsi d'autres pays européens (notamment l'Allemagne ou la Pologne). En effet, si Donald Tusk n'a pas gagné les élections présidentielles du mois d'octobre 2005 en Pologne, c'est sûrement aussi parce que tout au long de la campagne présidentielle, il a été qualifié, par son adversaire, de *libéral*.

Aurait-on affaire à un processus de globalisation en sémantique ou simple coïncidence dans l'approche de différentes idéologies ou encore peut être les deux processus à la fois ? Si c'est le cas c'est encore une fois grâce aux échanges globaux sur le Net.

Ce dispositif a un impact significatif sur le choix et le poids des mots, le qualificatif *libéral* en est une des illustrations. Il suffit d'observer, le paradigme désignationnel du Traité de Constitution. La présence d'un invariant référentiel contribue généralement à la cohésion thématique du texte et permet d'appréhender la représentation qu'a le locuteur de l'objet discursif. En l'occurrence, pas de parti pris à ce niveau-là, nous avons constaté très peu de désignations différentes (à part l'anaphorisation). Mais ceci s'explique par le fonctionnement des moteurs de recherches qui gravitent autour des mots clé, pas question donc de jouer sur l'appellation de l'essentiel. Nous avons ainsi relevé : le projet de Traité de Constitution, la constitution Giscard, Traité, Traité Constitutionnel et enfin Constitution. Arrêtons-nous justement sur ce

dernier car il apparaît dans la question même à laquelle le public était appelé à répondre lors du scrutin : *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?* mais surtout il prêtait à confusion. En nommant ce Traité « Constitution », on jouait sur un registre chargé symboliquement puisque ce terme présuppose qu'il existe un peuple européen et qu'il pourrait adhérer aux principes contenus dans le texte. Ainsi J. O o s t e r b o s c h (2004) a qualifié ce procédé de « gonflage sémantique » ou « tromperie sémantique » employée pour accentuer l'aspect symbolique de l'événement.

Ainsi, le discours politique d'aujourd'hui qui touche désormais directement sa cible, passe par la proximité et l'affect et ceci à travers le choix du vocabulaire et de structures syntaxiques considérés comme plus simples, plus accessibles en tout cas en l'occurrence moins juridiques et technocratiques. Il s'agira d'employer le langage des gens, il doit ainsi être simple et expressif d'où de nombreux procédés comme celui de simplification sémantique outrancière ou celui de gonflage sémantique voire même de tromperie sémantique ou encore comme disent certains de bizarrerie sémantique. D'où également l'emploi des formules brèves et dynamiques plutôt qu'une longue phrase explicative. La rhétorique *libérale* s'inscrit bien dans cette optique.

Pourquoi ce mot a pris ? Certes, il englobe en soi beaucoup de phénomènes disparates mais surtout c'est une formule claire et concise et puis peut-être c'est dû au hasard car comme l'a remarqué P. C h a r a u d e a u (1992 : 115) « ainsi, voit-on circuler des mots et des manières de dire à travers différents milieux sociaux, pour le plus grand bonheur de ceux qui cherchent à convaincre ou à séduire, serait-ce au prix d'une transformation du sens de ces mots ».

Références

- A c h a r d P., 1986 : « Analyse du discours et sociologie du langage ». *Langage et société*, 37, 5–60.
- B u t l e r J., 2004 : *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris, Editions Amsterdam.
- C h a r a u d e a u P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- C h a r a u d e a u P., 2005 : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert.
- C u c u m e l G., B e a u c h e m i n J., 1998 : « Analyse de la cooccurrence étendue dans le discours partenarial Québécois ». In : *4^e Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles. Nice, 19–21 février 1998*. UPRESA « Bases, Corpus et Langage », INaLF Faculté des lettres, 233–241.

- D u b o i s J., 1962 : *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris, Larousse.
- G o l d m a n H., 2005 : *Politique*, revue de débats, février. Disponible sur : <http://politique.eu.org/archives/2005/02/1.html>.
- J e r e c z e k - L i p i ń s k a J., 2005 : « Le bloc-notes en expansion – autre média, autre discours ». In : *Studia Romanica Posnaniensia*. Poznań, Presses Universitaires de l'Université de Poznań.
- L a f o n P., 1981 : « Analyse lexicométrique et recherche des cooccurrences ». *Mots*, **3**, 95–148.
- L e f e b v r e R., 2005 : « Rapprocher l' élu et le citoyen. La "proximité" dans le débat sur la limitation du cumul des mandats (1998–2000) ». In : *Mots. Les langages du politique*. Vol. 77. Lyon, ENS Editions, 41–57.
- L e n a i n P., 1988 : *Le mensonge politique, la France de demain*. Paris, Economica.
- M a a r e k P., 1992 : *Communication et marketing de l'homme politique*. Paris, Editions Litec.
- M a i n g u e n e a u D., 1987 : *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris, Hachette.
- N a t h a n H., 2005 : « Référendum Constitution 2005. La Constitution est-elle libérale ? ». *Libération* du 4 mai 2005.
- O o s t e r b o s c h J., 2004 : « Pour une constitution déverrouillée ». *Politique*. Disponible sur : <http://politique.eu.org/archives/2004/04/19.html>.
- S a l a v a s t r u C., 2004 : *Rhétorique et politique. Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*. Paris, l'Harmattan.
- T o u r n i e r M., 1985 : « Textes propagandistes et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation ». *Mots*, **11**, 155–187.

Les blogs des politiques

<http://lefil.blogs.com/benoithamon/> – Benoît Hamon

<http://www.blogdsk.net/> – Dominique Strauss-Kahn

<http://www.alljup.com/> – Alain Juppé

<http://iledefrance.skyblog.com/> – Julien Dray

<http://delvolve.typepad.com/> – Dominique Delvové

<http://www.nadinejeanne.com/> – Nadine Jeanne

Agnieszka Konowska
Université de Łódź

Néologie sémantique et noms propres : le cas de l'antonomase

Abstract

The majority of linguists is currently of an opinion that proper names are asemantic. Disagreeing with this assumption, the author of the article, making use of an example of antonomasy, makes an attempt to prove that they have a semantic meaning. As a result of it, one can speak of the changes of meaning, not its appearance out of nothing in the case of their transfer to the category of common names. The analysis of the mechanisms of semantic changes taking place during eponym creation, or, in other words, appellatives deriving from *nomina propria*, is preceded by a complete overview of theories concerning antonomasy. In order to explain the antonomasy mechanisms governing the change of a morphosyntactic category (*nomen proprium – appellativum*), as well as semantic changes accompanying it, the notions such as connotations and so called *charge culturelle partagée* by R. Galisson were used. Also, the author of the article relied on F. Rastier's theory concerning inherent and afferent sems. In the analysis of the process of moving names from one category to another during which afferent sems of proper names become invariants deriving from their common names, a special emphasis was put on the role of paralinguistic reality (culture, needs of language users).

Keywords

Proper names, common names, eponyms, semantic neology, antonomasy, connotations, interpretative semantics.

Selon une tradition qui remonte à Ferdinand de Saussure, le sens des mots doit s'étudier dans une optique synchronique, d'une manière non psychologique et autonome. Le signe est une entité à deux faces, et il ne peut faire référence au monde extra-linguistique que s'il est complet. Or, pour la majorité des linguistes le nom propre (Np) établit une relation directe entre signifiant et référent, il n'a donc pas de signifié. Par conséquent, ils se demandent comment il est possible qu'un Np n'ayant censément pas de sens donne naissance à un nom commun (Nc) à part entière doté d'un sens lexical : « On ne voit

dans le nom propre qu'un terme figé, une étiquette. Mais alors, l'emploi du nom propre dans la fonction de nom commun devient quelque chose d'inexplicable, et on se demande quel est le souffle qui ranime le mort pour le faire entrer de nouveau dans la langue vivante » (P e t e r s o n, 1929 : 2, cité par J.-L. V a x e l a i r e, 2001 : 226).

Toutes les considérations présentées au fil des pages de cet article ont pour but de démontrer que les Np ont un sens et d'expliquer comment ce sens change à leur passage dans la catégorie des Nc. Les mécanismes des *changements de sens* dans le cas des éponymes – Nc issus de Np – sont bien nombreux. Pour des impératifs d'espace, j'en analyserai seulement un, mais qui semble être le plus intéressant et montrer le mieux la complexité du problème : l'antonomase.

1. Antonomase : quelques précisions théoriques

Le terme *antonomase* a maintes fois changé son contenu au cours des siècles ; à présent, il ne cesse d'être un sujet d'ardentes disputes des linguistes. Liée non seulement à la synecdoque, mais aussi à la métaphore, l'antonomase est un trope des plus compliqué. Il est si riche du point de vue sémantique qu'il pourrait en principe s'émanciper et être considéré comme une figure à part. Mais – et cela semble bien significatif – les chercheurs le rattachent toujours à d'autres tropes : on la range tantôt parmi les synecdoques, tantôt parmi les métaphores, et parfois même parmi les métonymies, tout pour se faciliter, semble-t-il, la rude tâche qu'est sa classification et son analyse.

1.1. La définition classique de l'antonomase

Comme aucun autre trope, l'antonomase a provoqué, dès son apparition dans les traités de rhétorique, des imbroglios terminologiques inextricables. Dans son ouvrage intitulé *Des tropes ou des différents sens*, C.Ch. D u m a r s a i s (1988 [1730] : 123–124) écrit :

L'antonomase (*ἀντινομασία*, *pronominatio*, nom pour un autre, [...]) est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre, ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, on fait entendre

que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu.

Pour illustrer le premier cas, l'auteur donne des exemples comme *le philosophe* pour Aristote ou *l'orateur* pour Cicéron, mais aussi *la ville* pour « la capitale du royaume dans lequel on demeure », sans évoquer ses exemples encore plus hétéroclites. Dans le deuxième cas, on dit par exemple *un Sardanapale* pour dire *un voluptueux*, *un Mécénas* pour *un protecteur* ou *un Crésus* pour *un riche*, Dumarsais donne donc pour cette catégorie des exemples homogènes.

Pour l'essentiel, P. Fontanier (1968 [1830]) comprend l'antonomase de la même façon que Dumarsais dont il reprend d'ailleurs la définition de ce trope, en l'élargissant toutefois de deux types nouveaux. Chez lui, l'antonomase consiste non plus seulement à employer un Nc à la place d'un Np (ex. *le Carthaginois* pour *Annibal*) ou un Np à la place d'un Nc (*un Homère* pour *un grand poète*, *une Mégère* pour *une femme violente et furieuse*), mais aussi à prendre un Np pour un autre Np (*Alexandre* pour *Louis XIV*) et un Nc pour un autre Nc (*Juif* pour *celui qui prête à usure*). Il appelle l'antonomase une « sorte de synecdoque » et il dit que « l'Antonomase offre, le plus souvent, une *métaphore* » (P. Fontanier, 1968 [1830] : 97).

Or, comme l'a déjà remarqué Le Guern, le premier type d'antonomase présenté par Dumarsais (un Nc pour un Np), « correspond à un procédé de dénomination où n'intervient pas l'écart caractéristique du trope. Appeler Aristote "le philosophe" ou Cicéron "l'orateur" n'est autre chose que de remplacer le nom propre par un terme de plus grande extension : c'est donc la démarche d'abstraction qui est à la base de toute dénomination » (M. Le Guern, 1973 : 35). Effectivement, il est difficile de voir un écart de dénomination dans l'appellation *le philosophe* pour Aristote, car il était effectivement un philosophe. Ainsi, il faut écarter l'emploi d'un Nc pour un Np de la définition de l'antonomase. Ensuite, pour ce qui est des exemples de Fontanier, je rangerais l'emploi d'un Np pour un autre Np (ce qui ne semble pas très fréquent) parmi les métaphores, le même pour l'emploi du Nc *Juif* à la place du Nc *usurier*. Je crois en fait que l'une des conditions nécessaires d'une antonomase est le changement de catégorie. J'exposerai ce problème plus loin, mais il n'est pas inutile de le souligner dans ce lieu pour débarrasser, dès le début, le terrain de mes recherches des emplois qui selon moi n'entrent pas dans la catégorie des antonomases.

1.2. Les points de vue actuels sur l'antonomase

Actuellement, le maquis terminologique concernant l'antonomase s'accroît. Les linguistes font glisser dans le contenu de ce terme des faits dispa-

rates et des plus hétérogènes. Basant en principe, il est vrai, sur la définition classique de Dumarsais, ils l'étendent ou la restreignent suivant différents critères, et parfois même sans critères très clairs.

Dans son article de 2000, N. Flaux expose son point de vue sur l'antonomase en reprenant entre autres ce qu'elle avait écrit en 1991. En principe, l'antonomase est pour Flaux un trope dont le fonctionnement peut être résumé ainsi : « un Npa [Np en antonomase] est un Np employé pour désigner un référent autre que son porteur initial, sur la base d'une similitude reconnue entre les propriétés du référent visé et celles du porteur initial. La figure de l'antonomase, lorsqu'il s'agit d'une antonomase lexicale, se maintient aussi longtemps que persiste le lien mémoriel avec le référent initial » (2000 : 123). Deux conditions importantes se dégagent de cette définition : 1. La base de l'antonomase est la similitude et 2. Pour que l'on puisse (encore) parler de l'antonomase, le lien mémoriel entre le référent initial et le nouveau référent doit persister. Je reviendrai au critère de la similitude après, concentrons-nous en ce moment sur cette notion de lien mémoriel. Or selon Flaux, dans la figure d'antonomase qui n'est pas encore lexicalisée doit se maintenir toujours le lien mémoriel avec le référent original du Np et, inversement, il doit disparaître si le Np cesse d'être une antonomase, c'est-à-dire quand il devient commun. Ce critère me semble erroné : peut-on dire que *don juan* ne soit pas un nom commun seulement parce que les usagers de la langue savent qui était Don Juan ? Je crois que si effectivement dans la majorité des cas le lien mémoriel dans les éponymes a disparu, ce critère n'est pas une condition *sine qua non* pour qualifier un mot d'éponyme. La connaissance du référent initial dépend du savoir général et de la culture des locuteurs et change de sujet parlant à sujet parlant, c'est donc un phénomène assez subjectif. Il est vrai, par contre, que la méconnaissance du référent initial ne joue aucun rôle pour l'interprétation d'un mot si celui-ci est déjà lexicalisé et possède son contenu lexical définissable. Que je ne sache pas qui était Judas ne m'empêche pas d'utiliser correctement le Nc *judas*. Mais si je le sais, cela ne veut pour autant pas dire que ce mot ne soit pas encore un nom commun, tout court.

Pour revenir à la première condition qui sous-tend l'antonomase, à savoir la relation de similitude, Flaux s'appuie ici, ce qui me semble bien correct, sur la définition de Dumarsais. En utilisant un Np pour un Nc, « on fait entendre que celui dont on parle, *ressemble* à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu ». Quant aux propriétés du référent initial choisies par les locuteurs lors de la création d'une antonomase, j'y consacrerai plus de place dans ce qui va suivre, car l'analyse des choix des usagers de la langue n'est pas une entreprise facile. Pour le moment, je m'arrêterai à la façon dont Flaux envisage cette similitude. Or, bien qu'en principe tous les linguistes s'accordent aujourd'hui de dire que l'antonomase offre une métaphore, N. Flaux croit fermement que l'on ne peut pas parler d'emploi mé-

taphorique dans le cas des antonomases. La métaphore s'appuie sur la relation de similarité qui sous-tend également l'antonomase, on peut donc poser la question si ces deux figures qui ont la même base logique ne se sont pas superposées dans les mots tels que *judas*, *tartuffe* ou *mécène*. Curieusement, N. Flaury répond négativement. Certes, il est vrai, selon elle, que « *comme la métaphore*, l'antonomase consiste à rapprocher deux termes, un *comparé* et un *comparant*, et repose sur une contradiction logique » (1991 : 40, c'est moi qui souligne), mais elle ajoute rapidement que « la grande différence entre métaphore et antonomase tient à la nature du terme comparant ». Elle élucide plus loin que dans le cas de la métaphore, le terme comparant est un Nc qui a un sens lexical. Dans le cas de l'antonomase, le comparant est un Np qu'elle considère comme dénué de sens conceptuel. Sa conclusion est facile : le Nc a un sens, on peut donc parler dans son cas d'un sens propre pour pouvoir ensuite parler d'un sens figuré quand il est employé métaphoriquement. Inversement, le Np qui n'a pas de sens, donc n'a pas de sens propre, ne peut pas non plus avoir de sens figuré en antonomase. C'est certes séduisant, mais en se concentrant seulement sur la nature des termes mis en relation dans l'antonomase et la métaphore, Flaury oublie la relation qui les unit et qui est la similitude. Or, qu'il y ait là cette similitude, Flaury ne la conteste pas. Il est donc étrange qu'elle refuse à l'antonomase la possibilité de contenir une métaphore¹. Il est vrai que les termes comparants ne sont pas de la même nature, mais il s'agit d'expliquer, me semble-t-il, comment les Np peuvent changer de sens (parce qu'ils peuvent bien le faire, ce que je tenterai de prouver plus loin) plutôt que de leur dénier simplement la possibilité d'être employés métaphoriquement.

N. Flaury est isolée dans son opinion, car normalement – fait significatif – les chercheurs appellent *des emplois métaphoriques* ce qu'elle appelle *antonomase*. Ils voient bien qu'il y a effectivement de la métaphore sous les Np en antonomase. Malheureusement, il ne manque pas ceux qui rangent sous l'antonomase toutes les autres figures. Si l'on peut être d'accord avec Fontanier sur le fait que l'antonomase offre une métaphore, il est plus difficile d'approuver ce que croit Darmesteter (1887). Selon lui, aussi bien le mot *tartuffe* que *barème* sont venus des Np par antonomase. Sans aucun doute, il ne voit aucune différence entre le mécanisme interprétatif de l'un et celui de l'autre. Et pourtant, si l'on s'en tient au critère de la relation de similitude dans l'antonomase, la métonymie *barème* qui est basée sur la contiguïté ne devrait pas être rangée parmi les antonomases. On trouve le même type d'exemples d'antonomases dans Gary-Prieur (2001 : 101) qui croit même que « s'il y a métonymie, il y a toujours aussi antonomase : *un camembert*, *un bourgogne*, *un*

¹ Pour une critique exhaustive de son point de vue, voir l'article de G. Kleiber paru dans *RASK* (1995) qui est une réponse à l'opinion de N. Flaury (1991).

madras » ! Il semble que les linguistes qui voient des métonymies dans l'antonomase ont complètement oublié la relation de similitude qui est exigée pour que l'apparition de cette dernière soit possible. En fait, un tel imbroglio peut finalement pousser à la conclusion que chaque trope consiste à prendre un nom pour un autre, tout est donc une métonymie, mais une telle constatation n'apporte pas trop à l'analyse des tropes.

L'antonomase est un trope exceptionnel qui offre non seulement une métaphore, mais aussi une synecdoque, et plus exactement, une synecdoque d'individu. L'individu fait toujours partie de son espèce et le Np qu'il porte sert logiquement à le détacher de la catégorie dont il fait partie, tout court, à l'individualiser. Par contre, ce même nom propre employé en antonomase sert ensuite à nommer les autres individus de sa classe, ce qui se fait sur la base d'une similitude entre lui et le reste des représentants de son espèce : c'est là que la métaphore entre en jeu en permettant une sorte de synthèse. *Judas* a été le Np d'un représentant notoire de son espèce, mais il s'est étendu par métaphore sur les autres individus qui lui ressemblaient. La spécificité et la difficulté d'analyser l'antonomase résultent donc sans doute du fait qu'elle est un trope qui suppose d'autres tropes et qui prend pour matériau les Np censés ne pas avoir de sens.

1.3. La définition de l'antonomase adoptée dans le présent article

La base sur laquelle je me suis appuyée pour décider quels éponymes doivent être rangés dans la catégorie des antonomases et lesquels devraient en être exclus, est la définition classique de l'antonomase élaborée par Dumarsais. Elle contient en principe l'essentiel de ce que je crois être une antonomase, mais j'y apporterai quelques restrictions nécessaires. Avant de passer à la présentation de ma manière d'appréhender ce trope, je rappellerai ici, pour des raisons de commodité, la définition de Dumarsais :

L'antonomase [...] est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre, ou bien *un nom propre pour un nom commun*. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, *on fait entendre que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu*.

J'exclus de cette définition l'emploi du Nc pour un Np qui n'est pas un écart de dénomination si caractéristique pour les tropes. Ainsi, je conserverai le terme *antonomase* au trope ayant les propriétés que l'on peut résumer en 6 points :

1. **L'antonomase n'opère que sur les noms propres.** Pendant que les autres tropes peuvent prendre pour matériau tous types de noms, y compris les noms propres, l'antonomase est une figure qui se limite à ce type de noms. C'est donc un trope par lequel on prend un Np pour un Nc ; tous les autres cas présentés par Dumarsais et Fontanier comme des antonomases peuvent être rangés sans problème parmi les autres tropes, si tant est qu'ils le sont réellement.
2. **L'antonomase se base sur la relation de similitude** entre les propriétés du référent initial du Np et celles des référents qui lui ressemblent. Puisque la similitude sous-tend également la métaphore, les deux tropes s'interpénètrent.
3. **L'antonomase ne concerne que les Np de personnes.** Dans la partie de la définition de Dumarsais que j'ai exclue de la mienne, l'auteur dit qu'en prenant un Nc pour un Np « on veut faire entendre que *la personne ou la chose* dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun », mais après, quand il est question de l'emploi d'un Np pour un Nc, il affirme que dans ce cas-là, on fait entendre que *celui* dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu. Je limite donc l'emploi de l'antonomase aux Np *de personnes* réelles, fictives et imaginaires (divinités). La relation de ressemblance existant entre ces personnes et celles auxquelles elles donnent leurs noms sous-tend aussi la métaphore : on dira donc que chaque antonomase suppose une métaphore, mais chaque métaphore ne suppose pas une antonomase simultanée. Cette condition est en rapport étroit avec la suivante.
4. **L'antonomase n'opère pas de « déclassement » des référents.** B. Meyer et J.-D. Balayn (1981 : 191) affirment que c'est là que se situe la différence entre la métonymie et l'antonomase. La première opère un « déclassement » des référents, c'est-à-dire, de la classe (+ hum) on passe à la classe (- hum), comme c'est le cas de *Mozart* et *du Mozart*. Dans l'antonomase, on n'a pas affaire à ce changement de classe ; les auteurs donnent l'exemple de *Vous allez écouter la Marseillaise des Argentins* où l'on reste dans la même classe (- hum). Cet exemple ne convient pas pour ce que je crois être une antonomase, je le range parmi les métaphores. Mais l'essentiel reste vrai : dans l'antonomase la catégorie des référents ne change pas, de (+ hum) on passe toujours à (+ hum).
5. **L'antonomase est liée au changement de la catégorie morpho-syntaxique** (Np *Figaro* → Nc *figaro*). L'antonomase est une figure « associée à un processus de dérivation impropre » (Gary-Prieur, 2001 : 80). C'est pourquoi j'ai rejeté du champ de mes investigations les emplois dont Fontanier avait enrichi la définition de Dumarsais.

- 6. Les référents initiaux doivent jouir d'une certaine notoriété.** Le niveau de cette notoriété n'est bien évidemment pas facile à déterminer, plus encore, il s'agit peut-être là d'un fait inanalysable. Cette condition est strictement liée à la précédente. Une antonomase, aussi bien celle qui restera pour toujours discursive que celle qui va se lexicaliser en Nc, doit opérer sur un Np d'un référent suffisamment connu. C'est parmi les propriétés de ce référent que les sujets parlants vont choisir une (ou plus) pour la (les) « souder » au nouveau Nc, ce qui permettra de créer une définition lexicale de ce Nc.

2. Antonomase et production du *sens* dans les noms propres

Les Np, considérés par maints chercheurs comme asémantiques, donnent de nouveaux Nc dotés de sens conceptuel, analysable en sèmes. Comment est-ce possible ? Je proposerai une explication de ce phénomène en termes d'analyse sémique. Pour cela, les notions de connotations et de charge culturelle partagée me seront d'une grande utilité.

2.1. Connotations

L'opinion des linguistes est divisée en ce qui concerne le caractère social ou individuel des connotations. Par exemple L. Bloomfield, le premier linguiste à transplanter la connotation au sein de la linguistique, croit que les connotations sont des « valeurs supplémentaires » (1970 : 144) qui relèvent plutôt du domaine socio-culturel (elles concernent tantôt les registres de la langue, tantôt les tabous linguistiques partagés ou encore l'intensité des mots). Au contraire, pour A. Martinet, les connotations sont ce qui relève de l'idiosyncrasie : « Les connotations, où le pluriel s'oppose au singulier de 'dénotation', seraient dans ce cas, tout ce [qu'un] terme peut évoquer, suggérer, exciter, impliquer de façon nette ou vague, chez chacun des usagers individuellement » (1967 : 1290). Hanne Martinet, elle, distingue clairement les *connotations* qui sont les représentations d'un groupe de personnes ou d'une communauté des *associations* étant les représentations individuelles, non partagées (1982).

C. Kerbrat-Orecchioni (dont le grand mérite, soulignons-le, est de ne pas rejeter la notion de connotation comme non linguistique : « l'étude de la connotation relève de plein droit de la linguistique », soutient-elle (1977 : 198)), concilie en quelque sorte ces points de vue. Selon sa vision

beaucoup plus souple, « parmi les connotations, certaines sont institutionnalisées, d'autres sont idiosyncrasiques » (1977 : 14). Elle croit en plus qu'il n'est même pas possible de bien séparer la dénotation et la connotation, car ce que nous considérons comme la signification stable d'un mot, et donc sa dénotation, « peut varier d'un idiolecte à l'autre » (ibidem), l'opposition *dénotation / connotation* ne recouvre donc pas l'opposition *collectif / individuel*. Effectivement, la démarcation entre les traits dénotatifs et connotatifs d'un mot n'est pas facile. F. R a s t i e r considère par exemple le trait /vulgarité² dans *flic* comme connotatif, mais affirme en même temps que ce trait « est actualisé en tout contexte, et prend une valeur distinctive » (1987 : 42), il est donc, selon la nomenclature de ce linguiste, inhérent à ce mot³.

C. Kerbrat-Orecchioni est dans le vrai : le terme *connotation* recouvre différents faits qui relèvent aussi bien du sociolecte que de l'idiolecte. Il faut pourtant remarquer que dans le domaine de l'éponymie, certains traits connotatifs de Np doivent être connus au niveau de la communauté pour pouvoir devenir dénotatifs dans les Nc qui en seront issus. Jamais la connotation qui reste pour toujours idiolectale ne sera la source d'un nouveau Nc : la lexicalisation est un fait de plusieurs. C'est pourquoi, tout en acceptant la dualité de la connotation (son caractère individuel et collectif), je crois que le domaine de l'éponymie est tout à fait spécial : les connotations idiolectales n'y comptent pas. *Exit* donc de l'analyse des Np donnant des Nc par antonomase tout ce qui peut être individuel, personnel, tout ce que Frege englobait sous le terme *Vorstellung*, « représentation individuelle » (*Über Sinn und Bedeutung*, 1892). Je n'aborderai que les connotations collectives qui seules peuvent assurer le passage de Np en Nc. Pour cela, la notion de « Charge Culturelle Partagée » conçue par R. G a l i s s o n (1991) s'avère bien utile.

2.2. La CCP : charge culturelle partagée

L'auteur de la notion de *charge culturelle partagée* (qu'il abrège lui-même en CCP) explique sa signification en ces mots :

L'appellation *charge culturelle partagée* a été choisie pour le jeu de mots, construit à partir du sigle bien connu CCP (Compte chèques postaux), lequel tient lieu de procédé économique et mnémorique pour retenir ce nom de baptême un peu encombrant. *Charge* renvoie à une idée de supplément, d'ajout au contenu du mot ;

² On devrait plutôt appeler ce sème /emploi vulgaire/ pour ne pas confondre le *sens* et l'*emploi*.

³ Il précise davantage que l'opposition entre sème inhérent et afférent « ne recoupe pas l'opposition dénoté / connoté, puisqu'une isotopie "connotée" peut contenir des sèmes inhérents [...] » (1987 : 127). Voir plus bas dans le texte.

culturelle inscrit cette charge dans l'au-delà de la *dénotation* dont traitent les dictionnaires de langue (cf. la dimension *sémantique*), c'est-à-dire dans une *connotation singulière*, non prise en charge par la dictionnaire classique (cf. la dimension *pragmatique*) ; *partagée* est le propre de la culture (toute culture est un produit communautaire), mais, en l'occurrence, ce partage est l'affaire du plus grand nombre des locuteurs qui se réclame de cette communauté (R. Galisson, 2000 : 55–57)⁴.

Galisson place ses réflexions au sein de la didactique, mais elles peuvent être bien profitables pour la sémantique. Et bien qu'il ne s'occupe pas spécialement des Np, il me semble qu'il serait avantageux de replacer ses considérations dans le cadre de la proprionymie. Sa théorie de CCP peut en fait suggérer quelques pistes pour l'analyse de la sémantique des noms propres et des éponymes, pour deux raisons au moins.

Premièrement, car à l'opposé de tous ceux qui pensent que la linguistique n'a rien à voir avec la culture, R. Galisson croit que le langage est « à la fois *véhicule*, *produit* et *producteur* de toutes les cultures » (1991 : 118). Les Np, eux, sont à la charnière de la langue et de l'extralinguistique : on leur refuse un sens lexical, mais, comme l'écrit G. Granger, ils peuvent « d'autant plus librement s'entourer d'un halo de connotations » (1982 : 34). Ces connotations sont parfois innombrables ; pour peu qu'un Np soit d'une certaine manière notoire, certaines d'entre elles commencent à être partagées par une communauté donnée. Dans le cas des Np, elles sont beaucoup plus nombreuses que dans celui des Nc : chaque individu, juste parce qu'il est individu, peut posséder un ensemble infini de propriétés. Les locuteurs en choisissent une ou plusieurs qu'ils commencent à associer au Np qu'il porte⁵. Ce Np acquiert avec le temps un sens lexical et devient commun. Mais pour cela, il faut bien que les connotations, dont il s'entourait en étant encore propre, soient partagées par un groupe de locuteurs assez grand pour qu'elles puissent se fixer en sens dénotatif. La charge culturelle dans les Np est donc encore plus forte que dans les Nc, parce qu'elle est plus spécifique.

Mais Galisson a encore un autre mérite à part celui de rendre compte de l'interdépendance de la langue et de la culture, si importante pour les Np et le

⁴ Source : http://revues.univ-nancy2.fr/melangesCrapel/IMG/pdf/06_galisson.pdf.

⁵ Je tiens à souligner que les connotations sont liées aux Np et non à leurs référents, tout comme c'est le cas des Nc : ce n'est pas un flic particulier qui connote /vulgarité/, mais le mot *flic* lui-même. La situation des Np n'est pas, selon moi, très différente de celle des Nc. Or, on pourrait dire que les connotations concernant un Np donné sont puisées dans l'extralinguistique. Le Np *Tartuffe* a pu commencer à connoter « hypocrite », car son référent était doté de la propriété « hypocrisie », ce qui est évidemment une donnée extralinguistique. Mais le cas des Nc est-il différent ? Si le mot *dragée* (exemple de Galisson) connote pour les Français *baptême*, c'est parce que le parrain en offre toujours lors de la cérémonie : on a là affaire aussi à une donnée puisée dans la réalité extralinguistique.

phénomène de l'antonomase. La culture dont il parle n'est pas la culture savante (qu'il appelle *culture-vision*) qui est normalement consignée dans les dictionnaires et les encyclopédies. Or, il a su prendre en considération l'autre type de culture que les dictionnaires négligent souvent : la culture courante, appelée par lui *culture-action*⁶. Cette dernière est « fortement ancrée dans la réalité quotidienne, mentale et comportementale d'une communauté, [...] [et] mouvante car, à l'instar d'une langue, elle évolue sans cesse, si difficile à appréhender car elle est elle-même variable selon l'âge, l'origine socio-culturelle, géographique des locuteurs », explique cette notion galissonienne M. Vrinat-Nikolov (2002)⁷. Ce fait est important pour les Np qui donnent naissance aux Nc, car, comme on le verra plus loin, parmi toute cette nuée de Np littéraires ou mythologiques appartenant sans doute à la culture savante, il y a des noms faisant partie de la culture courante. Tel est le cas, par exemple, du Nc *tommy* qui désigne familièrement « un soldat anglais ». Il a pour base le Np *Tommy (Thomas) Atkins*, nom qui a été très fréquemment utilisé à titre d'exemple dans les formulaires officiels anglais à remplir à partir de 1815 ; on a là affaire, sans doute, à la culture courante, et non savante. De même, le Nc *fritz*, désignant à son tour « un Allemand », fait partie de cette *culture-action*, partagée par les locuteurs qui l'ont créé par antonomase sur le prénom *Fritz*. Ce qui a permis la création de ce nouveau Nc, c'est justement la complicité entre les locuteurs qui partageaient la connaissance du fait que ledit prénom était très fréquent chez les Allemands. Complicité qui consistait également à mépriser en quelque sorte la particularité et l'individualité des différents Fritz et à en faire abstraction pour généraliser et créer plaisamment un Nc qui les englobait tous. En général, on pourrait le schématiser de cette manière : premièrement, dans la réalité extralinguistique, le Np *Fritz* est porté dans la majorité des cas par les Allemands. L'une des propriétés des personnes portant le prénom *Fritz* est donc d'être Allemands. L'étape suivante vient où en entendant le Np *Fritz*, les Français commencent à connoter « Allemand ». De là, le chemin est court à créer le Nc : cette connotation, cette charge culturelle partagée du mot en question fait qu'il commence à désigner un type, il cesse d'identifier pour pouvoir signifier. Tout cela dans le cadre, rappelons-le, de la culture courante. Nous voyons donc pourquoi la notion de CCP de Robert Galisson peut être doublement utile pour l'analyse des Np devenus communs.

⁶ Cf. http://revues.univ-nancy2.fr/melangesCrapel/IMG/pdf/06_galisson.pdf.

⁷ Source : <http://www.liternet.bg/publish1/mvrinat/heurs.htm>.

2.3. Application de l'analyse sémique aux noms propres. Sèmes inhérents et afférents

Pour la majorité des sémanticiens, l'analyse sémique ne semble pas compatible avec les Np, car, comme l'écrit J.-L. Vaxelaire, « Un certain consensus s'est formé autour de l'idée que les noms propres n'ont pas de contenu lexical. Dire que les noms propres peuvent être découpés en traits va évidemment à l'encontre de cette pensée dominante » (2001 : 551). Ce nonobstant, il croit lui-même que l'analyse sémique peut être appliquée à bon droit aux Np. Ma conclusion est similaire à la sienne : je crois que pour expliquer le passage du Np au Nc et le changement de sens qui l'accompagne, on est bien légitimé à profiter des outils qu'offre l'analyse sémique. Il me semble que la réflexion sur les Np en termes fameux de sèmes inhérents et afférents de F. Rastier (1987) peut offrir une explication satisfaisante du phénomène de la création des éponymes antonomasiques.

Je crois qu'il est fort avantageux d'aborder les Np – qui acquièrent dans le discours un sens conceptuel qui permet la création de nouveaux Nc – à partir des notions établies par la sémantique interprétative qui « décrit la signification en langue, avec des sèmes inhérents, distinctifs et définitoires, et le sens en discours, avec des sèmes afférents, non définitoires » (S. Leroy, 2004 : 118). Néanmoins, il me semble que l'analyse des Np en termes d'inhérence et d'afférence telle qu'elle est appliquée aux Np par F. Rastier, Cavazza, Abeillé (1994), L. Hébert (1996) ou J.-L. Vaxelaire (2001) prête le flanc à la critique. Or je partage leur opinion selon laquelle les Np propres peuvent être traités comme ceux qui possèdent d'un côté des sèmes inhérents, stables, relevant du système fonctionnel de la langue et, d'un autre côté, des sèmes afférents qui ne sont pas présents en langue et qui s'expriment seulement dans le discours (qui s'apparentent pour moi aux connotations partagées). Mais la ligne de démarcation entre l'inhérence et l'afférence dans les Np se situe pour moi ailleurs que pour les chercheurs susmentionnés. En d'autres mots, ce qui est sème inhérent d'un Np pour eux ne l'est pas pour moi.

Inhérence

Ainsi, L. Hébert (1996 : 42) croit qu'en *langue*, les Np peuvent revêtir trois sortes de structures sémantiques :

1. Les noms néologiques ou assimilables aux néologismes, comme « Jxpty », sont vides de signification ;
2. Les noms spécialisés contiennent en inhérence seulement des sèmes macrogénériques : /humain/ et /sexe masculin/ pour « Guy » ;
3. Les noms à notoriété possèdent en inhérence, à l'instar de bien des noms communs, les quatre types de sèmes : « Achille », lorsqu'il désigne le héros, contient

des sèmes 1) macrogénériques (/humain/, /sexe masculin/), 2) mésogénérique (/mythologie/), 3) microgénérique (/héros grec/) et 4) spécifiques (/le plus brave/, etc.).

Plus loin, il précise encore : « De même, je considère que le nom “Napoléon” manifesterait soit une unité type nom spécialisé, lorsqu’il désigne un quidam, soit une unité type nom à notoriété, lorsqu’il désigne l’Empereur des Français » (1996 : 46). Or, il me semble tout à fait erroné de croire que le Np *Achille* possède en inhérence, donc dans la langue, les sèmes énumérés si minutieusement par Hébert. Je suis loin de nier que ces traits peuvent réellement être considérés comme des sèmes. Mais a-t-on le droit de les traiter comme inhérents, comme ceux qui constituent le sens stable de ce Np ? Les sèmes /le plus brave/ ou /héros grec/ sont en réalité des propriétés du référent le plus connu de tous ceux qui ont porté ou portent le Np *Achille* et non des traits conceptuels du propre nom *Achille* ! On peut donc les appeler afférents et traiter comme tels, c’est-à-dire comme relevant non pas de la langue, mais « d’autres codifications : normes socialisées, voire idiolectales » (F. R a s t i e r, 1987 : 44). Si on demandait à L. H é b e r t comment expliquer par exemple l’énoncé *Si Achille n’arrête pas de miauler, je le bâillonne*, il répondrait sans doute en termes d’actualisation et de virtualisation de sèmes. Or, il affirme ceci : « Si dans un texte donné “Pierre” désigne un CHAT, il suffit simplement de virtualiser les traits inhérents incompatibles (/humain/, par exemple) et d’actualiser les sèmes afférents requis (/animal/, par exemple). Pas plus que la possibilité d’appeler mon ARTICLE par l’occurrence “fourchette” n’invalidé l’existence, dans l’unité type ‘fourchette’, des sèmes inhérents /ustensile/, /pour piquer/, etc. » (1996 : 46). Comme on peut le remarquer à la lumière de ce passage, Hébert mélange là des faits complètement disparates et son exemple de fourchette ôte à sa théorie les restes du sérieux.

Or, il n’est pas nécessaire d’inventer tout un répertoire de sèmes inhérents à un Np pour les virtualiser ensuite à sa guise. Je crois que si l’on peut déjà parler de sèmes inhérents dans le cas des *propria*, il n’en existe toujours que deux : le Np *Achille* possède en inhérence seulement les sèmes /particulier/ et /qui a été dénommé *Achille*/. Si le Np *Médor* est en France attribué généralement aux chiens, c’est parce qu’un tel usage est imposé par la tradition sociale, et non par une règle linguistique. Les sèmes /humain/ et /féminin/ ne sont pas pour moi inhérents au Np *Marthe*, comme le voudrait J.-L. V a x e l a i r e qui écrit à ce propos : « C’est parce que le nom *Marthe* contient ce sème [féminin/] qu’il serait étrange de l’attribuer à un homme. N’importe quel lecteur français rangera automatiquement un protagoniste de roman nommé *Marthe* parmi les personnages féminins » (2001 : 549). On peut formuler bien des reproches à cette théorie : le plus étonnant est que Vaxelaire n’aperçoive pas qu’elle n’est en rien universelle. Il soutient que le prénom *Augustine* possède

les traits inhérents /humain/ et /sexe féminin/ tout en sachant que « ces traits ne sont valables que pour le français puisque *Augustine* est un prénom masculin en anglais » (2001 : 551). Il me semble que dans le cas des Np seule la théorie sémantique qui serait applicable aux *propria* en général, indépendamment de la langue et de la culture, peut être vraie du point de vue de l'inhérence et l'afférence. Il n'y a pas de Np vides, comme le voudrait Hébert qui semble ne pas se rendre compte du fait que s'il connaissait personnellement au moins une personne appelée *Jxpty*, ce nom aurait pour lui immédiatement des sèmes inhérents. Si c'était une femme, le Np *Jxpty* aurait pour lui sur le champ les sèmes inhérents /humain/ et /féminin/, s'il s'agissait d'une vache, il y verrait sans tarder le sème (cette fois-ci inhérent aussi !) /animal/. Pour moi, au contraire, n'est pas inhérent ce qui peut changer d'un référent à un autre : les propriétés de ces référents peuvent être vues avec le temps comme des sèmes afférents de leurs Np, et rien de plus. Il me semble que si l'on veut sérieusement parler de sèmes inhérents des Np en général, on peut admettre seulement qu'aussi bien *Achille* que *Jxpty*, *Pierre* ou *Ling Tao*, *John*, *Napoléon* ou *Médor* ont tous en commun uniquement deux sèmes inhérents, répétons-le : /particulier/ et /qui a été dénommé ainsi/. Telle peut être éventuellement leur *signification* en langue. Je suis donc d'accord avec Vaxelaire quand il dit que « le nom propre a une signification rudimentaire, qui se limite à quelques traits, alors qu'il peut avoir un sens très riche » (2001 : 552). Ajoutons seulement que cette signification est beaucoup plus rudimentaire que ne le pense ce linguiste.

Afférence

Sur ce fond que je viens de présenter se détachent nettement les sèmes afférents. Puisés dans la réalité extralinguistique, ils sont en nombre infini, certains d'entre eux apparaissent dans le discours pendant que d'autres s'y effacent. Plus un Np est devenu notoire, plus il peut recevoir de connotations ou de sèmes afférents. Je partage l'opinion de J.-L. Vaxelaire qui affirme que « L'anthroponyme *Harpagon* a très peu de sèmes inhérents et quelques sèmes afférents. [...] le passage du nom propre au nom commun se réalise lorsque le sème afférent /avare/ devient un sème inhérent d'*harpagon* » (2001 : 555). Ceci posé, on est tenté de se demander ce que deviennent alors les sèmes inhérents du Np *Harpagon* quand il passe en Nc *harpagon*. Sans aucun doute, ces sèmes (/particulier/ et /dénommé ainsi/) doivent forcément s'effacer. Si le nom propre de l'*un* commence à s'appliquer à *plusieurs* qui n'ont pas initialement été dénommés ainsi, il est logique que ces deux sèmes ne soient plus de mise. Ce qui est toutefois intéressant, c'est le fait que malgré cet effacement, les Np sont tout à fait spéciaux : même s'ils perdent ces sèmes, commencent à connoter certains traits conceptuels et deviennent communs, leur origine propre (et donc leur référence originelle unique) persiste un temps dans la conscience des locuteurs. Ils offrent une incompatibilité curieuse qui

se voit juste dans l'antonomase : comme le dit M. L é o n a r d, « L'antonomase sert à la fois à poser une ressemblance et une opposition » (1996 : 90). Ressemblance, car c'est ce qui autorise à appeler une personne par le nom qui est propre à une autre, pourvu qu'elles partagent une propriété. Opposition, car en réalité le Np *Harpagon* désignait un personnage unique et concret, dire donc de quelqu'un d'autre qu'« il est un Harpagon », plus encore, qu'il est « un *vrai* Harpagon », suppose une incongruité frappante : cet autre n'est logiquement pas Harpagon. Ce phénomène est évidemment de mise avec les Nc employés métaphoriquement, mais dans le cas des Np cette incompatibilité est beaucoup plus forte.

F. R a s t i e r a divisé les sèmes afférents en *socialement normés* et *localement afférents* (1987 : 70). Comme j'ai dit plus haut, seulement ces premiers comptent dans l'éponymie. L'antonomase ne peut se faire que sur les Np suffisamment notoires, qui connotent plus ou moins les mêmes traits pour une communauté donnée. C'est parmi ces traits que les locuteurs vont choisir celui (éventuellement ceux) qu'ils vont évoquer le plus souvent dans leurs énoncés. La notion d'*énoncé* appelle celle du *contexte*. Or, comme je l'ai déjà souligné, les Np acquièrent du sens lexical dans le discours, l'environnement contextuel (largement entendu) joue donc un rôle prépondérant dans le choix des traits afférents qui vont devenir inhérents dans les éponymes. Si la signification du Nc *harpagon* est celle d'« avare » et non, par exemple, de « concupiscent », « sot », ou « crédule » (le héros de la comédie de Molière possédait en fait toutes ces propriétés), c'est qu'avant la lexicalisation, les locuteurs ont dû utiliser le Np *Harpagon* le plus souvent dans le contexte qui favorisait ce sème afférent et non les autres. Tout cela montre donc que dans l'analyse des antonomases, on doit prendre en considération non seulement les sèmes afférents des Np, mais aussi le contexte et le discours en général, deux réalités qui influencent le choix de ces sèmes.

3. Choix de prédicats dans l'antonomase

Une question qui mérite sans doute d'être posée est celle qui porte sur les éléments conditionnant les choix que les usagers de la langue font parmi les différentes propriétés des référents originaux de Np antonomasiques. Pourquoi *gargantua* désigne « gros mangeur » et non pas « géant », *madeleine* une « pécheresse repentante » et non une « prostituée » et *œdipe* a pour définition « personne habile à résoudre une question difficile » et non, par exemple, à « fils incestueux » ? Il semble qu'il existe plusieurs facteurs qui peuvent expliquer peu ou prou les choix des locuteurs.

3.1. La culture

N. Fla ux a très lucidement remarqué que « la culture, au sens large, joue un rôle crucial dans le fonctionnement de l'antonomase » (2000 : 124). Il me semble que l'on pourrait risquer la constatation que l'antonomase existe dans toutes les langues. Elle est donc universelle, mais elle ne se fait pas sur les mêmes Np dans toutes les langues, justement parce qu'elle est conditionnée par différentes cultures. En témoigne l'exemple donné par Vaxelaire qui cite Zhang (1999) : « Les antonomases se retrouvent hors d'Europe : en Chine, “quand on critique ‘un homme médiocre’, on dit qu'il est ‘le A-dou’, fils de Liu Bei sous les Trois Royaumes (III^e siècle après J.-C.) qui était en fait un empereur complètement incapable” » (J.-L. Vaxelaire, 2001 : 205, note 1). Il va sans dire que dans notre culture le Np *A-dou* ne sert aucunement de base à l'antonomase : ce n'est pas que les noms étrangers ne soient pas susceptibles d'être employés en France en antonomase, mais il faut une certaine notoriété dont il n'y jouit pas. On reviendra à la notoriété plus loin, évoquons maintenant plus d'exemples de ce type. « En France, écrit à ce sujet Marcel de Grève, il est courant de dire “un Tartuffe” pour “un hypocrite”, “un Harpagon” pour “un avaro” ; en Angleterre, et même ailleurs, “un Romeo” pour “un amoureux passionné”, “un Shylock” pour “un usurier”, en Russie, “un Oblomov” pour “un homme aboulique”. Dans ce pays, les noms des personnages de Gogol servent souvent de noms communs dans la langue courante et dans la presse pour certains types sociaux, par exemple “un Tchitchikov” pour “un affairiste” »⁸.

La culture, c'est entre autres la mode et les préférences des membres de la société. Ainsi, le polonais a emprunté au français de nombreux éponymes, entre autres *amfitrion* qui a le même sens dans les deux langues : fr. « hôte qui offre à dîner », pol. „gościnnie gospodarz podejmujący gości” (W. Kopałński, 1996). Le plus intéressant est que le sens de ce Nc n'ait pas été puisé dans l'histoire du premier référent original du Np *Amphitryon*, père mythologique d'Héraklès. Or, il a fallu que Molière crée sa comédie pour que ce mot entre dans la langue dans le sens surprenant que nous lui connaissons aujourd'hui et qu'il soit ainsi emprunté par le polonais, tout cela grâce à la célébrité et renommée de Molière dont les pièces étaient en vogue aussi en Pologne.

La culture, c'est aussi l'histoire⁹. Celle-ci influence l'antonomase, le sens qui se fixe finalement pour un nouveau Nc en dépend sans aucun doute. Il faut

⁸ *Dictionnaire International des Termes Littéraires*, <http://www.ditl.info/arttest/art35.php>.

⁹ Je tiens à mentionner dans ce lieu un exemple qui provient de J.-L. Vaxelaire et qui, à vrai dire, ne concerne pas ce qui est pour moi l'antonomase : il s'agit d'un toponyme, je le qualifierais donc de métaphorique. Mais il peut non moins bien illustrer la corrélation de la culture

cependant souligner que ceci concerne les antonomases faites sur les Np de personnes réelles. Vaxelaire en donne un intéressant exemple d'une antonomase en cours : si on dit *Paul, c'est presque un Einstein*, on fait évidemment référence au génie d'Einstein. Cette phrase pourrait toutefois changer de sens si on apprenait un jour que tout ce que Einstein a découvert avait en fait été découvert par un autre homme, par exemple un dénommé Kramer. « Si la fraude devenait notoire, écrit J.-L. Vaxelaire, [...] *être un vrai Einstein* signifierait plus ou moins la même chose qu'*être un usurpateur* » (2001 : 222). Le sens des éponymes est déjà bien fixé, on pourrait donc dire que l'exemple du mot *Einstein* n'est pas convaincant : il n'est pas lexicalisé et on ne peut pas prévoir qu'il le sera dans l'avenir. Néanmoins, les perturbations de ce type concernent aussi les anciens Np dont la communisation est achevée. Curieusement, il est possible par exemple que l'on assiste bientôt à une fluctuation sémantique de ce type avec le mot *judas*. Le sens que ce mot possède actuellement en français, en polonais, et on peut supposer que dans la majorité des langues où on l'utilise, est celui de « traître ». Ce sens a été bien évidemment conditionné par la façon de voir l'apôtre Judas par la tradition chrétienne. Or, comme on le sait, le *National Geographic* a dernièrement révélé des extraits d'un texte appelé *Évangile de Judas*, qui raconte comment Jésus aurait demandé à Judas de le trahir pour le libérer de son corps terrestre et assurer la rédemption de l'humanité. De telles « révélations » n'influencent évidemment pas si facilement la langue, mais la question que pose face à cette révélation *Le Figaro* (du 7 avril 2006) est significative : « Finie, l'image du traître vénal et des trente deniers de récompense ? Le mot *Judas* deviendra-t-il bientôt synonyme d'ami fidèle, et non de félon ? »

3.2. La notoriété

Sans aucun doute, la notoriété est indispensable à l'antonomase et à sa lexicalisation. Il y a force d'antonomases en cours qui n'atteindront jamais « le degré zéro », c'est à dire ne se lexicaliseront jamais¹⁰. C'est que la notoriété des Np qui servent de base à ces antonomases n'est pas très élevée :

et des choix des locuteurs : « [...] on ne peut pas traduire *Ce ne fut pas Waterloo* par *Es war kein Waterloo* puisque le sens de l'énoncé serait différent. En allemand, la *bataille de Waterloo* [...] est [...] assimilée en tant que fait de guerre remarquable. Pour bien transmettre l'idée de l'auteur, il faudrait remplacer *Waterloo* par la déroute la plus présente à l'esprit des Allemands » (2001 : 201). Ceci montre que l'histoire, donc la culture, influence fortement la façon de voir les choses et cette façon influence à son tour les choix langagiers des sujets parlants.

¹⁰ Si on convient que l'antonomase est un processus morpho-syntaxique qui rend possible le changement de catégorie, l'état où un Np est déjà devenu commun, donc où la lexicalisation est achevée, peut être appelé « degré zéro » : la figure disparaît quand le sens se fixe.

elle est par là insuffisante. Certes, il existe d'autres facteurs qui commandent l'apparition et la lexicalisation de ce trope, on doit donc dire que la notoriété ne suffit pas pour qu'il y ait antonomase. Toutefois, elle est nécessaire : la connaissance partagée d'un Np rend possible son emploi antonomastique qui ne sera fait par une ou deux personnes, mais par un groupe plus ample de locuteurs : ceci favorise sa lexicalisation.

Il faut cependant remarquer que l'on a parfois affaire à un certain paradoxe dans toute cette question des Np, de l'antonomase et de la notoriété. Or, un Np doit être au début assez notoire pour pouvoir donner naissance à un Nc, mais ensuite, paradoxalement, il ne doit pas être « trop notoire » pour que soit possible l'oubli du lien mémoriel entre ce nouveau Nc et le référent original du Np-source. La disparition de ce lien n'est pas nécessaire à la lexicalisation de l'antonomase, mais son oubli la rend plus rapide et plus facile. Il me semble que si les locuteurs l'oublient, ils surmontent plus aisément cette réticence à utiliser le nom d'un pour désigner *plusieurs*. Que cette réticence existe, est indubitable : il y a des éponymes bien lexicalisés et pourtant d'aucuns ne peuvent pas s'empêcher de continuer de les écrire avec majuscule et, qui pis est, de les mettre entre guillemets. Ces démarches témoignent du fait que plus on se souvient du référent initial, plus le Nc qui était autrefois propre suscite de la méfiance et un doute : a-t-il déjà été accepté par la communauté ? Fait-il partie du lexique ? Autrement dit, plus un Np est notoire, plus il a de difficultés à se communiser. Cela pourrait expliquer le phénomène qui surprend tellement J.-L. Vaxelaire qui écrit : « Il est étonnant de remarquer que *napoleone* et *waterloo* sont lexicalisés en italien mais pas en français alors que ce sont deux noms majeurs de l'histoire française » (2001 : 224, note 2). Ce fait n'est pas si anormal : *Napoléon* est un nom majeur pour l'histoire française et il est peut être – paradoxalement – trop notoire et trop lié à son référent initial pour que l'on puisse en faire finalement un Nc à part entière. De ce fait, il ne me semble pas que Vaxelaire soit dans le vrai en écrivant que « plus le nom est récent et plus le lien entre l'antonomase et le référent est fort » (2001 : 212). Or, la persistance de ce lien, ainsi que la notoriété et l'antonomase en général, sont soumises à des conditions qui sont parfois difficilement analysables.

En guise de conclusion : le pourquoi de l'antonomase

Comme je viens de l'affirmer, la notoriété est une condition nécessaire, mais pas suffisante à l'antonomase et à sa lexicalisation. Or, certains Np sont célèbres, mais on ne les emploie pas pour autant antonomastiquement. La rai-

son de cet état de choses réside peut-être dans le fait que pour qu'un Np serve de base à l'antonomase, il doit répondre à certains besoins des locuteurs.

« Tous les lexicologues ont remarqué, écrit J.-L. Va x e l a i r e, que lorsque les noms propres étaient plus économiques, ils tendaient à supplanter les noms communs » (2001 : 171). Il semble que le besoin qu'ont les sujets parlants d'une expression plus économique se réalise surtout dans la métonymie et dans la synecdoque, cependant certaines antonomases constituent aussi un équivalent commode d'une périphrase plus longue. Tel est le cas des mots *amphitryon* (« personne chez laquelle ou aux frais de laquelle on dîne »), *jockey* (« personne dont le métier est de monter les chevaux de course »), ou encore *dugazon* (« actrice jouant les amoureuses et les soubrettes »).

Mais il existe aussi des antonomases qui traduisent une pensée beaucoup plus complexe. Et ce genre d'antonomases est bien plus fréquent, on peut donc dire que ce trope a en général pour but d'exprimer d'une façon plus riche et insolite ce qu'un Nc correspondant exprimerait d'une manière plate et normale. Elles offrent des spécifications dont les locuteurs ont parfois besoin et elles enrichissent le lexique de termes qui connotent plus fortement certaines nuances : « Pourquoi *Poulidor* ou *Rambo* rencontrent-ils un tel succès ? Parce qu'ils n'ont pas d'équivalents dans le lexique français, de noms qui apporteraient la même nuance » (J.-L. Va x e l a i r e, 2001 : 226). Ces antonomases ne sont pas encore lexicalisées, mais on peut également observer le même phénomène dans les éponymes institutionnalisés. Or, je soutiens que ce n'est pas la même chose de dire *C'est un judas* que d'affirmer *C'est un traître*. L'emploi d'un ancien Np peut aider à exprimer quelque chose d'une manière plus forte et plus convaincante que ne le ferait le Nc synonymique. Comme le remarque avec lucidité N. F l a u x, « l'antonomase du Np s'accompagne d'un effet d'exagération. *Harpagon* désigne le sommet de l'avarice. [...] *Harpagon* ne se réduit pas au rôle de simple substitut de *une personne extrêmement avare* » (1991 : 40–41). Dans un autre article, elle reprend cette question : « [...] l'emploi d'un Npa [Np en antonomase] s'accompagne d'un effet systématiquement hyperbolique : *un Harpagon*, ce n'est pas simplement un homme avare, c'est un homme très avare, c'est même le parangon de l'avarice » (2000 : 123). Ainsi, du point de vue affectif, l'antonomase répond au besoin d'une expression plus forte et plus marquée. Quand elle se lexicalise, le lien mémoriel se perd ou persiste. S'il se perd complètement, le mot peut aussi perdre de sa force expressive, mais s'il se maintient, comme c'est indubitablement le cas du mot *don juan*, l'emploi de ce mot au lieu de *séducteur* transmet une idée qui est sémantiquement beaucoup plus riche.

Il faut aussi souligner dans ce lieu que l'emploi de certaines antonomases répond à un besoin qu'ont les locuteurs d'ennoblir leur langue, de la rendre plus digne. Ce n'est pas la même chose d'appeler quelqu'un « égoïste »

ou un homme « infatué de lui-même » que de le qualifier à l'aide de l'antonomase mythologique *narcisse*.

L'antonomase résulte de la valeur de symbole qu'attachent au référent initial d'un Np donné les usagers de la langue. « Celui-ci vaut comme représentant privilégié d'une classe d'individus », écrit N. F l a u x (1991 : 40). Il semble que la plus importante fonction de ce trope réside là, dans cette propriété d'exprimer une qualité *symboliquement* : les Np donnent par antonomase naissance à des Nc qui désignent des *types*. « Par l'antonomase, le nom (ex-propre) acquiert une signification qui lui permet de désigner tout individu pourvu de propriétés définies dans cette signification : toute personne qui se signale par une avarice exceptionnelle devient susceptible d'être appelée "un harpagon" » (M o r t u r e u x, 1997 : 118). Cette fonction de l'antonomase est bien claire pour les auteurs : il est en fait très intéressant de constater que les écrivains créent expressément des personnages-types pour que leurs noms puissent être ensuite utilisés comme noms communs. En témoigne surtout le fait que bien des Np littéraires sont motivés : le fameux Harpagon est le héros principal de la pièce que Molière a intitulée spécialement *L'Avare*. Mais il y a là aussi une motivation purement étymologique, car l'auteur l'a fabriqué en s'inspirant du grec *ἀρπαγή* « avidité, rapacité ». La même chose concerne par exemple les mots tels que *lovelace* (désignant un « séducteur sans scrupules » et composé des mots anglais *love* « amour » et *lace* « lien »), employé par l'écrivain qui a créé ce personnage (Samuel Richardson, *Clarissa Harlowe*, 1747–1748) comme terme caractérisant un type de personnage ; *guignol* (« personne ridicule par ses gestes ou son comportement », de *guigner*, ce personnage de théâtre ayant l'habitude de jeter des regards furtifs de tous côtés) ou *gogo* (« personne crédule et niaise », de Gogo, personnage de la pièce *Robert Macaire* de Saint-Amand, Antier et F. Lemaître, nom créé à l'aide du redoublement plaisant de la syllabe initiale du verbe *gober*, « croire sans discernement tout ce qui se dit »). On a donc affaire dans ces cas à un double changement de catégorie : créé à base d'un Nc, un Np devient ensuite un nouveau Nc.

Comme on peut s'en convaincre grâce aux considérations contenues dans cet article, l'antonomase montre à chaque pas de l'analyse ses liens forts avec la réalité extralinguistique. C'est cette réalité qui motive son apparition et régit sa lexicalisation. C'est elle aussi qui conditionne la fréquence de son emploi. Et puisque le trope qui vient d'être soumis à l'analyse dépend si fortement des choix subjectifs des usagers de la langue, il est souvent difficile de prédire la vivacité des antonomases déjà lexicalisées et l'éventuelle création d'antonomases nouvelles. Mais il semble que la langue n'arrête jamais de recourir à cette figure pour construire de nouveaux noms communs à partir de Np, car, comme le remarque avec lucidité N. F l a u x, l'antonomase est une exceptionnelle « créatrice de concepts, [...] un des moyens sans doute les plus

accessibles que la langue met à la disposition des locuteurs pour classer, catégoriser, rassembler le divers, dire le réel » (2000 : 142).

Références

- Bloomfield L., 1970 [1933] : *Le langage*. Paris, Payot.
- Darmesteter A., 1979 [1887] : *La vie des mots*. Paris, Champ Libre.
- Dictionnaire International des Termes Littéraires*, <http://www.ditl.info/arttest/art35.php> (article de M. de Greve).
- Dumarsais C.Ch., 1988 [1730] : *Des Tropes ou des différents sens*. Paris, Flammarion.
- Flaux N., 1991 : « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent ». In : *Langue française – Syntaxe et sémantique des noms propres*. N° 92. Paris, Larousse, 26–44.
- Flaux N., 2000 : « Nouvelles remarques sur l'antonomase ». In : *Lexique. Les noms propres : nature et détermination*. N° 15. Paris, Septentrion, 117–144.
- Fontanier P., 1968 [1830] : *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.
- Frege G., 1892, « Über Sinn und Bedeutung ». *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, C, 25–50.
- Galisson R., 1991 : *De la langue à la culture par les mots*. Paris, CLE International.
- Galisson R., 2000 : « La pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique ». *Mélanges Crapel*, **25**, 47–73, source : http://revues.univnancy2.fr/melangesCrapel/IMG/pdf/06_galisson.pdf.
- Gary-Prieur M.-N., 2001 : *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*. Paris, Editions CNRS.
- Granger G., 1982 : « À quoi servent les noms propres ? ». *Le nom propre, Langages*, **66** [Paris, Larousse], 21–36.
- Hébert L., 1996 : « Fondements théoriques de la sémantique du nom propre ». In : *Le texte et le nom*. Ed. M. Léonard, E. Nardout-Lafarge. Montréal, XYZ, 41–53.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1977 : *La connotation*. Presses Universitaires de Lyon.
- Kleiber G., 1995 : « Y a-t-il de la métaphore sous les noms propres en antonomase ? ». In : *RASK. Internationalt tidsskrift for sprog og kommunikation*. N° 2. Odense University Press.
- Kopaliński W., 1996 : *Słownik eponimów czyli wyrazów odimiennych*. Warszawa, PWN.
- Le Guern M., 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- Leroy S., 2004 : *Le Nom propre en français*. Paris, Ophrys.

- Martinet A., 1967 : « Connotations, poésie et culture ». In : *To Honor Roman Jakobson – Essays on the occasion of his seventieth birthday*. Vol. 2. Mouton, La Haye-Paris, 1288–1294.
- Martinet H., 1982 : « Les noms propres dans la traduction littéraire ». *Meta*, **27**, 4, 392–400.
- Meyer B., Balayn J.-D., 1981 : « Autour de l'antonomase de nom propre ». *Poétique*, **46**, 183–199.
- Mortureux M.-F., 1997 : *La lexicologie entre langue et discours*. Paris, Éditions Sedes.
- Peterson A., 1929 : *Le passage populaire du nom personne à l'état de noms communs dans les langues romanes et particulièrement en français – Étude sémantique*. Appelbergs Boktryckeri Aktiebolag, Uppsala.
- Rastier F., 1987 : *Sémantique interprétative*. Paris, PUF.
- Rastier F., Cavazza M., Abeille A., 1994 : *Sémantique pour l'analyse – De la linguistique à l'informatique*. Paris, Masson.
- Vaxelaire J.-L., 2001 : *Pour une lexicologie du nom propre*. [Thèse de doctorat]. Université Paris VII.
- Vrinat-Nikolov M., 2002 : « Heurs et malheurs des traducteurs face aux dictionnaires bilingues ». *E-magazine LiterNet*, n° 7 (32). Source : <http://www.liternet.bg/publish1/mvrinat/heurs.htm>.
- Zhang X., 1999 : « Les signes sociaux et leur traduction ». *Meta*, **44**, 1, 110–120.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

*Université de Silésie
Katowice*

Les temps passés en français dans une perspective cognitive

Abstract

Making use of the notions of prototype and semantic invariants, the author of the article proposes an analysis of French past tenses and their description in the shape of semanto-cognitive schemes. An attempt to explain linguistic phenomena, especially the grammatical ones, on the basis of human cognitive abilities, that is taking into account the way he/she conceptualises reality, which is the basis for constructing an utterance, as well as their whole presentation, that is including all values, uses and functions of the categories examined, seems to be more exhaustive and more convincing in consequence.

Keywords

Semanto-cognitive scheme, prototype, semantic invariant.

Les présentes réflexions seront consacrées à l'analyse des temps passés qui fonctionnent dans la langue française avec un appareil de recherches élaboré et proposé dans le cadre de la linguistique cognitive. Nous avons choisi d'étudier les temps passés vu leur nombre et les différences d'emploi subtiles et souvent difficiles à saisir, ce qui est l'une des sources principales des difficultés que les enseignants et les étudiants rencontrent pendant l'enseignement et l'apprentissage du système temporel du français.

Dans un premier temps, nous présenterons les idées et les notions cognitives qui servent de base pour l'examen des catégories en question. Dans la partie finale, nous essaierons de montrer l'importance et l'utilité de ce genre d'étude en linguistique.

1. Il n'y aurait pas de linguistique cognitive sans recherches dans le domaine de la psychologie. Les notions qui ont révolutionné la linguistique mo-

derne, telles que par exemple la catégorie, le prototype, l'invariant sémantique ou l'imagerie, ne seraient jamais présentes dans des travaux linguistiques, si beaucoup de psychologues ne s'étaient pas intéressés au fonctionnement du cerveau, à la faculté de percevoir, de traiter les informations et de les mémoriser. Inspirés par les découvertes effectuées dans ce champ d'études psychologiques, certains linguistes ont très vite remarqué le rapport incontestable entre perception, cognition et langage. Les questions qu'ils se sont posées étaient les suivantes :

1. Quelle est la relation entre ce que l'homme perçoit et ce qu'il dit à ce propos ?
2. Qu'est-ce qui se passe dans le cerveau de l'homme avant qu'il ne dise quelque chose ?
3. Sous quelle forme sont stockées les connaissances sur le monde ?
4. Quelle est la structure de la langue, car c'est le moyen le plus souvent utilisé par l'homme pour exprimer ses expériences, ses sentiments et son savoir ?

Deux postulats de la psychologie à cet égard semblent majeurs et constituent en même temps un point de départ pour la linguistique cognitive. Le premier concerne les structures cognitives stockées dans la mémoire à long terme qui s'inscrivent dans les unités et les relations linguistiques.

Lorsque l'homme utilise la langue dans une situation de communication, il décode un énoncé ou il encode ce qu'il veut dire en activant les structures sémantico-syntaxiques convenables. Et c'est le deuxième postulat.

Le problème crucial qui se manifeste devant un linguiste serait alors lié au mode de représentation de ces structures linguistiques.

Avant de nous livrer à la présentation des idées se rapportant aux possibilités de représenter les structures linguistiques, il faut quand même, mais sans entrer dans les détails, mentionner les noms de R. Shepard (1981), S. Kosslyn (1978, 1980), P. Johnson-Laird (1983), M. Denis (1998), B. Darras (1998) ou T. Buzan (1993). Ils ont introduit et propagé les notions d'image mentale, de modèle mental, de similis et de schéma ou encore de carte mentale, correspondant toutes à la forme de codage de l'organisation des connaissances dans la mémoire. En général, nous les définissons comme une structure figurative qui représente une connaissance obtenue grâce à une opération mentale appelée imagerie mentale. Ce mécanisme permet de construire les objets mentaux ayant un aspect figuratif et de les inscrire dans la mémoire (cf. M. Denis, 1998).

Puisque nos connaissances sont organisées en systèmes et sous-systèmes et se font activer et traiter dans le cerveau, certains chercheurs ont constaté qu'il existe une correspondance entre le fonctionnement du cerveau et de l'ordinateur. Cette vision du cerveau qui élabore des données sous forme de fichiers avec un ensemble d'instructions a donné naissance à l'Intelligence Artificiel-

le. Les études dans ce domaine ont remarquablement contribué à l'élaboration de nouvelles conceptions linguistiques. Il suffit d'évoquer les travaux de M.R. Quillian (1968), de M. Minsky (1975), de J. Sowa (1992) ou de R. Schank et R. Abelson (1977) et les concepts de réseau sémantique, de frame, de graphe conceptuel et de script ou scénario.

Dans la linguistique cognitive on observe deux approches principales quant à la façon de présenter les catégories de la langue. D'une part, on peut parler d'une linguistique formelle, appelée aussi computationnelle, automatique ou informatique, d'autre part il y a une linguistique représentative. Le premier courant s'intéresse à l'élaboration de formalismes grâce auxquels la description objective et précise de la langue serait possible. Il s'agirait donc de formuler des théories fondées sur les notions de frame (cf. C. Fillmore, 1977) ou de schème (cf. J.-P. Desclés, 1990, 1999). Le deuxième étudie la langue qui émerge du traitement de l'information se produisant dans un contexte particulier et sous l'influence du milieu culturel et du vécu. On la décrit à l'aide de notions comme par exemple l'image, le profil, le schéma (cf. R. Langacker, 1987, 1995), le prototype, le modèle radial (cf. G. Lakoff, 1987 ; G. Kleiber, 1990) ou l'espace mental (cf. G. Faconnier, 1984, 1991).

De tout cela découle une difficulté capitale, celle de remettre de l'ordre dans cet ensemble des concepts, de les préciser parce qu'en réalité ils peuvent être tous remplacés par les notions de modèle ou de schéma, et en conséquence, de créer une seule théorie complète et satisfaisante.

Avant de passer à l'analyse cognitive des temps passés, complétons nos observations par les définitions des notions qui seront les instruments d'analyse. Ce sont la notion même de schéma sémantico-cognitif et les notions de prototype et d'invariant sémantique.

Le *schéma sémantico-cognitif* est une structure cognitive interprétée et encodée dans une langue particulière. Il représente une connaissance.

Le *prototype* est un « phénomène de surface ou d'usage », selon G. Kleiber (1990 : 87). Cela veut dire qu'il se manifeste sous différents formes ou emplois, appelés effets prototypiques et intuitivement le plus souvent utilisés par les usagers d'une langue (cf. W. Banyś et J.-P. Desclés, 1999).

Enfin l'*invariant sémantique* est une valeur ou une formule qui transcendent toutes les formes et tous les emplois constituant une même catégorie. Il permet d'expliquer l'opposition entre les catégories linguistiques et par conséquent de comprendre leur nature et fonctionnement.

2. À présent, nous proposons la description des temps passés fondée sur les idées et la terminologie présentées ci-dessus. Le but principal est d'expliquer l'emploi de ces temps et surtout les différences qui apparaissent, lorsqu'on les choisit pour construire un énoncé.

Imparfait

À côté du passé composé et du passé simple, l'imparfait est le temps grammatical le plus étudié par les linguistes représentant différentes approches. Souvent, le fonctionnement des temps a la forme d'une liste de leurs divers emplois. À titre d'exemple prenons *Le Bon Usage* (ce manuel constitue toujours le point de repère infaillible pour les professeurs de français ainsi que pour les étudiants en français) où l'imparfait est identifié à six valeurs qui sont les suivantes (1980) :

1. Imparfait narratif (appelé aussi historique ou pittoresque ou de rupture ou encore de clôture) sert à décrire un fait passé accompli, mais présenté comme se déroulant dans le temps et sous les yeux du locuteur et de son interlocuteur ; p.ex. : *À vingt-cinq ans, Racine entra dans la renommée* (M. Grevisse, 1980 : 834).
2. Imparfait d'atténuation est utilisé, lorsque le locuteur parle d'un fait présent, mais en voulant atténuer son actualité ; p.ex. : *Je voulais vous demander un service.*
3. Imparfait de conséquence infaillible, p.ex. : *Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle était dans la rue* (M. Grevisse, 1980 : 836).
4. Imparfait hypocoristique (ou mignard) exprime un fait présent « comme si on donnait à ce fait plus d'étendue en l'étirant dans le passé ou comme si on le situait dans le passé en l'étendant jusqu'au moment présent » (1980 : 837) ; p.ex. : *Comme il était sage !*
5. Imparfait préludique sert aux enfants pour parler des faits futurs qui sont les thèmes de leurs jeux dans le présent ; p.ex. : *Moi j'étais le gendarme, et toi, tu volais une voiture.*
6. Imparfait hypothétique exprime un fait possible, éventuel ; p.ex. : *Si j'avais beaucoup d'argent, je ne travaillerais pas.*

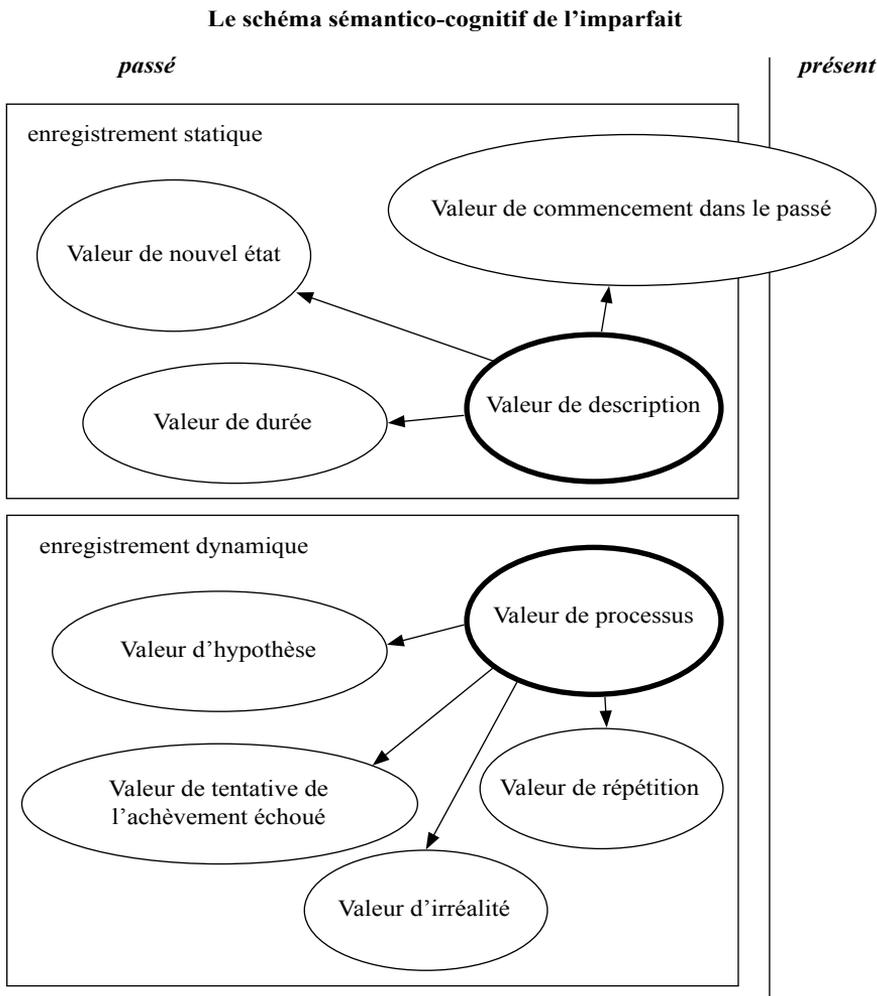
L'analyse de plusieurs travaux consacrés au fonctionnement de l'imparfait (cf. p.ex. M. Grevisse, 1980 ; J. Montredon, 1987 ; U. Dąbbska-Prokop, 1994 ; I. Chollet et J.-M. Robert, 2000 ; M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul, 2001 ; E. Labeau, 2002 ; D. Leeman-Bouix, 2003 ; F. de Saussure, 2003 ; L. Gosselin, 2005 ; M. Barbazan, 2006) nous a permis d'élaborer le schéma sémantico-cognitif de cette catégorie (schéma 1, cf. K. Kwapisz-Osadnik, 2003).

Comment interpréter le schéma ? Tout d'abord, on observe qu'il y a plusieurs valeurs sémantiques divisées en deux groupes, selon le type d'enregistrement d'un fragment de réalité perçu et conceptualisé auquel on donne un relief temporel passé. L'enregistrement global se traduirait en valeurs suivantes :

1. Valeur de description, qui correspondrait à l'emploi prototypique ; p.ex. : *Il faisait beau ce jour-là.*

2. Valeur de durée ; p.ex. : *Les citoyens romains regardaient le commerce et les arts comme des occupations des esclaves : ils ne les exerçaient point* (M. Grevisse, 1980 : 834).
3. Valeur de commencement dans le passé, quand le locuteur conceptualise un événement ou une situation de manière à voir leur phase initiale dans le passé sans pourtant considérer leur fin ; p.ex. : *J'étais malade, et toi, tu appelaais le médecin* ou *Je voulais te demander un service* ou encore *Comme il aimait bien sa mère !* (M. Grevisse, 1980 : 837).
4. Valeur de nouvel état, quand le locuteur met l'accent sur le fait d'immobiliser l'action déjà achevée ; p.ex. : *Louis XIV se mariait deux ans après* (M. Grevisse, 1980 : 835).

Schéma 1



Avec l'enregistrement séquentiel, on aurait affaire à :

1. Valeur de processus imperfectif, qui correspond à l'emploi prototypique ; p.ex. : *Marie faisait la vaisselle, quand Pierre est entré.*
2. Valeur d'hypothèse ; p.ex. : *Si j'avais des ailes, je volerais.*
3. Valeur de répétition ; p.ex. : *Je faisais du vélo tous les jours.*
4. Valeur de tentative de l'achèvement échoué ; p.ex. : *Les pleurs qu'il retenait coulèrent sur son visage* (M. G r e v i s s e, 1980 : 834).
5. Valeur d'irréalité ; p.ex. : *Un pas de plus, elle tombait* (M. G r e v i s s e, 1980 : 836).

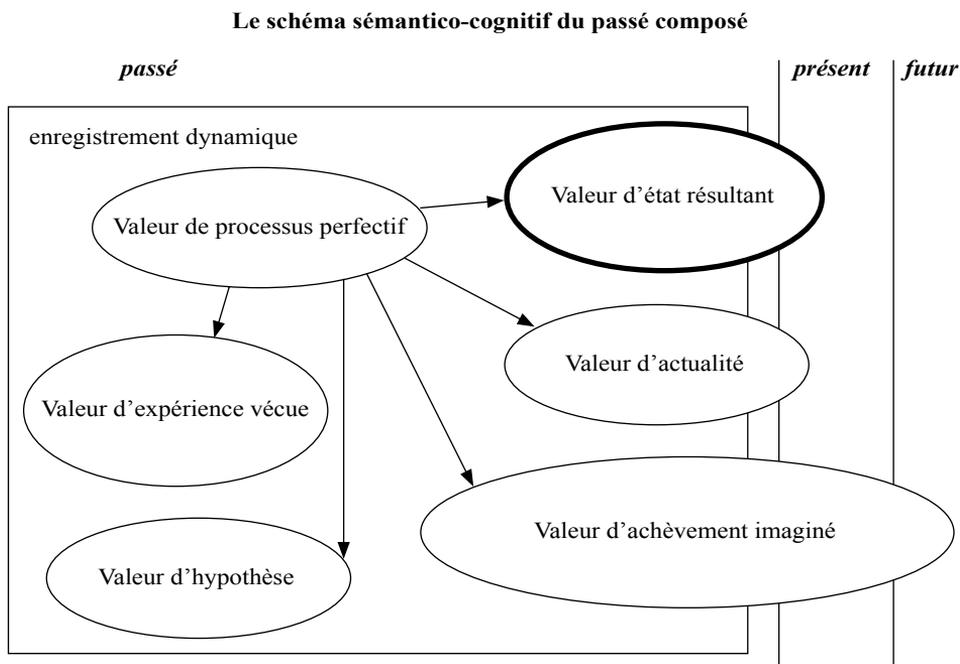
Les flèches rendent compte du rapport unidirectionnel entre les valeurs prototypiques et les valeurs non-prototypiques de l'imparfait.

En ce qui concerne l'invariant sémantique, nous adoptons la définition proposée par J.-P. D e s c l é s (1997) selon laquelle il est question de la borne de droite temporelle ouverte. Cela veut dire que chaque valeur de l'imparfait se caractériserait par le manque d'achèvement dans le temps.

Pour résumer nous dirions que la catégorie grammaticale *imparfait* serait une structure sémantico-conceptuelle ayant le profil du temps passé et organisée en sous-catégories fondées sur deux valeurs prototypiques selon le type d'enregistrement. Ce sont : la valeur descriptive et la valeur de processus imperfectif. Il existerait aussi l'invariant sémantique de l'imparfait, à savoir la borne de droite temporelle ouverte, c'est-à-dire l'absence de phase finale (cf. K. K w a p i s z - O s a d n i k, 2003). Une analyse dite cognitive de l'imparfait en forme d'un schéma sémantico-cognitif qui démontre l'organisation interne de la catégorie et fondée sur les notions de prototype et d'invariant sémantique permet d'avoir une vue d'ensemble sur son emploi, de comprendre sa nature et par conséquent de s'en servir correctement, surtout lorsqu'il est accompagné d'autres temps passés.

Passé composé

La principale propriété du passé composé se fonde sur un rapport avec le moment présent, ce qui est l'héritage de son évolution fonctionnelle. Au Moyen Âge, le passé composé était employé pour présenter un état de chose – il avait la valeur d'accompli du présent. En français moderne, la moitié des valeurs du passé composé sont interprétées comme ayant des « traces » dans le présent : *J'ai bien mangé* correspond à *Je suis rassasié, je n'ai plus faim*. Au XVI^e siècle, H. Estienne a formulé une loi appelée par M. P e r r e t (2001 : 127) la loi des 24 heures, selon laquelle il faut le passé simple avant les 24 heures et le passé composé pour parler des événements qui ont eu lieu pendant ces 24 heures. Puisque le monde évolue, et l'homme notamment, des changements dans le fonctionnement des catégories grammaticales sont inévitables : le passé simple a disparu presque complètement en français oral et le passé composé exprime les faits détachés du présent (cf. schéma 2).



On observe que la valeur d'état résultant serait prototypique pour la catégorie du passé composé ; p.ex. : *Je me suis cassé la jambe* ; *Maintenant que vous avez lu l'article...*

Les autres valeurs, non-prototypiques, correspondraient aux emplois suivants :

1. Valeur de processus perfectif ; p.ex. : *J'ai habité à Paris pendant trois ans.*
2. Valeur d'expérience vécue ; p.ex. : *Longtemps, je me suis couché de bonne heure* (Proust in : M.-J. Reichler-Bégulin, 1990 : 101).
3. Valeur d'hypothèse ; p.ex. : *Si tu as fini de regarder le film, va acheter du pain !*
4. Valeur d'actualité ; p.ex. : *César a vaincu Vercingétorix à Alesia* (M.-J. Reichler-Bégulin, 1990 : 101).
5. Valeur d'achèvement imaginé ; p.ex. : *J'ai terminé dans un instant* ; *J'ai fini, je peux rentrer chez moi.*

Il est à noter que toutes les valeurs du passé composé se réalisent avec l'enregistrement dynamique de la scène, c'est-à-dire sont liées à la conceptualisation séquentielle, ce qui explique la direction des flèches qui partent toutes de la valeur de processus perfectif.

L'invariant sémantique serait défini par les bornes temporelles fermées : le fragment de réalité correspondant au contenu de la proposition est conçu

comme un processus perfectif car délimité dans le temps. Comme l'explique R. L a n g a c k e r (1987 : 142), « ses points limites se trouvent inclus dans le champ du prédicat dans le domaine temporel ».

Pourtant, comme nous le verrons dans la partie qui suit, apparemment il n'y a aucune différence dans le fonctionnement du passé composé et du passé simple.

Passé simple

Le passé simple est le temps employé, lorsque le locuteur veut accentuer l'aspect dynamique d'un événement accompli et achevé par rapport à la réalité actuelle. Le passé simple sert donc à souligner une rupture avec le présent du locuteur, ce qui marque son désengagement pour ce qui regarde le contenu de son énoncé.

Notre proposition du schéma sémantico-cognitif de la catégorie en question (schéma 3) contient cinq valeurs, toutes se réalisant pendant l'enregistrement dynamique de la réalité. Ce sont :

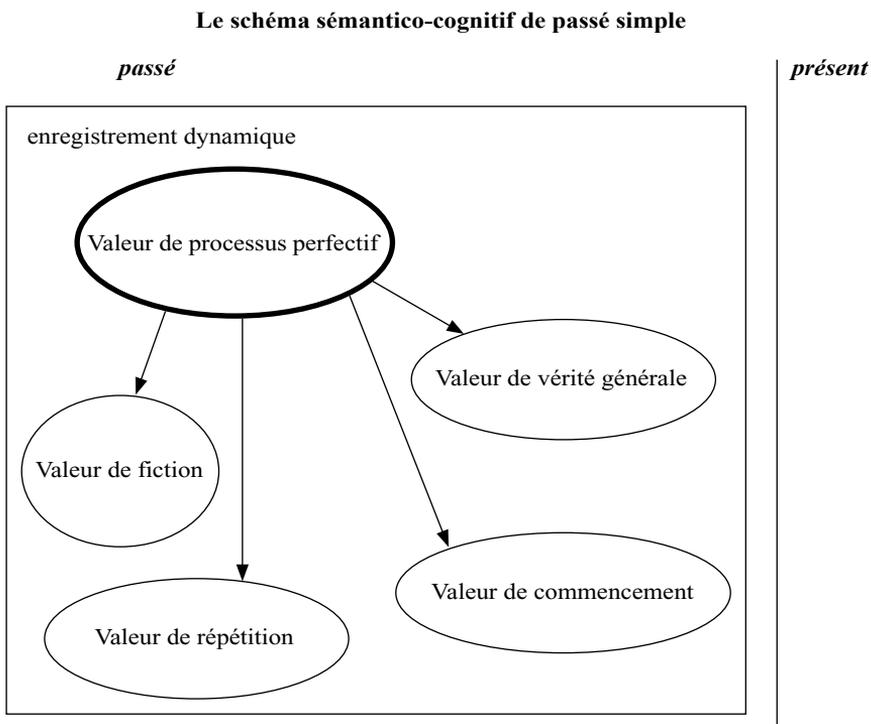
1. Valeur de processus perfectif, qui correspond à l'emploi prototypique ; p.ex. : *César conquiert la Gaule au I^{er} siècle avant Jésus Christ ; Il marcha trente jours et trente nuits* (M. G r e v i s s e, 1980 : 838).
2. Valeur de fiction, utilisée dans les contes et les romans ; p.ex. : *Ils vécut heureux et eurent beaucoup d'enfants ; En approchant de son usine, le père Sorel appela Julien de sa voix de stentor : personne ne répondit* (Stendhal in : M.-J. R e i c h l e r - B é g u l i n, 1990 : 100).
3. Valeur de répétition ; p.ex. : *Chaque fois, dans mes rêveries, je vous vis prendre le voile, je vous entendis me dire adieu, et je ne pleurai point* (M. G r e v i s s e, 1980 : 838).
4. Valeur de commencement ; p.ex. : *Elle aima les romans de Walter Scott* (M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t et R. R i o u l, 2001 : 304) ; *Elle fut belle*.
5. Valeur de vérité générale ; p.ex. : *Souvenez-vous bien qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien* (M. G r e v i s s e, 1980 : 838).

Le schéma et les exemples présentés ci-dessus démontrent que l'emploi du passé simple n'a aucun rapport avec le moment de l'énonciation identifié au présent. Le fait que les formes du passé simple sont le plus souvent à la troisième personne, qui n'est pas celle du locuteur, traduit le caractère « dépersonnalisé » du passé simple (cf. E. B e n v e n i s t e, 1966).

C'est grâce à l'invariant sémantique qu'on peut saisir la différence entre le fonctionnement du passé simple et du passé composé. Même si dans les deux cas les bornes temporelles sont fermées, ce qui signifie que l'événement est conçu ponctuellement, de façon délimitée dans le temps, le point différentiel serait la position du locuteur par rapport au contenu propositionnel. Pour le passé simple il serait question de la position non engageante du locuteur, car il n'y a pas de liens entre lui et l'événement qu'il rapporte. Pour

le passé composé l'invariant sémantique correspondrait à la formule suivante : la position engageante du locuteur par rapport au fragment de réalité conceptualisé comme passé. Il est intéressant de voir ces deux temps dans une seule phrase : *J'ai rencontré M. Legrand, qui fut mon professeur d'histoire* (M.-J. Reichler-Bégulin, 1990 : 101). La proposition organisée autour du passé composé est le signe de l'engagement du locuteur dans la situation conceptualisée, par contre le choix du passé simple dans la deuxième proposition témoigne de son attitude distanciatrice, c'est-à-dire non engageante envers ce qui est énoncé.

Schéma 3



Plus-que-parfait

Le plus-que-parfait représente les valeurs suivantes (schéma 4) :

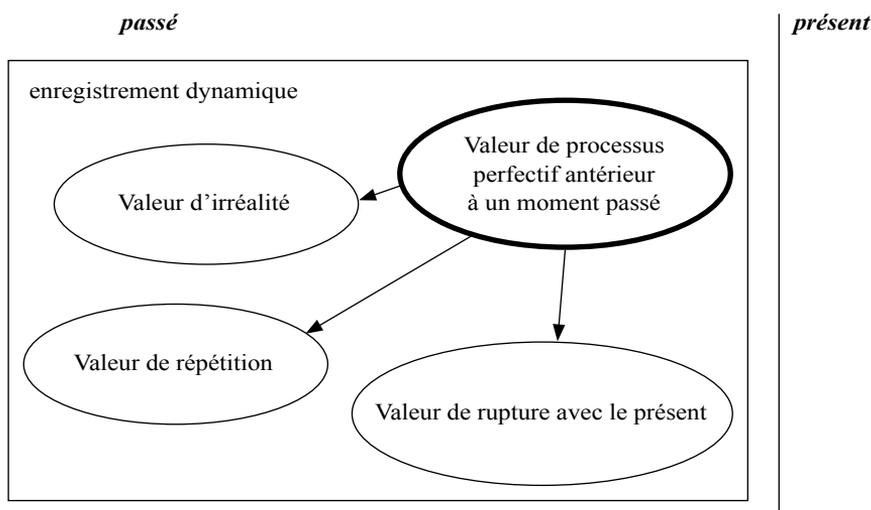
1. Valeur de processus perfectif antérieur à un autre processus ou état passés qui ne doivent pas être nécessairement exprimés ; p.ex. : avec un repère passé explicite – *Quand il avait fini, le brave homme se levait, scrutait le ciel d'un air inquiet ; Un moment plus tard, le vieil homme avait fini. Il se leva* (M.-J. Reichler-Bégulin, 1990 : 104) ; *Elle disait (a dit) qu'elle avait perdu ses lunettes à l'école* ; avec un repère passé implicite – (Julien a vu / vit M. Legrand) *Julien n'avait jamais vu un être aussi bien*

vêtu (M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul, 2001 : 311) ; *Je m'étais juré de ne plus le voir* (et puis j'ai flanché) (J. Montredon, 1992 : 59). Cette valeur serait considérée comme prototypique.

2. Valeur d'irréalité du passé ; p.ex. : *Si j'avais eu de l'argent ! (j'aurais acheté les Tournesols de Van Gogh* (M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul, 2001 : 311) ; *Moi, j'étais le gendarme, et toi, tu avais volé une voiture* (M. Grevisse, 1980 : 843).
3. Valeur de répétition ; p.ex. : *Tous les jours quand il avait déjeuné, il faisait une promenade* (J. Hansse, 1991 : 744).
4. Valeur de rupture avec le moment présent ; p.ex. : *J'étais venu pour vous demander un grand service* (mais ne traitez pas ma présence devant vous comme une obligation de me rendre ce service ; peut-être ne le pouvez-vous pas) ; *Dès cette époque j'avais compris qu'il ne faut pas trop demander* (J. Hansse, 1992 : 744) (cela ne veut pas dire que ce soit toujours actuel et que je ne demande plus de service).

Schéma 4

Le schéma sémantico-conceptuel du plus-que-parfait



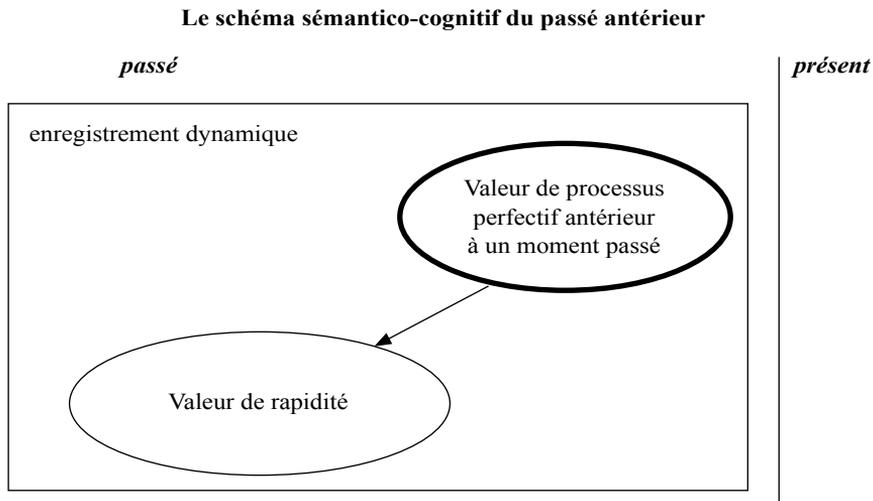
La direction des flèches démontre que toutes les valeurs ont recours aux événements déjà achevés au moment de l'énonciation et sans aucun rapport avec le présent. Par conséquent, on pourrait définir l'invariant sémantique comme antériorité d'un fait accompli (les bornes temporelles fermées) par rapport à un autre fait ou état passé ou présent.

Toutefois, on pourrait dire la même chose sur l'emploi du passé antérieur.

Passé antérieur

L'emploi du passé antérieur est généralement lié à l'emploi du passé simple. Il joue à peu près le même rôle que le plus-que-parfait, à savoir exprimer la relation d'antériorité par rapport à un autre fait ou état passés. Comme dans le cas du passé composé et du passé simple dont les valeurs étaient comparables, il faudrait chercher l'explication de leurs natures diverses à l'aide de la notion d'invariant sémantique.

Schéma 5



La valeur de processus perfectif antérieur à un moment passé, qui serait prototypique, se manifeste dans les exemples suivants : *Dès qu'il eut fini, il se leva* (J. H a n s e, 1992 : 711) ; *Quand ils furent arrivés au milieu du boulevard, ils s'assirent, à la même minute, sur le même banc* (M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t et R. R i o u l, 2001 : 312) ; *Il était mort au mois de mai dernier, à Tahiti où il vivait après qu'il nous eut quittés* ; *Après que Jacques fut reparti, je me suis agenouillé près d'Amélie* (M. G r e v i s s e, 1980 : 841).

La valeur de rapidité caractérise les événements conçus ponctuellement dans leur brièveté ; p.ex. : *Le chien affamé eut vite mangé* (M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t et R. R i o u l, 2001 : 311) ; *Ils eurent rapidement compris la cause de son malaise* ; *En vingt secondes il eut démonté la roue* (J. H a n s e, 1991 : 711).

À partir du schéma présenté ci-dessus, nous pouvons observer que le passé antérieur ne réalise pas les valeurs de répétition, d'irréalité du passé et de rupture avec le présent, toutes les trois propres au plus-que-parfait. Par contre le plus-que-parfait n'a pas la valeur de rapidité. C'est la valeur de processus perfectif antérieur à un moment passé, qui est commune aux deux temps et prototypique dans les deux cas.

Comme nous l'avons déjà remarqué, pour bien comprendre le fonctionnement des temps, il faut essayer de déterminer leur invariant sémantique. Le passé antérieur aurait l'invariant sémantique défini par l'idée d'accomplissement rapide (ou de rapidité de l'accomplissement).

Il reste encore le **passé surcomposé**, qui pose beaucoup de problèmes aux linguistes, déjà au niveau classificatoire. Les uns (cf. p.ex. M. Grevisse, 1980 ; J. Hansse, 1991) en parlent dans les chapitres consacrés au passé antérieur, les autres (cf. p.ex. M. Riégel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul, 2001) l'ignorent complètement. L'opinion que le passé surcomposé est un temps passé autonome a très peu d'enthousiastes (cf. p.ex. R. Lagane, 1995). En général, cette catégorie sert à remplacer le passé antérieur dont le recul est lié à celui du passé simple et normalement, il apparaît en rapport avec le passé composé ; p.ex. : *Aussitôt que j'ai eu envoyé mon paquet, j'ai appris une triste nouvelle ; Je n'ai pas eu plutôt lâché cette parole que je m'en suis mordu la langue* (J. Hansse, 1991 : 711) ; *À peine ai-je eu manifesté l'intérêt que je prenais à l'histoire de ces fondations que l'archiviste passionné se révéla en effet* (M. Grevisse, 1980 : 842).

M. Grevisse (1980 : 840) parle aussi de l'emploi du passé surcomposé au lieu du passé composé dans certains dialectes méridionaux ; p.ex. : *Mais comment que tu en as eu entendu causer, toi, de Méséglise ? ; La vigne, ça a eu payé ! Mais ça paye plus...*

Étant donné que le passé surcomposé exprime l'antériorité par rapport à un autre événement qui est généralement au passé composé et qu'il met en évidence l'achèvement brusque de l'événement qu'il représente, c'est-à-dire la rapidité d'accomplissement, le schéma sémantico-cognitif que nous proposons, aurait la forme présentée dans le schéma 6.

Le problème devant lequel nous nous trouvons est celui de définir l'invariant sémantique du passé surcomposé. Ne s'agirait-il pas tout simplement de l'accomplissement d'événements passés (les bornes temporelles fermées) ? Nous laisserons la question ouverte.

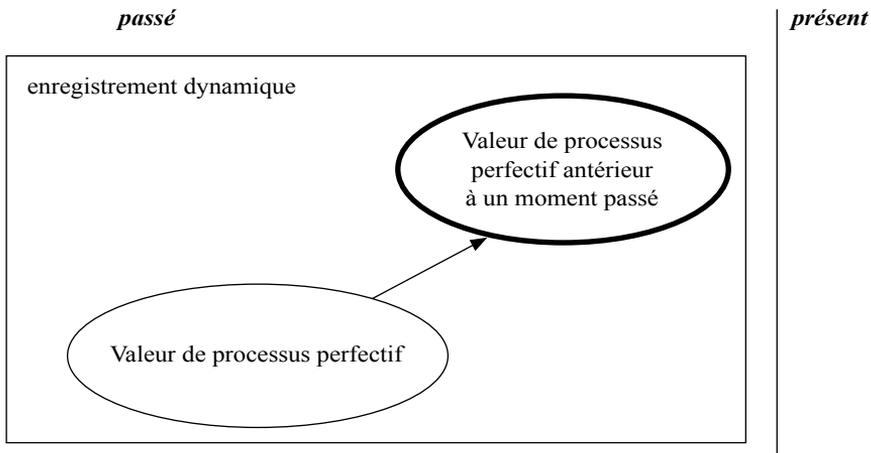
Cependant, nous tenterons encore de formuler une hypothèse quant à l'apparition de cette catégorie et plus généralement, quant au fonctionnement des formes des temps passés en français.

Il est certain que l'homme utilise la langue de façon naturelle et intuitive. Il conceptualise un fragment de réalité, c'est-à-dire qu'il construit tout d'abord une scène représentant tous les rapports entre les éléments qui la constituent. Cela veut dire qu'il donne un relief interprétatif fondé entre autres sur la façon d'enregistrer la scène (nous avons distingué l'enregistrement statique et l'enregistrement dynamique, notions empruntées à R. Langacker (1987)). Puis, il compose la proposition reflétant cette image mentale. Il choisit parmi les catégories linguistiques, ou bien il les modèle selon ses besoins de s'exprimer, pour former son énoncé de façon adéquate à ce qu'il pense. S'il veut

révéler le caractère dynamique de la scène, il use des formes courtes. Quand son intention est d'accentuer l'effet de rapidité de l'événement, il choisit, ou bien crée, des formes composées de plusieurs éléments courts. Et c'est le cas du passé surcomposé. Par contre l'état ou le processus imperfectif seraient exprimés avec des formes longues, ce qui permet d'obtenir cet effet de durée.

Schéma 6

Le schéma sémantico-cognitif du passé surcomposé



Avant de conclure cet article, il nous semble intéressant de rappeler encore l'avis de H. Weirich (1989) sur les temps passés en français. Selon lui, ce qui les différencie, c'est un ensemble de traits sémantiques. Ainsi, par exemple l'imparfait se caractérise par les deux traits, celui de *récit* et celui de *topicalisation*, le passé simple possède les traits *récit* et *focalisation*, le passé composé est formé par *commentaire* et *rétrospective*, le plus-que-parfait a les traits de *rétrospective* et de *topicalisation* et le passé antérieur résulte de *focalisation*, *rétrospective* et *récit*. Bien que cette conception ne convainque pas parce que son auteur ignore beaucoup de nuances d'emploi des temps, elle mérite d'être mentionnée. La présence ou le manque de traits dans la définition des temps est une tentative de recherches des différences entre le fonctionnement des temps dans un système linguistique quelconque.

3. L'analyse des temps passés que nous avons proposée, a révélé plusieurs aspects de cette tâche compliquée. Tout d'abord, nous avons pu observer que l'étude de la langue, des catégories la constituant est liée au fonctionnement du cerveau et dépend du milieu culturel et de l'expérience individuelle de l'homme. Ensuite il est impossible de ne pas remarquer qu'une bonne visualisation des catégories permet de mieux comprendre les mécanismes linguis-

tiques et en conséquence d'utiliser la langue de façon plus consciente et précise. Ainsi est-on capable de tout exprimer en évitant des malentendus. Donc la contribution des recherches en neurosciences, en informatique et surtout en psychologie est appréciable, lorsqu'on veut connaître la nature et le fonctionnement de la langue.

Le rôle du linguiste serait alors une élaboration complète et facile à comprendre d'une description subtile des phénomènes linguistiques, aussi bien lexicaux que grammaticaux. En d'autres termes, il doit « faire émerger les schèmes et les invariants », comme dit J.-P. Desclés (1999 : 228). L'importance de ce travail est énorme non seulement parce qu'il permettra de découvrir et de comprendre la structure de la langue et dans la suite la structure de nos pensées, mais également il ouvrira une nouvelle voie dans l'enseignement des langues étrangères. En prenant en considération les facultés cognitives de l'homme, celle de percevoir globalement la réalité, celle de construire les images ou les schémas plus ou moins abstraits la représentant et celle de catégoriser les connaissances dans une langue donnée sans négliger l'influence du milieu culturel et du vécu, le linguiste aurait la possibilité de reconstruire la langue sous forme de schémas et l'enseignant, en se servant de ces schémas, serait capable d'expliquer mieux et plus efficacement les phénomènes propres à une langue enseignée. Aussi l'étudiant aurait moins de problèmes à les comprendre et mémoriser.

Bien sûr, l'étude présentée ci-dessus est loin d'être exhaustive. Nous sommes consciente qu'elle nécessite d'être revue et complétée. Pourtant l'idée de présenter les catégories linguistiques comme modèles (ou schémas) avec leurs emplois prototypiques et en définissant l'invariant sémantique, ce qui permet de voir les différences d'emploi, nous a attirée par son dynamisme, lisibilité et globalité. Selon nous, c'est l'une des meilleures méthodes, car très efficace, de pénétrer dans la structure de la langue, de pouvoir la comprendre, de l'employer correctement et dans le cas de l'enseignement ou de l'apprentissage, de mémoriser plus vite et de façon solide et durable.

Références

- Banyś W., Desclés J.-P., 1997 : « Dialogue à propos des invariants du langage ». In : *Études Cognitives*. Vol. 2. Warszawa, SOW.
- Barbazan M., 2006 : *Le temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*. Toulouse, Press Univ. de Mirail.
- Benveniste E., 1966 : *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- Buzan T., [1993] 1998 : *Mapy Twoich myśli*. Warszawa, Ravi.

- Chollet I., Robert J.-M., 2000 : *Exercices de grammaire française*. Paris, Didier.
- Darras B., 1998 : « L'image, une vue de l'esprit : étude comparative de la pensée figurative et de la pensée visuelle ». *Recherches en communication*, 9.
- Dąmbaska-Prokop U., 1994: *Nowa gramatyka języka francuskiego*. Częstochowa–Kraków, Educator/Viridis.
- Denis M., 1998 : « Imagerie mentale ». In : *Vocabulaire de sciences cognitives*. Paris, PUF.
- Desclés J.-P., 1990 : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Paris, Hermès.
- Desclés J.-P., 1999 : « Au sujet de la catégorisation verbale ». In : *Faits de Langues*. Paris, Ophrys.
- Fauconnier G., 1984 : *Espaces mentaux*. Paris, Éd. de Minuit.
- Fauconnier G., 1991 : « Subdivision cognitive ». *Communications*, 53.
- Fillmore C., 1977 : « Scenes-and-frames semantics ». In : *Linguistic Structures Processing*. Amsterdam, North Holland.
- Gosselin L., 2005 : *Temporalité et modalité*. Bruxelles, De Boeck.Duculot.
- Grevisse M., 1980 : *Le Bon Usage*. Paris–Gembloux, Duculot.
- Hanse J., 1991 : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français*. Paris–Louvain, Duculot.
- Johnson-Laird P., 1983 : *Mental Models : Towards a Cognitive Science of Language, Inference and Consciousness*. Cambridge, Harvard University Press.
- Kleiber G., 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris, PUF.
- Kosslyn S., 1980 : *Image and Mind*. Cambridge, Harvard University Press.
- Kwapisz-Osadnik K., 2003 : « La linguistique cognitive et l'enseignement des langues étrangères. Le cas de trois temps passés en français ». W : H. Miatluk, K. Bogacki, H. Komorowska, red. : *Problemy lingwistyki i nauczania języków obcych*. Białystok, Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku.
- Labau E., 2002 : « L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère ». In : P. Larrière, éd. : *Travaux de linguistique*. Vol. 45. Bruxelles, Duculot.
- Lagane R., 2001 : *Difficultés grammaticales*. Paris, Larousse.
- Lakoff G., 1987 : *Women, Fire and Dangerous Things*. Chicago, London, The University of Chicago Press.
- Langacker R., 1987 : *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R., 1995 : *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin, UMCS.
- Leeman-Bouix D., 2003 : *Grammaire du verbe français*. Paris, A. Colin.
- Minsky M., 1975 : *A Framework for representing knowledge. The psychology of computer vision*. Mc Graw Hill.
- Montredon J., 1992 : *Imparfait et compagnie*. Paris, Larousse.
- Quillian M.R., 1968 : « Semantic memory ». In : M. Minsky, éd. : *Semantic information processing*. Cambridge Mass.
- Reichler-Bégulin M.-J., 1990 : *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Lausanne.
- Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R., 2001 : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.

-
- S a u s s u r e de F., 2003 : *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles, De Boeck.Duculot.
- S c h a n k R., A b e l s o n R., 1977 : *Scripts, Plans, Goals and Understanding*. Hillsdale N.J., L. Erlbaum.
- S o w a J., 1992 : « Conceptual Graphs Summary ». In : T. N a g l e, J. N a g l e, L. G e r - h o l z, P. E k l u n d, eds. : *Conceptual Structures*. New York, E. Horwood.
- W e i n r i c h H., 1989 : *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier-Hachette.

Dhouha Lajmi
LLI, Université Paris XIII

Verbes supports complexes et actualisation des prédicats nominaux : approche contrastive

Abstract

There exist in French some verbal sequences which are used to “actualize” nominal predicates and which have a same role assigned with standard support verbs. These constructions have a problematic structuring insofar as they are plural or rather complexes from where their denomination “complex support verbs”.

Our objective consists, in this article, to describe their double combinative: an intern combinative which assimilate them to frozen sequences and another external which has a similar syntactic and semantic operation with that of the standard support verbs.

We will show through the description of a particular type of complex supports verbs, namely the passive complex support verbs, common properties of this verbs in French and Arabic languages. We will release, finally specificities of the Arabic passive complex support verbs.

Keywords

Complex support verbs, nominal predicates, combinative, contrastive approach.

Introduction

La notion de verbe support a mis fin à l’hégémonie du verbe, considéré comme étant le seul noyau prédicatif dans une phrase élémentaire. Elle a contribué à une nouvelle distribution des foyers sémantiques et à une révision de la conception traditionnelle de la prédication dans la mesure où un nom ou un adjectif, voire même une préposition peuvent jouer le rôle de prédicat dans une phrase. Contrairement aux prédicats verbaux qui sont actualisés par les désinences verbales et les verbes auxiliaires, les prédicats non verbaux sont « conjugués » par les verbes supports.

Par ailleurs, les constructions à verbe support sont des unités qui doivent être appréhendées dans la pluralité de leurs signifiants. Cette pluralité sous-tend une hiérarchie des constituants et une structuration bien déterminée du prédicat nominal ou adjectival et du verbe support adéquat. La structuration des constructions à verbe support est parfois problématique dans la mesure où elle peut être qualifiée de complexe. C'est une complexité due essentiellement à l'emploi de certaines expressions (*faire preuve de, faire l'objet de, etc.*) qui ont un comportement et un fonctionnement similaires à ceux des verbes supports. Les expressions verbales jouant le même rôle assigné aux verbes supports standard seront appelées « verbes supports complexes ».

Nous tâcherons, dans un premier temps, de présenter un bref aperçu sur les constructions à verbes supports en français. Nous étudierons, dans un second temps, la problématique des verbes supports complexes. Enfin, nous examinerons le fonctionnement d'un type particulier de verbe support complexe en français et en arabe.

1. Aperçu sur les constructions à verbes supports

Le phénomène des constructions à verbe support a fait l'objet de plusieurs études dans le cadre du Laboratoire Automatique Documentaire (LADL) et le Laboratoire Linguistique Informatique (LLI).

1.1. Conjugaison lexicale

Contrairement aux prédicats verbaux qui ont une conjugaison morphologique, les prédicats nominaux ont une conjugaison lexicale, c'est-à-dire qu'ils ont besoin de verbes pour être inscrits dans le temps. L'actualisation définie comme l'inscription du prédicat dans le cadre des catégories grammaticales générales est assurée par ces verbes supports parce que c'est eux qui portent les marques de temps, de nombre et de personne.

Examinons les exemples suivants :

Max fait un voyage en Italie.

Max a fait un voyage en Italie.

Max fera un voyage en Italie.

Nous constatons que le prédicat *voyage* sélectionne en position sujet un N0 humain et en position N1 un complément locatif. Cette actualisation lexicale par le verbe support *faire* inscrit le prédicat dans :

- le nombre (*Max* : singulier),
- la personne,
- le temps (présent (*fait*) / passé (*a fait*) / futur (*fera*)),
- l'aspect (accompli (*a fait*), inaccompli (*fait – fera*)).

Ce rôle de simple actualisateur ou de « conjugueur » est vérifiable par un certain nombre de propriétés transformationnelles.

1.2. Critères de définition et de reconnaissance

Les critères de définition, de reconnaissance et d'identification des verbes supports varient d'un linguiste à un autre ; il est question d'une profusion de critères de reconnaissance selon l'approche et le cadre théorique adoptés. Par ailleurs, toutes les approches s'accordent sur le fait que le verbe n'est pas support par nature mais il a un emploi de support : « Un verbe n'est pas support par définition » (R. V i v è s, 1983 : 8). Cet emploi est tributaire du nom qui le suit : « Un verbe n'est ni verbe support, ni verbe opérateur, ce sont des combinaisons spécifiques verbe–nom qui ont soit un ensemble de propriétés définissant des formes simples dites à verbe support, soit un ensemble de propriétés définissant des formes plus complexes dites à verbe opérateur » (J. G i r y - S c h n e i d e r, 1986 : 63).

Un verbe support n'intervient pas dans la sélection des arguments de la phrase :

Max a commis un assassinat.

Le nom prédicatif *assassinat* sélectionne en position sujet un N0 humain.

Par ailleurs, le verbe support peut être effacé moyennant la transformation relative et sans que la phrase perde son statut de phrase ou change de sens. L'effacement du verbe support implique seulement une non-actualisation du prédicat.

Léa éprouve de l'amour pour Max.

L'amour dont éprouve Léa pour Max est très fort.

L'amour de Léa pour Max.

Son amour pour Max.

Notons que le principe de la coréférence exprimé par le recours au possessif dans *son amour* et la formation d'un groupe nominal complexe *Son amour pour Max* constituent également des critères définitoires des constructions à verbes supports.

De même, un verbe support en tant que simple actualisateur de prédicat ne peut pas faire l'objet d'un changement catégoriel, en d'autres termes un verbe support ne peut pas faire l'objet de transformations morphologiques comme la nominalisation.

Max prend peur.

**La prise de peur de Max.*

Ces différentes propriétés transformationnelles nous permettent de reconnaître un emploi support du verbe.

1.3. Conjugaison et classes sémantiques de prédicats

Partant du fait qu'« il n'existe pas de verbe support unique pour tous les noms prédicatifs » (G. G r o s s, 2004 : 343–358) nous pouvons affirmer que la sélection d'un verbe support approprié est tributaire d'une typologie sémantique des prédicats.

Nous distinguons trois hyperclasses de prédicats : l'hyperclasse des prédicats d'actions actualisée par le verbe support basique *faire*, celle des prédicats d'état supportée par les verbes supports *avoir* et *être* et la dernière, l'hyperclasse des prédicats des événements conjuguée par le verbe support complexe *avoir lieu*.

Par ailleurs, en se référant au verbe productif *faire* comme actualisateur des noms prédicatifs d'action, Gaston Gross réfute cette idée en montrant qu'il y a des actions qu'on ne fait pas mais qu'on commet (*un crime*) ou qu'on pratique (*opération chirurgicale*) etc. L'élaboration des classes sémantiques de prédicats représente un outil opératoire dans la mise au point de dictionnaire électronique où il est question de classes sémantiques décrites en termes de classes d'objets, autrement dit des classes sémantiques homogènes syntaxiquement et sémantiquement. Ces classes de prédicats sélectionnent et dictent le choix d'un type particulier de support qu'on appelle verbe support approprié. Citons, à titre d'exemple, que la classe des prédicats de <sentiments> sélectionnent les verbes supports *éprouver*, *ressentir* et la classe des prédicats nominaux <actions répréhensibles> revendiquent le verbe support *commettre*.

2. La problématique des verbes supports complexes¹

2.1. Problématique des verbes supports complexes dans la continuité de la réflexion sur la prédication non verbale

L'étude des verbes supports complexes s'inscrit dans la continuité de la réflexion sur la prédication nominale. En examinant les outils actualisateurs d'un prédicat nominal comme les verbes supports simples, les déterminants, les adjectifs et les adverbes, nous avons constaté la présence des expressions qui servent à conjuguer des prédicats. Or, ces expressions étaient considérées comme des locutions verbales, étant donné leur polylexicalité. De ce fait, la problématique des verbes supports complexes s'inscrit dans une zone qui est à la limite des constructions à verbes supports et des constructions figées, dans la mesure où on a souvent mis sur le même plan des réalités linguistiques différentes en considérant les verbes supports complexes comme des locutions verbales.

Les verbes supports complexes sont des verbes supports, c'est-à-dire des verbes qui conjuguent des prédicats nominaux ou adjectivaux. Et ils sont des verbes complexes dans le sens où ils sont polylexicaux, c'est-à-dire qu'ils sont composés d'un signifiant pluriel (poly), formé de plusieurs unités lexicales fonctionnant comme des unités autonomes hors du cadre de la séquence. La pluralité des signifiants des verbes supports complexes est régie par des contraintes qui relèvent d'un certain type de figement.

La donnée formelle et morphologique de la polylexicalité de ces actualisateurs complexes nous a poussé à examiner leur distribution dans une phrase élémentaire et à décrire leur combinatoire interne.

2.2. La double combinatoire des verbes supports complexes

Les verbes supports complexes sont dotés d'une double combinatoire : une combinatoire interne caractérisée par un figement et par des contraintes et des blocages des propriétés transformationnelles à l'intérieur du signifiant polylexical du verbe support complexe. D'ailleurs, c'est cette combinatoire interne qui rapproche ces verbes supports complexes des locutions verbales. Par ailleurs, les verbes supports complexes ont une combinatoire externe similaire à celle d'un verbe support simple. Ces verbes supports complexes permettent l'actualisation des prédicats nominaux.

Nous examinons dans ce qui suit les propriétés et les spécificités de leur double combinatoire.

¹ D. L a j m i, à paraître : *Verbes supports complexes*. Thèse en cours.

2.2.1. La combinatoire externe des verbes supports complexes

L'application des critères d'identification et de reconnaissance des verbes supports standard aux verbes supports complexes nous a permis de dégager une conformité partielle de ces derniers avec la définition générale d'un verbe support.

Les verbes supports complexes obéissent à certains critères définitoires des verbes supports standard.

La formation d'un groupe nominal :

La statue a fait l'objet de démoulage.

Le démoulage dont la statue a fait l'objet était difficile.

Le démoulage de la statue.

Le principe de la coréférence et l'emploi du possessif :

Son démoulage.

La formation d'un groupe nominal complexe :

La statue a fait l'objet de démoulage par la municipalité.

Le démoulage de la statue par la municipalité.

Contrainte sur la détermination du nom prédicatif :

La statue a fait l'objet de démoulage.

**La statue a fait l'objet du démoulage.*

Blocage de l'interrogation :

La statue a fait l'objet de démoulage.

**De quoi la statue a-t-elle fait l'objet ?*

2.2.2. La combinatoire interne des verbes supports complexes

Les unités figées se reconnaissent à certains indices formels, syntaxiques et sémantiques : les premiers se déduisent de la forme des groupes, les autres des manipulations transformationnelles de la séquence et les derniers de la structuration sémantique. Les principaux de ces indices sont : la polylexicalité, le blocage de certaines propriétés transformationnelles, l'équivalence de la locution à un mot unique.

Nous décrivons la combinatoire interne des verbes supports complexes en nous basant sur deux batteries de tests : une première batterie nous permettrait de voir si le nom faisant partie du verbe est susceptible d'être modifié (par un adjectif, par une relative, par un autre nom coordonné) ; la seconde, de nous interroger sur la possibilité de déplacer l'élément nominal par le biais de l'extraction, la relativation et la passivation.

L'élément nominal peut-il être modifié ?

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

1) impossibilité de changer le nombre du nom :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**Marie a fait des objets de nombreuses critiques.*

2) impossibilité de reprendre le nom par un pronom : ce test permet de distinguer une séquence figée d'une séquence libre dans la mesure où le complément dans une construction libre peut faire l'objet d'une pronominalisation :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**Marie l'a fait de nombreuses critiques.*

3) impossibilité d'avoir plus d'un nom : le blocage de la coordination :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**Marie a fait l'objet et le sujet de nombreuses critiques.*

4) impossibilité d'ajouter une subordonnée relative :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**Marie a fait l'objet que Luc donne de nombreuses critiques.*

**Marie a fait l'objet qui est observable de nombreuses critiques.*

5) impossibilité de qualifier le nom par un adjectif :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**Marie a fait l'objet matériel de nombreuses critiques.*

L'élément nominal peut-il être déplacé ?

6) impossibilité du passif :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**L'objet a été fait de nombreuses critiques de Marie.*

7) l'extraction :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**C'est l'objet que Marie a fait de nombreuses critiques.*

8) la relativation :

Marie a fait l'objet de nombreuses critiques.

**L'objet qu'a fait Marie de nombreuses critiques.*

Tous ces tests et ces manipulations syntaxiques permettent de corroborer l'idée d'un figement de la combinatoire interne de ces séquences. Le blocage de ces transformations nous montre que nous avons affaire à une cooccurrence restreinte et contrainte, voire figée.

2.3. Verbes supports complexes : actualisation analytique des prédicats nominaux

Certes les verbes supports complexes ont des propriétés communes avec les verbes supports standard, néanmoins ils présentent des spécificités qui leur sont propres. Les verbes supports complexes sont de nature sémantique complexe dans la mesure où ils comprennent, outre la fonction d'actualisateurs temporels, des informations de nature diverse se rapportant à l'aspect, à l'intensité, au passif, etc.

Luc est brûlant de désir.

Luc est en butte aux injures de Paul.

Nous constatons à travers l'examen de ces deux exemples que les verbes supports complexes *être brûlant de* et *être en butte à* expriment respectivement l'intensif et le passif.

L'effacement du verbe support complexe *être en butte à* entraîne la déperdition de l'information aspectuelle durative véhiculée par le verbe. Dans ce sens, nous pouvons parler d'un « actualisateur analytique » ou de la fonction d'actualisation analytique (par opposition à une actualisation synthétique) assurée par un verbe support complexe (les marques de temps, de nombre, de personne portées par le premier élément du verbe support complexe et les incréments aspectuels, passifs, modaux par le second élément) :

- Faire l'objet de*
 → actualisation temporelle + actualisation dans la voix (le passif)
Être brûlant de
 → actualisation temporelle + actualisation aspectuelle intensive
Faire preuve
 → actualisation temporelle + rôle de classifieur
Être en voie de
 → actualisation temporelle + actualisation aspectuelle

3. Verbes supports complexes : approche contrastive (français – arabe)

Les études contrastives ont accordé beaucoup d'importance à l'étude des verbes supports. Ces derniers ont fait l'objet de plusieurs études exhaustives et détaillées sur différentes langues dans le cadre du Laboratoire d'Automatique Documentaire Linguistique et du Laboratoire de Linguistique Informatique.

L'étude et la description des verbes supports complexes nous permettent de dégager leurs spécificités syntactico-sémantiques et de voir s'ils ont un fonctionnement identique en arabe et en français.

3.1. Les critères de définition des verbes supports entre l'arabe et le français

Pour résumer les propriétés des verbes supports en arabe, nous proposons le tableau suivant (B. O u e r h a n i, 2006 : 51).

Propriétés	Verbe support français	Verbe support arabe
Prédicativité	–	–
Relativement vide de sens	+	+
Possibilité d'effacement	±	±
Prendre en charge différentes valeurs	+	+
Dérivation nominale	±	±
La double analyse	+	±
Le principe de coréférence	+	–
Contraintes (degrés de figement)	±	±

L'examen de ce tableau nous montre que la double analyse et le principe de coréférence qui sont des critères définitoires pour les verbes supports français ne sont pas vérifiables pour les verbes supports arabes.

De même, le blocage de la nominalisation (dérivation nominale) qui est une caractéristique des emplois supports des verbes en français n'est pas respecté en arabe dans la mesure où la langue arabe peut faire passer n'importe quel verbe dans la catégorie du nom.

3.2. Description d'un type de verbe support complexe dans les deux langues : les verbes supports complexes passifs

Nous examinerons dans ce qui suit le fonctionnement d'un type particulier de verbe support complexe, à savoir les verbes supports complexes passifs à passivoïde.

Il existe, en français, plusieurs structures formelles pour l'expression du passif. La diversité de structures et de formes lexicales exprimant le passif est marquée par une nouvelle notion introduite par Maurice Gross et par Gaston Gross, à savoir la notion du passif nominal ou plus précisément « le passif à prédicat nominal » ou « passif dans des phrases à opérateur nominal »². Ce dernier est rendu en français par des formes verbales et des expressions bien spécifiques actualisant des prédicats nominaux. La notion de passif nominal a remis en question l'idée que le passif sur le plan, syntaxique, morphologique et sémantique est une propriété du verbe.

L'actualisation des prédicats nominaux au passif est assurée par une série de verbes qu'on appelle des verbes supports converses comme *subir, recevoir, endurer, bénéficier* en français et en arabe *تلقى* (recevoir, obtenir), (se soumettre à) *خضع إلى*, *تعرض إلى* (être en butte à, être en proie à), *لاقى* (endurer), (souffrir de) *عانى من*, *تقبل*, (recevoir), etc.

Outre ces verbes supports standard, il existe des structures composées et des formes lexicales complexes qui assurent fonctionnellement le même rôle, à savoir la conjugaison de prédicats et l'expression de la valeur passive aussi bien en français qu'en arabe « tous les auteurs sont d'accord sur l'existence en arabe moderne et plus spécialement de presse, d'une ou plusieurs structures, de type analytique, servant à exprimer le passif » (A. Giroud, P. Larcher, 2003 : 152).

Parmi les expressions analytiques employées pour l'expression du passif, nous avons dégagé ce que nous avons appelés les verbes supports complexes passifs ; ces derniers actualisent aussi bien en français qu'en arabe des prédicats nominaux :

² G. Gross (1993) : « Les passifs nominaux ». *Langages*, 109 « sur le passif », p. 111.

De tels délits ont **fait l'objet de** sanctions sévères, P576/ **GRANDJEAN.S** / ORFEVRE-RIE 19E S. EN EUROPE /1962 page 99 /

كان الموضوع محلّ نقاش من قبل السلطات

Transcription phonétique : [kɛ:nɛ lmawduʃu maħellɛ niqɛ:ʃin min qibeli esuluʔat].

Traduction littérale : (être (passé accompli)-il-sujet-lieu-discussion-de-part-des-autorités)

Traduction globale : *Le sujet était l'objet de discussion de la part des autorités.*

Nous entendons par « passif nominal à passivoïde » un type de passif consacré à l'inscription des prédicats nominaux dans la voix passive ou plutôt dans la diathèse passive par le biais d'un élément, qu'il soit nominal ou adjectival, que nous avons appelé « passivoïde ». Il faut dire que nous avons emprunté ce terme à la terminologie de David Gaatone dans son ouvrage sur le passif et nous lui avons donné une nouvelle acception dans le sens où ce terme réfère à un élément que nous allons appeler « diathésique » ou de diathèse. Le passivoïde combiné à un verbe support basique contribue à l'expression analytique du passif en français et en arabe : (*être l'objet de*) et [kɛ:nɛ maħellɛ].

3.2.1. Propriétés communes des verbes supports complexes passifs à passivoïde en arabe et en français

Les propriétés communes des verbes supports complexes en arabe et en français peuvent se résumer autour des points suivants :

- Les verbes supports complexes passifs dans les deux langues ne sont pas prédicatifs dans le sens où ils n'interviennent pas dans la sélection des arguments de la phrase. Examinons les exemples :

كان الموضوع محلّ نقاش

Transcription phonétique : [kɛ:nɛ lmawduʃu maħellɛ niqɛ:ʃin].

Traduction littérale : (être (passé-accompl)-il-le sujet-lieu-discussion)

Traduction globale : *Le sujet était l'objet de discussion.*

كان الرجل محلّ كل احترام

Transcription phonétique : [kɛ:nɛ raʒulu maħellɛ kollɛ ʔiħtira:m].

Traduction littérale : (être (passé-accompl)-il-homme-lieu-tout-respect)

Traduction globale : *L'homme était l'objet de tout le respect.*

C'est ensuite la méthode que devra suivre le précepteur qui **fait l'objet de** l'attention de *Fénelon. P727/ *Anonyme / ENCYCLOPE-DIE EDUCATION FRANCE / 1960 page 16 /

Les observations en mer **font l'objet de** dispositions toutes spéciales (P566/ *Anonyme / LA METEOROLOGIE FRANCAISE / 1963 page 4 /)

L'examen de ces exemples nous montre que l'emploi du verbe support complexe arabe كان محلّ [kæ:nε maħelle] et du verbe support complexe français *faire l'objet de* n'interviennent pas dans la sélection du N0 sujet mais plutôt c'est le prédicat qui est responsable de la sélection de son sujet : c'est le nom نقاش (discussion) qui sélectionne un N0 sujet inanimé abstrait et c'est le prédicat *respect* احترام [ʔiħtira:m] qui sélectionne un N0 sujet humain. Il en est de même pour les prédicats *dispositions* et *attention* dans les phrases construites avec le verbe support complexe *faire l'objet de*.

- Les verbes supports complexes aussi bien en arabe qu'en français sont des actualisateurs de prédicats dans des phrases élémentaires, ils permettent l'inscription du prédicat dans le temps, le nombre, la personne et la voix :

لا أقبل أن اكون موضع اتهام

Transcription phonétique : [lɛ: ʔaɓβelu ʔεn ʔεku:nε mawɗiʕa ttiħ:min].

Traduction littérale : (nég.-je-accepter (inaccompli)-que-je-être (inaccompli)-emplacement-accusation)

Traduction globale : *Je déteste être l'objet d'une accusation. (DSLN, page 96)*

- La présence du passivoïde permet d'inverser les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques :

كان الموضوع محلّ نقاش من قبل السلطات

Transcription phonétique : [kæ:nε lmawɗuʕu maħelle niqε:ʕin min qibeli esuluʕat].

Traduction littérale : (être (passé accompli)-il-sujet-lieu-discussion-de-part-des-autorités)

Traduction globale : *Le sujet était l'objet de discussion de la part des autorités.*

الموضوع محلّ نقاش من قبل السلطات

- Transcription phonétique : [Imawduʃu maħellu niqɛ:ʃin min qibeli esulutat].
 Traduction littérale : (le-sujet-lieu-discussion-de-part-des-autorités)
 Traduction globale : *Le sujet était l'objet de discussion de la part des autorités.*

الموضوع نقاش من قبل السلطات

- Transcription phonétique : *[Imawduʃu niqɛ:ʃu min qibeli esulutat].
 Traduction littérale : *(le sujet-discussion-de-part-des-autorités)
 Traduction globale : **Le sujet discussion de la part des autorités.*

نقاش السلطات للموضوع

- Transcription phonétique : [niqɛ:ʃu esulutat lilmawduʃu].
 Traduction littérale : (discussion-des-autorités-pour-sujet)
 Traduction globale : *la discussion des autorités du sujet*

Nous constatons, à travers ces exemples, que l'effacement du passivoïde entraîne non seulement l'agrammaticalité de la phrase ; mais il implique également une inversion des rôles sémantiques.

- La présence d'un complément d'agent

لاأقبل أن أكون موضع اتهام من قبل فلان

- Transcription phonétique : [lɛ: ʔaʔbelu ʔen ʔɛku:ne mawdʒiʃattiħɛ:min min qibeli fule:n].
 Traduction littérale : (nég.-je-accepter (inaccompli)-que-je-être (inaccompli)-emplacement-accusation-de la part de tel)
 Traduction globale : *Je déteste être l'objet d'une accusation de la part de N humain.*

- Les verbes supports complexes dans les deux langues peuvent être remplacés par des verbes supports standard et entrent dans des couplages d'actualisation (actif-passif). En d'autres termes, ces verbes supports complexes passifs à passivoïdes ne sont pas des verbes isolés.

Le verbe support complexe *faire l'objet* n'est, en réalité, qu'un substitut d'un verbe support converse standard :

Cette question ait **faite l'objet de** votre part d'objections fondamentales. (frantext)

Cette question ait **reçue de** votre part d'objections fondamentales.

Vous aviez donné des objections fondamentales sur cette question.

كانت المسألة محلّ اهتمام الجميع

Transcription phonétique : [kɛ:net ɛlmesʔɛlɛ maħellɛ ʔihtima:m ɛlʒamiʕ].

Traduction littérale : (être-passé-accomplie-elle-la question-lieu-attention-tous)

Traduction globale : *La question était l'objet d'attention de tout le monde.*

لقيت المسألة اهتمام الجميع

Transcription phonétique : [laqijett ɛlmesʔɛletu ʔihtima:m ɛlʒamiʕ].

Traduction littérale : (trouver (accompli)-elle-la question-l'attention-tous)

Traduction globale : *La question a bénéficié de l'attention de tout le monde.*

- Les verbes supports complexes en arabe et en français sont polylexicaux, c'est-à-dire qu'ils sont composés d'un signifiant pluriel (poly), formé de plusieurs unités fonctionnant comme des unités autonomes hors du cadre de la séquence. La pluralité des signifiants des verbes supports complexes est régie par des contraintes qui relèvent d'un certain type de figement.

كان الموضوع محلّ متابعة من قبل زيد

La synthèse des protéines a **fait l'objet de** nombreuses recherches. (P376/ *Anonyme / HIST. GEN. SCIENCES T. 3 VOL. 2 / 1964 page 618 /)

- La combinatoire interne de ces verbes supports complexes est figée. La détermination, à titre d'exemple, ne peut faire l'objet d'aucun changement :

*لاأقبل أن اكون الموضوع اتهم

Transcription phonétique : [lɛ: ʔaɓbɛlu ʔɛn ʔɛku:nɛ mawdiʕa ttiħ:min].

Traduction littérale : (nég.-je-accepter (inaccompli)-que-je-être (inaccompli)-emplacement-accusation)

Transcription phonétique : *[lɛ: ʔaɓβɛlu ʔɛn ʔɛku:nɛ ʔɛl mawdiʕa ttiħɛ:min].
 Traduction littérale : *(nég. -je-accepter (inaccompli)-que-je-être (inaccompli)-l'emplacement-accusation)

Max fait l'objet de reproches de la part de Luc.

Max fait **cet objet de reproches de la part de Luc.*

Ces livres ont fait l'objet d'une lecture attentive de la part des étudiants.

Ces livres ont fait **ces objets d'une lecture attentive de la part des étudiants.*

- La substitution paradigmatique du premier élément du verbe support complexe est possible dans les deux langues :

*Ce malade **est l'objet de surveillance constante** (le PR).*

*Ce malade **fait l'objet de surveillance constante**.*

كانت الفتاة محلّ اعجاب الجميع

Transcription phonétique : [kɛ:net ɛlfatɛt maħɛllɛ ʔiʕiʕa:b ɛlʕamiʕ].
 Traduction littérale : (être-passé-accompli-elle-la fille-lieu-admiration-tous)

Traduction globale : *La fille était l'objet d'admiration de tout le monde.*

ما زالت الفتاة محلّ اعجاب الجميع

Transcription phonétique : [mɛ:zɛlɛt ɛlfatɛt maħɛllɛ ʔiʕiʕa:b ɛlʕamiʕ].
 Traduction littérale : (être-passé-accompli-elle-la fille-lieu-admiration-tous)

Traduction globale : *La fille était l'objet d'admiration de tout le monde.*

ظلت الفتاة محلّ اعجاب الجميع

Transcription phonétique : [dɛlɛt ɛlfatɛt maħɛllɛ ʔiʕiʕa:b ɛlʕamiʕ].
 Traduction littérale : (être-passé-accompli-elle-la fille-lieu-admiration-tous)

Traduction globale : *La fille était l'objet d'admiration de tout le monde.*

Nous considérons *être l'objet de* et sa variante *faire l'objet de* comme des verbes supports complexes à passivoïde nominal. « Les phrases formées avec cette expression (*faire l'objet*) ou l'expression parallèle *être l'objet de*, apparaissent comme des équivalents de passifs, où *faire l'objet* jouerait le rôle de l'auxiliaire et le complément, celui de lexème verbal » (D. G a t o n e, 1998 : 160).

Par ailleurs, la substitution des verbes supports basiques مازال [mæ:zæ] (rester) et ظل [ɗælla] (demeurer) au verbe support basique [kɛ:nɛ] (*être* au passé) véhicule des nuances sémantiques d'ordre aspectuel.

3.2.2. Spécificités des verbes supports complexes passifs arabes

La description des verbes supports complexes passifs arabes nous a permis de constater que ces verbes présentent certaines spécificités.

- Les verbes supports complexes passifs en arabe représentent une unité morphologique plurielle mais discontinue, il s'agit d'une unité « polylexicale discontinue ». D'ailleurs, cette discontinuité qui permet le maintien du passivoïde. De ce fait, l'effacement de l'actualisation temporelle peut avoir lieu, par contre l'actualisation diathésique demeure présente :

prédicat nominal + (محل+موضع+محط) كان

Transcription phonétique : [kɛ:nɛ maħellɛ-mawɗiʕa- maħatta].

Traduction littérale : (être (passé)-il-(endroit-sujet-cible) + prédicat nominal)

Traduction globale : *être l'objet de* + prédicat nominal

- Le premier élément du verbe support complexe arabe, qui est dans la plupart des cas, un type particulier de verbe qu'on appelle dans la grammaire arabe « un abrogatif », a un emploi similaire à celui d'un verbe support dans le sens où sa fonction est réduite à celle d'un outil purement grammatical permettant d'attribuer les désinences aux éléments de la phrase. Notons que les deux traits distinctifs d'un verbe en arabe sont l'expression d'un temps grammatical en premier lieu, et d'un fait [maʕna:] (un sens) en second lieu. Or, le verbe [kɛ:nɛ] est défini dans la tradition grammaticale en tant que verbe défectif, incomplet. Son incomplétude est d'ordre sémantique, il apporte des informations aspectuelles (l'accompli), et temporelles (le passé), mais il n'implique pas un fait, c'est-à-dire qu'il a besoin d'un prédicat pour que la phrase ait un sens. C'est dans cette optique que nous pouvons rapprocher le comportement de [kɛ:nɛ] de celui d'un

verbe support d'autant plus que son effacement n'entraîne aucun changement sémantique.

- Le statut de [kɛ:nɛ] en tant qu'abrogatif ne lui permet d'être remplacé que par des verbes de même nature, c'est-à-dire par des abrogatifs du type مازال [mɛ:zɛɛ] (rester) et ظل [ɗɛlla] (demeurer).
- Le verbe support complexe passif français *être l'objet de* est rendu en arabe par plusieurs verbes supports complexes passifs ; la traduction du terme « objet » qui a comme équivalent sémantique arabe [mawdu:ʕ] montre que les noms [maħɛllɛ], [mawɗiʕa] sont plus lexicalisés que [mawdu:ʕ] dans la mesure où ils se combinent avec des noms prédicatifs variés. Ce même verbe support complexe peut être également traduit par le verbe support complexe passif arabe *être l'occasion de*

J'ai été l'objet d'un marchandage serré.

كنت فرصة للمساومة الشديدة

Transcription phonétique: [knet fursatɛn lilmuse:wɛmeti ʃɛdi:ɗeti].

Traduction littérale : (être (passé)-elle-occasion-pour-le marchandage-fort)

Conclusion

La notion de verbe support complexe est d'une grande conséquence sur le plan théorique et empirique parce qu'elle a permis de réviser non seulement le phénomène des constructions à verbes supports mais surtout le phénomène du figement. Son statut théorique peut se résumer en ces points :

- éviter de mettre sur le même plan des réalités linguistiques différentes : des locutions verbales et des verbes supports complexes ;
- introduire d'autres moyens lexicaux pour l'actualisation des prédicats nominaux ;
- la notion de verbe support complexe montre que les limites entre les emplois supports et les emplois figés ne sont pas claires et bien définies.

Il est à souligner que les verbes supports complexes ne sont pas des verbes supports complexes au même degré. « Une fois qu'on admet l'existence de degrés dans la fonction support, l'une des questions les plus pressantes est la définition de tests qui aident à distinguer entre les extensions de verbe support et les verbes prédicatifs » (E. J e z e k, 2004 : 198) et en ce qui nous concerne, nous ajoutons une autre distinction entre les extensions de verbe support et les verbes figés « locutions verbales ».

Par ailleurs, le passif analytique, assuré par les verbes supports complexes aussi bien en français qu'en arabe, offre des possibilités d'actualisation de prédicats nominaux là où un passif vocalique ou grammatical bloqué en arabe et un passif verbal non disponible en français :

كان الموضوع محلّ نقاش

Transcription phonétique : [kɛ:nɛ lmawduʕu maħɛllɛ niqɛ:ʃin].

Traduction littérale : (être (passé-accompli)-il-le sujet-lieu-discussion)

Traduction globale : *Le sujet était l'objet de discussion.*

Nous ne pouvons pas dire :

*نوقش الموضوع

Références

- G a a t o n e D., 1998 : *Le passif en français*. Paris-Bruxelles, Duculot.
- G i r o d A., L a r c h e r P., 2003 : « Un phénomène de grammaticalisation en arabe moderne : le passif périphrastique ». In : *Cercle de Linguistique D'Aix-en-Provence Travaux 18*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- G i r y - S c h n e i d e r J., 1987 : *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève, Droz.
- G r o s s G., 1989 : *Les constructions converses du français*. Genève, Droz.
- G r o s s G., 1996a : *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Ophrys.
- G r o s s G., 1996b : « Pour une typologie des prédicats nominaux ». *Prédication, Assertion, Information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 Juin*. Suède.
- G r o s s G., 1996c : « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages* [Paris, Larousse], **121**, 54-73.
- G r o s s G., 2004 : « Pour un Bescherelle des prédicats nominaux ». *Linguisticae Investigationes*, **27**, 2, 343-358.
- G r o s s G., V i v è s R., 1986 : « Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire ». *Langue française* [Paris, Larousse], **69**, 5-27.
- J e z e k E., 2004 : « Types et degrés de verbes supports en italien ». *Linguisticae Investigationes*, **27**, 185-201.
- L a j m i D., 2003 : *Verbes supports : étude contrastive*. [Mémoire de DEA]. Faculté des Lettres de La Manouba, Université de la Manouba.
- L a j m i D., à paraître : « L'actualisation des prédicats nominaux par des verbes supports complexes : le cas des prédicats nominaux de <comportements> ». *Le trai-*

- tement du lexique. Catégorisation et actualisation*. [1^{er} Colloque des doctorants et jeunes chercheurs en Linguistique. 17–18 novembre 2006]. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, Tunisie.
- Linguisticae Investigationes* 2004, **27**, fascicule 2 « Verbes supports: nouvel état des lieux ». Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Mejrî S., 1997 : *Le figement lexical*. [Thèse d'État]. Faculté des Lettres de La Manouba, Université de Tunis.
- Ouerhani B., 2004 : *Verbes supports dans l'arabe moderne : étude des propriétés syntaxiques et sémantiques*. [Thèse de Doctorat]. Faculté des Lettres de La Manouba, Université de la Manouba.
- Ouerhani B., 2006 : « Les critères de définition des verbes supports, entre le français et l'arabe ». In : *Collection Bibliothèque de syntaxe et sémantique : composition syntaxique et figement lexical*. Presses Universitaires de Caen, 41–52.
- Vivès R., 1983 : *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*. Thèse de 3^{ème} cycle, Paris 7, sous la direction de Maurice Gross.
- Vivès R., 1993 : « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'Information grammaticale* [Paris], **59**.

Taoufik Massoussi
LDI Université Paris XIII

Métonymie et classes d'arguments*

Abstract

For a long time monopolized by the rhetoricians, the metonymy begins to be the object of some semantic works which remain however rather fragmentary, not offering global vision of the functioning of this mechanism. We give in this article a definition of the metonymy based on the theoretical model of the *classes d'objets*. We define then the relation between appropriate predicates and arguments suited as frame of analysis of the metonymical transfers of the predicates between correlated classes of arguments. Finally, it is through the examination of the relation between the classes of <producers> and <productions> that generates sentences like *I'm reading an American author, I'm listening to Mozart*, etc., that we study the metonymy of argumental type. Our analysis settles as objective the detection and the automatic generation of the metonymy.

Keywords

Predicate, argument, object class, automatic translation, electronic dictionary, metonymy.

Introduction

Après avoir dégroupé les différents emplois des prédicats polysémiques par l'énumération de leurs schémas d'arguments et la factorisation de ces arguments dans des classes d'objets, il est temps de réfléchir à un moyen de coder les relations qui existent entre ces différents emplois traités jusqu'ici comme des homographes. De plus, on doit être capable de traiter les inférences codées de manière à ce qu'on puisse prédire que les noms d'<auteurs> génèrent des noms de <textes> (*J'ai lu un auteur américain*), que les prédicats de

* Je remercie MM. Michel Mathieu-Colas et Salah Mejri pour leur aide et leurs conseils.

<construction> génèrent des noms de <bâtiments> (*Cette construction a été démolie*), etc.

Ce travail rend compte d'une recherche en cours¹ portant sur une analyse et une typologie des métonymies en vue d'une formalisation adaptée au traitement automatique. Nous exposerons ici notre méthodologie et les concepts dont nous nous servons pour analyser les métonymies lexicalisées ; après quoi nous caractériserons les métonymies qui touchent les classes d'arguments du point de vue des structures argumentales de départ, des prédicats sous-jacents qui définissent ces structures et du transfert entre classes d'arguments. Enfin, nous illustrerons la démarche adoptée par l'exemple de la classe des <producteurs> et de la classe des <productions>.

1. Remarques méthodologiques

La méthode propre aux travaux du LLI consiste à décrire empiriquement des faits de langue et à élaborer des taxinomies afin de faire état ensuite des régularités pour que le phénomène étudié soit plus « contrôlable ». L'étude de la métonymie s'inscrit dans cette démarche et s'appuie sur une description empirique de plusieurs classes d'arguments dans différents types de corpus afin d'unifier les descripteurs et de voir dans les contraintes qui régissent le transfert des prédicats ce qui est propre à chaque classe et ce qui peut être généralisable au mécanisme en général. Enfin, il faut que ces descripteurs soient contrôlables et explicites, capables de prédire toutes les phrases qui sont dans leur champ.

Notre description de la métonymie vise l'étiquetage des classes métonymiques dans un dictionnaire électronique. Or, ce type de dictionnaires porte des informations explicites et systématiques. Si l'appartenance d'un mot à un trait syntactico-sémantique : *locatif, humain, concret, abstrait*, etc. est une information superflue parce que trop évidente pour un lecteur humain et dont les dictionnaires-papier ne rendent pas compte, elle constitue, cependant, une information importante dans un dictionnaire électronique. Elle permet non seulement de prédire le comportement d'un certain nombre de prédicats et de générer des phrases correctes, mais elle constitue également un premier indice pour la détection automatique des métonymies, puisque le prédicat méto-

¹ T. M a s s o u s s i, en cours : *Mécanisme de la métonymie, analyse syntactico-sémantique*. Thèse sous la direction de Gaston G r o s s. Université Paris 13, Villetaneuse.

nymique permet à la classe d'arguments d'appartenir à une autre taxinomie² que celle de son origine :

- des locatifs deviennent des humains : *Toute la rue a manifesté contre ce projet de loi* ;
- des concrets deviennent des humains : *Ce livre relate des faits réels* ;
- des humains deviennent des concrets : *J'ai feuilleté le dernier Marc Lévy* ;
- des noms de temps deviennent des humains : *Tout le Moyen Âge a cru à cette histoire*.

L'indication du trait syntactico-sémantique des arguments doit être complétée par la mention de la classe d'objets. Prenons les noms *auteur* et *conducteur*, il ne suffit pas d'indiquer qu'ils ont un emploi humain devant des prédicats de <parole> : *Cet auteur m'a interpellé*, *Ce conducteur m'a demandé le nom de cette rue*, pour pouvoir détecter une métonymie lorsque ces noms signifient respectivement un abstrait : *J'ai lu cet auteur* et un concret *Ce conducteur est garé sur le trottoir*. L'information supplémentaire dont on a besoin est celle relative à la classe d'objets, car si plusieurs humains deviennent des concrets devant le prédicat *être garé* : *(Mon neveu, Cet homme) est garé sur le trottoir*, ils ne deviennent pas tous des abstraits derrière le prédicat *lire* : **J'ai lu (ma nièce, mon voisin)*.

2. Métonymie et classes d'objets

Les classes d'objets seraient le cadre adéquat pour rendre compte de la polysémie des arguments. La polysémie est, en effet, le cas où un mot appartient à plusieurs classes d'objets. Cette appartenance peut être exclusive comme c'est le cas du mot *bureau* où le sens concret : *J'ai acheté un bureau fabriqué à l'étranger*, le sens locatif : *Je suis entré dans mon nouveau bureau*, et le sens humain : *Tout le bureau éclatait de rire*, sont disjoints. Par contre, d'autres métonymies concernent des classes entières et non des mots isolés. Cela signifie que des substantifs comme *école*, *lycée*, *collège* et *université* des classes d'objets entières incorporent en même temps plusieurs taxinomies différentes : les <locatifs>, les <concrets> et les <humains>. L'emploi de ces substantifs avec des prédicats tels que : *être en réfection*, et *vaste*, prouve leur appartenance à la catégorie des <locatifs>. D'autres prédicats comme les ver-

² T. M a s s o u s s i, à paraître : « Mécanisme de la métonymie : entre recatégorisation et transfert de prédicats appropriés ». In : 1^{er} Colloque des doctorants et jeunes chercheurs en Linguistique, 17 et 18 novembre 2006. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, Tunisie.

bes : *bâtir* et *démolir* montrent que ces noms peuvent être aussi des concrets. Enfin, ces noms partagent avec les humains plusieurs prédicats tels que : *en colère, en deuil, en grève, bien géré*, etc. Dans ce cas, les différentes appartenances sont compatibles entre elles. Ces différentes significations peuvent, en effet, être « activées » dans une même phrase :

- (1) *Fondé au Moyen Âge et situé au cœur du quartier latin, le lycée Henri IV dispense un enseignement de très grande qualité.*

Plusieurs classes désignant soit des <établissements> soit des <voies> ou même des <pays> et des <villes> se situent à l'intersection des locatifs, des concrets et des humains et présentent cette propriété de voir leurs différents types de prédicats employés dans une même phrase.

Les substantifs de la classe des <auteurs> appartiennent d'abord à l'ensemble des <humains> : *Victor Hugo était barbu*. Ensuite, par métonymie, ils désignent des <concrets> : *J'ai feuilleté (quelques pages de) cet auteur*, des <abstraites> : *Cet auteur est peu étudié*, ou des <locatifs abstraits> : *Cet auteur contient des passages sur l'histoire de Paris*. La métonymie peut également être un facteur de complexité de certains arguments qui appartiennent déjà à plusieurs classes. Les <supports de texte>, qui désignent à la fois des <concrets> (*Ce livre est volumineux, lourd*), des <abstraites> (*Ce livre est intéressant, difficile*), et des <contenants> (*Ce livre contient des passages sombres*) peuvent par métonymie avoir une signification humaine : *Ce livre (raconte, relate, parle de, traite de) l'histoire de France*.

C'est la propriété de la syllepse³ qui permet à toutes ces classes d'objets métonymiques de voir leurs différentes appartenances « activées » dans une seule phrase :

- (2) *Ce dramaturge est talentueux mais peu (représenté, joué, mis en scène).*
 (3) *Ce livre, merveilleusement bien écrit, met en scène deux personnages médiévaux.*

³ La syllepse est traitée dans la tradition rhétorique comme un procédé littéraire. Il s'agit d'une figure qui consiste en une seule occurrence d'un mot avec une actualisation de plusieurs sens, souvent le sens propre et le sens figuré, selon le contexte. Nous le définissons ici à la fois comme test syntaxique et comme propriété définitoire des classes d'arguments métonymiques qui consiste à associer des propriétés dans la même phrase (cf. D. L e P e s a n t, 2000).

3. Définition de la métonymie

Nous considérons que les métonymies quelles qu'elles soient résultent d'un transfert de prédicats entre deux classes d'objets. Dans les exemples suivants, les prédicats *grisonnant*, et *lire* sont transférés respectivement de la classe des <parties du corps> (plus spécialement de la sous-classe : <cheveux>), et des <supports de texte> aux classes des <humains> et des <auteurs>.

- (4) *À 30 ans, Léa est déjà **grisonnante**.*
 (5) *Je suis en train de **lire** le dernier Marc Lévy.*

Observons de plus près la métonymie dans (5). La relation d'appropriation sémantique et syntaxique qui existe entre un prédicat et ses arguments fait que la seule mention d'un prédicat tel que *lire* permet de recruter des arguments humains et des noms de textes. De même, un argument comme le nom propre *Sartre* appelle des prédicats appropriés du type : *écrire*, *composer*, *transcrire*, etc. L'interprétation de la métonymie peut se suffire de la présence d'un prédicat métonymique transféré (*lire*) qui infère son argument approprié (*livre*), et d'un autre argument (*Sartre*) qui permet de sélectionner un autre prédicat que nous appellerons **prédicat sous-jacent** (*écrire*).

Si nous indiquons pour la phrase (5) à la fois la classe *source* et la classe *cible* du transfert ainsi que la relation entre ces deux classes à l'aide des prédicats sous-jacents de la classe <écrire> : {*écrire*, *rédiger*, *transposer*, *transcrire*} qui sélectionnent en position N0 la classe des <auteurs> et en position N1 celle des <textes>, nous pouvons générer (et donc reconnaître) les phrases suivantes :

- (6) *J'ai lu (Sartre, Marc Lévy, George Sand).*
 (7) *J'ai lu un (auteur italien, dramaturge belge, poète argentin).*

Notre système interdit, par contre, de générer les phrases (8) et (9), car ni les noms propres ni les noms communs qui figurent à droite du prédicat *lire* n'appartiennent à la classe des <auteurs>.

- (8) *J'ai lu (Paul, Luc).*
 (9) *J'ai lu (mon voisin, ma nièce).*

4. Caractérisation de la métonymie de type argumental

Nous caractérisons ce type de métonymie du point de vue : (i) des structures argumentales de départ, (ii) des prédicats sous-jacents inférés lors du transfert et, enfin, (iii) des modes de transfert des prédicats métonymiques.

4.1. Des structures argumentales de départ

Le transfert métonymique s'appuie sur la relation qui unit un prédicat à ses arguments appropriés dans le cadre d'une phrase élémentaire. D'autres phénomènes linguistiques, tels que l'anaphore associative (D. L e P e s a n t, 1996, 1998 ; P.-A. B u v e t, à paraître), et les structures *N de N* (P.-A. B u v e t, 2000) reposent sur cette relation. Ces arguments appropriés appartiennent forcément au même domaine et entretiennent une relation d'interdépendance telle que l'évocation de l'un engage celle de l'autre. Il y a lieu de parler de *corrélacion* entre ces arguments.

« Nous disons qu'il existe une corrélation entre les arguments d'un schéma d'arguments lorsque, en plus de la relation qu'ils entretiennent avec leurs prédicats appropriés, il existe des phénomènes linguistiques caractéristiques de leur solidarité particulière » (D. L e P e s a n t, 2000 : 3^{ème} étude).

Dans ce cas, la sélection des arguments par le prédicat est qualifiée par D. Le Pesant de *parfaite*, et ce dernier joue le rôle d'un prédicat relationnel dans la mesure où il se contente de coder la relation entre ces arguments, contrairement à une sélection *non parfaite* où le prédicat joue pleinement un rôle informationnel. Nous montrons à travers la comparaison des emplois des prédicats *écrire* et *habiter* que la métonymie est opératoire uniquement dans le cadre d'une sélection parfaite :

- (10) a. *Mon voisin a écrit une lettre.*
 b. **J'ai lu mon voisin.*
- (11) a. *Ces SDF habitent une cave⁴.*
 b. **La cave a fait la fête hier soir.*
- (12) a. *Cet auteur a écrit beaucoup de romans policiers.*
 b. *J'ai lu cet auteur.*
- (13) a. *Plusieurs Asiatiques habitent cet immeuble.*
 b. *Cet immeuble a fait la fête hier soir.*

⁴ Cet exemple est emprunté à D. L e P e s a n t (2000).

Même s'il peut constituer un argument du verbe *écrire*, le substantif *voisin* dans (10a) ne désigne pas intrinsèquement un <auteur> et ne peut recevoir les prédicats appropriés aux <supports de texte> tels que *lire*, d'où l'anomalie de (10b). Il en est de même pour le substantif *cave* qui ne désigne un <lieu d'habitation> que de façon accidentelle (11a) et qui ne peut s'employer avec un prédicat humain, comme le montre la phrase (11b).

Cependant, tous les arguments n'ont pas la même importance : certains sont *essentiels* tandis que d'autres sont *contingents*. Prenons les prédicats : *conduire* et *habiter* : dans les domaines du TRANSPORT et de l'HABITAT, ces verbes sélectionnent nécessairement un <moyen de transport> et un lieu d'<habitation> en position N1, tandis qu'ils sont compatibles avec plusieurs humains en position N0. Le transfert métonymique ne se limite donc pas à la seule classe des <conducteurs> ou des <habitants>. Il est plutôt valable avec n'importe quel humain pourvu que ces deux prédicats (*conduire* et *habiter*) soient inférés. Ceci n'est pas le cas des anaphores associatives, où la reprise est restreinte à des classes d'humains appropriés (les <conducteurs> et les <habitants>).

(14) *La voiture dérapa. Le (conducteur, *garçon, *beau-père, *enfant, *voisin) avait freiné trop brutalement.*

(15) *Notre (conducteur, garçon, beau-père, enfant, voisin) est garé sur le trottoir.*

Le transfert métonymique est donc moins contraint que l'anaphore associative.

Le fait qu'on ne puisse pas dire **J'ai lu mon voisin* ne constitue pas un contre-exemple à notre analyse. Le verbe *écrire* sélectionne, en effet, nécessairement un nom de <texte>, et en tant que N0 plusieurs humains. Outre le fait qu'une phrase telle que *je vais te lire demain*, soit possible, nous ajouterons que ce transfert du prédicat *lire* se situe entre la classe des <supports de texte> et celle des <auteurs>. Ce transfert ne nécessite pas seulement la récupération du prédicat *écrire*, mais aussi celle du prédicat *publier* ; ce qui n'est pas le cas des humains autres que les <auteurs>. L'exigence d'une inférence des deux prédicats <écrire> et <publier> permet également de séparer les noms propres d'auteurs des noms propres « familiers », puisque seuls les premiers ont un emploi métonymique avec des prédicats comme *lire*.

Si nous récapitulons le comportement de la métonymie du point de vue de relation prédicat–arguments, nous remarquons que le transfert métonymique est possible seulement à partir d'un schéma argumental qui réalise la classe d'objets d'arguments nécessaire. Avec *conduire*, c'est la classe des <moyens de transport>, tandis qu'avec *habiter*, c'est la classe des <lieux d'habitation>. Quant au prédicat *écrire*, il sélectionne nécessairement ou bien des <textes>

et dans ce cas il n'y a pas de contraintes sur les humains (*je vais (te, vous, me) relire*), ou bien des <supports de publication>, et dans ce cas le transfert d'un prédicat comme *lire* se limite à la classe des <auteurs> (*j'ai lu Sartre, j'ai lu cet écrivain*).

4.2. Les prédicats « sous-jacents »

La présence de ces prédicats se réduit bien souvent à la préposition *de* dans les structures *N de N* :

- (16) a. *Cet immeuble a fait la fête hier soir.*
 b. ***Les gens de cet immeuble ont fait la fête hier soir.***
- (17) a. *Cet homme est garé sur le trottoir.*
 b. ***La voiture de cet homme est garée.***
- (18) a. *Je suis en train de lire un auteur américain.*
 b. ***Je suis en train de lire le livre d'un auteur américain.***

Comment sait-on, en effet, que *les gens de cet immeuble* ne sont ni *les gens qui ont visité cet immeuble*, ni *les gens qui ont (dansé, chanté) dans cet immeuble*, mais *les gens qui habitent cet immeuble* ? La différence entre le dernier verbe⁵ (*habiter*) et les autres (*danser, chanter*) consiste dans le fait que seuls ces derniers se situent dans le croisement des prédicats appropriés aux deux arguments, c'est-à-dire ceux qui sont appropriés à la fois aux <humains> et aux <lieux d'habitation>. Il reste à savoir en quoi *immeuble* désigne ici un locatif et non pas un concret, d'autant plus que l'on sait que tous les noms de <bâti-ments> sont des entités complexes désignant à la fois des concrets (*construire, fonder*) et des locatifs (*vaste, spacieux*). Nous dirons que c'est la nature de l'argument humain qui conduit vers l'interprétation de locatif ou de concret, car si c'était *l'architecte de cet immeuble*, il est clair que *immeuble* serait interprété comme concret : *l'architecte qui a construit cet immeuble*. Le croisement des prédicats appropriés rejoint ici les structures de qualia de J. P u s - t e j o v s k y (1995) : les *qualia agentifs* de : *habitant, conducteur* et *auteur* correspondent aux *telic qualia* de : *immeuble, voiture* et *roman*.

L'inférence de ces prédicats est une condition nécessaire et suffisante pour le transfert des prédicats métonymiques d'une classe à une autre. En règle générale, toute indication qui entre en contradiction avec ces prédicats sous-jacents bloque le transfert métonymique. Prenons le cas de la relation entre

⁵ Rappelons que ce prédicat en subsume d'autres et forme une classe sémantique : *habiter, loger, résider*.

les humains et les <lieux d'habitation>. Les adjectifs : *vide, inhabité, déserté*, etc. interdisent à ces lieux de prendre les prédicats humains :

- (19) **Cet immeuble (vide, inhabité, déserté) a fait la fête.*
 (20) **Ce quartier (vide, inhabité, déserté) était au courant de cette affaire.*
 (21) **Tout ce village (vide, inhabité, déserté) manifestait contre le relâchement des ours.*

4.3. Transfert des prédicats

Le transfert métonymique se situant entre une classe A et une classe B ne concerne pas uniquement les prédicats strictement appropriés à la classe A, mais aussi ceux qui sont hérités par cette classe. Prenons le transfert des prédicats entre les <œuvres picturales> et les <peintres> : nous remarquons que les prédicats strictement appropriés à la première classe sont transférés :

- les prépositions locatives : *Picasso est au (musée, Louvre), Picasso se trouve dans (cette galerie, ce musée) ;*
- les verbes : *On a (nettoyé, restauré, reverni) tous les Picasso de ce musée.*

Les prédicats hérités par la classe des <œuvres picturales> font aussi l'objet d'un transfert :

- les prédicats de la classe des <biens juridiques> : *Je possède deux Picasso chez moi ;*
- les prédicats des <objets commerciaux> : *Hier, mercredi 3 mai, un Picasso a été adjugé chez Sotheby's à 95,2 millions de dollars (Le Monde 2006).*

Le transfert est possible même si cet héritage sélectionne les <œuvres picturales> en tant que <concrets>. Ainsi, les prédicats de <grandeur> sont transférés : *Ce Van Gogh pèse lourd.* De même, les prédicats d'<acquisition frauduleuse> : *Une bande organisée a tenté de voler tous les Picasso de ce musée*, ou de toutes sortes d'actions comme avec les verbes : *trouer, percer*, etc. : *Un milliardaire perce malencontreusement le Picasso qu'il venait de vendre (Le Monde 2006).*

Ceci ne doit pas cacher le fait que lorsque le transfert concerne des prédicats non appropriés, il y a beaucoup plus de contraintes. D'ailleurs les noms communs de la classe des <peintres> ont beaucoup de mal à admettre ces prédicats hérités. Mais, le fait est là : le transfert métonymique ne se limite pas aux prédicats strictement appropriés. De façon générale, trois cas de figure se présentent :

- une possibilité de transfert avec des contraintes locales relatives à la syntaxe de la partie du discours concernée : *On a nettoyé (ce, ??E) Picasso ;*
- un transfert qui génère des ambiguïtés : *J'aime Picasso ;*

- une impossibilité de transfert : **Picasso est sale* (pour : *Le tableau de Picasso est sale*).

L'ambiguïté de certains prédicats transférés est due à l'appartenance des classes d'objets métonymiques à plusieurs traits syntactico-sémantiques ; ce que prouvent les enchaînements :

(22) *J'aime cet auteur, car il est descendu dans les rues pour manifester.*

(23) *J'aime cet auteur, car j'y trouve des sujets philosophiques modernes traités avec les mots de tous les jours.*

5. Exemple de relation métonymique : les <producteurs> et les <productions>

Nous partirons, d'abord, de la relation syntactico-sémantique qui unit les noms de <producteurs> aux noms de <productions>, que nous décrirons à l'aide des prédicats sous-jacents appropriés. Nous montrerons que la spécificité de ce transfert est qu'il est fondé non pas sur un seul prédicat mais sur deux, inférés respectivement. Nous analyserons ensuite le fonctionnement des différentes classes d'objets de <producteurs>.

5.1. La relation entre les <producteurs> et les <productions>

Le recours aux prédicats sous-jacents permet de dresser une typologie des classes « sources » et des classes « cibles ». Cette approche prend à contre-pied les analyses qui recourent à un concept générique tel que la relation qu'on pourrait appeler, à la suite de Teresa M u r y n (1993), la relation CRÉER. De tels concepts sont trop riches pour pouvoir prédire le comportement d'autres classes, pourtant caractérisables par cette relation, mais qui ne génèrent aucune métonymie. C'est notamment le cas des <architectes> qui ne prennent pas les prédicats appropriés aux <bâtiments> :

(24) **Gaudi est en face de vous* (pour la maison construite par Gaudi).

(25) **Guimard est à votre gauche*⁶ (pour l'immeuble construit pas Guimard).

(26) **Le prochain Gaudi sera inauguré par le maire* (pour l'immeuble construit pas Guimard).

⁶ Les exemples sont tirés de D. L e m a n (1994).

Voici une esquisse de typologie des prédicats strictement appropriés aux différentes classes de <productions humaines> en position N1 et aux différents <humains : producteurs> en position N0.

Les prédicats de <composition littéraire> :

Écrire : *N0<auteur>/N1<texte> : Balzac a écrit des romans historiques.*

Mettre en scène : *N0<auteur>/N1<texte> : Racine a mis en scène Andromaque.*

Rédiger : *N0<auteur>/N1<texte> : Stendhal rédigeait ses romans d'un seul jet.*

Transcrire : *N0<auteur>/N1<texte> : Ce dramaturge faisait transcrire ses pièces par d'autres personnes.*

Les prédicats de <composition picturale> :

Dessiner : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Ce peintre a dessiné des tableaux sombres.*

Ébaucher : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Picasso a ébauché un tableau.*

Esquisser : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Picasso a esquissé un tableau.*

Peindre : *N0<peintre>/N1<œuvre d'art> : Picasso a peint un tableau.*

Les prédicats de <composition cinématographique> :

Réaliser : *N0<cinéaste>/N1<production cinématographique> : Truffaut a réalisé plusieurs films avec Gérard Depardieu.*

Produire : *N0<cinéaste>/N1<production cinématographique> : Ce jeune cinéaste a produit déjà trois films.*

Tourner : *N0<cinéaste>/N1<production cinématographique> : Truffaut a tourné des films en Italie.*

Les prédicats de <composition musicale> :

Composer : *N0<musicien>/N1<œuvre musicale> : Mozart a composé plusieurs symphonies.*

Écrire : *N0<musicien>/N1<œuvre musicale> : Mozart a écrit plusieurs symphonies.*

Les prédicats de <sculpture> :

Ciseler : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a ciselé une statue.*

Tailler : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a taillé une statue.*

Polir : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a poli une sculpture.*

Ébaucher : *N0<sculpteur>/N1<sculpture> : Rodin a ébauché une sculpture.*

À ces prédicats de <composition> s'ajoutent les prédicats de <publication> qui sont aussi inférés dans l'emploi métonymique. Ces prédicats répon-

dent à la condition pragmatique formulée dans G. K l e i b e r (1994), concernant l'emploi métonymique des noms propres de personne, qui postule que le nom du produit doit être signé par le producteur :

« Les conditions d'application de la métonymie des noms propres [...] ne comportent pas seulement la relation de métonymie *X* est auteur de *Y* [...]. Cette relation est certes nécessaire mais non suffisante. Il faut que l'entité *Y* soit, non seulement reconnue comme étant le produit de *X*, mais qu'elle le soit par le nom même de *X* ».

Cette règle peut s'appliquer, à travers les prédicats de <publication>, aux noms communs d'auteurs : *J'ai lu cet auteur* aussi bien que dans : *J'ai lu Sartre*, ce qui est inféré c'est : (*Cet auteur, Sartre*) a < publié > un livre. Cela explique la difficulté d'avoir (27) et la différence de sens entre (28) et (29), c'est-à-dire entre un texte non publié et un texte publié.

(27) ?*J'ai lu (François Marie Arouet, Jean-Baptiste Poquelin).*

(28) *Je vais (te, vous) lire ce week-end.*

(29) *Je suis chargé de lire et de faire le compte rendu de cet auteur américain.*

Dans les deux phrases (28) et (29), les prédicats d'<écriture> sont inférés : *tu a écrit un texte*, et *un auteur américain a écrit un livre*. Seulement, la première phrase signifie uniquement un texte, jamais un <support de publication>.

Ces prédicats de <publication> permettent également d'interpréter les déterminants nominaux : *le dernier, le premier, le prochain* devant des noms propres d'auteurs :

Le dernier Sartre : le dernier livre que Sartre a publié.

Le premier Sartre : le premier livre que Sartre publie.

Le prochain Sartre : le prochain livre que Sartre publiera.

Les prédicats de <publication> correspondent pour les autres classes de <producteurs> aux prédicats de <diffusion>.

(30) *Truffaut a diffusé son film.*

(31) *Picasso a exposé ses toiles.*

(32) *Ce musicien vient de sortir un nouvel album.*

5.2. Métonymie des noms d'<auteurs>

La nature sémantique des compléments d'objets du prédicat *lire*, énumérés dans D. L e P e s a n t (1994) et symbolisés à l'aide des schémas suivants :

NO hum lire que P
NO hum lire du NInph (nom propre humain)
NO hum lire NI(+hum et -hum)

permet à l'auteur d'affirmer que les deux premiers schémas suffisent pour générer des phrases correctes, alors que le troisième est susceptible de générer les phrases agrammaticales suivantes :

- (33) ?*Je suis en train de lire un ministre.*
 (34) **Je suis en train de lire une maison.*

Or, la deuxième instruction nous paraît tout aussi approximative que la troisième, puisque la seule indication que l'argument est un nom propre humain conduit à générer des phrases mal formées du type :

- (35) ?*Je suis en train de lire du Rodin.*
 (36) **Je suis en train de lire du Max.*
 (37) ?*Je suis en train de lire du Picasso.*
 (38) ?*Je suis en train de lire du Jacques Chirac.*

De plus, l'indication *du Nph* ne précise pas toutes les possibilités de détermination de l'argument humain, dans la mesure où d'autres déterminants sont possibles : *le dernier*, *le premier Zola*, *un peu de*, *une page*, *un chapitre de*, *quelques vers de*, etc. Ces déterminants ont des conséquences sémantiques et aspectuelles considérables, comme la différence entre l'aspect distributif dans (39), progressif dans (40) et accompli dans (41) :

- (39) *Je lis **un** Sartre par jour.*
 (40) *Je lis **du** Sartre.*
 (41) *J'ai lu **tout** Sartre.*

L'information nécessaire à la génération de phrases bien formées consiste à signaler que les noms qui occupent la position N1 appartiennent à la classe des <auteurs> : *NO hum lire NI<auteurs>*. Si, de plus, nous indiquons que cette classe est obtenue par métonymie à partir de la classe des <textes> : *NO hum lire NI <textes>*, nous serons en mesure de décrire les prédicats qui sélectionnent des noms d'<auteurs>. Voici une description de ces prédicats métonymiques.

5.2.1. Les prédicats appropriés aux <textes>

- Les prédicats de <décodage>

Cette classe contient des verbes, des noms et des adjectifs. Voici un échantillon de description dans le dictionnaire électronique des verbes de cette classe.

Verbes	N0	N1	Classe N1 corrélée	Classe	Exemples	Adverbes	Emploi classe N1 corrélée
Lire	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai lu cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Déchiffrer	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai déchiffré cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Relire	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai relu cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Consulter	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai consulté cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié
Compulser	<lecteur>	<auteur>	<textes>	décodage	<i>J'ai compulsé cet écrivain</i>	<i>dans le texte, en diagonale, à haute voix</i>	approprié

Les champs : « classe N1 corrélée » et « emploi classe N1 corrélée » indiquent la nature de l'emploi de ces prédicats avec la classe des <textes>, c'est-à-dire avant leur transfert métonymique, et mettent donc en relation les deux classes d'objets : la classe des <textes> et la classe des <auteurs>.

Parmi les adverbes appropriés aux <textes> et transférés aux noms d'<auteurs>, nous signalons l'adverbe *dans le texte*, qui constitue un indice confirmant notre analyse. En effet, cet adverbe apporte une précision concernant les prédicats d'<écriture> inférés, en indiquant que la langue avec laquelle a été écrit le texte est une langue étrangère au lecteur de ce texte. Il s'oppose donc à *lire la traduction d'un texte*. Or, nous observons qu'il est moins naturel d'avoir cet adverbe avec la classe des <textes> du fait d'une certaine redondance ; ce qui prouve qu'on n'a pas besoin de postuler l'effacement de cette classe dans la phrase (42) ci-dessous, étant donné que la réalisation de cette classe appropriée est douteuse.

- (42) a. *J'ai lu Goethe dans le texte.*
 b. *?J'ai lu le (livre, texte) de Goethe dans le texte.*

Quant aux prédicats nominaux de <décodage> actualisés à l'aide des verbes supports métaphoriques : *être absorbé dans*, *être plongé dans* avec une

signification aspectuelle progressive, leur transfert métonymique est assuré sans aucune contrainte.

- (43) a. *J'étais (absorbé, plongé) dans la lecture d'un (livre, roman).*
 b. *J'étais (absorbé, plongé) dans la lecture de (Dostoïevski, un auteur américain).*

La même observation est valable pour la forme *lecteur*.

- (44) *Chaque homme de plus qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière (PR : lecteur).*

- Les prédicats de <mention bibliographique>

Ces prédicats sont triadiques : le N0 est un humain, le N1 est constitué des noms de <textes> et le N2 désigne un locatif abstrait de la classe de <bibliographie>. Ces locatifs abstraits sont introduits par la préposition *dans*. Le transfert de ces prédicats à la classe des <auteurs> ne pose aucun problème. Voici un échantillon des verbes de cette classe.

Verbes	N0	N1	N2	Classe N1 corrélée	Classe	Exemples	Adverbes	Emploi classe corrélée
Indiquer	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai indiqué cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Mentionner	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai mentionné cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Signaler	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai signalé cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Mettre	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai mis cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Citer	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai cité cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Noter	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai noté cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié
Oublier	HUM	<auteur>	dans <biblio>	<textes>	mention biblio.	<i>J'ai oublié cet écrivain dans ma biblio</i>	<i>En caractère gras, à la page</i>	approprié

5.2.2. Les prédicats non appropriés aux <textes>

- Les prédicats métaphoriques de <digestion>

Les verbes : *dévor*er et *aval*er sélectionnent les noms de <textes> suite à une métaphore « digestive ». Leur transfert métonymique à la classe des <auteurs> n'est pas régulier, dans la mesure où nous avons trouvé une seule attestation avec le prédicat *dévor*er sélectionnant un nom d'<auteur> comme on peut le voir en (46a). Ce prédicat est également envisageable devant des noms d'<auteurs> dans une lecture fréquentative, comme le montre la modification que nous avons opérée à partir d'un exemple d'André Gide cité par le *Petit Robert* (45a). Par contre, nous n'avons trouvé aucun exemple pour le verbe *aval*er, et même une phrase forgée avec ce prédicat nous paraît moins naturelle comme c'est le cas de (46b).

(45) a. *Il lit beaucoup, dévore livre après livre avec une avidité juvénile (Petit Robert).*

b. *Il lit beaucoup, dévore auteur après auteur avec une avidité juvénile.*

(46) a. *Quant à moi, je dévore des auteurs du monde entier (Le Monde 1991).*

b. *??Quant à moi, j'avale des auteurs du monde entier.*

- Les prédicats d'<étude>

La classe des <textes> hérite les prédicats d'<études> constitué de : *exami*ner, *étud*ier, et de substantifs : *compte rendu*, *analyse*, *rapport*, etc. Il y a également des prédicats verbaux métaphoriques comme *disséquer*, *éplucher*, *décortiquer*, etc. Tous ces prédicats sont transférés par métonymie à la classe des <auteurs> :

(47) *Nous avons (examiné, étudié) en classe tous les auteurs d'avant-garde.*

(48) *Nous allons faire ensemble (l'analyse, le compte rendu, le commentaire) de quelques auteurs d'avant-garde.*

(49) a. *Nous allons (éplucher, décortiquer) dans les prochaines séances quelques romans d'avant-garde.*

b. *?Nous allons (éplucher, décortiquer) dans les prochaines séances quelques auteurs d'avant-garde.*

- Les prédicats d'<imitation>

Cette classe de prédicats est héritée par les noms de <textes> de la classe des <productions de l'esprit> ; elle contient les verbes suivants :

Copier (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Pasticher (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Plagier (*un auteur, un peintre*)

Calquer (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Démarquer (*un auteur étranger, un peintre étranger*)

Imiter (*un auteur, un peintre, un musicien, un cinéaste*)

Le comportement de ces verbes est assez régulier : leur transfert métonymique vers tous les noms de <producteurs> en général, et les noms d'<auteurs> ne pose pas de problèmes particuliers. Dans cet emploi métonymique, ces verbes ont clairement une interprétation « abstraite », puisque si nous comparons par exemple le verbe *copier* dans *copier un texte* et *copier un auteur*, nous remarquons que le mot *texte* désigne un concret et que le prédicat a pour synonyme dans cet emploi *transcrire, calquer*, tandis que si l'argument est un humain, les synonymes possibles sont *plagier, imiter le style*. C'est donc cet emploi abstrait que nous décrivons ici à travers la classe <imitation> et non pas <transcription>.

Conclusion

L'étude de la métonymie dans les classes d'arguments à travers l'établissement des prédicats sous-jacents permet de voir que les classes susceptibles d'avoir un emploi métonymique sont celles qui ont un emploi strictement approprié avec une autre classe, de telle sorte que le transfert des prédicats entre les deux classes soit possible. Ces prédicats sous-jacents expliquent en grande partie les contraintes sur ce transfert. Leur inférence est nécessaire pour qu'un prédicat métonymique soit transféré ; ce qui est le cas dans *J'ai lu Sartre* mais non dans *J'aime Sartre* où le « chaînage » inférentiel est trop long pour pouvoir dire qu'il s'agit de l'emploi métonymique et non humain. Si on veut détecter automatiquement des métonymies dans un texte, on doit indiquer dans le dictionnaire électronique la classe A source du transfert, et la classe B cible du transfert, de telle façon que le système soit capable de reconnaître que *lire un auteur* est la métonymie de *lire un livre*, par suite d'un transfert de ce prédicat de la classe des <textes> à celle des <livres>. Pour la génération automatique des métonymies, dans des programmes du type aide à la rédaction, on a besoin d'indiquer la relation entre les deux classes au moyen des prédicats sous-jacents. On interdit alors au système de générer par exemple des phrases du type : *J'ai lu mon voisin*, puisque le mot *voisin* ne sera pas étiqueté comme appartenant à la classe des <auteurs>. On voit tout de suite l'impact de notre description et ses prolongements possibles : décrire d'autres types de métonymies comme celles qui touchent des prédicats ou celles qui exploitent

une relation de métonymie, et formaliser cette description avec des outils explicites et reproductibles.

Références

- Bonhomme M., 1987 : *Linguistique de la métonymie*. Bern, Peter Lang.
- Buvet P.-A., 2002 : « Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets ». *Le Français Moderne*, **70** (2), 187–209.
- Buvet P.-A., à paraître : *Remarques sur la détermination en français*.
- Gross G., 1994 : « Métaphore et syntaxe ». *Studia Romanica Posnaniensia*, **19**, 11–20.
- Gross G., 1996 : « Essai d'algorithme de reconnaissance des groupes N de N ». *Informatique textuelle*. Collection Études de sémantique lexicale. Paris, Didier Érudition, 39–54.
- Gross G., à paraître : « Mécanisme de la métaphore ». *Mélanges à Taieb BACCOUCHE*.
- Henry A., 1971 : *Métonymie et métaphore*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber G., 1994 : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris, Armand Colin.
- Kleiber G., 1999 : *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille, Presses du Septentrion.
- Kleiber G., 2000 : « À l'école de la polysémie ». *BULAG*, numéro hors série, 391–408.
- Le Guern M., 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- Leeman D., 1994 : « Dans et les noms animés ». *Cahiers de grammaire*, **19** [Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, ERSS], 19–33.
- Le Pesant D., 1994 : « Les compléments nominaux du verbe lire ». *Langages*, **115**, [Paris, Larousse], 31–46.
- Le Pesant D., 1996 : « Résolution de certains problèmes de polysémie par la reconstitution de la suite la plus longue ». *BULAG*, **21** [Besançon, Université de Franche Comté], 163–173.
- Le Pesant D., 1997 : « Vers une définition plus rigoureuse de la polysémie ». *BULAG, Actes du Colloque International FRACTAL*. Besançon, Université de Franche-Comté.
- Le Pesant D., 2000 : *Six études de sémantique lexicale sur les noms communs de lieux*. [Ouvrage rédigé en vue d'obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches]. Villetaneuse, Université Paris 13.
- Martin R., 1985 : « Notes sur la logique de la métonymie ». In : *Hommages à Pierre Lerthomas*. Paris, PUF, 294–307.

- Mathieu-Colas M., 1996 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique ». In : *Actes du colloque de Lyon, Lexicomatique et dictionnaires, 1995*. Montréal, Aupelf-Uref.
- Muryn T., 1991 : *Métonymie : utilisation personnelle des noms impersonnels en français*. [Thèse de doctorat]. Cracovie.
- Pustejovsky J., 1995 : *The generative lexicon : a theory of computational semantics*. Cambridge, MIT Press.
- Tamba-Mecz I., 1994 : « Une clef pour différencier deux types d'interprétation figurée, métaphorique et métonymique ». *Langue française*, **101**, 26–33.

Ewa Miczka
Université de Silésie
Katowice

L'application des notions de *cadre de l'expérience* et d'*événement cognitif* à l'analyse de discours – cas du fait divers

Abstract

The aim of the article is to describe situational structures in a specific type of press discourse, that is *fait divers*, and, at the same time, answer the question on how the receiver, when interpreting a discourse, creates a coherent representation of the fragment of the world the author considers to be an anomaly. The analyses are based on the typology of anomalies in ontological structures created by R. B a r t h e s (1964), taken from the sociology of communication and its notion of an experimental frame (E. G o f f m a n, 1991), as well as the notion of a cognitive event, developed from cognitive grammar (R. Langacker in : E. T a b a k o w s k a, red., 2001).

Keywords

Press discourse, situational structures, coherent discourse representation, experimental frame, cognitive event.

Introduction

L'article porte sur la conceptualisation des structures situationnelles dans un type particulier de discours de presse – le fait divers. Nous adoptons comme point de départ la typologie d'anomalies du monde, qui, selon R. B a r t h e s (1964), se reflètent dans le fait divers. Ensuite, nous allons appliquer à l'analyse de discours les deux notions ; la première – celle de **cadre de l'expérience** est issue de la sociologie de la communication (E. G o f f m a n, 1991), tandis que la seconde – celle d'**événement cognitif** a été introduite par R. Langacker dans son modèle de grammaire cognitive (dans E. T a b a k o w s k a, red., 2001).

Notre objectif consiste à décrire les types de structures situationnelles dans le fait divers et, ainsi, à répondre aux questions concernant la façon dont le lecteur, en interprétant le discours, construit la représentation du monde considéré anormal.

1. Anomalie en tant que principe organisateur des structures situationnelles du fait divers

En essayant de saisir la spécificité du fait divers par rapport à d'autres types de textes de presse, p.ex. : brève ou commentaire, R. Barthes (1964 : 188–189) constate que l'un des traits fondamentaux du fait divers concerne les structures du monde qu'il reflète, car il introduit toujours un événement, un processus ou un état qui transgresse ce que nous croyons l'ordre normal de la réalité.

En opposant le fait divers à d'autres types de discours de presse, R. Barthes écrit : « [...] le fait divers (le mot semble du moins l'indiquer) procéderait d'un classement de l'inclassable, il serait le rebut inorganisé des nouvelles informes ; son essence serait privative, il ne commencerait d'exister que là où le monde cesse d'être nommé, soumis à un catalogue connu (politique, économie, guerres, spectacles, sciences, etc.) ; en un mot, ce serait une information *monstrueuse*, analogue à tous les faits exceptionnels ou insignifiants, bref anomiques, que l'on classe d'ordinaire pudiquement sous la rubrique de *Varia*, tel l'ornithorynque qui donna tant de souci au malheureux Linné » (1964 : 188).

L'auteur distingue deux types de relations qui constituent la source des anomalies qui caractérisent le monde présenté par le fait divers : la relation de cause et de coïncidence.

Dans le premier cas, le fait divers prend pour son thème un événement inexplicable, c'est-à-dire privé de cause, ou un événement dont la cause est connue, mais déviée. Comme le dit l'auteur, « le fait divers est riche de déviations causales : en vertu de certains stéréotypes, on attend une cause, et c'est une autre qui apparaît » (R. Barthes, 1964 : 192). Cette cause déviée ou aberrante est réalisée de deux façons ; soit en tant que cause « plus pauvre » que la cause suggérée par le stéréotype, soit en tant que cause disproportionnée à l'effet obtenu.

Dans le second cas, la structure du fait divers base sur la relation de coïncidence. Tout d'abord, R. Barthes la conçoit comme la répétition inexplicable et surprenante du même événement. Mais cette relation peut rapprocher aussi « deux termes (deux contenus) qualitativement distants : *une femme met en*

déroute quatre gangsters, un juge disparaît à Pigalle, des pêcheurs islandais pêchent une vache, etc. [...] » (R. B a r t h e s, 1964 : 194).

2. Application des notions de cadre de l'expérience et d'événement cognitif à l'analyse de fait divers

Nous allons appliquer à l'analyse textuelle les notions de cadre de l'expérience et d'événement cognitif pour décrire les configurations possibles de structures situationnelles dans le fait divers. Dans l'ouvrage *Les cadres de l'expérience* (1991), E. G o f f m a n introduit la notion de cadre de l'expérience, notion qu'il conçoit comme un instrument destiné à interpréter la perception et la catégorisation des événements de la vie quotidienne. L'auteur constate que « identifier un événement parmi d'autres c'est faire appel, en règle générale, et quelle que soit l'activité du moment, à un ou plusieurs cadres ou schèmes interprétatifs que l'on dira *primaires* parce que, mis en pratique, ils ne sont pas rapportés à une interprétation préalable ou "originale". Est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (1991 : 30).

Nous proposons d'introduire cette notion dans l'analyse textuelle en tant qu'instrument qui pourrait être utilisé pour modéliser la compréhension des discours qui se réfèrent aux événements de la vie quotidienne.

E. Goffman distingue deux grandes classes au sein des cadres de l'expérience : **cadres naturels** qui permettent d'identifier les événements non pilotés et **cadres sociaux** grâce auxquels nous comprenons les événements contrôlés par un agent humain.

Nous pouvons dire que les cadres de l'expérience correspondent à des **domaines cognitifs**, notion introduite par R. L a n g a c k e r, qu'il définit de la façon suivante : « A context for the characterization of a semantic unit is referred to as a domain. Domains are necessarily cognitive entities : mental experiences, representational spaces, concepts or conceptual complexes » (1987 : 147). Ensuite, l'auteur distingue **sept types d'événements cognitifs**, autrement dit sept types de schémas événementiels, qui se déploient sur le fond constitué par le domaine cognitif – ou par le cadre de l'expérience dans la terminologie de E. G o f f m a n (1991). Ce sont les schémas de type : **existence, événement, action, sensation, possession, déplacement et transmission** (E. T a b a k o w s k a, red., 2001 : 116–125).

Dans la perspective méthodologique de ce travail, comprendre un discours signifie construire sa représentation. Pour atteindre cet objectif, le lecteur doit

accomplir les **tâches cognitives partielles**, c'est-à-dire – répondre aux questions engendrées par six domaines de la représentation discursive : informationnel, ontologique, fonctionnel, axiologique, énonciatif et métatextuel – des conventions de genre (E. M i c z k a, 2002).

L'interprétant est tenu aussi d'exécuter les **tâches cognitives globales**. Il identifie, en même temps, le cadre de l'expérience, autrement dit le domaine cognitif le plus proche des faits relatés dans le discours, et décide quel type d'événement cognitif – existence, événement, action, sensation, possession, déplacement et transmission – est dominant dans le discours. Les structures : situationnelles – conçues comme la suite ordonnée d'événements cognitifs – et ontologiques se complètent. La sélection du type d'événement cognitif dominant dans le discours peut être considérée comme une condition nécessaire pour que le lecteur puisse construire une représentation discursive complète et non contradictoire. Et chaque événement cognitif doit être localisé quelque part – dans un des mondes discursifs possibles.

En unissant les éléments de deux approches : d'E. Goffman et R. Langacker, nous pouvons préciser le rôle discursif du cadre de l'expérience. Ainsi, nous dirons que chacun de sept événements cognitifs est situé dans un cadre de l'expérience (domaine cognitif). Chaque événement cognitif ouvre des places pour des personnages, objet(s), instrument(s) et objectif(s) typiques. Le cadre de l'expérience constitue le fond conceptuel sur lequel se déroule l'événement cognitif donné et apporte les informations supplémentaires sur lieu et temps, cause et conséquence considérés typiques pour l'événement en question.

En reprenant les réflexions de R. Barthes sur la spécificité du fait divers et les situant dans ce cadre méthodologique, nous pouvons dire que dans le cas de ce type de texte tous les éléments des événements cognitifs et cadres de l'expérience mentionnés ci-dessus peuvent subir les opérations discursives suivantes : d'**omission**, de **substitution**, d'**attribution de traits** ou de **rôles anomaux**, c'est-à-dire s'écartant de la norme. Cette approche permet de distinguer et décrire les types d'anomalies pour lesquels R. Barthes propose un terme général de coïncidence. Le tableau 1 présente d'un côté les opérations sur les structures situationnelles, et, de l'autre les éléments des événements cognitifs et cadres de l'expérience soumis à ces opérations.

Nous allons maintenant présenter les analyses des structures situationnelles des exemples de faits divers choisis en fonction de l'élément qui peut être considéré comme anormal. Les trois premiers exemples concernent la relation causale ; le texte n° 1 reflète la carence de la cause tandis que les structures situationnelles de deux textes suivants basent sur la cause déviée.

Tableau 1

La spécificité du fait divers

Opérations sur les structures situationnelles	Éléments de l'événement cognitif et du cadre de l'expérience soumis à ces opérations
1. omission 2. substitution 3. attribution de traits / relations anormales	1. personnage(s) 2. objet(s) 3. instrument(s) 4. objectif(s) 5. lieu 6. temps 7. cause 8. conséquence

2.1. La carence de la cause

Dans le texte ci-dessous l'auteur décrit l'événement – signalé dans la partie soulignée du texte – dont il est incapable d'indiquer la cause. C'est l'exemple typique du fait divers qui décrit, en reprenant la terminologie de R. Barthes, un phénomène inexplicable. Dans la perspective méthodologique adoptée, nous pouvons préciser qu'un élément du cadre de l'expérience – la cause – a été soumis une des opérations sur les structures situationnelles possibles – l'**omission**.

Texte 1

L'arbre le plus vieux du monde

Au village Saint-Mars-la-Futaie, dans la Mayenne, à l'ombre de l'église romane plantée en plein milieu de la commune, se dresse une aubépine. Cette aubépine, de source sûre, multiséculaire, est pour les habitants bien plus âgée. Il semblerait que son origine remonte au III^e siècle.

Cet arbre représente sans aucun doute l'un des plus beaux trésors écologiques français. Une imposante aubépine qui ne fleurit qu'en mai, et qui **a la particularité d'année en année d'apparaître rose ou blanche. La nature a ses secrets...**

2.2. La cause déviée

Les structures situationnelles de textes n° 2 et 3 basent sur la cause déviée. Dans le cas du texte n° 2, l'événement en question – les accidents au bord des navires de croisière – est provoqué par le fait d'imiter par les passagers les séquences du film *Titanic*. La cause devient aberrante parce qu'elle n'est pas liée à la structure stéréotypée du voyage au bord d'un navire.

Texte 2

Titanic pourrait bien dettenir un nouveau record : celui des accidents ! Aux États-Unis, de plus en plus de passagers des navires de croisière **tentent de se mettre debout, les bras en l'air, sur la proue du bateau, comme dans le film**. Mais, ce n'est pas Kate Winslet qui en veut !

Dans le texte n° 3, dans le cadre qui constitue le fond pour l'événement en question – l'effraction, la cause typique – le gain espéré – est remplacée par une cause complètement inattendue. Ici, le délit – l'effraction – servirait à exprimer l'amour. Dans ce cas-là donc, la cause en tant qu'élément du cadre de l'expérience a subi l'**opération de substitution**, ainsi que dans le texte n° 2.

Texte 3**Un malfaiteur amoureux**

La préfecture, la poste, la police municipale ... Aucun des bâtiments administratifs de la ville d'Alençon n'a été oublié par le visiteur de la nuit. Entré par effraction, cet amateur de sensations fortes étale les dossiers sur le sol sans jamais rien dérober. **Pourtant, gentleman, il laisse à chaque fois sa carte de visite : un doux message : « Martine, je t'aime »**. Emule d'Arsène Lupin ou simple provocateur ?

2.3. L'analyse d'autres anomalies concernant les éléments de l'événement cognitif et du cadre de l'expérience dans le fait divers

Nous allons analyser les textes suivants ; du 4^e au 7^e en démontrant que les anomalies observées dans les structures situationnelles de faits divers peuvent concerner aussi les personnages – l'agent et le patient, l'objet ou le lieu de l'activité.

Dans le texte n° 4, l'élément anomal de la structure situationnelle c'est l'**agent** présumée – une nonagénaire – de l'acte de passer le baccalauréat.

Texte 4**Histoire d'homonymie**

Mamy Yvonne a 90 ans, elle demeure dans le Finistère. Cette année, **elle a passé le bac, avec succès ... sans avoir jamais été au lycée**. La chance lui a souri, au point d'obtenir la mention bien. Victime d'une erreur informatique du rectorat de Rennes, notre nonagénaire le prend avec humour et désire maintenant tenter sa chance à l'université !

Dans le texte n° 5, l'anomalie des structures situationnelles concerne les personnages assumant le rôle de **patients** dans la recherche des candidats pour

les figurants dans un film. La place ouverte pour la catégorie des personnes se caractérisant typiquement par certains traits physiques est saturée par des personnes dont l'apparence externe s'oppose au stéréotype non seulement de beauté, mais aussi de ce qu'on considère aspect physique normal.

Texte 5

On recherche des visages marquées

Si vous avez entre 30 et 65 ans, **le crâne rasé, des tatouages, la mine patibulaire** et que vous ne craignez pas d'être enchaîné, l'ANPE de Puy-en-Velay (Haute-Loire) est prête à vous embaucher. Voilà un casting peu banal pour 200 figurants qui devraient former une colonne de bagnards dans un film qui traite de l'histoire d'un bourreau au XVII^e siècle. Mais l'équipe chargée du recrutement a précisé qu'il n'était pas indispensable d'avoir un casier judiciaire pour postuler. En tout cas, au-delà de la rémunération, ces acteurs d'un jour auront l'occasion de rêver.

Dans le texte n° 6, dans la structure situationnelle de l'action de vente la place ouverte pour certaines catégories des **objets** de vente – objets définis comme luxueux – est saturée par un objet tout à fait ordinaire, normalement bon marché, accessible à tous – un des produits de base stockés avant les crises – réelles ou supposées.

Texte 6

Une nouvelle jeunesse pour le « Petit Marseillais »

Durant la guerre du Golfe, les Français ont stocké trois produits : le sucre, l'huile... et le savon de Marseille. De quoi rassurer les maîtres savonniers qui perpétuent la fabrication artisanale du célèbre cube.

Les méthodes de fabrication du vrai savon de Marseilles sont maintenues dans les usines du sud de la France, même si l'effectif ne dépasse guère 100 personnes. Toutefois, le cube de savon se refait une jeunesse, grâce à la mode écologiste qui place au premier plan ce produit entièrement biodégradable. Aujourd'hui, la constance des maîtres savonniers est récompensée puisque **les États-Unis et la CEE commercialisent ce savon en coffret, comme un produit de luxe.**

Dans le dernier texte analysé, le cadre de l'expérience qui constitue le fond pour l'action d'installer un juke-box ouvre la place pour un **lieu** typique et celle-ci est saturée par un le lieu inattendu pour ce genre de l'activité – l'église, ce qui crée l'effet de surprise.

Texte 7

Un sacré juke-box

L'installation d'un juke-box **dans l'église romane Saint-Hilaire de Mella** fait beaucoup de bruit. D'aucuns se rassurent lorsqu'ils apprennent que la sélection de 500 morceaux n'est faite que de musique sacrée et rituelle, hautement mise en

valeur par la sonorité parfaite de l'église. En tout cas l'initiative plaît, si l'on en croit le livre d'or : « Ici, la présence de Dieu est moderne ».

Conclusion

En prenant comme point de départ les réflexions de R. Barthes (1964) sur la spécificité du fait divers et les reformulant dans le cadre méthodologique de l'analyse cognitive des structures situationnelles de discours, nous avons établi deux inventaires :

- des éléments des événements cognitifs et cadres de l'expérience qui peuvent devenir anomaux : personnages (agents et patients), objet(s), instrument(s), objectif(s), lieu, temps, cause et conséquence typique pour un événement,
- les opérations possibles sur ces éléments de la structure situationnelle du fait divers : omission, substitution, attribution de traits ou de rôles anomaux.

Cette approche, appliquée aux analyses textuelles, permet de prévoir les configurations possibles unissant, d'un côté les éléments de la structure situationnelle et, de l'autre les opérations qu'on peut effectuer sur celles-ci. Ainsi donc, nous avons pu distinguer et décrire certains types d'anomalies de structures situationnelles pour lesquels R. Barthes propose un terme général de coïncidence et répondre, au moins partiellement, aux questions concernant la façon dont le lecteur, en interprétant le discours, construit la représentation du monde considéré anormal.

Références

- Ajdukiewicz K., 1985 : „Obraz świata i aparatura pojęciowa”. W : *Język i poznanie. Wybór pism z lat 1929–1939*. Warszawa, PWN, 175–195.
- Barthes R., 1964 : « Structure du fait divers ». In : *Essais Critiques*. Paris, Seuil, 188–197.
- Bartmiński J., 1999 : „Punkt widzenia, perspektywa, językowy obraz świata”. W : J. Bartmiński, red. : *Językowy obraz świata*. Lublin, Wydawnictwo UMCS, 103–120.
- Goffman E., 1991 : *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit.
- Langacker R., 1987 : *Foundations of cognitive grammar*. Vol. 1 : *Theoretical prerequisites*. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R., 1995 : *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin.

- M i c z k a E., 2002 : *Kognitywne struktury sytuacyjne i informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- T a b a k o w s k a E., red., 2001 : *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*. Kraków, Universitas.

Anna Nowakowska
Universidad de Silesia
Katowice

¿Por qué no queremos a los inmigrantes? La metáfora como reflejo de las relaciones sociales

Abstract

The article analyses selected examples of the *SN1 is SN2* generic metaphors that refer to the phenomena of immigration and racism. It appears that in majority of the analyzed metaphors, the SN2 position is occupied by the so called “domesticated term”, which, owing to its high degree of conventionality, assures the proper interpretation of a given metaphor. Furthermore, though of a generally neutral character, the term SN2 acquires a pejorative meaning when it enters in the metaphorical relation with the term SN1, and at the same time expresses the causes of negative attitudes towards immigrants. These causes, in their turn, seem to reflect such social phenomena as hidden racism and an actual group conflict. This allows us to assume that language discrimination, or the so called political incorrectness, is not a question of single words, but of the relations existing between them.

Keywords

Cultural linguistics, cognitivism, metaphor, political correctness.

En esta época de globalización disminuye la distancia entre sociedades y culturas. Según Samuel Huntington, en el proceso de las relaciones interculturales hemos pasado la fase de encuentros casuales, cortos pero violentos, que normalmente terminan con la exterminación de un grupo así como la fase de expansión de la cultura europea que empezó en el siglo XI (2001: 54–66) para entrar en una fase de interacción multicultural que tampoco está libre de conflictos. El encuentro con otras culturas ciertamente permite intercambiar ideas y experiencias y de este modo desarrollar nuestra propia, pero por otro lado, crece más que nunca la necesidad de autoidentificación del individuo en un contexto más amplio del grupo propio y de los demás, lo que implica el establecimiento y la definición de las relaciones con otros miem-

bros de la sociedad en que vivimos; más heterogénea la sociedad, mayor grado de conflictos internos.

Como sabemos, España es un país europeo con una gran experiencia multicultural; su patrimonio histórico une elementos musulmanes, judíos y cristianos; por su situación geográfica une la Europa Occidental con el mundo árabe, y se convierte a la vez en uno de los países con mayor grado de la inmigración; por ejemplo, en el año 2002, el 6,26% de la sociedad española eran inmigrantes¹. El año siguiente seis de cada diez españoles creía que su país acogía más inmigrantes de los que podían acoger². Esta opinión coincide con una valoración negativa de los que vienen de fuera; por ejemplo el 30% de los jóvenes cree que el fenómeno de la inmigración será a la larga *perjudicial para la raza*³. Además, podemos encontrar multitud de casos de incidentes racistas, y su número parece confirmar la falta de entendimiento entre representantes de diferentes culturas⁴.

El conflicto real que acabamos de indicar tiene también su reflejo en la lengua, la cual, como indicaba Herder-Humbolt, no es sólo una forma de conocimiento del mundo, sino también medio de manipulación del comportamiento humano⁵. En nuestro artículo intentaremos demostrar cómo se reflejan en la lengua los perjuicios hacia el otro, basándonos en diversos ejemplos de dos debates de internet⁶. Análizando las metáforas usadas por los internautas, intentaremos presentar cómo se puede manifestar el rechazo, muchas veces inconcientemente, hacia representantes de otras culturas, y a la vez definir diferentes relaciones y vínculos con miembros del grupo con la que uno se identifica en oposición a los demás.

Antes de empezar nuestro análisis debemos subrayar que éste tiene un carácter lingüístico y que la lengua española nos sirve sólo como base ejemplar de la investigación del fenómeno más amplio, para no decir universal, del racismo y de la discriminación reflejados en la lengua.

Hoy en día en la mayoría de las sociedades coexisten diferentes grupos de carácter más o menos formal. Normalmente reconocemos y a la vez categorizamos sus miembros según los rasgos comunes de carácter físico, religioso o racial. Generalmente la categorización tiene carácter subjetivo y depende del que la lleve a cabo. El número de las categorías sociales está practica-

¹ Véase www.elpais.es/afondo/tema.html.id27.

² Compárese con las investigaciones del Instituto de Gallup en España en www.gallup.es.

³ Según los resultados de la encuesta del Instituto de la Juventud; publicado en “¿Es Usted racista?” (*El Semanal*, 757, 76–79).

⁴ Véase el informe *Racismo, xenofobia e intolerancia en España a través de los hechos*, en www.imseroimigracion.upco.es.

⁵ Citado según S. G r a b i a s (2001: 161).

⁶ ¿*Considera usted que España es un país racista?*, ¿*Deben ser expulsados los inmigrantes que no obtengan el permiso de residencia?* en www.elmundo.es/debate.php.

mente ilimitado y muchas veces vinculado a los estereotipos que comparte una sociedad.

Según las pruebas de E. Rosch⁷, al categorizar los elementos de la realidad, estamos más dispuestos a usar aquellas categorías que son básicas en el procesamiento de datos, es decir, ni demasiado generales ni demasiado concretas. La categorización a este nivel es normalmente espontánea: se basa en los rasgos más evidentes como son la edad, la raza o el sexo. Sin embargo, los rasgos objetivos – por así decir – como los mencionados, se “completan” mediante un cargo cultural o emocional determinado por nuestra experiencia o, más bien, nuestra propia visión del mundo, tanto común como individual. Así llegamos a los estereotipos culturales; formas que determinan y definen a la vez nuestra actitud hacia ciertos grupos.

Los estereotipos tienen, según algunos psicólogos (Lippman, Brigham, Stephan), una función cognoscitiva: nos permiten organizar el mundo, demasiado amplio y complicado para nuestra percepción; son una consecuencia natural de la categorización. En las ciencias sociológicas se los entiende como una generalización de un grupo dado, según la cual todos sus miembros tienen características idénticas, sin tener en cuenta las diferencias reales entre ellos. Una vez formulados, son muy difíciles de cambiar⁸.

El funcionamiento de los estereotipos se basa en el modelo de la red de asociaciones (W.G. Stephan, C.W. Stephan, 1999: 24): las informaciones, llamadas *nudos*, se unen formando una red. Los vínculos entre distintos nudos pueden ser más o menos fuertes, y generalmente contienen tres tipos de informaciones: rasgos definitivos, rasgos característicos y ejemplares individuales. Los rasgos definitivos determinan la pertenencia a un grupo (p.ej. la nacionalidad, el color de piel); los rasgos característicos no definen a un grupo, sino que están asociados a este grupo, pueden ser tanto negativos como positivos. Los ejemplares individuales son representantes concretos de un grupo dado, a los cuales encontremos y en consecuencia tratemos, según la imagen, por no decir estereotipo, presente en nuestra mente. Si la imagen es negativa, aparecen prejuicios cuya forma más radical es la discriminación y racismo.

No cabe duda que los prejuicios y el racismo tienen mucho que ver con una categorización que podríamos denominar “negativa”. Los sociólogos intentan explicarla tanto desde el punto de vista individual como del colectivo. En el primer caso, algunos científicos (Mackie, Hamilton) subrayan que la identidad de un individuo depende mucho del grupo al que pertenezca y que opone al resto del mundo (W.G. Stephan, C.W. Stephan, 1999: 103) de este modo aumentando los rasgos negativos de los demás, subraya lo positivo de su grupo. La identidad común es un elemento básico de la autoesti-

⁷ Véase W.G. Stephan, C.W. Stephan (1999: 20).

⁸ Véase E. Aronson, T.D. Wilson, R.M. Akert (1997: 543).

mación. La otra teoría se basa en el conflicto de grupo real, según el cual los prejuicios y la discriminación son efectos de la preocupación por el propio beneficio y de la rivalidad social. Esta rivalidad nunca es justa: el más fuerte (y grande a la vez) siempre discrimina al más débil para mantener su posición dominante, lo que tiene sus huellas en la lengua de los dos. También el racismo contemporáneo, o más bien sus muestras, difiere mucho de su forma tradicional. Proviene de las contradicciones básicas entre el sistema de valores, sentimientos y convicciones de los blancos⁹. Este tipo de racismo se suele denominar *racismo oculto*; su característica principal es que queremos igualdad de derechos para las minorías pero no las mismas oportunidades (W.G. Stephan, C.W. Stephan, 1999: 51–63).

Como vemos, el racismo se inscribe en nuestro sistema de valores y forma parte de nuestro patrimonio cultural e histórico. El modo como una sociedad trata a las minorías hunde sus raíces en la experiencia común e individual de cada uno de sus miembros. De ahí que esté inscrita en la visión del mundo compartida y, en consecuencia, en nuestra lengua. Ésta, a su vez, no sólo revela lo racista que somos, sino que también es un medio eficaz de discriminación de todo lo distinto. Además, como veremos a continuación, la lengua refleja y demuestra los mecanismos de rechazo y de autoidentificación que describen los sociólogos. En este contexto no hace falta comentar la opinión de los partidarios de la corrección política de que “la alta cultura, los cánones literarios y artísticos, la lengua, son los instrumentos principales de dominación de la élite de hombres blancos que gobierna el mundo y explota al resto de colectivos” (*Políticamente (in)correcto*, 1997: 19).

La lengua siempre ha proporcionado medios eficaces para expresar la actitud hacia los demás y para establecer su posición entre ellos. Ya algunas tribus primitivas llamaban “hombre” sólo a los miembros de su propio pueblo para subrayar la diferencia y supremacía hacia todos los demás y justificar su actitud. Hoy en día no se encuentran comportamientos lingüísticos tan radicales: sin embargo, las sociedades modernas tienen sus propios medios para expresar su condición. De acuerdo con el fenómeno del racismo oculto, observamos en la lengua comportamientos no muy lejanos a los de las tribus primitivas. Resulta que el “racista primitivo” no ha evolucionado demasiado, al revés, lo único que ha cambiado son los medios de expresar los prejuicios.

Al analizar la lengua desde el punto de vista de los fenómenos sociales, llegamos a los conceptos propuestos por los cognitivistas, los cuales, poniendo en relación las teorías sociológicas, psicológicas, lingüísticas y culturales, permitieron analizar la lengua a través de la cultura, y la cultura a través de la lengua. En uno de los libros esenciales de la corriente cognitiva, *Women, Fire*

⁹ La mayoría de las investigaciones sobre el fenómeno de la discriminación y el racismo se realizaron en los EEUU, pero los resultados son aplicables a todo tipo de grupos.

and Dangerous Things, George Lakoff expone una serie de conceptos fundamentales del cognitivismo, como el experimentalismo, la teoría de nivel básico, los modelos cognitivos idealizados o las categorías radiales. Cabe recordar que algunos de ellos, como por ejemplo la teoría del nivel básico o de las categorías radiales, se basan en las mismas investigaciones que las ya mencionadas a propósito de la categorización social.

A nosotros nos interesará aquí otro trabajo importante de J. Lakoff, *Metáforas en la vida cotidiana*, en el que junto con M. Johnson caracteriza y explica el mecanismo que dirige no sólo nuestra lengua, sino también la forma de actuar.

Los cognitivistas dejaron de tratar la metáfora como un recurso literario, considerándola *un proceso cognitivo que impregna nuestro lenguaje y pensamiento habitual* (M.J. C u e n c a, 1999: 98)¹⁰. Según Lakoff y Johnson, la mayor parte de nuestro sistema de nociones tiene estructura metafórica, es decir, la mayoría de las nociones se pueden entender por medio de otras nociones. La base de este sistema la forman experiencias humanas tanto físicas como emocionales y culturales, de las cuales la más básica es la experiencia de espacio (arriba / abajo, dentro / fuera, etc.) determinada por el carácter de nuestro cuerpo y sus funciones. Sin embargo, hay que recordar que no se puede hablar de “experiencias físicas directas”, ya que todo lo que experimentamos tiene un carácter cultural: la cultura a la que pertenecemos es una parte implícita de nuestra experiencia. Cada una de nuestras experiencias personales la comparamos con el conjunto de las ideas universales, construyendo de este modo una visión del mundo de nuestra cultura (G.P. P a l m e r, 2000: 148).

La metáfora, aunque se opone en cierta medida al funcionamiento normal, es decir, lógico, de la lengua, nos permite denominar las nociones abstractas que no tienen o no pueden tener un término apropiado, evitando a la vez las descripciones demasiado largas. Además, como ya indica Cicerón, “aclara lo que queremos hacer comprender”¹¹. Constituye un mecanismo para comprender y expresar situaciones complejas sirviéndose de conceptos más básicos y conocidos.

Lakoff y Johnson dividen las metáforas en las estructurales, en las cuales un concepto está estructurado metafóricamente en términos de otro (p.ej. *la argumentación es una guerra*) y orientacionales, que organizan un sistema global de conceptos con relación a otro (p.ej. *feliz es arriba, triste es abajo* (G. L a k o f f, M. J o h n s o n, 1980: 50)). Existen también metáforas ontológicas que presentan los acontecimientos, emociones, ideas, etc. como entidades y sustancias (p.ej. *los campos visuales son recipientes*). Como subrayan

¹⁰ Compárese también con G. L a k o f f, M. J o h n s o n (1980).

¹¹ Cicerón, *De Oratore*, XXXVIII–154 a XLIII–169, citado en D. S p e r b e r, D. W i l s o n (1994: 79).

los autores, algunas de ellas son tan naturales e impregnan tanto nuestro pensamiento que normalmente se consideran descripciones directas y autoevidentes de fenómenos mentales. Aunque las metáforas sirven a diversos fines, casi todas, al introducir una imagen, expresan un juicio de valor y provocan una reacción afectiva. Utilizadas en un texto referido al problema de racismo, expresan la actitud del hablante y los sentimientos de éste con respecto al problema mismo así como a sus víctimas.

El mecanismo de la metáfora se basa en la relación entre dos nociones; “es la proyección de unos conceptos desde un dominio origen hacia el dominio destino” (M.J. C u e n c a, 1999: 100). El dominio origen sería el dominio que presta sus conceptos para describir al otro, es decir, el dominio destino. El primer dominio suele ser más concreto, material y a la vez más accesible a nosotros, mientras que el segundo, el que describimos o, mejor dicho, el que intentamos describir, tiene una naturaleza más abstracta, metafísica. La proyección que llevamos a cabo se concreta en una serie de correspondencias que enlazan los dos dominios. Según Lakoff y Kövecses (M.J. C u e n c a, 1999: 102) las proyecciones son de carácter ontológico: vinculan subestructuras entre los dominios y ponen en manifiesto las analogías que existen entre las partes más relevantes de cada dominio; o del epistemológico: representan el conocimiento que se importa del dominio origen al dominio destino. Naturalmente, al establecer las correspondencias entre los dos dominios, no proyectamos toda la información: relacionando ambos dominios solemos destacar ciertos aspectos de cada uno. De esta manera, subjetivizamos lo dicho, revelando más o menos conscientemente, nuestra actitud hacia lo descrito. Cada metáfora conceptual, es decir, cada esquema abstracto (p.ej. *la argumentación es una guerra*), se expresa por medio de las expresiones metafóricas: casos individuales de una metáfora conceptual que se realizan en el nivel del discurso.

El funcionamiento de la metáfora está inscrito en la visión del mundo de los hablantes, es decir, en el conjunto de juicios más o menos estables en la lengua, encerrados en el significado de las palabras e implicados por ésta, que determinan el modo de existir de la realidad extralingüística. Aprovecha así mismo tanto los elementos designativos como connotativos de los significados. Los primeros son imprescindibles para el uso de una palabra; la inscriben en un sistema lingüístico y difieren de otros elementos de este sistema, mientras que los otros tienen carácter facultativo, se actualizan por medio del contexto y están determinados por factores socio-culturales. Sin embargo, según R. T o k a r s k i (1991: 69–86), los connotativos son aquellos que motivan la mayoría de las metáforas empleadas para describir la actitud humana hacia el otro. Y, aunque la actitud “natural” hacia miembros de otros grupos suele ser homogénea, podríamos decir universal, los recursos aprovechados para expresarla difieren según la experiencia de los miembros de una comunidad. Como los elementos denotativos permiten colocar una palabra en el sistema

lingüístico y referirla a la realidad, los conotativos expresan la actitud de un ser humano hacia lo real y así mismo la relación entre dicha realidad y el hablante mismo. En otras palabras, los elementos conotativos de un significado expresan el sistema de valores de una sociedad lingüístico-cultural.

Como la metáfora se considera en términos de desviación del uso normal de la lengua, aparece la cuestión de cómo la reciben y la descifran los hablantes, y si la recepción de una metáfora responde a las expectativas e intenciones del remitente. Según el estudio de M. Turner¹², basado en las investigaciones ya mencionadas de E. Rosch, la desviación metafórica es una desviación categorial, lo que quiere decir que la metáfora depende de nuestro modo de categorizar y, en consecuencia, de nuestro conocimiento categorial. Según Turner, la relación metafórica, que no forma parte de nuestra estructura categorial, se establece entre dos modelos mentales. El autor los define como toda la información que asociamos a un término dado; no se trata sólo de las propiedades percibidas como prototípicas, sino también de otras, cuyo valor pertinente depende del grado y tipo de actualización de un término. De ahí que aparezca una conclusión esencial: como el sistema categorial de cada usuario de la lengua, así como sus modelos mentales, son hasta cierto punto subjetivos, cada relación metafórica lleva mayor o menor cargo individual de su “autor”, lo que dificulta su desciframiento absoluto. Según Turner, la clave para la interpretación adecuada de una metáfora no se da en forma explícita ni se puede inferir de la estructura profunda del enunciado; el remitente tiene que contar con la posible igualdad de los modelos mentales de su interlocutor.

Sin embargo, según J. W i l k - R a c i e s k a, el hablante “sirviéndose de un enunciado metafórico de tipo *SN1 es SN2* intenta asegurar su congruencia semántica, ofreciéndole al interlocutor una clave de interpretación adecuada” (1998: 105–117). La hipótesis se basa en el hecho de que los enunciados metafóricos *SN1 es SN2* son un tipo de generalizaciones contingentes, es decir, como expresan juicios ocasionalmente verdaderos, contienen cierto grado de valoración entre lo más evidente hasta lo subjetivo.

Los enunciados del tipo *SN1 es SN2* se llaman *enunciados ecuativos*, pero en el caso de la metáfora parecen serlo sólo de nombre, ya que no igualan en su totalidad los conceptos representados por N1 y N2. Por eso, según la autora, no parecen poder expresar los juicios universalmente verdaderos: representan un determinado tipo de las generalizaciones contingentes.

Las proposiciones universales son necesariamente verdaderas; entre los dos términos se establece una relación de inclusión (p.ej. *El español es un europeo*) o de equivalencia (según la definición de Carnap), basada en las propiedades esenciales, necesarias y suficientes para que A sea B; lo que nos lleva

¹² Nos referimos a la propuesta de M. Turner en *Categories and Analogies*, en: *Analogical Reasoning*, cig. Abrev, en G. K l e i b e r (1994: 35–56).

a la conclusión de que en el nivel de las proposiciones universales la relación metafórica no pueda establecerse.

Otra cosa son las generalizaciones universalmente contingentes que expresan las “verdades” o juicios populares, y que se basan en su mayoría en la experiencia y creencias populares sin apoyo científico. Aquí, si un enunciado del tipo *SN1 es SN2* es verdadero, lo es ocasionalmente. Cuando decimos *El inmigrante es un delincuente*, expresamos más bien nuestra opinión subjetiva de él y no la verdad sobre todos los inmigrantes que existían, existen y van a existir.

Las mismas condiciones determinan la creación y la recepción de la metáfora *SN1 es SN2*, como por ejemplo *La inmigración es una plaga*. Primero, la atribución de una propiedad no es directa. Aunque en la superficie nuestro ejemplo imita la proposición genérica inclusiva con su uso del SN definido en la posición temática (J. Wilk-Racięska, 1996: 239–245), lo que realmente atribuye al concepto SN1 es una sola (o un conjunto) de las propiedades del concepto representado por el SN2.

En este momento cabe preguntarnos ¿cuáles son estas propiedades y cómo puede reconocerlas el receptor?

Según J. Wilk-Racięska, la respuesta está vinculada con el grado y tipo de convencionalización de cada uno de los dos términos del enlace metafórico, sobre todo del segundo. En su opinión, los mejores candidatos para el segundo término son los “términos familiarizados”, es decir, “aquellos cuyo sentido se ha convencionalizado en nuestro sistema de categorías de tal modo, que entre sus propiedades prototípicas centrales (núcleo estable) se comprenden ante todo las que no son esenciales, es decir, que las propiedades nómicamente no suficientes para que A sea B pero fácilmente experimentadas como características son percibidas como más centrales” (J. Wilk-Racięska, 1998: 113). Cabe recordar que la “familiarización” de los términos, de igual manera que la categorización, está determinada culturalmente, es decir, depende, entre otros factores, de la experiencia colectiva de un individuo.

Como el modelo mental de un término familiarizado suele ser bastante escaso, las propiedades que contiene se perciben como prototípicas. De ahí que la metáfora *La inmigración es una plaga*, donde *plaga* – abundancia de algo perjudicial – consideramos un término familiarizado, se descifre inmediatamente.

En otros casos la selección de un rasgo como pertinente se efectúa mediante la operación de perfilación entendida según la definición de R. Langacker (1987).

En nuestro análisis presentamos metáforas del tipo *SN1 es SN2* que, por proyectar rasgos negativos, parecen ser racistas. Para ver cómo reflejan los fenómenos sociales, antes de llevarlo a cabo comprobaremos la visión del racismo representada por los interlocutores.

Según la definición de diccionario, “racismo” es un “sentimiento de desprecio o rechazo hacia los individuos de razas diferentes a la propia o doctrina que sostiene la superioridad de la propia raza sobre los demás” (*Nuevo diccionario...*, 2000). La denominación citada por supuesto que no puede describir la enorme complejidad del fenómeno ni los “sentimientos” que lo definen. Son las metáforas las que nos pueden proporcionar una idea de qué se trata realmente. Intentaremos presentar las más representativas para poder “completar” la definición del racismo, es decir, presentar la actitud del hablante hacia aquello de lo que está hablando.

El primer rasgo del racismo que subrayan los internautas en las conversaciones que vamos a analizar aquí, es su capacidad de extenderse de manera rápida e incontrolada e “impregnar” una sociedad. Las expresiones metafóricas como las de estos dos ejemplos:

racismo es un mal que corre el peligro de extenderse como mancha de aceite por toda España;
el racismo puede penetrar en la piel de muchos;

representan la metáfora EL RACISMO ES UN LÍQUIDO, neutral desde el punto de vista de los valores sociales.

El modelo mental de *líquido* parece situarse en el nivel superordinado de la categorización¹³ por contener propiedades muy generales de la sustancia. Toda la información encerrada en su modelo mental parece ser pertinente y se proyecta al SN1, de igual manera que en las metáforas con término familiarizado.

Las mismas propiedades parece expresar la metáfora EL RACISMO ES UNA ENFERMEDAD / EPIDEMIA, representada por las siguientes expresiones:

unos paseos por el mundo son una buena vacuna contra el racismo;
el racismo es incurable;
el racismo necesita antídoto;
el sur de España está infectado de racismo;
[el incidente racista en El Ejido] ha sido un estallido de cólera.

El término familiarizado en la posición del SN2 subraya las posibilidades de extensión y el carácter dañino del fenómeno. Miremos las definiciones comúnmente aceptadas de los dos términos:

¹³ Nos referimos a los tres niveles de categorización indicados por E. Rosch: superordinado (ej. *líquido*), básico (ej. *bebida*), subordinado (ej. *vino*). Véase E. R o s c h (1978).

enfermedad = mal funcionamiento del organismo que suele provocar sufrimiento o daño

epidemia = enfermedad infecciosa que ataca al mismo tiempo y en el mismo lugar a muchas personas

Las dos metáforas, por ser convencionalizadas y fuertemente enraizadas en la experiencia humana, se descifran de manera inmediata.

La segunda metáfora, caracterizando el racismo como algo en contra del funcionamiento normal de la sociedad, coincide con la siguiente, EL RACISMO ES UN CRIMEN:

*el crimen más nefasto que existe: el crimen racista;
en el extremo sur español se está cometiendo un genocidio;
me hacen gracia las acusaciones de racismo achacados...*

Como hemos visto hasta ahora, todos los ejemplos representan una visión coherente, en la que se inscribe la metáfora de explosivo presente en las opiniones sobre los incidentes racistas de El Ejido:

*de pronto les estalló El Ejido;
eso [El Ejido] y la rabia escondida provocan que la chispa estalle a la menor provocación;
estas explosiones de ira colectiva no surgen de la nada;
seguro que si no hubiese ocurrido este crimen, la chispa hubiese saltado de todas formas.*

Las metáforas citadas anteriormente nos dan una definición más amplia del fenómeno en la que se inscribe la actitud de los hablantes hacia él. Las propiedades negativas proyectadas al dominio destino muestran el rechazo de parte de la sociedad, formando un sistema coherente concentrado alrededor de las nociones como *peligro, extensión rápida e incontrolada, daño y destrucción*, representados por términos bien convencionalizados en la sociedad. Al descifrar las metáforas citadas, llegamos a la conclusión de que la gente teme el racismo y lo rechaza.

Si la gente está en contra del racismo, parece lógico que su actitud a los inmigrantes, a los “ajenos” en general, debe ser por lo menos neutral. Nada más engañoso; las metáforas que veremos a continuación parecen confirmar las cifras citadas al principio y la teoría del racismo oculto de la sociedad moderna.

Ya hemos mencionado que la identidad común de un individuo determinada por su pertenencia a un grupo influye de manera muy importante en su visión del mundo y, en consecuencia, en su modo de categorizar. Esta identi-

dad es un elemento básico de autoestimación. Parece confirmarla la metáfora ESPAÑA ES NUESTRA CASA, que por aprovechar la gran carga emocional del término *casa*, subraya los fuertes vínculos de sus “habitantes” y establece límite tanto físicos como “de sangre” entre ellos y los demás. La representan expresiones como las siguientes:

no quiero que nadie entre en mi casa;
no podemos consentir que algunos nos metan peste en casa;
lo que hemos hecho hasta ahora ha sido abrir las puertas de par en par
para que se nos meta todo;
cada vez son más los inmigrantes que entran en nuestro país.

Si nuestro país es nuestra casa, nosotros somos una gran familia. ¿Y qué son los inmigrantes? A lo largo de los debates encontramos las siguientes metáforas:

- a) los inmigrantes son una avalancha,
- b) los inmigrantes son una plaga,
- c) los inmigrantes son desmesura,

poco políticamente correctas, que presentan a los que llegan como un grupo grande y homogéneo. Si en la metáfora anterior se destacaba el aspecto humano del grupo propio y sus límites concretos, aquí se toma en cuenta la multitud de una masa. Los dominios origen, como los anteriores, prestan propiedades negativas inscritas en su núcleo al significado general del dominio destino. Lo interesante es que un rasgo esencial del modelo mental del dominio origen se convierte en una propiedad connotada del modelo del dominio destino sin influir de manera considerable al núcleo de éste, lo que no significa que no se pueda convencionalizar con el tiempo. Como recordamos, la generalización de un grupo (en este caso la inmigración) suele llevar a los estereotipos, que una vez formulados, son muy difíciles de cambiar.

Los términos que han aparecido a lo largo de nuestro análisis en la posición del SN2 han sido convencionalizados por formar parte de una experiencia humana que podríamos llamar universal (p.ej. *enfermedad*) o social (ej. *crimen*). El que aparece ahora es una muestra del término familiarizado “culturalmente”, es decir, motivado por la experiencia común histórica de una sociedad concreta, en este caso la española. Su desciframiento exige de los receptores de “fuera” un conocimiento adicional. Nos referimos a la metáfora LA INMIGRACIÓN ES UNA CONQUISTA

la primera reconquista empezó en Covadonga y la segunda en El Ejido;
¿habrá que activar de nuevo el proceso de reconquista?;
como España continúe llenándose de moros pronto tendremos que volver
a hacer otra reconquista.

Las expresiones metafóricas, al referirse a la Reconquista, indican no sólo la lucha “justa”, sino también y sobre todo la ganada por los autóctonos; por su especificidad activan muchas asociaciones emotivas de carácter nacional. La metáfora de reconquista inscribe el conflicto actual en el proceso histórico de las relaciones interculturales entre la cultura occidental y el mundo árabe en España. Aprovecha a la vez elementos del patrimonio histórico y cultural del país.

La experiencia específica, que podríamos denominar “nacional”, coincide con otra, de carácter más universal, que motiva la metáfora LA INMIGRACIÓN ES UNA INVASIÓN:

*lo que el invadido [español] teme es que el invasor [inmigrante] no se integre;
no deseo ser invadido por esa cultura;
[inmigración] invasión con gente culturalmente opuesta;
el sur de España está invadido por marroquí y argelios;
estamos hablando de la nueva colonización de Europa.*

Por emplear las correspondencias epistemológicas entre los dos dominios (llegada al país, intención de establecerse, diferencias culturales) se les une transmitiendo rasgos negativos y dañinos, esenciales para la estructura semántica del dominio origen; a los inmigrantes se les presenta como agresivos invasores que quieren apropiarse la tierra, mientras que los españoles son las víctimas cuyo derecho y obligación es luchar por su libertad. La metáfora parece coincidir con la teoría del conflicto real descrita a propósito del racismo en la sociedad.

Las metáforas presentadas hasta ahora, aprovechando diferentes modelos mentales en la posición SN2, muestran el miedo y el rechazo hacia los inmigrantes; se les trata como enemigos, invasores, como peligro en general.

Entre las metáforas usadas por los internautas aparece un grupo que por la selección del término SN2, parece ser particularmente interesante para un investigador tanto de la lengua como de la sociedad. Nos referimos a las metáforas “económicas” representadas por las tres metáforas conceptuales:

1. LA INMIGRACIÓN ES UNA IMPORTACIÓN

1. *nos exportan un poco de lo que allí sobra*
2. *antes España estaba exportando emigrantes al norte*
3. *el tipo de emigrante que España exportaba a Europa fue temporal*
4. *los magrebíes no cuestan transporte y están a mano*
5. *tenemos bastante con nuestros delincuentes para tener que importarlos*

2. LOS INMIGRANTES SON MERCANCÍAS

1. *no hay cupos de inmigrantes*
2. *estamos empezando a recibir a los inmigrantes*
3. *que cada cual de los inmigrantes demuestre lo que vale*
4. *los inmigrantes han sido un gran aporte externo a la economía española*

3. LA INMIGRACIÓN ES UNA DEUDA

1. *esto que está ocurriendo aquí es una factura de la que se olvidaron contarnos los políticos*
2. *España sigue pagando la deuda germanoamericana*
3. *si bien estamos a favor de la inmigración, esto no debe superarnos, no vayamos a perder de vista la realidad y pagar un bandazo que luego nos pueda pasar factura.*

Como vemos en la posición del SN2 aparecen los términos bastante específicos del mundo de economía. Todas forman un sistema coherente que presenta las relaciones interpersonales, en concreto yo / nosotros – ellos / inmigrantes en términos de negocio.

Así pues, la *importación* es el conjunto de los productos comprados en otros países y la acción de comprarlos; la *deuda* significa dinero que se debe a alguien; la *mercancía* es un producto que se compra o se vende. Todos estos términos, por pertenecer a la lengua especializada, tienen una estructura informativa bastante escasa; en su núcleo estable faltan elementos de carácter subjetivo, los connotativos. La pregunta es ¿por qué entraron en la relación metafórica con el término de inmigración?

Hemos dicho que el mejor candidato para SN2 en las metáforas del tipo *SN1 es SN2*, será un término convencionalizado en nuestro sistema de categorías. El grado de convencionalización de un término depende de la experiencia común de los usuarios de la lengua. El término económico en la segunda posición refleja y determina a la vez nuestro modo de ver las relaciones interpersonales. Proyectando al dominio destino rasgos de los fenómenos económicos, se establece correspondencias ontológicas entre cosas y personas, considerando los segundos en términos de beneficios y de pérdidas.

El último grupo de metáforas que definen las relaciones entre grupos parece confirmar la “comercialización” de nuestra visión del mundo, y en su marco las relaciones con los demás. De acuerdo con la tesis sobre la coherencia entre metáforas (G. Lakoff, M. Johnson, 1980: 127–146), el país se convierte en una gran empresa, cuyo objetivo principal es ganar dinero, el pueblo es su gerente y los de fuera son mercancías, es decir, aquello de lo que podemos disponer según nuestras necesidades y exigencias. Los inmigrantes son también una deuda: pérdida de capital provocada por los préstamos anteriores.

La visión de las relaciones nosotros – ellos presentada en las últimas metáforas se inscribe en la teoría del conflicto de grupo real, según la cual los prejuicios y la discriminación son efectos de la preocupación por el beneficio propio.

Todas las metáforas que hemos presentado reflejan un intento lingüístico de denominar al otro, que por definición se caracteriza ante todo negativamente “por el simple hecho de no pertenecer a un grupo de referencia determinado” (E. L e w a n d o w s k i, 1993: 102). Cuando aparece “otro”, un desconocido, intentamos situarlo en nuestro mundo, o mejor dicho, en nuestra visión del mundo; la conceptualización que llevamos a cabo se refleja en las figuras lingüísticas que empleamos. Los conceptos que creamos al hablar de la inmigración nunca son neutros en el plano de los “afectos”. Lo que nos “cuentan” las metáforas de invasión o de epidemia es el miedo, la desconfianza, o la debilidad al encontrarse con miembros de otras culturas; los sentimientos meramente humanos e inevitables en nuestra vida. La expulsión lingüística, que coincide con la social, se inscribe en la experiencia universal humana del miedo ante lo desconocido.

En nuestro artículo hemos intentado responder a la pregunta de cómo la lengua puede reflejar un fenómeno social. Observando las expresiones metafóricas referentes al racismo, podíamos ver cómo las metáforas, vinculando dos términos diferentes, revelan la actitud social hacia los inmigrantes. Nos interesaba también la cuestión de recepción de las metáforas del tipo *SN1* es *SN2*. Resulta que la mayoría de ellas, al usar en la posición de *SN2* un término familiarizado, se interpreta de manera inmediata, es decir, sin ayuda de un contexto que permita la operación de perfilación. Lo interesante es que algunos términos, p.ej. *reconquista*, parecen estar familiarizados “culturalmente”, al estar inscritos en la experiencia común de un grupo social, en este caso del pueblo español. Su uso en la posición *SN2* parece confirmar el sentido de comunidad de éste. En cuanto a los términos “económicos”, en nuestra opinión confirman la evolución del sistema de valores de la sociedad occidental moderna, que hoy en día al hablar de las relaciones interculturales usa las nociones del mundo de los negocios.

Bibliografía

- Aronson E., Wilson T.D., Akert R.M., 1997: *Psychologia społeczna*. Poznań, Zyski s-ka.
- Cuenca M.J., 1999: *Introducción a la gramática cognitiva*. Barcelona, Ed. Ariel.
- Grabias S., 2001: *Język w zachowaniach społecznych*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.

- Huntington P.S., 2001: *Zderzenie cywilizacji*. Warszawa, Muza.
- Inchaurrealde C., Vázquez I., 1995: *Una introducción cognitiva al lenguaje y a la lingüística*. Saragossa, Ed. Mira.
- Kleiber G., 1994: «Métaphore, le problème de la déviance». *Langue Française*, **101**, 35–56.
- Lakoff G., Johnson M., 1980: *Metáforas en la vida cotidiana*. Madrid, Catedra.
- Langacker R., 1987: *Foundation of Cognitive Grammar*. Part 1. California, Stanford University Press.
- Lewandowski E., 1993: “Ellos y nosotros: notas para una aproximación semiótica a algunas figuras de la alteridad social”. *Revista de Occidente* [Madrid], **140**, 98–118.
- Markowski M.P., 2003: „Inność”. *Res Publica Nova*, **2**, 84–86.
- Mikułowski Pomorski J., 2003: *Komunikacja międzykulturowa*. Kraków, Wydawnictwo AE.
- Nowakowska-Kempna I., Dąbrowska A., Anusiewicz J., red., 2000: *Język a kultura. Uczucia w języku i w tekście*. T. 14. Wrocław, Wydawnictwo UW.
- Nuevo diccionario esencial de la lengua española*. 2000, Madrid, Santillana.
- Palmer G.B., 2000: *Lingüística cultural*. Madrid, Alianza.
- Polański K., 1999: *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*. Wrocław, Ossolineum.
- Políticamente (in)correcto*. 1997, Barcelona, Larousse.
- Rosch E., 1978: “Principles of Categorization”. In: E. Rosch, B. Lloyd: *Cognition and Categorization*. Hillsdale.
- Sperber D., Wilson D., 1994: *La relevancia. Comunicación y procesos cognitivos*. Madrid, Ed. UCM.
- Stephan W.G., Stephan C.W., 1999: *Wywieranie wpływu przez grupy. Psychologia relacji*. Gdańsk, GWP.
- Świątek J., 1998: *W świecie powszechnej metafory*. Kraków, Nauka dla Wszystkich, 489.
- Tabakowska E., 2001: *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*. Kraków, Universitas.
- Tokarski R., 1991: „Językowy obraz świata w metaforach potocznych”. W: J. Bartmiński, red.: *Językowy obraz świata*. Lublin, Wydawnictwo UMCS, 69–86.
- Wilk-Racięska J., 1996: “El número plural y la generalización”. En: *Actas del Simposio Internacional de Hispanistas. Cracovia, 1995*. Kraków, Abrys, 239–245.
- Wilk-Racięska J., 1998: “¿La metáfora sin enigma?”. *Neophilologica*, **13**, 105–117.

Páginas web

- www.elmundo.es/debate.php
www.gallup.es
www.imseroinmigracion.upco.es
www.elpais.es/afondo/tema.html.id27

Agnieszka Pastucha-Blin
Università di Slesia
Katowice

Le metafore della nozione di *dubbio* nella lingua italiana

Abstract

The following paper aims at presenting the metaphorical conceptualization of *dubbio* in the cognitive approach.

In basis of the gathered linguistic corpus, which constitutes of information provided by internet sites, the researches evidence the conceptualization of *dubbio* by transferring some of its aspects to the world of senses. The results demonstrate the complex and coherent cognitive model that describes the concept of *dubbio* as an entity directly perceptible by means of five physical senses. The *dubbio* is metaphorized as an actual object, perceptible thanks to the visual, acoustic, tactile, gustatory and olfactory sensibility.

Keywords

Cognitivism, conceptualization, semantics, metaphor, ICM, senses.

Introduzione

Il contributo seguente si propone la presentazione della concettualizzazione del *dubbio* nell'approccio metaforico.

Nella lingua italiana il termine *dubbio* viene concepito come la condizione di chi è incerto o perplesso, può significare anche un sospetto (N. Z i n g a r e l l i, 1997: 578). Il compito della presente dissertazione sarà il tentativo di sistemare le questioni riferite all'organizzazione semantica del *dubbio*.

Nei nostri studi consideremo ed interpreteremo il linguaggio delle informazioni provenienti dall'internet.

In base al corpus linguistico dell'italiano, le indagini svolte da noi dimostrano la concettualizzazione del *dubbio* attraverso la trasposizione di alcuni

suoi aspetti nella realtà sensibile. Le espressioni metaforiche, che hanno fatto sfondo delle nostre indagini, ci permettono di concepire il *dubbio* nelle categorie dei sensi umani. L'uomo apprende il mondo circostante tramite i cinque sensi: la vista, l'udito, il tatto, l'olfatto e il gusto, grazie ai quali gli stimoli esterni vengono trasmessi al cervello garantendo la cognizione della realtà.

Con aiuto delle facoltà sensoriali percepiamo la realtà e questa osservazione conduce l'uomo all'acquistare le cognizioni sul mondo. La chiave del capire la natura della lingua umana è quindi la comprensione dei processi conoscitivi. La formazione dei concetti si riflette nel linguaggio che viene definito come la facoltà umana di comunicare (verbalmente) mediante sistemi linguistici, detti *lingue* (cf. G. B e r r u t o, 1976: 21).

Come sostiene I. N o w a k o w s k a - K e m p n a i i processi percettivi esigono una cooperazione continua dell'individuo umano con la realtà circostante; dall'altra parte, però, mobilitano i processi conoscitivi che portano alla concettualizzazione (1995: 110).

La concettualizzazione del dubbio ha rivolto la nostra attenzione alla metaforizzazione che è presente in tante espressioni della lingua italiana contenenti il termine *dubbio*. Il fenomeno stesso della metafora svolge il ruolo determinante negli studi semantici sui concetti, in particolare quelli astratti. La funzione della metafora è considerata come nodo teorico in grado di fungere sia da punto di intravisione tra approcci linguistici e semiotici via via divergenti, sia da connettore transdisciplinare: in questo senso, non vi è tema che forse più della metafora abbia condotto a un proficuo incrocio di bibliografie, pur restando presenti alcune "miopie" biasimabili (cf. U. E c o, 1984: 141).

La teoria della metafora è stata elaborata da tantissimi studiosi, tra cui G. L a k o f f, M. J o h n s o n (1982), H. B l u m e n b e r g (1969), i quali sostengono che la metafora è il fenomeno cognitivo su cui si fonda il pensiero, è il modo attraverso cui l'uomo cerca di esprimere il proprio rapporto con la realtà. Tale ragionamento scaturisce dalla gnoseologia kantiana (cf. M. H o r k h e i m e r, 1981), nella quale non è più il mondo che modella il pensiero umano, ma è la mente che forgia la realtà applicandovi le proprie leggi conoscitive. Secondo Kant, che è considerato il precursore della teoria cognitiva della metafora, la fonte della nostra conoscenza è costituita dalla percezione sensibile (conoscenza fenomenica) e dalla facoltà con cui pensiamo i dati sensibili e spieghiamo la realtà (conoscenza noumenica). Da Kant la conoscenza intellettuale ci fa vedere come la cosa è realmente, però la sensibilità, con cui percepiamo i fenomeni, è costitutiva del conoscere. L'uomo può conoscere le cose come gli appaiono, quasi come se avesse davanti agli occhi delle lenti colorate non rimuovibili che gli fanno vedere il mondo in un determinato modo¹. Tuttavia esistono delle nozioni cui non corrisponde direttamente la

¹ Cf. www.filosofico.net/kant105.htm.

percezione sensibile. E quelle dovrebbero “diventare sensibili” in modo indiretto, cioè con aiuto della metafora.

E proprio il nostro concetto esaminato appartiene al lessico astratto – molto difficile da spiegare; però, come hanno rivelato le nostre analisi, il *dubbio* viene concettualizzato metaforicamente, grazie a ciò possiamo capire meglio il suo senso.

1. *Dubbio* concettualizzato come un oggetto concreto

Il risultato ottenuto dopo aver analizzato le ricerche svolte sul materiale linguistico dell’italiano, ha evidenziato il coerente e complesso modello cognitivo che descrive il *dubbio* come un’entità percepibile direttamente con i cinque sensi fisici, i quali ci consentono di vivere appieno e di interagire col mondo che ci circonda. Più i sensi vengono coltivati e sensibilizzati, più grande sarà il piacere e l’intensità con cui viviamo e percepiamo la realtà. Quest’esperienza sensibile costituirà la base del modello, tramite il quale la gente concettualizza il *dubbio*. Nell’ambito dei domini di origine, su cui si basa la proiezione metaforica del *dubbio*, abbiamo distinto: un oggetto inanimato, un oggetto in movimento e finalmente un organismo vivo. Nelle categorie di questi termini concreti viene compresa la nozione astratta di *dubbio*. E i componenti del modello, che costituiscono una serie di collegate metafore concettuali, saranno l’oggetto della nostra analisi semantica.

2. *Dubbio* percepito tramite la vista

Vogliamo aprire la dissertazione in merito cominciando con la sensibilità visiva che contribuisce all’individuare la metafora primaria “il dubbio è un’entità percepibile coi sensi”.

Come abbiamo già menzionato prima, la vista è uno dei cinque sensi, attraverso il quale la gente ha la possibilità di percepire gli stimoli della realtà sensibile. L’organo di senso permettente tale percezione è l’occhio che costituisce il punto di contatto fra l’organismo umano e l’ambiente. All’occhio arrivano diversi stimoli visivi che poi vengono trasmessi al cervello. Tra questi distinguiamo: la luce, la forma, il colore, la dimensione, il rilievo e la posizione nello spazio degli oggetti (cf. U. D i A i c h e l b u r g, a cura di, 1969: 593–597).

La presenza del *dubbio* nella realtà sensibile sta nel fatto che esso è registrabile tramite l'apparato visivo umano:

- (1) *Vogliamo chiederci anzitutto in che modo sorga il **dubbio percettivo**.*
- (2) *Il **dubbio appare** come un fastidioso pungolo al confine del tuo cuore, che riposa certo nel suo falso concepir la vita.*
- (3) *Conoscendo la professionalità di Brolli e il suo amore per l'epopea di Grendel, questo **dubbio scompare** in fretta.*

Il materiale linguistico esaminato nel presente contributo mette in evidenza la nozione studiata come qualcosa di visibile: *il dubbio si presenta, è presente; esso è evidente, palese* e noi possiamo guardarlo:

- (4) *Da lì, al sicuro, poteva **guardare il dubbio** in cagnesco, più sotto, che passeggiava ringhioso e nervoso perché non si sapeva arrampicare.*
- (5) *Se fosse quella la chiave per **percepire il dubbio** inesprimibile che si affaccia prima come sensazione e poi come idea allo stato compiuto?*

2.1. Colore del *dubbio*

Esaminando l'appartenenza del *dubbio* alla realtà visiva, è deplorabile non mettere in risalto il suo colore. Grazie ai colori, che costituiscono la parte inseparabile dell'ambiente circostante, la percezione del mondo diventa più interessante.

Una delle categorie universali nel dominio della percezione potrebbe essere la distinzione tra il giorno (il tempo in cui la gente è in grado di percepire) e la notte (quando la percezione è impossibile). In generale si tende a distinguere gli oggetti chiari, lucenti da quelli scuri, cupi:

- (6) *Tieniti sul **lato più luminoso del dubbio**.*
- (7) *Non resta che un'amara sconfitta e un **cupo dubbio**.*

La categoria del colore viene attribuita alla nozione analizzata e per questa ragione il *dubbio* possiede diverse tonalità:

- (8) *Domanda dolce che si perde tra accenni di colore, cercando di spazzar via un **dubbio grigio** d'insicurezza.*
- (9) *Seppur non da considerarsi le prove ultime dell'esistenza di un'entità a suo modo soprannaturale, lasciano che almeno un **tenue dubbio** si insinui nella mente e nell'animo.*
- (10) *Qui non c'è spazio per l'incertezza, ma un **dubbio pallido** rimane.*

- (11) *Un **dubbio** talmente **intenso** che non posso fare a meno che dividerlo con voi!*
- (12) *Col fatto che già si sa che la 20 Unofficial crea qualche problemino, resta un **vivido dubbio** che anche la Official si comporti così con il GPRS.*
- (13) *Soltanto un **dubbio** reale e **vivo**, un dubbio supportato da una ragione positiva.*

Le qualità proprie dei colori in una tecnica pittorica trovano riflesso nel dominio astratto del *dubbio*: è il gioco del dubbio, il dubbio era in tal modo posto, un dubbio diffuso riguarda le infrazioni, provocare un senso del dubbio artificiale, un dubbio profondo lo invade, ecc.

Considerando invece i canoni estetici o artistici, incontriamo l'espressione *bel dubbio*, la quale presuppone l'esistenza di una caratteristica opposta del *brutto dubbio*.

2.2. Dimensione del dubbio

Restando nell'ambito della sfera visiva vorremmo concentrarci sulla dimensione del *dubbio*. L'estensione del *dubbio* in uno spazio tridimensionale viene determinata dalla sua lunghezza, larghezza e profondità:

- (14) *Inoltre, ciò fa nascere quel senso di calma profonda che proviene dal conoscere qualcosa nel nostro intimo, al di là della **dimensione del dubbio**.*
- (15) *Certo che si può e si deve, ma sempre, coscienti della propria ignoranza, collocandoli all'interno di un **misurato dubbio**.*

La misura del *dubbio* può essere veramente variabile, cominciando da un formato *microscopico*, *minimo*, *minuscolo*, *piccolissimo*, *piccolo*... e finendo con il *dubbio grande*, *grandioso*, *grosso*, *eccessivo*.

Inoltre il *dubbio* viene considerato come un corpo solido dotato di certe caratteristiche fisiche:

- (16) *[...] o in Sciascia, così ostinatamente ancorato alle relativistiche **figure del dubbio** e dello scetticismo da tradurle entrambe in una sorta di fede, l'unica possibile forse.*

Le particolarità del *dubbio* come p.es. l'orientamento interno-esterno e la dimensione rimandano alla metafora del contenitore (cf. G. L a k o f f, M. J o h n s o n, 1982) che, per analogia con il corpo umano, ha un carattere schematico: *si fa largo un dubbio, un dubbio profondo lo invade, la dimensione interiore del dubbio causa la tensione*.

Oltre a ciò osserviamo che la nozione di *dubbio* è precisamente delimitata:

(17) *Il limite del dubbio cartesiano lo si comprende anche da un'altra incongruenza.*

Lo testimoniano pure gli esempi linguistici seguenti: *cogliere il lato costruttivo e solidificante del dubbio, senza alcun margine di dubbio, oltre la soglia del dubbio*, come pure le espressioni di tipo: *dubbio iniziale (inizio del dubbio), il dubbio centrale, finale.*

2.3. Quantità del *dubbio*

La raccolta del materiale linguistico ci fornisce prove sufficienti per sostenere che il *dubbio* viene concepito anche nei termini della metafora quantitativa, il cui senso è stato proposto da O. Jäckel (2003: 243). Lo studioso tedesco sostiene che la quantificazione delle nozioni influisce in modo decisivo sulla nostra comprensione del mondo. E così il *dubbio* ci si presenta come un'entità numerabile: *primo, secondo, terzo, quarto dubbio, il dubbio precedente, seguente, ultimo dubbio.*

Il *dubbio* può essere *singolo, unico, isolato*:

(18) *Ho solo un dubbio: Aruba dice di offrire spazio web illimitato [...].*

oppure sussistere in quantità maggiori: *scalare la montagna del proprio dubbio, avere tanti, molti, pochi, parecchi, alcuni dubbi...*

Abbiamo trovato pure gli esempi linguistici, in cui il termine analizzato viene diviso:

(19) *La Laura pensa che se Dio avesse avuto mezzo dubbio sul'allattamento avrebbe messo una mucca e un'asina nella Grotta.*

2.4. Ombra del *dubbio*

Nell'essenziale materiale probatorio della lingua italiana abbiamo trovato la conferma della metafora "Il *dubbio* è un'ombra". Nella nostra analisi semantica l'ombra costituisce un dominio più concreto, conoscibile coi sensi, tramite il quale concettualizziamo il *dubbio*.

(20) *E poi il 2004 appena passato è stato, senza ombra di dubbio, l'anno dell'iPod.*

La nozione di *dubbio* è provvista di caratteristiche tipiche di un'ombra:

- (21) *Fino a ieri, dubitavi in quanto razionalista; da oggi, il **dubbio ha una curvatura, una parvenza** direttamente nichilista.*
- (22) *Un solo **dubbio oscuro** s'insinuava a tratti nel suo nuovo entusiasmo: il suo amore per Dio era veramente cresciuto?*
- (23) *Il **dubbio** si è per di più reso **fitto** e abituale dalla equivoca interpretazione che da molti oggi si dà al così detto «pluralismo» [...].*
- (24) *Il testo governativo suscita lo **sgradevole dubbio** [...].*

Il dubbio viene gettato oppure dato. Spesso possiamo osservare il buio e le tenebre del dubbio. Tuttavia tendiamo a chiarire e scacciare dubbi, perché tutte le loro proprietà accentuano la valutazione negativa del concetto esaminato. Noi, invece, aspiriamo alla purezza, chiarezza, alla luce che sono le qualità principali attribuite alla *fede* – un antonimo del *dubbio* (cf. G. P i t t a n o, 1994: 263).

All'opposto del *dubbio* la *fede* ha la capacità di emanare la luce, essa splende, brilla, è chiara, trasparente, limpida e pura. Da queste espressioni emergono le metafore: “la *fede* è un fuoco” e “la *fede* è una fonte” (cf. A. P a s t u c h a - B l i n, 2005: 251–252).

Alcuni corpi che ostacolano la sorgente di luce diretta producono su una superficie le zone di oscurità, le quali costituiscono nella nostra analisi semantica un dominio di origine usato per concepire e spiegare un senso del dominio di destinazione (cf. R. D i r v e n, M. V e r s p o o r, 1999: 47–48), cioè del *dubbio*.

- (25) *Uno solo **dubbio grava** sulle chances della rappresentativa mitteleuropea.*
- (26) *Chi dice che in matematica il dubbio è l'unica verità, dovrebbe provare a **vivere nel dubbio** che ogni mese il suo stipendio sia intero o la metà.*
- (27) *Di lì in poi non è stato facile perché, si sa, chi identifica il proprio presunto ruolo si trova, ogni momento, **esposto al dubbio** che quel ruolo non sia.*

La concettualizzazione integrata con in modello di un'ombra come una zona consiste nel comprendere il *dubbio* come se fosse un luogo in generale:

- (28) *Teatro, allora, è come **luogo del dubbio**, dell'ambiguità, del vago, terra di confine ed ibridazione.*

Nel *dubbio* ci si può mettere, cadere, trovare, stare o rimanere e finalmente uscirne. Il *dubbio* è concepito come luogo per cui si può passare, che si può attraversare, dove si lascia o da dove si prende qualcuno. È un luogo

con l'orientamento interno-esterno; lo testimoniano le espressioni seguenti: *essere fuori dubbio, esistere al di là di ogni dubbio*.

2.5. Movimento del *dubbio*

Gli esempi studiati hanno rivolto pure la nostra attenzione al fenomeno di movimento del *dubbio*. Lo confermano gli attributi che accompagnano la nozione esaminata:

- (29) ***Dubbio dinamico***, ovvero produrre di più o vivere?
 (30) *Ma il dubbio, lento e inesorabile, striscia verso la sala e prende alla gola.*
 (31) *Mentre apro il mobile della sala per prendere il necessario per la colazione, un dubbio veloce attraversa la mia mente.*
 (32) *Le due lettere, avvicinate ai tanti altri testi significativi sulla passione amorosa di Dante, sono drammatico documento del violento dubbio di Dante sulla sua capacità di usare il libero arbitrio davanti alla passione amorosa.*
 (33) *Vengo assalito dall'improvviso dubbio che l'autore dell'articolo abbia veramente letto tutto il mio volume.*

Così come l'ombra si sposta sulla superficie terrestre da Ovest verso Est a causa della rotazione del nostro pianeta attorno al proprio asse, anche il *dubbio* ha la possibilità di trasferirsi:

- (34) *Il dubbio si pone come legittimo qualora si considera che in un sistema dove il trattamento economico è legato al grado rivestito [...].*

Il dominio origine facilitante la concettualizzazione del dominio astratto del *dubbio* si riferisce al movimento orizzontale (soprattutto in avanti): *il dubbio corre circa la natura vincolante, passa dal singolo soldato ai più, attraversa la mia mente, mi sta venendo un dubbio, il dubbio proviene dal fatto..., il dubbio giunge, esce dall'attendata lettura, va via, il cammino del dubbio...*

Il movimento del *dubbio*, lo possiamo osservare pure in un piano verticale (particolarmente in alto): *il dubbio aumenta, emerge, si solleva, sorge, spunta...*

Riassumendo, distinguiamo il movimento in alto o in basso oppure diverse posizioni nello spazio:

- (35) *Carlo Giuliani — le immagini fotografiche e televisive non lasciano spazio al dubbio.*

Per quanto riguarda la nozione di *dubbio*, esso può essere *vicino* o *lontano* in riferimento a chi percepisce, però di solito si trova in alto rispetto a una superficie su cui si muove un osservatore: *pende, ciondola il dubbio, il dubbio oscilla, la sospensione del dubbio, il dubbio elevato, rilevato*:

(36) *Però sotto sotto il dubbio c'era. E chissà che abbia sfiorato anche il cervello di Federer.*

2.6. *Dubbio* come pianta

Il moto del *dubbio* verso l'alto ci rimanda alla metafora "il *dubbio* è una pianta":

(37) *Coltivare dubbio e prudenza e insieme fiducia e entusiasmo. Difficile? Ma la vita è difficile! Però bellissima avventura!*

Questa serie metaforica presenta il concetto analizzato in diverse tappe del processo vitale delle piante:

(38) *Essa finisce per **seminare il dubbio** e la sfiducia, senza nulla costruire.*

(39) *Il **dubbio si desta**.*

(40) *Il **dubbio cresce** man mano che si vedono macchine circolare con quell'inusolito inno alla tecnologia in bella mostra sul parabrezza.*

(41) *Ora il vero problema è trovare qualcosa di davvero inconfutabile su cui non si possa **nutrire dubbio** alcuno.*

(42) *E quando il **dubbio** nasce, **germoglia, e non viene estirpato** si insinua ovunque senza lasciarti più la gioia di godere delle cose.*

Nell'ambito della metafora summenzionata vorremmo indicare alcuni esempi delle sineddoci in cui il *dubbio* viene paragonato a una pianta con i suoi elementi particolari:

(43) *Piantare il **seme del dubbio** in una certezza irremovibile è un'impresa enorme sia da insegnare sia da applicare su se stessi.*

(44) *Lo stupore è l'anima della conoscenza, perché è l'atteggiamento alla **radice del dubbio**, della domanda, della ricerca.*

(45) *Fra i **rovi del dubbio** è una suite musicale-epigrammatica di rara perizia formale.*

3. *Dubbio* percepito tramite l'udito

A questo punto vorremmo passare all'altro senso della percezione umana, cioè all'udito. L'udito è un sistema estremamente complesso, il primo dei cinque sensi a svilupparsi nel feto e a permettere il contatto con il mondo. L'organo di questo sistema è costituito dall'orecchio che è responsabile della creazione di una sensazione uditiva generata da diversi suoni (cf. U. Di Acheli e L. Burgo, a cura di, 1969: 612–614).

E proprio il suono costituirà nella nostra analisi semantica un dominio più concreto, tramite il quale la gente concettualizza il *dubbio*. Grazie a numerose conferme in merito, forniteci dall'essenziale materiale probatorio della lingua italiana, possiamo proporre la metafora “il *dubbio* è un suono”:

(46) *É meglio non ascoltare canzoni di dubbio contenuto, dice Rolando Sánchez, assistente di Vita Spirituale dell'Istituto Dipartimentale Evangelico.*

Il *dubbio* viene emesso, prodotto affinché noi possiamo sentirlo, percepirlo. Pure le caratteristiche del *dubbio* corrispondono a quelle del suono, della voce:

(47) *E tu hai spezzato la magia, quel momento in cui cessavamo di essere attori per stordirci in qualche dubbio silenzioso [...].*

(48) *In altre parole, mi permetto di esprimere un debole dubbio su quanto riportato più sopra.*

(49) *In forte dubbio la presenza del difensore danese Kroldrup: il problema muscolare al gluteo ancora non è risolto e il giocatore si è allenato a parte.*

(50) *Tutte idee giuste, ma io ho un dubbio potente, dubbio che mi nasce dalla “lunga esperienza” di predicatore nel deserto della causa.*

(51) *L'angolo dell'acuto dubbio politico. Meglio che i Pacs siano magicamente scomparsi dal programma dell'Unione già prima delle elezioni.*

(52) *Leggo i giornali e un dubbio alto mi attanaglia, la repubblica italiana è realmente una democrazia?*

(53) *Interessante però, è un valore avversativo, si contrappone a qualcosa, ad un dubbio profondo che pervade la mia esistenza.*

(54) *Non è una sentenza ma un dubbio somnesso.*

(55) *La prima è primieramente collegata a ciò che c'è di costruttivo nel dubbio sonoro e non sonoro [...].*

(56) *Non c'è spazio per un dubbio sordo.*

Talvolta il *dubbio* viene paragonato agli oggetti che emettono suoni:

- (57) *E bisbigliava, anche, il dubbio sommesso che circolava fra le persone per bene del suo partito.*
- (58) *Sento la nuca farsi improvvisamente fredda ed un dubbio squilla come un campanello nella mia testa!*

4. *Dubbio* percepito tramite il tatto

Restando sempre nell'ambito delle capacità percettive, occorre segnalare un'altro senso – il tatto – che permette di riconoscere i tratti caratteristici degli oggetti, come la forma, la consistenza, la temperatura, il peso, ecc...:

- (59) *D'improvviso, il dubbio tocca il sancta sanctorum, quella monarchia dei Saud su cui gli Stati uniti hanno puntato tutto.*
- (60) *L'impaziente avrà sempre una gran quantità di dubbi; il dubbio colpisce persino chi ha una solida fede, quando la pazienza incomincia a venirgli meno.*
- (61) *Su tutto l'occhio vigile di Ratzinger ha speso una parola, un concetto, una riflessione. Senza mai lasciarsi sfiorare dall'ombra del dubbio.*

La sensibilità tattile rende l'uomo capace di rilevare con una straordinaria precisione, la presenza di stimoli dovuti al contatto della superficie cutanea con oggetti esterni (cf. U. D i A i c h e l b u r g, a cura di, 1969: 625). La gente riconosce le cose concrete toccando la loro superficie. Lo fa in modo intuitivo considerando ad esempio i bordi, le parti esterne di diversi corpi. E così la superficie del *dubbio* può essere *ruvida* oppure *scalfita*. Pure la forma del *dubbio* è ben definita:

- (62) *Il margine di dubbio è limitato agli esperti, ai conoscitori del problema, ad alcuni giornalisti che si occupano della vicenda [...].*
- (63) *Il dubbio era comunque in tal modo posto, per quanto venisse immediatamente delimitato e controllato.*
- (64) *Egli parla di un dubbio esteso a tutte le conoscenze, come unica via per acquistare una certezza nel campo della scienza e della filosofia.*

Fra diverse espressioni della lingua italiana ci sono alcuni esempi che danno prova della sensazione di freddezza del *dubbio*: *il dubbio freddo*, *il brivido del dubbio*.

Le altre caratteristiche fisiche del *dubbio* riferite al senso del tatto permettono di indicare il peso della nozione esaminata:

(65) *Comincia a venirmi un **leggero dubbio!***

(66) *Ho un **pesante dubbio** sull'efficienza della nostra scuola.*

5. *Dubbio* percepito tramite l'olfatto

Passando all'altro campo dell'analisi vorremmo trattare a questo punto la presenza del *dubbio* nell'ambito delle esperienze olfattive. La gente ha il senso dell'odorato che consente la percezione e la distinzione degli stimoli odorosi grazie all'eccitazione delle cellule olfattive (cf. U. D i A i c h e l b u r g, a cura di, 1969: 418).

Il materiale linguistico analizzato nel nostro articolo è povero degli esempi che testimonierebbero la presenza del *dubbio* nel mondo degli aromi:

(67) *Lancinante **nauseabondo dubbio** nel mio stomaco.*

6. *Dubbio* percepito tramite il gusto

L'olfatto è connesso in maniera funzionale con il gusto, grazie cui l'uomo può percepire e distinguere i sapori. Il sistema gustativo è capace di discriminare quattro tipologie di gusto: dolce, amaro, salato ed aspro. Però i nostri studi hanno confermato l'esistenza del *dubbio* soltanto nel mondo dei sapori spiacevoli, disgustosi:

(68) *Ecco, ci frulla ora lo **sgradevole dubbio** che quelli dell'Ulivo, per le prossime elezioni, stiano come ciurlando nel manico.*

Il *dubbio* è amaro:

(69) *Mi resta il **dubbio amaro** che se fosse stato italiano la storia di Sotaj non sarebbe finita così.*

(70) *Perché ognuna delle ipotesi sopra menzionate lascia l'**amaro sapore del dubbio**.*

oppure acre:

(71) *Il cuore mi batteva impetuoso; un **dubbio acre** mi nasceva nel petto [...].*

(72) *[...] ora la paura del poeta è quella dell'incomunicabilità che assale la notte lasciando in bocca **l'acre sapore del dubbio**.*

Inoltre il *dubbio* può essere piccante:

(73) *Amano rintuzzare nel loro pubblico questo **dubbio piccante** ribaltando la situazione da un episodio all'altro.*

Conclusioni

Le ricerche presentate nel nostro lavoro rivelano come la gente concepisce il *dubbio* e come lo localizza nella sua immagine linguistica del mondo. Grazie all'analisi dettagliata degli esempi della lingua italiana, possiamo trarre la conclusione che la nozione di *dubbio* è concettualizzata con l'aiuto dei sensi umani. Un grande numero di espressioni linguistiche contenenti il termine analizzato ha rivolto la nostra attenzione alla metaforizzazione del *dubbio* come un oggetto concreto, percepibile grazie alla sensibilità visiva, uditiva, tattile, gustativa ed olfattiva.

La più ricca esemplificazione è contenuta nella parte dedicata alla percezione visiva. In questo campo il *dubbio* si manifesta prima come un oggetto inanimato e statico, che ha un colore e una dimensione; poi viene paragonato all'ombra. In seguito il *dubbio* è concettualizzato come un oggetto in movimento e finalmente ci si presenta come una pianta, quindi un organismo vivo. Nell'ambito della percezione uditiva, già meno abbondante degli esempi, il *dubbio* è concepito come un suono. Inoltre la nozione esaminata appare nell'ambito della sensibilità tattile, olfattiva e infine nel campo di quella gustativa.

Oltre a questa gerarchia, le espressioni esaminate dimostrano una certa tendenza ad intrecciare i diversi aspetti della concettualizzazione del *dubbio*. E così per esempio il movimento, che è tipico di una percezione visiva, si manifesta pure in una sfera della percezione uditiva (es. 51: *dubbio somnesso circolava*), tattile (es. 65: *comincia a venirmi un leggero dubbio*) e gustativa (es. 68: *frulla lo sgradevole dubbio*). Invece l'accostamento della sensazione visiva con quella uditiva avviene nelle frasi n. 4 (*percepire dubbio inesprimibile*) e n. 51 (*angolo dell'acuto dubbio*).

Nel presente lavoro abbiamo tentato di presentare il senso del concetto astratto di *dubbio*, però siamo coscienti di non aver esaurito l'argomento trattato. Nonostante ciò speriamo che abbiamo fornito delle constatazioni valide per future indagini semantiche riferite alla nozione di *dubbio*.

Bibliografia

- Berruto G., 1976: *Nozioni di linguistica generale*. Napoli, Liguori Editore.
- Blumenberg H., 1969: *Paradigmi per una metaforologia*. Bologna, Il Mulino.
- Di Aichelburg U., a cura di, 1969: *Il grande libro della salute: enciclopedia medica di Selezione dal Reader's Digest*. Milano.
- Dirven R., Verspoor M., 1999: *Introduzione alla linguistica: un approccio cognitivo*. Bologna, CLUEB.
- Eco U., 1984: *Semiotica e filosofia del linguaggio*. Torino, Einaudi.
- Horkheimer M., 1981: *Kant: la critica del giudizio*. Napoli, Liguori Editore.
- Jäkel O., 2003: *Metafory w abstrakcyjnych domenach dyskursu*. Kraków, TAIWPN Universitas.
- Lakoff G., Johnson M., 1982: *Metafora e vita quotidiana*. Milano, Espresso Strumenti.
- Nowakowska-Kempna I., 1995: *Konceptualizacja uczuć w języku polskim*. Warszawa, WSP TWP.
- Pastucha-Blin A., 2005: «La concettualizzazione della nozione di fede nella lingua italiana». In: *Les relations sémantiques dans le lexique et dans le discours*. K. Bogacki, A. Dutka-Mańkowska, a cura di. Warszawa, Wydawnictwo UW, 245–256.
- Pittano G., 1994: *Sinonimi e contrari: dizionario fraseologico delle parole equivalenti, analoghe e contrarie*. Bologna, Zanichelli.
- Zingarelli N., 1997: *Lo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana*. Bologna, Zanichelli Editore.

Pagine web

- filosofia.dipafilo.unimi.it/~piana/elementi/e4-14-00.htm
- parole.piuchepuoi.it/50/apri-al-tuo-dubbio
- www.lospaziobianco.it/articolo.php?chiave=1587
- zop.splinder.com
- www.smokingpermitted.net/sp/archives/2005/09/acaro_mi_stai_a.html
- it.wikiquote.org/wiki/Dubbio
- italy.indymedia.org/news/2006/07/1108208.php
- www.federicomoccia.it/dettaglio_cod19.asp
- www.daltramontoallalba.it/luoghi/grazzano.htm
- blog.excite.it/archive/month/200309-67k-23ott2005

forum.ilmucchio.it/showthread.php?t=19222&goto=nextoldest
www.hwupgrade.it/forum/archive/index.php/t-381760-p-6.html
www.univ.trieste.it/~etica/2004_1/trifiro.pdf
santacittarama.altervista.org/meditazione.htm
www.italianiestero.antoniodipietro.it/cgi-bin/dforum/forum.pl?msg=126
www.cliomediaofficina.it/7lezionionline/castelli/par1.html
www.homolaicus.com/teorici/cartesio/cartesio.htm
forum.iobloggo.com/viewtopic.php?t=1395&sid=81d1601ed22811e36652dddbfe113d28
lalaura.splinder.com
www.ilmac.net/macopinioni/sf2005_imac500.htm
http://radicieliberta.blog.excite.it/permalink/344420
www.club.it/autori/libri/emilio.fermi/prefazione2.html
www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1976/documents/hf_pvi_aud_19761013_it.html
www.espressonline.it/eol/free/jsp/detail
www.sportal.it/sportal/immagini/news/news549716.html – 29k – 11 mar 2006
www.matematicamente.it/Ipse_Dixit/i_vostri_avorismi.htm
www.marcomancassola.com/articolo.asp?id=34
www.sinistra.net/lib/bas/progra/ipc/ipc72.html
www.finesettimana.it/festa.asp?id=24836
www.delteatro.it/hdoc/area_rec.asp?xml=2005-11-30-Blackland
glittering.splinder.com/archive/2004-12-98k
http://www.danteide.net/publications/Baldelli.html
www.antoniospadaro.net/tondellinus.html
www.sergenti.it/rassegna/nominadiretta.htm
www.romacivica.net/anpiroma/G8/G8giuliani9.htm
www.tennisitaliano.it/edisport/tennis/Notizie.nsf/AllDocID/IE9B009C927963178C12571A6005AF426?OpenDocument
ilvecchio.splinder.com/archive/2004-04
www.antonioqramsci.com/sterile.htm
www.antonioqramsci.com/angelamolteni/letteratura_brecht.htm
spazioinwind.libero.it/mycrossofworld/StranoMaVero/Leggende%20metropolitane.htm
www.storiafilosofia.it/filosofia/cartesio.htm
gregorslave.splinder.com
www.cicap.org/articoli/at100026.htm
www.edscuola.it/archivio/ped/impariamo_dai_bambini.htm
www.polistampa.com/asp/sl.asp?id=78
www.attivissimo.net/antibufala/asereje/asereje.htm
www.lacripta.it/tikiwiki/tiki-read_article.php?articleId=4
ilpranzodibabette.blogspot.com/2006/06/meme-soprannomi.html
www.kataweb.it/news/detail.jsp?idCategory=2184&idContent=1008792
www.softwarelibero.it/pipermail/discussioni/2001-May/000868.html
trentesimoanno.blogspot.com/2006/02/langolo-dellacuto-dubbio-politico.html
radamanthys.blog.kataweb.it

www.nicolaschepis.it/Ultimifile/contattoMetafonicoConcettina.htm
it.movies.yahoo.com/i/i-giorni-dellabbandono/recensioni-184243.html
www.lassente.splinder.com/archive/2005-03
alberoseta.splinder.com/archive/2005-04
www.repubblica.it/2004/j/sezioni/politica/dibacdl/harryber/harryber.html
www.ilmondodeigemelli.org/mollar/TestUmberto.htm
www.ilmanifesto.it/MondeDiplo/LeMonde-archivio/Marzo-2003/0303lm12.01.html
www.saibaba.it/discorsi/20000525.html
www.isbnedizioni.it/index.php?p=108
babsijones.typepad.com/babsi/in_furia/index.html
www.ladante.it/.../index.asp?arg=dante&azione=articolo&TipoContenuto=file&id=030925_cardini.asp
www.psicologiaitinerante.it/5_Rubriche/5_7_filosofia/5_7_1_cartesio.htm
forum.clarence.com/showthread.php?t=80113&page=2
orizzontescuola.it/modules.php?name=News&pagenum=295
anemona.splinder.com
www.rolliblog.net/archives/2004/02/04/andrea_marcenaro_e_sul_binario_corre_la_locomotiva_.html
www.cestim.org/rassegna%20stampa/02/10/06/carcere_sciopero-della-fame.htm
bepi1949.altervista.org/senso/meno.htm
www.rimini.com/rubriche/category_news.asp?IDCategory=35

Magdalena Perz
Université de Silésie
Katowice

La classe de « phénomènes naturels » – essai de définition

Abstract

The aim of the article is to analyze and describe a group of substantives belonging to the category of *natural phenomena*. The main concepts used in the description are : light verb, the semantic notion of *opérateur général*, *opérateur approprié*. The author considers the problem of the classification of substantives belonging to the discussed category. The events traditionally perceived as *natural phenomena* do not form a homogenous class from a linguistic point of view. In the final part she presents an analysis and generalizations that characterize the category of *natural phenomena*.

Keywords

Lexicography, natural phenomena, object oriented approach, light verbs.

En essayant d'établir une classe, c'est-à-dire d'indiquer ses constituants et d'expliquer pourquoi un élément appartient à un ensemble et un autre n'en fait pas partie, nous nous retrouvons confrontés au problème d'appartenance. La question de la délimitation d'une classe est une tâche difficile qui constituait toujours un problème pour des linguistes. Il est bien connu que le lexique ne se prête pas à une structuration aussi facilement que d'autres unités du langage. Il constitue un énorme ensemble dont la richesse est déconcertante. Il paraît évident que le choix d'une bonne méthode paraît crucial. La stratégie qui semble la plus adéquate et la plus fiable est de délimiter des représentations de façon que la langue le fait, sans recourir à une ontologie avant la description.

Rappelons que l'approche sur laquelle se base notre description est de type orientée-objets. Par conséquent, elle est centrée sur la description du sens des mots en termes de leur emploi. Nous essayons de délimiter la classe *de phé-*

nomènes naturels en indiquant son entourage lexical, c'est-à-dire en spécifiant ses attributs et ses opérateurs. Comme critère qui va permettre de décider si un objet donné appartient à un ensemble donné ou non, nous allons nous servir d'outils linguistiques déjà connus tels que : *verbes supports*, *opérateurs généraux* et *opérateurs appropriés*. Ainsi, nous essaierons de vérifier si la classe retenue constitue une classe d'objets linguistique, c'est-à-dire si ses constituants partagent un ensemble commun d'opérations et d'attributs.

Nous avons choisi le domaine dénotant des *phénomènes naturels* puisque les substantifs appartenant au trait *phénomène* sont restés sous l'ombre des expressions météorologiques qui se construisent en français par des phrases impersonnelles de type : *il pleut, il neige, il fait du vent*. Cela revient à dire que la liste exhaustive des noms appartenant à ce champ n'est pas encore dressée.

Avant de passer à l'établissement des opérateurs et des attributs pour la classe en question, remarquons que l'adjectif « naturel » évalue déjà dans une certaine mesure le contenu de la classe en y apportant quelques restrictions.

1. Phénomène naturel c'est-à-dire relatif à la nature

D'après le *GRLF* un phénomène est perçu en tant que *naturel* lorsqu'il appartient à la nature, au monde physique. L'apparition du phénomène appelé *naturel* relève du milieu naturel :

- (1) a. *Une avalanche s'est produite à flanc de montagne.*
 b. *Un tsunami frappe la côte ouest.*
 c. *Le brouillard se forme le plus souvent dans les vallées.*
 d. *Les tremblements de terre se produisent sous la surface de la terre.*
- (2) a. *Le Tsunami a ravagé Lhoknga, ville située sur la côte ouest de Sumatra.*
 b. *L'ouragan Wilma s'est abattu sur le Mexique et sur Cuba le week-end dernier.*
 c. *De violentes tornades ont surpris l'Amérique Centrale causant d'important dégâts.*

Les suites citées nous amènent à affirmer que les *phénomènes naturels* sont ceux qui se produisent dans des lieux naturels, c'est-à-dire dans des endroits qui sont relativement spacieux et étendus. Ce sont soit des territoires ouverts tels que : *mers, vallées, montagnes, océans, côtes, îles* (exemples en 1) soit des lieux appelés « collectivités territoriales », comme : *pays, continents, villes* (exemples en 2).

En poursuivant cette ligne de recherche, nous pouvons prétendre que les lieux aménagés par l'homme, dont l'espace est limité et assez précis ne vont être pas compatibles avec les éléments de cette classe :

- * *Une forte averse de grêle s'est produite hier dans un immeuble à Nice.*
- * *Un tremblement de terre de magnitude 7,3 est survenu à Pentagone.*
- * *Une avalanche s'est déclenchée vers midi à l'hôpital.*
- * *Un vent violent soufflait dans la maison.*

La deuxième restriction que l'adjectif *naturel* apporte concerne la participation de l'être humain dans leur apparition. Selon le *Grand Robert Électronique du Français* est caractérisé de *naturel* celui qui : *est relatif au monde physique, à l'exception de l'homme et de ses œuvres.*

Cela revient à dire que les noms désignant des *phénomènes naturels* ne sont pas produits d'une pratique humaine, mais ils surviennent naturellement, c'est-à-dire indépendamment de l'être humain. En s'appuyant sur cette définition nous pouvons constater que l'absence de sujet humain sera une des caractéristiques de notre classe. Les événements naturels arrivent de façon autonome, indépendamment de la volonté de l'homme :

- Un violent orage s'est subitement déclaré.*
- Un terrible ouragan s'est abattu sur la Floride samedi dernier.*
- Un séisme s'est produit en mer.*
- Le vent s'est levé et a changé de direction.*

Dans les exemples donnés l'action est effectuée par le sujet lui-même, ce qui fait que les substantifs appartenant à la classe de *phénomènes naturels* vont se construire souvent avec de verbes pronominaux :

- se produire, se former, se déclarer, se calmer, s'apaiser, s'approcher, se déchaîner, se lever, s'abattre sur, se préparer, se déclencher, se développer, s'éloigner, se transformer, se déplacer, se maintenir.*

Il peut y avoir des situations dans lesquelles les événements naturels possèdent un sujet humain ou bien connaissent quelques interventions de la part de l'être humain. Considérons les exemples suivants :

- Un groupe de skieurs a déclenché une avalanche.*
- Les touristes ont provoqué le décrochement de la neige fraîche.*
- Les enfants ont provoqué l'incendie en mettant le feu dans la boîte à lettres.*

Les opérateurs qui apparaissent dans ces exemples : *provoquer, occasionner, déclencher, engendrer*, traduisent l'aspect accidentel et occasionnel de l'événement. Ces événements ne sont pas liés à aucune intervention volontaire du sujet. Tout cela confirme que les *phénomènes naturels* n'ont pas de sujet humain sauf de rares cas où ils sont causés artificiellement par l'homme comme : *déclenchements préventifs des avalanches assurant plus grande sécurité des aires skiables*, où bien présentent l'aspect non voulu, inconscient de l'homme.

2. Phénomènes naturels relèvent de la catégorie « événements »

Si on analyse l'entourage lexical des noms prédicatifs tels que *orage, inondation, tremblement, arc-en ciel, brume* qui dénotent les *phénomènes naturels*, il est à noter qu'ils sont actualisés le plus souvent par deux supports : *il y a* et *avoir lieu* :

Il y a eu un énorme orage avec d'immenses éclairs au Portugal.

Il y a eu une inondation dans la province de Shaanxi en Chine.

Il y a eu un grave tremblement de terre au Pérou.

Il y avait une brume matinale.

Le dernier grand tremblement de terre d'une magnitude supérieure à 8 a eu lieu en 1843.

Une inondation a eu lieu dans le sud du Québec.

Les phrases citées montrent que ces deux opérateurs constituent des supports généraux de la classe en question. Ils ont des domaines d'arguments comportant la totalité des noms de *phénomènes*. Toutefois, chaque lecteur remarquera que ces deux verbes peuvent se construire non seulement avec les substantifs appartenant dans le domaine discuté, mais aussi avec les substantifs appartenant à d'autres classes, surtout avec ceux qui sont relatifs aux événements en général :

Il y a eu une explosion dans l'immeuble à Mulhouse.

Il y a eu un grave accident sur l'autoroute.

Il y a eu innovation dans les mécanismes de la fraude.

Il y a eu des coups de feu qui ont été tirés de la foule.

À Paris, une rencontre des anciens a eu lieu le 13 juin 2001 à La Coupole.

Une conférence sur l'exposition aura lieu le dimanche 20 novembre 2005 à 16 h.

*Cette rencontre **a eu lieu** à la salle de la Mairie de Villars-les-Dombes Mercredi 05 Mai.*

*À Paris, une manifestation de solidarité **a eu lieu** sur le pont des Arts.*

*Notre dernier concert **a eu lieu** au Centre culturel français.*

*Une réunion de travail sur ce sujet **a eu lieu** hier à Bruxelles.*

Compte tenu de cela, il faut noter que ces deux supports : *avoir lieu* ; *il y a* sont trop généraux pour pouvoir caractériser et délimiter uniquement la classe de *phénomènes naturels*. Dans beaucoup de cas, ils peuvent être remplacés par leurs synonymes : *survenir*, *se produire* :

Un orage (s'est produit / est survenu) hier vers 5 heures.

Un tremblement de terre de magnitude de 6 sur l'échelle de Richter (s'est produit / est survenu) vendredi à Jakarta.

Un séisme (s'est produit / est survenu) à San Francisco (Californie) en 1989.

Une avalanche (s'est produite / est survenue) le 23 février dans le Tyrol autrichien.

** Un arc en ciel (s'est produit / est survenu) hier après l'orage.*

** L'aurore (s'est produite / est survenue) dans la région de Québec.*

Comme on le voit, dans ces exemples, les deux opérateurs : *se produire* et *survenir* ne s'appliquent pas à tous les substantifs appartenant au trait *phénomènes naturels*, ils n'actualisent que certains types d'événements particuliers, ceux qui arrivent brusquement et qui sont fortuits. En plus, ces deux opérateurs accompagnent d'autres substantifs événementiels :

*L'accident de voiture **est survenu** sur la route 138, à Portneuf-sur-Mer.*

*Le sinistre **est survenu** dans la nuit de lundi à mardi.*

*Un problème **est survenu** durant la communication entre Microsoft Access et le serveur.*

Tout cela confirme qu'il est difficile de trouver un opérateur qui, à lui seul, soit suffisant pour caractériser la classe en question. Les deux supports nommés généraux : *avoir lieu* et *il y a* sont trop riches pour définir d'une manière exclusive la classe en question et leurs termes synonymiques *se produire* et *survenir*, bien que applicables à la plupart des noms de la classe, n'englobent pas tous ses éléments.

Pour pouvoir bien classer de divers comportements des éléments de la classe, il faut la diviser en sous-types plus détaillés.

Les informations contenues dans les données font apparaître que les noms dénotant les *phénomènes naturels* appartiennent à une classe hyperonyme,

à savoir, celle d'événements. Cette constatation est d'une importance remarquable pour notre analyse. Conformément aux critères définitoires mentionnés par G. Gross et F. Kiefer (1995) un événement est tout d'abord temporel. Il peut donc *commencer, durer et se terminer*.

La pluie a commencé à tomber, pour la première fois depuis 29 août.

Une tempête a subitement éclaté.

Il y a eu un tremblement de terre à Dubaï qui a duré 10 minutes.

Le brouillard persiste dans des vallées.

La neige avait cessé de tomber comme le prédisaient les météorologues.

Le vent s'est calmé.

Ainsi se trouve confirmée l'idée de Z. Vendler (1967) qui précise qu'un événement est une entité qui possède des limites temporelles.

Une autre caractéristique des *phénomènes naturels* qui permet leur interprétation événementielle est l'emploi des prépositions tels que : *pendant, après, avant*, etc. :

Après la pluie, le beau temps.

Comment se protéger pendant un tremblement de terre ?

Une houle orageuse peut apparaître une semaine avant le cyclone.

Dès lors se pose la question de savoir s'il y a une différence entre un *phénomène naturel* et un *événement naturel* et si les noms appartenant au champ *phénomènes naturels* peuvent être appelés tout simplement *événements naturels*.

Conformément à la définition du *Grand Robert Électronique du Français* « un phénomène » est un type particulier d'évènement :

phénomène = événement anormal ou surprenant.

En analysant le lexique propre aux phénomènes naturels nous remarquons que les substantifs dénotant la classe se combinent, dans la plupart des cas, avec les attributs tels que : *inattendu, brusque, surprenant, imprévu, soudain, subite, accidentel* :

Il y avait eu un ouragan inattendu sur Taiwan.

Un brusque coup de vent traversa la campagne.

Une tempête soudaine a balayé la côte.

Le dégel subit avait couvert les champs d'une immense nappe d'eau.

Les attributs qui accompagnent habituellement la casse de *phénomènes naturels* traduisent leur aspect imprévu et surprenant, ce qui peut être une des raisons pour lesquelles on nomme cette classe *phénomènes naturels* et non pas *événements naturels*.

Nous tenons à souligner que les opérateurs qui accompagnent les substantifs dénotant *les phénomènes naturels*, dans des situations évoquées, traduisent également leur aspect inattendu et imprévisible :

survenir = arriver, venir **à l'improviste**, brusquement
déclencher = mettre en branle **brusquement** une réaction ou un mouvement
éclater = se manifester **tout à coup**, brutalement
apparaître = se montrer **tout à coup** aux yeux
s'abattre = tomber **tout d'un coup**

*Je dormais tranquillement lorsqu'une tempête **est survenue**.*

*Lors de cette visite, un violent orage **s'est déclenché**.*

*Un puissant typhon **s'est abattu sur** Taiwan.*

*Un violent orage **a éclaté** hier vers 16 h.*

*Un halo rougeâtre d'un diamètre d'une quinzaine de degrés **est apparu**.*

Ces observations nous amènent à soutenir que *les phénomènes naturels* représentent des types d'événements particuliers, qui arrivent de façon imprévue et échappent à tout contrôle humain.

3. Ambiguïté des noms désignant les phénomènes naturels

Considérons les phrases suivantes :

- (1) a. *Depuis le matin, la neige ne cessait de tomber.*
 b. *La grêle est survenue à un stade ou la vigne n'avait pas encore fleuri.*
- (2) a. *Tout est blanc, la neige craque sous nos pas.*
 b. *La pluie gèle.*
 c. *On peut évaluer le diamètre de la grêle qui tombe.*
 d. *Ces sommets sont toujours couverts de neige.*

Les substantifs prototypiquement classifiés en tant que *phénomènes naturels* s'interprètent comme des événements (exemples en 1) mais ils peuvent aussi, comme le prouvent les exemples en 2, s'interpréter comme des *substances*. Une analyse faite par I. Mel'cuk et S. Mantha (1984) prouve

que le nom *neige* désigne à la fois une « précipitation atmosphérique » et une « substance », résultat de cette précipitation.

Le comportement linguistique de certains noms du domaine de *phénomènes naturels* hésite entre deux classes : celle de la substance et celle de l'événement. Les substantifs appartenant à la classe de *phénomènes naturels*, mais présentés comme des entités concrètes, matérielles, situées dans l'espace (*nappe de brouillard, plaque de neige, couche de verglas, rideau de pluie, flaque de pluie*) ou bien accompagnés des opérateurs tels que : *couvrir, fondre, dégager, craquer*, vont recevoir une interprétation de *substance*. Nous affirmons, comme le fait par exemple K. P a y k i n dans son article (2002) que seulement les substances peuvent former des couches et couvrir des objets.

Comme nous l'avons signalé le comportement linguistique des substantifs dénotant notre classe peut balancer autour deux classes. Bien que le contexte soit un outil permettant de déterminer le sens voulu, il est à remarquer qu'il y a des situations où il est très difficile de tracer des limites précises et d'indiquer l'appartenance de certains parmi ces noms à une telle ou telle classe. Quelques parmi les noms peuvent être traités comme des éléments de la classe *substance* et ceux appartenant aux *phénomènes naturels* :

Depuis deux jours nous marchions dans la neige.

La grêle a abîmé les vignes.

Conclusion

Dans cet article nous avons proposé une manière de procéder pour pouvoir délimiter la classe de *phénomènes naturels*. Toutes les données obtenues nous permettent de tirer quelques généralisations importantes des observations présentées et de conclure que :

- sont classifiés de *phénomènes naturels* des événements qui se produisent dans des lieux naturels et en dehors de l'intervention humaine,
- la classe de *phénomènes naturels* appartient à une classe hyperonyme d'« événements »,
- les verbes supports et les opérateurs pour cette classe sont : *avoir lieu, il y a, se produire, survenir*,
- certains noms dénotant les phénomènes naturels relèvent de plusieurs classes, comme le terme *neige* qui peut être assimilée à la classe « substance ».

Nous tenons à souligner que cette recherche n'est pas exhaustive, elle constitue plutôt une base pour une analyse plus approfondie. Puisque la ma-

tière avec laquelle nous travaillons, à savoir le lexique constitue une catégorie ouverte, son évaluation et son classement n'est jamais accompli. Sa description accepte en permanence des modifications, des accomplissements.

Étant donné la diversité observée au niveau de la description, la classe de *phénomènes naturels* doit être divisée en sous-types plus détaillés pour rendre compte des différents comportements de ce type d'événements.

Références

- B a n y s W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I: Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**.
- B a n y s W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II: Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206–249.
- B u v e t P.A., 2000 : « Extraction automatique de noms de professions sur le Web ». *Linguisticae Investigationes*, **24**.
- G r o s s G., K i e f e r F., 1995 : « La structure événementielle des substantifs ». *Folia Linguistica*, **29**, 43–56.
- M a n t h a S., M e l ' c u k I., 1984 : « Phénomènes atmosphériques dans le dictionnaire explicatif et combinatoire du français moderne (DEC) : essai de description d'un champ lexical (six vocables du français) ». *Revue québécoise de linguistique*, **14**, 189–213.
- M e l ' c u k I., 1986 : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- P a y k i n K., 2002 : « Événements, états et substances : un essai météorologique ». *Cahiers Chronos*, **10**, 183–199.
- R u w e t N., 1987 : « Note sur les verbes météorologiques ». *Revue québécoise de linguistique*, 43–56.

Inès Sfar

LDI, Université Paris XIII

L'équivalence prédicative : le cas d'une racine prédicative

Abstract

This article attempts to describe non-autonomous predicates in French according to the methodology of the LDI Laboratory. Starting from the idea that a predicate can have different forms (verb, adjective, noun, adverb, etc.) and that the description of this predicate should take into account these morphological variations, we have chosen the notion of predicative root which is presented as a factorization of all the linguistic properties (morphology, syntax and semantics) applied to all the uses of the predicates derived from the same root. The classification of these predicative roots is made on the basis of a predicative equivalence, defined by means of syntactical and semantic criteria.

Keywords

Predicate, equivalence, semantics, syntax, lexicon, morphology, predicative root, use.

Introduction

La méthodologie de la description intégrée élaborée au sein du laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) a donné lieu à des descriptions fouillées et détaillées des prédicats du français (verbes, noms, adjectifs). Partant de ces descriptions, nous avons abouti à une notion qui fait intervenir tous les paramètres de la linguistique, à savoir la morphologie, le lexique, la syntaxe et la sémantique. La notion de racine prédicative met en place une opération de factorisation de ces propriétés communes à toutes les formes morphologiques d'un même prédicat. Cependant, toutes les unités lexicales ne se comportent pas de la même manière. Leur fonctionnement, ratta-

ché à des phrases élémentaires, définies à partir d'un prédicat et d'un schéma d'arguments, demeure tributaire des parties du discours auxquelles elles appartiennent. Leur classement se fait sur la base d'une double correspondance sémantique et syntaxique, s'y ajoute une parenté morphologique qui a un impact considérable sur les propriétés dégagées.

Cette étude a pour objectif de présenter la notion d'équivalence prédicative en tant que notion englobant les paramètres lexical, syntaxique et sémantique, mettant en place un faisceau de relations entre les différents emplois d'un même prédicat, indépendamment de sa forme morphologique. Pour ce faire, nous partirons de la notion d'équivalence telle qu'elle a été traitée en traduction et en sémantique pour avancer une définition de l'équivalence prédicative, suite à quoi, nous dégagerons les différents types d'équivalence prédicative et nous montrerons le lien étroit qui existe entre la notion d'emploi et celle d'équivalence. Nous focaliserons ensuite sur l'étude d'une racine prédicative selon les paramètres linguistiques mis en place telle que l'actualisation, les classes sémantiques et les catégories grammaticales.

1. Définir l'équivalence prédicative

Il est certes difficile de fixer l'origine de la notion d'équivalence, de par son appartenance à plusieurs domaines. En effet, il s'agit d'une notion mathématique et logique, qui, suite à un glissement de domaine d'application, fait son apparition en linguistique tout en maintenant cette relation de valeur égale qu'elle sous-entend. Toutefois, il s'avère peu évident de mesurer la portée de cette notion en linguistique, surtout qu'elle est en parfaite concurrence avec la notion d'équivalence dans le domaine de la traductologie.

1.1. L'équivalence en traduction

Dans la perspective traductologique, le terme « équivalence » désigne une relation symétrique entre des données pouvant être substituées l'une à l'autre sans entraîner de différence significative. Son application au domaine de la traduction interlinguale a donné lieu à plusieurs types d'équivalences. Aussi nombreux et controversés soient-ils, ces divers sous-ensembles d'équivalences finissent par se retrouver au niveau du concept. La divergence entre les théoriciens en traductologie est strictement terminologique puisqu'ils décrivent tous les mêmes types d'équivalences : linguistique, paradigmatique, stylistique, sémantique, formelle, référentielle, pragmatique, dynamique, fonction-

nelle, etc. Là où les traductologues sont le moins d'accord, c'est au niveau de l'objet ciblé à travers ce phénomène. S'agit-il d'une équivalence entre mots, phrases, parties de textes ou textes en entier ?

1.2. L'équivalence sémantique et lexicale

Dans le domaine de la linguistique, l'équivalence prend plusieurs formes. Elle peut être sémantique et désigner une similarité de sens. Elle peut être lexicale et véhiculer une relation logique qui « unit deux termes lorsqu'ils entraînent les mêmes effets ou lorsque le texte les définit comme de même nature, dotés de propriétés voisines, comparables ou identiques » (K. Fall, 1988 : 82–83, voir aussi : F. G o b e r t, éd., 2001 : 224–225). Elle peut également concerner les relations transformationnelles entre phrases.

Pour ce qui est de l'équivalence sémantique, Jakobson qui en parlait déjà en 1959, postulait qu'il n'y a pas d'équivalence complète entre les différentes langues et que même les synonymes d'un même code ne sont pas des synonymes parfaits ou complets (voir R. J a k o b s o n, 2000 : 113–118).

En revanche, C. F u c h s dans ses travaux sur la paraphrase et sur les relations sémantiques entre phrases admet que le fait de « parler d'équivalence sémantique, c'est poser que les phrases en relation de paraphrase partagent, à un certain niveau, un même sémantisme de base, tout en se différenciant sémantiquement à d'autres niveaux : l'égalité entre ces phrases ne vaut que par rapport à cette propriété sémantique commune et “modulo” toutes les différences que, par ailleurs, on néglige » (1994 : 53).

Ce point de vue strictement sémantique gagne à être appliqué aux autres domaines de la linguistique afin de mesurer la portée de cette notion d'équivalence.

Notre point de départ étant le prédicat, ce dernier ne peut être défini que par une morphologie, un sens, et une syntaxe. Traiter de l'équivalence sous l'angle de la prédication nous oblige à tenir compte des trois paramètres linguistiques définitoires d'un prédicat.

1.3. L'équivalence prédicative

L'aboutissement à la notion de racine prédicative à la suite de la description des différentes formes morphologiques des prédicats du français en a fait une notion quasi-absolue dans ce sens où elle oppose, dans la langue, les unités qui présentent un isomorphisme entre morphologie et sémantique et celles qui ne le présentent pas. Le résultat est une sorte de typologie peu fiable, puisqu'elle ne prend pas en compte des paramètres comme :

- le schéma d'arguments,
- le sens,
- l'actualisation ou l'expression des catégories grammaticales comme le temps, l'aspect et la voix, etc., qui peut changer lors du passage d'une partie du discours à une autre,

et qui sont en réalité les critères définitoires d'une racine prédicative. Cette dernière a pour principe la mise en facteur des propriétés linguistiques fondamentales, mais les spécificités de chaque emploi et les transformations retenues au niveau de l'expression des catégories grammaticales rendent l'hypothèse de l'identité prédicative moins soutenable. Parler d'identité prédicative présuppose que cette notion soit valable pour tous les critères mentionnés ci-dessus. Ce qui n'est pas le cas des racines prédicatives qui offrent un large spectre d'actualisation, de par leur appartenance à des parties du discours différentes.

D'où le recours à la notion d'équivalence prédicative, qui se présente comme un construit théorique résultant du traitement de ces prédicats. Il s'agit, selon les termes de S. Mejri¹, d'une « notion englobante qui pose une relation entre deux valeurs approximatives ou égales ». Elle repose sur l'idée d'une distinction entre une valeur prédicative partagée par les différentes formes d'un prédicat et une somme de divergences qui peuvent se situer à plusieurs niveaux. Elle permet de décrire la parenté prédicative entre les phrases tout en tenant en compte de l'existence de différences (syntaxiques et sémantiques) entre elles.

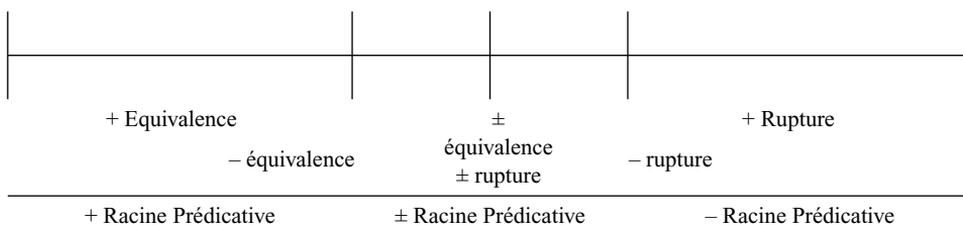
L'examen du phénomène des racines prédicatives à la lumière de la notion d'équivalence prédicative permet de mieux cerner le problème grâce à des tests dont l'objectif n'est pas de distinguer les prédicats autonomes et les prédicats non autonomes, mais de mesurer le degré d'équivalence entre les différents emplois d'un prédicat à réalisation multilexicale et ce en tenant compte à la fois des paramètres syntaxiques et sémantiques. Ce qui fait de la notion de racine prédicative une notion scalaire. Le croisement des tests syntaxiques et sémantiques permet d'une part, de repérer la gradation entre ce qu'on pourrait nommer racine prédicative et ce qui ne pourrait être identifié comme tel, d'autre part, de mieux cerner les points de ruptures significatives. Son aboutissement serait une sorte de continuum des racines prédicatives qui va du plus équivalent au moins équivalent.

Ainsi, les cas de rupture totale rejetteraient tous les critères définitoires d'une racine prédicative. En d'autres termes, tous les emplois prédictifs auto-

¹ Nous avons emprunté la notion d'équivalence prédicative à Salah Mejri qui l'a défini dans sa communication intitulée « Equivalence monolexicale des séquences figées » présentée lors du colloque franco-coréen organisé par le Laboratoire de linguistique informatique de l'Université Paris 13 en novembre 2006.

nomes constitueraient ce pôle. La zone qui sépare l'équivalence totale et la rupture totale comporterait toutes sortes de contraintes syntaxiques et sémantiques portant sur des emplois d'unités prédicatives traitées comme des entrées lexicographiques.

Ce continuum des racines prédicatives peut se présenter comme suit :



L'équivalence prédicative serait définie par une équivalence lexicale, corroborée par une équivalence syntaxique, qui donnerait lieu à une équivalence sémantique.

2. L'équivalence prédicative : morphologie et emploi

2.1. Deux types d'équivalence prédicative

2.1.1. Equivalence strictement sémantique

Elle concerne un type particulier de prédicats morphologiquement hétérogènes, appartenant à des classes sémantiques homogènes, qu'on appelle classes d'objets de prédicats, définies à partir de propriétés syntactico-sémantiques. Ces prédicats peuvent appartenir à différentes parties du discours : verbe, nom, adjectif, etc. Leur regroupement dans une même classe sémantique n'est pas rattaché à une connaissance du monde mais toujours basé sur des propriétés linguistiques qui ressortissent à la syntaxe et à la sémantique. L'équivalence prédicative sera définie sur la base d'une équivalence sémantique, corroborée d'une équivalence syntaxique. Deux prédicats sémantiquement associés ne peuvent pas appartenir à une même classe si leur fonctionnement syntaxique est différent. P.A. B u v e t et alii (2005 : 128)² donnent

² Une description détaillée d'une classe sémantique appelée prédicats d'<affect> a été réalisée au sein du laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI) par P.A. B u v e t, Ch. G i r a r d i n, G. G r o s s et C. G r o u d. Cette étude a eu pour objet l'ensemble des formes (verbes,

l'exemple des prédicats *irritation* et *colère* qui, malgré leur proximité sémantique, ont été répartis dans deux classes disjointes puisqu'ils sont actualisés différemment :

*Luc (*conçoit de la + éprouve de la + est en + se met en + ressent de la)
colère*
*Luc (conçoit de la + éprouve de la + *est en + *se met en + ressent de la)
irritation*

Toutefois, des prédicats tels que *respect* et *estime*, sont regroupés sous une même classe sémantique, celle des prédicats de <respect>, étant donné qu'ils sont sémantiquement proches et syntaxiquement semblables :

Luc a du respect pour Paul.
Luc a de l'estime pour Paul.

2.1.2. Equivalence prédicative morphologique

Si nous reprenons l'exemple du prédicat *respect* cité ci-dessus, nous soulignons la possibilité de le remplacer par un prédicat verbal ou adjectival sémantiquement équivalent :

Luc respecte Paul.
Luc est respectueux de Paul.

Ce qui intéresse notre propos dans ce qui suit est bien ce type d'équivalence basée sur une parenté morphologique entre les différents prédicats sémantiques. Il en est de même du prédicat nominal *estime*, et ses correspondants morphologiques : *estimer*, *estimé* et *estimable*.

Toutefois, il serait intéressant de signaler deux faits :

- l'équivalence prédicative à base morphologique concerne les mots, en tant qu'« unités unilexicales »³ : qu'elles soient monolexicales ou polylexicales ;

adjectifs et noms) que recouvrent les prédicats sémantiques se rapportant à l'intériorité mentale des êtres humains. La définition qui en est proposée est la suivante : « Les prédicats d'<affect> sont des adjectifs, des noms et des verbes en rapport avec des états psychologiques contingents qui sont de l'ordre du ressenti » (2005 : 127).

³ S. M e j r i (2006 : 214) redéfinit le mot en tant qu'unité de la troisième articulation du langage. Selon lui, le mot est une unité unilexicale, qu'elle soit monolexicale ou polylexicale, qui a un fonctionnement unique global. Définie de la sorte, la notion de mot transcende la distinc-

- l'équivalence (morphologique, sémantique et syntaxique) est tributaire de la notion d'emploi. Les unités étudiées sont décrites à partir de leurs emplois dans des phrases simples (les prédicats élémentaires) ou des phrases complexes (le cas des adverbes intervenant dans une prédication de second ordre).

2.2. Equivalence monolexicale des unités polylexicales

L'étude des racines prédicatives ne peut pas faire l'économie des séquences polylexicales à partir du moment où l'on postule une équivalence entre les unités monolexicales et les unités polylexicales. Trois cas de figure se présentent :

- quand l'unité polylexicale est en concurrence avec une unité monolexicale : tel est le cas dans l'adverbial à *l'aveuglette* correspondant⁴ à l'adverbe *aveuglément* dans :

Je dois condamner un terrorisme qui s'exerce (aveuglément / à l'aveuglette) dans les rues d'Alger par exemple, et qui un jour peut frapper ma mère ou ma famille (Le Monde 2002).

Nous travaillons dans l'urgence (à l'aveuglette / aveuglément) (Le Monde 2002).

- quand la création de l'unité polylexicale répond à un besoin lexical : prenons l'exemple de l'adjectival *en voyage* dont la formation sert à combler une lacune au niveau de la dérivation adjectivale ; l'absence d'un prédicat adjectival formé par suffixation pour véhiculer le contenu prédicatif [N0 <hum> fait un voyage] fait place à une suite polylexicale formée d'une préposition + un nom prédicatif [N0 <hum> est en voyage] et introduite au moyen du verbe support *être* ; deux critères, touchant aux propriétés linguistiques propres à un adjectif, président à ce classement : la fonction attribut et la pronominalisation :

tion entre mots dérivés et mots figés, et met sur le même niveau unités construites avec des formants autonomes et unités construites avec des formants non autonomes.

⁴ La substitution n'est peut être pas possible dans tous les emplois respectifs aux deux unités en question. Elle est plus difficile quand l'adverbial à *l'aveuglette* modifie un prédicat nominal, comme dans :

Limiter les pertes civiles, les combats actuels, incluant des tirs à l'aveuglette sur des quartiers insurgés [...]. (Le Monde 2007)

* *Limiter les pertes civiles, les combats actuels, incluant des tirs aveuglément sur des quartiers insurgés.*

*George Bush est **en voyage** officiel dans plusieurs pays africains (Le Monde 2002).*

*George Bush est **en voyage** officiel dans plusieurs pays africains. Il l'est depuis quelques jours.*

- quand les deux unités lexicales coexistent mais avec des sens différents comme dans le cas de *dangereux* et *en danger* : la racine morphologique est la même, mais ces deux unités ne peuvent pas se substituer l'une à l'autre, puisqu'elles ne véhiculent pas la même valeur sémantique ; appliquées à un même sujet N0 <hum> et profitant de la même actualisation au moyen du verbe support *être*, ces deux prédicats adjectivaux ont deux sens différents :

*M. Mateen est allé au commissariat pour dire qu'il était **en danger** (Le Monde 2002).*

** M. Mateen est allé au commissariat pour dire qu'il était **dangereux**.*

Ils sont à distinguer, même si morphologiquement on peut établir une sorte de parenté. Ils ne peuvent pas avoir le même argument en position sujet. Un humain sujet ne peut pas être à la fois dangereux et en danger. Il est soit actif, donc dangereux en exerçant une violence quelconque sur un autre argument humain passif, qui lui-même serait en danger.

- quand les deux unités ont le même sens mais n'entretiennent aucun lien morphologique : tel est le cas de l'adjectif *branché* et son correspondant polylexical *à la page*.

*A l'heure des nouvelles technologies audiovisuelles, un festival qui se veut **à la page** ne saurait faire que des propositions instrumentales ou orchestrales (Le Monde 2002).*

*→ A l'heure des nouvelles technologies audiovisuelles, un festival qui se veut **branché** ne saurait faire que des propositions instrumentales ou orchestrales.*

*On voit bien cet ouvrage entre les mains d'étudiants **branchés** et, si possible mais pas nécessairement, friqués (Le Monde 2002).*

*→ On voit bien cet ouvrage entre les mains d'étudiants **à la page** et, si possible mais pas nécessairement, friqués.*

On rejoint, à travers ce dernier exemple, l'idée d'équivalence prédicative strictement sémantique qu'il serait sans aucun doute intéressant d'étudier. Mais ceci n'est pas notre propos.

2.3. Equivalence prédicative et emploi

La notion d'équivalence prédicative est intimement liée à celle d'emploi, et ce pour les raisons suivantes :

- 1) la description d'un prédicat se fait obligatoirement à travers l'étude des paramètres définissant son emploi, tels que : le schéma et le domaine d'arguments, le sens, la forme morphologique, l'actualisation, les transformations, le domaine et la traduction ;
- 2) l'équivalence prédicative ne peut se faire que si la description du prédicat obéit aux conditions suivantes :
 - une équivalence du sens prédicatif,
 - une équivalence du schéma d'arguments,
 - une similitude d'actualisations et de restructuration.

Or, ces conditions définissent en réalité l'emploi d'un prédicat.

Pour établir un rapport d'équivalence entre les différentes formes du prédicat, il faut considérer les différents emplois de ce prédicat. Chaque emploi a un sens et chaque sens doit être décrit à part entière et d'une manière autonome. Cette méthodologie du dégroupement des emplois permet à elle seule d'établir des liens de correspondance entre les emplois. La somme de ces correspondances déterminera à la fin le degré d'équivalence du prédicat en question, et plus particulièrement de la racine prédicative donnant lieu à des formes morphologiques variables.

3. Le cas d'une racine prédicative

Notre objet d'étude est la racine prédicative définie comme une base qui a un contenu prédicatif et à partir de laquelle on forme des unités morphologiquement apparentées (verbe, adjectif, nom, adverbe, séquence verbale, séquence adjectivale, séquence adverbiale et séquence nominale) et qui répondent aux critères suivants :

- une racine commune,
- un même sens,
- un même domaine d'arguments,
- une même disposition des arguments,
- un même aspect.

La description des racines prédicatives s'effectue selon les propriétés linguistiques suivantes : (i) le schéma d'arguments ; (ii) les propriétés sémantiques ; (iii) les formes du prédicat ; (iv) les constructions ; (v) les prédicats

appropriés ; (vi) l'actualisation ; et une dernière catégorie (vii) qui regroupe les propriétés diverses.

Compte tenu de ces paramètres, nous examinerons dans ce qui suit le cas de la racine prédicative *étud-* afin de mesurer le degré d'équivalence prédicative existant entre les différentes formes morphologiques du prédicat.

Trois formes dérivent de la racine⁵ *étud-* :

- une forme verbale : *étudier*,
- une forme nominale : *étude*,
- cinq formes adjectivales : *étudiant*, *étudié*, *à l'étude*, *d'étude*, *en étude*.

3.1. Racine prédicative et classe sémantique

Dans le cadre de la modélisation de la langue, des classes sémantiques, qu'on appelle également hyper-classes ont été établies afin de faciliter le traitement, la description et la catégorisation des unités lexicales. Elles sont fondées uniquement sur des propriétés linguistiques et non sur une appréhension intuitive du monde, et concernent les prédicats ainsi que les arguments. Quatre classes sémantiques de prédicats ont été dégagées : les actions, les états, les événements et les humains. Des critères linguistiques facilitent leur reconnaissance et leur délimitation. Le principe fondamental permettant la validation de chaque classe est bien évidemment l'homogénéité à la fois syntaxique et sémantique.

En revanche, les limites entre ces différentes classes ne sont pas tranchées et un même prédicat peut appartenir à la fois à deux classes sémantiques différentes.

Si nous prenons l'exemple du substantif *étude*, nous constatons qu'il appartient à l'hyper-classe des actions, à la classe sémantique <analyse> dans un exemple comme :

Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication, a demandé mercredi à la direction du développement des médias de procéder à une étude pour déterminer l'impact économique et rédactionnel des quotidiens d'information gratuits en France et dans les autres pays européens (Le Monde 2002).

Cependant, ce même prédicat peut appartenir à une autre sous-classe sémantique comme dans les exemples suivants où il désigne un <écrit> :

⁵ Parler de la racine *étud-* et de ses dérivés n'implique en aucun cas la prise en considération de l'approche diachronique de la dérivation. Le verbe *étudier* est dérivé de l'ancien français « estudie ». Les rapprochements effectués sont strictement synchroniques.

Trois études, publiées les unes après les autres, sur la pauvreté, les allègements de charges sociales [...] (Le Monde 2002).

Dans une étude datée du 18 mars, ils indiquent que leur opinion positive sur les sociétés d'assurance [...] (Le Monde 2002).

Les auteurs de cette étude rappellent que la plupart des travaux précédents sur ce sujet n'avaient pas mis en évidence [...] (Le Monde 2002).

Le prédicat d'action *étude* peut avoir une lecture événementielle quand il est actualisé de la sorte :

De nombreuses études sur Colette (1873–1954) se sont succédées, de mieux en mieux documentées.

A l'occasion d'une étude sur le groupe Lagardère [...].

A la suite d'une étude montrant des résultats décevants pour un des futurs médicaments [...].

Par ailleurs, si nous nous en tenons à la mention faite dans l'entrée lexicographique *étude*, il nous serait presque impossible de distinguer deux emplois différents de ce substantif :

- un emploi prédicatif : *procéder à une étude, faire une étude...*,
- un emploi argument : *poursuivre des études de philosophie, les études primaires.*

Pour déterminer les différentes valeurs sémantiques d'un prédicat, il faut en discriminer les emplois et examiner pour chaque emploi l'actualisation et les restructurations.

3.2. Racine prédicative et actualisation

Il convient, tout d'abord, de définir l'actualisation du point de vue du modèle des classes d'objets car elle n'a pas les mêmes portées selon les théories linguistiques. En effet, selon ce modèle qui postule une hiérarchisation syntactico-sémantique au sein de la phrase, ce sont les prédicats qui prévalent sur les arguments et les sélectionnent. L'interprétation de la phrase est dès lors tributaire des relations entre le prédicat et ses arguments et de l'actualisation des catégories grammaticales inhérente à la réalisation de l'énoncé. L'actualisation regroupe, dans ce sens, tous les éléments qui assurent la liaison ou la combinaison entre le prédicat et ses arguments dans une phrase simple. Les actualisateurs peuvent correspondre à des verbes supports, à des prépositions, à des déterminants, à des flexions, etc. suivant la partie du discours à laquelle appartient le prédicat.

3.2.1. Les verbes supports

Deux types de verbes supports sont en œuvre : ceux qui actualisent le prédicat nominal (ils sont plus nombreux) et ceux qui sont propres au prédicat adjectival.

Pour ce qui est de la première catégorie, elle peut inclure d'autres sous-classes définies à partir de critères sémantiques relatifs à la classe sémantique du prédicat étude. Nous recenserons les classes suivantes :

- 1) les supports basiques : *faire, effectuer, réaliser, procéder à, se livrer à, pratiquer,*
- 2) les supports appropriés : *mener une étude,*
- 3) les supports passifs : *subir, faire l'objet de,*
- 4) les supports aspectuels :
 - inchoatif : *entamer, aborder, débiter, lancer, esquisser, ébaucher, attaquer, entreprendre, inaugurer,*
 - intensif : *s'adonner,*
 - itératif : *multiplier, refaire, répéter, reprendre,*
 - progressif : *poursuivre, prolonger, continuer, développer,*
 - terminatif : *achever, parachever, terminer, suspendre, interrompre, abandonner, achever, arrêter, interrompre, prolonger.*

Les verbes supports spécifiques aux adjectifs sont moins nombreux, mais ceci ne les empêche pas de véhiculer différentes valeurs aspectuelles, d'autant plus que les formes adjectivales dérivées de la racine *étud-* sont nombreuses.

Nous pouvons signaler une équivalence sémantique, basée sur une disparité morphologique entre l'unité adjectivale monolexicale *étudié* et son correspondant polylexical à *l'étude*. Ces deux prédicats adjectivaux sont substituables :

Un projet était à l'étude pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.

Un projet était étudié⁶ pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage⁷.

Pour le prédicat adjectival *étudiant*, la correspondance devient plus difficile à établir puisqu'il s'agit essentiellement d'un adjectif relationnel employé comme épithète :

C'est un mouvement étudiant / Il vit un malaise étudiant

⁶ Il s'agit d'un participe passé qui peut avoir ici, à côté de l'interprétation passive, une interprétation adjectivale.

⁷ Nous reviendrons sur la différence aspectuelle entre les deux adjectifs.

Dans ces deux cas de figure, l'adjectif ne peut être en relation avec le nom prédicatif *étude*, ni le verbe *étudier*. C'est dans ce sens que l'adjectival *en étude* semble combler une lacune de la dérivation puisqu'il sert à véhiculer le même contenu prédicatif :

*L'une des victimes était **en étude** à Al-Najah.*

Il en est de même pour l'unité polylexicale adjectivale *d'étude* qui ne peut pas figurer en position attribut :

Un stage d'étude / un instrument d'étude.

3.2.2. La détermination

Outre les verbes supports, l'actualisation du prédicat nominal est prise en charge également par les déterminants qui l'accompagnent. Pour le prédicat verbal et adjectival, nous considérerons qu'elle est plus simple puisqu'elle concerne les arguments et est, de ce fait, beaucoup plus libre. Nous porterons notre intérêt dans ce point sur la description des déterminants du prédicat afin de montrer l'impact de cette actualisation sur les valeurs aspectuelles véhiculées par le prédicat et sur le degré d'équivalence mesuré.

Un prédicat tel que *étude* peut être actualisé comme suit :

*La magistrate a demandé à un expert de faire **une** étude comparative des données recueillies auprès des autorités.*

*Nous avons fait faire **une** étude juridique : la loi française est inopérante.*

*Les deux frères font **des** études supérieures.*

*Marcel Pacaut fit **ses** études à l'institution Saint-Gildas à Charlieu.*

Il accepte le déterminant indéfini (singulier et pluriel), le déterminant possessif. En revanche, il faut préciser que le blocage ne vient pas de la détermination, mais de l'incompatibilité entre la valeur véhiculée par la combinatoire verbe support + déterminant + nom prédicatif et le prédicat verbal correspondant (s'il en existe un). Autrement dit, la modification du déterminant a pour impact de changer le sens du prédicat comme dans :

*Les deux frères font **des** études supérieures.*

qui a le sens de poursuivre un enseignement supérieur et qui n'accepte pas les quantifieurs :

→ * *Les deux frères font (trois / beaucoup d') études supérieures.*

Mais, peut-on imaginer la phrase suivante :

**Les deux frères font beaucoup d'études.*

dans le sens de faire une analyse détaillée et où le prédicat nominal accepterait le quantifieur. Ce qui ne serait pas le cas avec le verbe support itératif *reprendre* :

* *Les deux frères ont repris beaucoup d'études.*

Avec le support itératif, nous avons une contrainte supplémentaire et seuls ces deux types de déterminants co-référentiels sont possibles :

Les deux frères ont repris leurs études.

Les deux frères ont repris les études.

Nous observerons donc que la nature de la détermination permet de distinguer les différents emplois du prédicat nominal en question.

3.3. Racine prédicative et valeurs aspectuelles

Si nous reprenons l'exemple cité ci-dessus de la paire adjectivale :

Un projet était à l'étude pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.

Un projet était étudié pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.

nous constatons qu'ils n'ont pas la même valeur aspectuelle. Si la première phrase véhicule l'aspect inaccompli, la deuxième, quant à elle, exprime l'aspect accompli du procès. Cette distinction n'est pas liée à la valeur temporelle du verbe support *était*, puisqu'il est le même.

Les paraphrases qui suivent permettent de mettre en évidence cette opposition aspectuelle :

→ *Un projet était **proposé** à l'étude pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.*

→ **Un projet était proposé à **étudier** pour amener l'électricité dans toutes les boutiques du passage.*

L'apposition est incompatible avec l'aspect inaccompli, d'où :

→ *Étudié, le projet a été accepté.*

→ **A l'étude, le projet a été accepté.*

Par ailleurs, cet adjectif *étudié* entretient, certes, un rapport de correspondance avec les prédicats nominal et adjectival, mais pas dans tous les cas de figure. Puisqu'il s'agit d'une diathèse différente, il y a une contrainte sur le choix du verbe support et de la construction verbale :

Le projet est étudié.

= *Le projet a fait l'objet d'une étude.*

= *Le projet a été étudié par la commission.*

Contrairement à l'équivalence de nature aspectuelle qu'on pourrait établir entre le prédicat verbal *étudier* et son correspondant nominal *étude* au moyen respectivement des temps verbaux ou des semi-auxiliaires aspectuels et des verbes supports comme dans :

Il commence à étudier les mathématiques.

Il entame des études de mathématiques.

le prédicat adjectival *en étude* semble présenter quelques incompatibilités quant à la combinatoire aspectuelle :

* *Il commence à être en étude.*

* *Il s'est mis en étude.*

Nous envisageons cette possibilité pour l'expression de l'aspect progressif ou continuatif :

Il est en étude à l'université → Il demeure en étude à l'université.

En guise de conclusion

L'observation de quelques cas de racines prédicatives fait apparaître les constats suivants :

- l'actualisation des racines prédicatives est un phénomène irrégulier ;

- l'expression des catégories grammaticales comme l'aspect varie énormément selon les parties du discours ;
- les parties du discours offrent, de par leurs spécificités et les particularités de leurs syntaxes respectives, diverses possibilités qui ont un impact direct sur les différentes valeurs et nuances sémantiques véhiculées par les prédicats ;
- l'équivalence prédicative se réalise au niveau des emplois et non des unités lexicales.

Tenant compte de ces remarques, le rapprochement entre les unités morphologiquement apparentées peut faire l'objet d'un jeu d'équivalence prédicative et donner un lieu à un dictionnaire qui comporterait tous les éléments descriptifs partagés.

Références

- Buvet P.A., Girardin Ch., Gross G., Groud C., 2005 : « Les prédicats d'affects ». In : *Revue de linguistique et de didactique des langues*. Vol. 32 : *Sémantique des noms et adjectifs d'émotions*. Université Stendal de Grenoble, 123–143.
- Corbin D., 1991 : « La formation des mots : structures et interprétations ». *Lexique*, **10**, 7–30.
- Corbin D., 1997 : « La représentation d'une "famille" de mots dans le *Dictionnaire dérivationnel du Français* et ses corrélats théoriques, méthodologiques et descriptifs ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, **26**, 5–38.
- Fuchs C., 1994 : *Paraphrase et énonciation*. Ophrys.
- Gobert F., éd., 2001 : *Le Glossaire bibliographique des sciences du langage*. Parnormitis.
- Gross G., 2004 : « Classes sémantiques et description des langues ». In : *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire. Hommages au Prof. Maurice Gross. Linguisticae Investigationes*, Vol. 24, Hors série, 231–238.
- Gross M., 1975 : *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann.
- Jakobson R., 2000 : « On Linguistic Aspects of Translation ». In : L. Venuti, ed. : *The Translation Studies Reader*. London, Routledge, 113–118.
- Mathieu-Colas M., 1996 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique ». In : *Lexicomatique et dictionnaires. IV^{es} journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction »*, Lyon, France, Septembre 1995. Montréal, AUPELF-UREF.
- Mejri S., 2004 : « Figement et continuum ». In : *Le continuum en linguistique. Actes du colloque du département d'arabe*. Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse, 219–231.

- Mejri S., 2006 : « Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : la problématique du mot ». *Cahiers de lexicologie* [Garnier éditions], **89**, 209–221.
- Mejri S., à paraître : « Les adjectivaux ambivalents : morphologie et prédication ». In : S. Mejri, ed. : *A la croisée des mots. Mélanges offerts au Professeur Taieb Baccouche*. Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse.
- Mel'cuk I.A., Clas A., Polguère A., 2003 : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Paris, Duculot.
- Neveu F., 2004 : *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin.
- Vivès R., 1984 : « L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle ». *Linguisticae Investigationes*, **8** : 1, 161–185.
- Vivès R., 2004 : « Grille d'analyse pour les prédicats nominaux ». *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire. Hommages au Prof. Maurice Gross. Linguisticae Investigationes*, Vol. 24, Hors série, 641–647.

Références lexicographiques et ressources électroniques

Le Trésor de la Langue Française (version CD Rom)

Frantext

Le Monde

Beata Śmigielska
Université de Silésie
Katowice

Assertion et suggestion dans les relations synonymiques

Abstract

In a brief presentation of the subject of synonymy a special emphasis was put on relations between assertion, presupposition and suggestion within the scope of what is being said. What was considered to be synonymous constituted those expressions which represent identical assertion. The article analyses the cases in which such a relation of synonymy is broken. On the basis of the analyses the reasons for such a status quo were given, and a conclusion was made concerning a general inevitability of the lack of synonymy within the scope of a given language as opposed to a possible, that often equally unrealized, interlingual synonymy.

Keywords

Translation, synonymy, assertion, presupposition, suggestion, object class.

Nous appuyant sur un bref aperçu de ce qu'est la synonymie et en insistant en particulier sur les relations entre l'assertion, la présupposition et la suggestion dans ce qui est dit, en déterminant comme synonymes les expressions représentant la même assertion, nous allons étudier des exemples où la relation de synonymie ainsi conçue n'est pas observée, ce qui nous amènera à la conclusion sur l'inévitabilité de principe du manque de synonymie entre les expressions d'une langue donnée.

La traduction étant à considérer comme une sorte de relation synonymique qui a lieu entre les expressions de deux langues, il est aussi intéressant de voir, de ce point de vue, si les traductions, dont celles qui sont fournies par les dictionnaires bilingues, satisfont réellement les conditions qu'impose la relation de synonymie.

Servons-nous tout d'abord de la définition générale présentée par exemple dans le *Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois (2001 : 465) : « Sont

synonymes des mots de même sens, ou approximativement de même sens, et de formes différentes ».

Le même auteur fait encore quelques remarques complémentaires au sujet de la synonymie. Il parle par exemple de la situation où deux unités linguistiques ayant le même référent dans le monde réel, donc étant synonymes, ne s'emploient que dans les contextes tout à fait différents p.ex. *verre de rouquin* et *verre de vin*. Il est peu probable que ces deux syntagmes soient substituables en raison de la différence de connotation qui est dans ce cas incontestable.

« La synonymie peut être aussi définie par l'équivalence des phrases. Si on a deux phrases P_1 et P_2 différant seulement par le fait que P_1 a une unité x et P_2 a une unité y là où P_1 a une unité x , et si $P_1 \supset P_2$ et $P_2 \supset P_1$ (double implication), on pourra dire que x et y sont synonymes » (J. D u b o i s, 2001 : 465).

Certains linguistes définissent la synonymie en se servant de l'analyse componentielle. Selon eux, les deux termes sont synonymiques à condition qu'ils possèdent les mêmes traits sémantiques. Le mot *chat* serait traité en tant que synonyme du *matou*, si tous les deux contiennent les mêmes traits définatoires p.ex. tels que : *animal, félin, mâle, adulte*.

Les réflexions sur la synonymie sont souvent liées à la notion du sens affectif et cognitif (cf. aussi dans J. L y o n s, 1976). Contrairement aux textes scientifiques ou techniques, les mots de la langue quotidienne sont chargés d'associations affectives (imagination, émotions) qui sont souvent assez éloignées de celles qui sont purement cognitives. Ainsi, pour présenter une situation quelconque, on peut choisir un terme, et non pas un autre, du point de vue des associations affectives qu'il éveille dans notre esprit. Il n'est pas difficile de s'imaginer une telle situation où celui qui parle ou écrit n'emploie raisonnablement un mot, et non pas un autre, reflétant un concept donné, qu'à la base des associations affectives. Cependant, il existe beaucoup de contextes où le premier ou le deuxième mot pourrait être facilement interchangeable, sans aucune différence visible pour le même locuteur de la langue. Autant dire qu'on pourrait parler de la synonymie complète quand on aurait affaire à l'équivalence de deux termes du point de vue du sens affectif et cognitif.

S'il y a de « vrais » synonymes dans les langues naturelles, ils ne sont pas nombreux – c'est une idée, très répandue d'ailleurs, connue depuis des années, qui définit ce type des synonymes comme *absolus, totaux* ou *complets*, c'est-à-dire ceux qui peuvent être substituables dans tous les contextes. Le grand grammairien français du XVIII^e siècle, César Chesneau Dumarsais, remarque que « s'il y avoit des synonymes parfaits, il y auroit deux langues dans une même langue. Quand on a trouvé le signe exact d'une idée, on n'en cherche pas un autre. Les mots anciens, et les mots nouveaux d'une langue sont synonymes : maints est synonyme de plusieurs ; mais le premier n'est plus en usage : c'est la grande ressemblance de signification qui est cause que l'usa-

ge n'a conservé que l'un de ces termes, et qu'il a rejeté l'autre come inutile » (C.Ch. D u m a r s a i s, 1995 [1730] : 286).

Il est très rare qu'il soit possible d'interchanger facilement *deux signifiants* pour indiquer *un signifié* sans aucune nuance plus ou moins subtile au niveau sémantique, sauf si le mot possède le même sens dans tous les contextes où il apparaît. Beaucoup de linguistes inclinent à penser qu'il existe la synonymie complète dans le cadre de la syntaxe (cf. K. P o l a n s k i, 1993). Différentes constructions syntaxiques, telles que p.ex. :

Je te recommande de lire ce livre intéressant.
Je te recommande la lecture de ce livre intéressant.

sont traitées comme complètement synonymiques.

Le choix du bon synonyme est un problème très important, aussi bien pour le locuteur de la langue, que dans le cas des descriptions des mots que l'on fait en vue du traitement automatique des textes réalisé par des systèmes computationnels. Il est évident que quand on choisit n'importe quel élément lexical pour un synonyme du mot choisi en s'appuyant sur la liste des synonymes non organisés, proposée souvent par les dictionnaires classiques, aussi bien ceux élaborés en forme papier, que ceux qui sont faits en forme électronique, on risque de commettre une grave faute au niveau de sens.

Nous nous arrêterons dans ce qui suit sur deux aspects majeurs du traitement de la synonymie.

Le premier qui est lié, entre autres, à l'enseignement des langues et est fondé sur la notion des classes d'objets qui permettent de décrire les relations synonymiques existant entre les mots dans la langue naturelle de façon précise et économique à la fois (cf. G. G r o s s, 1994, 1998). Grâce aux classes d'objets, il est possible de déterminer toutes les conditions nécessaires pour qu'un mot puisse être traité en tant que synonyme d'un autre mot dans une langue donnée. G. Gross avec son équipe du Laboratoire de Linguistique Informatique (Paris XIII) a entrepris cette démarche importante en illustrant la nécessité de ce travail sur quelques exemples des adjectifs et des verbes choisis. Regardons donc deux descriptions synonymiques, celle de l'adjectif *grave* et celle du verbe *battre*, qui représentent très bien l'efficacité de l'application de la notion des classes d'objets dans ce type de l'analyse (G. G r o s s, 1994) :

1. GRAVE

grave <maladie> : *sérieuse*
 grave <note> : *basse*
 grave <voix> : *profonde*
 grave <danger> : *grand*

2. BATTRE

battre <enfant> : *frapper*
 battre <adversaire> : *l'emporter sur, vaincre*
 battre <assaisonnement> : *fouetter*
 battre <région> : *parcourir, visiter*

Le deuxième aspect de la synonymie concerne la bonne interprétation des énoncés et la décomposition de sa signification globale en différents types de contenus.

Si l'on prend en considération une situation donnée, on peut la représenter linguistiquement de différentes manières. Mais une fois une manière précise choisie et une formulation linguistique choisie, la formulation linguistique choisie doit être prise exactement pour ce qu'elle est.

On distingue normalement dans l'interprétation et dans la compréhension d'un énoncé, trois parties distinctes :

- la partie qui affirme quelque chose (*assertion*),
- la partie qui présuppose quelque chose (*présupposition*),
- la partie qui suggère quelque chose (*suggestion*),

(cf. p.ex., parmi beaucoup d'autres : O. D u c r o t, 1998 ; W. B a n y s, 1986).

Si l'on essayait de formuler les conditions qui nous permettraient de distinguer chacune d'elles, on pourrait se référer p.ex. à W. B a n y s (1986) qui le fait ainsi :

- *si p, alors ~p* (si quelque chose est affirmé, je peux le nier),
- *si p, alors q* et *si ~p, alors q* (si quelque chose est présupposé, ce quelque chose ne peut être nié ni dans la phrase affirmative ni dans une phrase négative à négation non-marquée correspondante),
- *si p, alors q* et *si p, alors ~q* (si quelque chose est suggéré, ce quelque chose peut être aussi bien affirmé que nié et peut être donc aussi bien vrai que faux).

Cf. p.ex. la phrase étudiée par W. B a n y s (1996) :

Jean regrette que Marie pleure.

L'**assertion** est constituée par ce qui est dit, donc **le regret** que Jean éprouve à cause du fait que Marie pleure, puisque la négation de la phrase de départ, c'est :

Jean n'éprouve pas le regret du fait que Marie pleure.

où c'est **le regret** qui est nié.

Le **présupposition** est constituée par ce qui est considéré comme vrai avant que la phrase puisse être dite, en l'occurrence par le fait que Jean sait que Marie pleure, puisque aussi bien pour pouvoir regretter quelque chose que pour ne pas le regretter, Jean doit savoir que ce quelque chose a eu lieu, et ce **savoir** (et par conséquent le fait que **Marie pleure**) n'est nié ni dans la phrase affirmative ni dans la phrase négative à négation non-marquée correspondante, cf. :

Jean regrette que Marie pleure / Jean ne regrette pas que Marie pleure.

La suggestion est constituée par ce qui peut être considéré comme vrai, mais non pas nécessairement vrai, vu ce qui est dit, en l'occurrence, p.ex. le fait que *Jean est un salaud ou pas*, cf. p.ex. :

Jean ne regrette pas que Marie pleure, bien qu'il ne soit pas un salaud / parce qu'il est un salaud.

(cela veut dire que typiquement, celui qui regrette n'est pas un salaud – *parce qu'il n'est pas un salaud*, le *parce que* indiquant que le contenu suit le comportement typique des gens : *tu ne regrettes pas qu'un malheur soit arrivé à un de tes amis, donc tu es un salaud* ; d'autre part, si le contenu de la suggestion ne suit pas ce comportement, on aura *bien qu'il soit un salaud*, le *bien que* indiquant la réfutation de la suggestion *tu ne regrettes pas qu'un malheur soit arrivé à un de tes amis, donc tu es un salaud ; donc, si tu le regrettes, tu n'est pas un salaud et pourtant tu es un salaud*).

Si nous nous plaçons dans l'optique présentée par W. B a n y s (2000), nous pourrions dire aussi que l'assertion, la présupposition et la suggestion représentent différentes parties des cadres et des scripts.

Dans la situation de « regretter », le script, et le cadre qui peut y être associé, pourraient être représentés de la manière très schématique suivante :

Quelque chose de mauvais est arrivé à Y, X apprend cela, X, n'étant pas un salaud, regrette cela.

le cœur du script consistant en *regretter*, donc en ce qui est asserté.

D'où la définition de la synonymie qui, de ce point de vue, précise que ne sont synonymes que les expressions qui représentent la même assertion.

D'autre part, la traduction étant une relation de synonymie interlinguale, elle devrait fournir les mêmes représentations de différentes parties des cadres et des scripts que nous fournit la phrase / l'expression de la langue de départ. Elle doit traduire exactement ce qui est dit par la phrase / le mot à traduire ; exactement, c'est-à-dire ce qui est dit, donc l'assertion, et non pas la présupposition ou la suggestion.

Dans différents types de dictionnaires, il arrive très souvent que les synonymes listés autour d'un emploi concret d'un mot ne reflètent pas ce qui est asserté mais ce qui est suggéré.

Pour distinguer l'assertion de la suggestion on peut se servir du test de négation présenté ci-dessus. Toute suggestion peut être, dans la phrase aussi bien affirmative que négative, nié parce que ce n'est ni ce qui est dit ni ce qui est présupposé.

Étudions quelques cas types, appuyant-nous sur quelques exemples de verbes avec leurs synonymes intralinguales tirés du *Grand Robert de la Langue Française* (GRLF). Les phrases qui les accompagnent montrent la possibilité de nier les quasi-synonymes, ce qui prouve qu'ils sont juste des synonymes – suggestions, pour ne pas dire des suggestions de synonymes :

1. **Entrer**

Armée qui entre dans un pays, une ville. – Envahir, prendre. (GRLF)

vs *L'armée entre dans une ville **non pas pour l'envahir (la prendre)**, mais pour porter secours aux sinistrés de l'inondation.*

2. **Sortir**

Sortir d'un abri. – Abandonner. (GRLF)

vs *Le clochard est sorti d'un abri **non pas pour l'abandonner**, mais pour chercher quelque chose à manger.*

3. **Manifester**

Manifester à quelqu'un sa mauvaise humeur. – Crier. (GRLF)

vs *Marie a manifesté à son mari sa mauvaise humeur, mais **elle ne criait pas**, elle pleurait comme un enfant.*

4. **Dire**

Je te dis, je vous dis qu'il est parti. – Affirmer, assurer. (GRLF)

vs *Je te dis qu'il est parti mais je **ne l'affirme pas (ne t'en assure pas)**. Je vous ai dit de partir: Je vous avais dit d'agir autrement. – Conseiller, recommander.* (GRLF)

vs *Je vous ai dit de partir, mais je **ne vous l'ai pas conseillé (recommandé)**.*

5. **Se détacher**

Se détacher d'un groupe pour parlementer, observer. – Éloigner (s'). (GRLF)

vs *Marie s'est détachée d'un groupe pour observer les étoiles, mais **elle ne s'est pas éloignée** pour ne pas se perdre dans le noir.*

6. **Arracher**

Arracher le masque, le voile... – Découvrir, démasquer, dévoiler. (GRLF)

vs *Il lui a arraché le masque **non pas pour le démasquer (pour le dévoiler, pour le découvrir)**, mais pour lui donner une gifle.*

7. **Mettre**

Mettre au panier, à la poubelle. – Jeter. (GRLF)

vs *Il a mis au panier quelques tomates très mûres, mais **il ne les y a pas jetés** de peur de ne pas les écraser.*

8. **Cacher**

Cacher un trésor dans un lieu secret. – Enfermer, clef (mettre à clef), sûreté (mettre en sûreté). (GRLF)

vs *Ils ont caché un trésor dans un lieu secret, **mais ils ne l'ont pas enfermé à clef**, ils l'ont enterré.*

9. **Parler**

Parler en public. – Improviser. (GRLF)

vs *Hier notre professeur de linguistique a parlé en public ; **mais il n'a pas improvisé**, son discours sur la langue était bien préparé.*

10. **Regretter**

Regretter le temps passé, sa jeunesse..., son bonheur perdu. – Pleurer. (GRLF)

vs *Pierre regrette le temps passé, sa jeunesse, son bonheur perdu, **mais il ne pleure pas**, il réfléchit sur lui-même et sur le sens de la vie humaine.*

Nous voyons bien que les synonymes proposés ne sont pas tellement dus au hasard que davantage à un mélange de différents types de contenus représentant soit différentes parties de cadres et/ou scripts de départ soit des cadres et des scripts qui peuvent être, dans certaines situations, liés aux cadres et/ou scripts de départ.

La situation peut être toutefois parfois plus complexe encore, parce qu'il peut arriver que ce qui est asserté peut suggérer quelque chose qui, à son tour, dans certaines constructions, peut se figer, dans la forme lexicale de départ, comme exprimant la suggestion que l'on ne peut pas réfuter – elle n'est donc plus une simple suggestion, mais une suggestion figée.

Prenons quelques exemples de la description des sens des mots dans les dictionnaires du français (*Le Dictionnaire Hachette du Français* – DHF, *Le Grand Robert Électronique* – GRE) et les traductions proposées par les dictionnaires français-polonais.

Le *Dictionnaire Hachette du Français* donne la description suivante de *avis* :

*avis [avi] n. m. 1. **Opinion.** Donner un, son avis. Syn. point de vue. Être d'avis de (+ inf.), que (+subj.).*

*2. **Conseil.** Un avis charitable, paternel, amical.*

3. Annonce d'un événement, d'un fait qu'on porte à la connaissance de qqn, du public. Avis de passage. Avis de décès. Avis d'imposition.

4. FISC Avis au tiers détenteur : notification par laquelle le Trésor public bloque à son profit les fonds déposés dans une banque par le contribuable.

5. Avis au lecteur : avertissement (sens 2).

Le *Grand Robert Électronique* donne, à son tour, la description suivante de *avis* (limitée à ce qui nous intéresse ici) :

- 1. *Ce que l'on pense, ce que l'on exprime sur un sujet. – Jugement ; estimation, opinion, pensée, point de vue, sentiment. L'avis de qqn, son avis sur qqch. Dire, donner, exprimer, faire connaître son avis. Donner un avis, son avis sur qqch., à propos de qqch. Émettre un avis. Je partage votre avis.*
- 3. (1356). *Opinion que l'on donne à qqn touchant la conduite qu'il doit avoir en telle ou telle circonstance. – Conseil, directive, exhortation, instruction, recommandation. Donner, recevoir un avis amical, charitable, salutaire. Demander, solliciter, prendre l'avis de qqn. Écouter, suivre les avis de son père. Ses avis devaient être suivis à la lettre. – Oracle, cit. 7. Tenir compte, faire cas d'un avis. Négliger un avis.*

Ce qui nous intéresse ici, c'est la description de *avis* en termes de « conseil » : *avis* veut-il en effet dire *conseil* ou plutôt c'est une simple suggestion que quand on donne un avis à *qqn touchant la conduite qu'il doit avoir en telle ou telle circonstance*, c'est un conseil ou encore c'est une suggestion qui s'est figée comme équivalent, dans certaines situations, de *conseil*. Certes, un conseil est une sorte d'avis, mais un avis est une sorte de conseil ? La différence primaire entre un avis et un conseil consiste en ceci que l'avis est une description d'un état de choses qui est déjà là et le conseil est une recommandation comment faire quelque chose à l'avenir. Cela veut dire que l'*avis*, employé dans les situations où l'on aurait affaire à des propositions comment faire quelque chose à l'avenir pourrait se rapprocher de *conseil*, sans s'y identifier naturellement, ce qui se voit dans les traductions en polonais p.ex. réalisées, dans ces situations-là, à l'aide de (*po*)*rada* justement, là où il n'y a pas de risque de répétition de (*po*)*rada* / *conseil*. Cf. p.ex. :

L'avertissement fraternel a donc deux parties : la première consiste à donner un bon conseil, un avis charitable à celui qui néglige la correction de ses défauts, ou qui manque facilement à une règle. Et dans le cas où cette forme, en quelque sorte préventive, de l'avertissement fraternel n'amène pas l'amendement, la seconde partie exige qu'on avertisse le Frère supérieur.

http://www.maristas.com.ar/m_vida/avis/fran/25.htm

Alexis, qui juge qu'il n'a rien à gagner avec de pareils auxiliaires, se hâte de les faire passer en Asie, en leur donnant l'avis charitable d'éviter les Turcs. Vain conseil : les pèlerins allemands provoquent les Sarrasins.

<http://www.cosmovisions.com/ChronoCroisades01.htm>

Or, si votre correction est assaisonnée de sincérité et de modestie, si c'est un avis charitable que vous donnez, plutôt qu'un reproche amer que vous faites, vous accomplirez avec exactitude la Volonté du Seigneur.

<http://www.livres-mystiques.com/partietextes/Climaquet/Echelle/climaquet13.htm>

Tiens, faisons plutôt des vers, et traduisons les Anciens ! il y a plus de gloire à en attendre, que de nos malheureuses toiles.

*Malgré **cet avis** charitable, les deux toiles furent exposées.*

http://fr.wikisource.org/wiki/La_Maison_du_chat-qui-pelote

*Il n'avait point de répugnance à suivre **l'avis** que lui donnait le père de sa femme [...]*

SCARRON, le Roman comique, II, 3. (GRE)

*On va d'un pas plus ferme à suivre qu'à conduire,
L'avis est plus facile à prendre qu'à donner [...]*

CORNEILLE, Imitation de J.-C., II, 9. (GRE)

*Un conseiller me choque en cette occasion,
Et je ne prends **avis** que de ma passion.*

MOLIERE, Don Garcie, IV, 7. (GRE)

[...] songez seulement à profiter de **mon avis**.

MOLIERE, Don Juan, IV, 6. (GRE)

*Je sais sur leurs **avis** corriger mes erreurs [...]*

BOILEAU, Épîtres, VII. (GRE)

***Votre avis** est fort bon, dit quelqu'un de la troupe [...]*

LA FONTAINE, Fables, V, 5. (GRE)

*Elle donnera dans un jour cent **avis**, et dans toute une année elle n'en voudra pas recevoir un seul [...]*

BOURDALOUE, Pensées, t. I, 432. (GRE)

L'*avis* employé dans les contextes ci-dessus est une sorte de conseil (cf. p.ex. ... *un bon conseil, un avis charitable à celui ; ... en leur donnant l'avis charitable d'éviter les Turcs. Vain conseil : ...*) et est à traduire en polonais par (*po*)*rada*, éventuellement par *wskazówka* pour ne pas répéter deux fois le mot (*po*)*rada*. Il fige ainsi la suggestion que l'*avis* dans les situations en question est une sorte de conseil. Dans ces contextes doivent apparaître les éléments qui activent cette suggestion du type p.ex. : *charitable, amical, affectueux, salutaire*, et renvoyant au futur.

Cela veut dire aussi que *rada* et *opinia* (*zdanie, (p)ogład*) en polonais sont, vus par le prisme de *avis* – *avis-avis* et *avis-conseil* – français, en distribution complémentaire.

Un cas différent de traiter la suggestion (une suggestion simple, qui n'est pas figée, comme c'est le cas de *avis-conseil*) comme si c'était ce qui est asserter est constitué par certains emplois de *le dire*.

Si l'on prend en considération les emplois du type p.ex. :

Le dire des témoins. Prouver son dire (dans cette acception, il est souvent usité en termes de procédure) (Dictionnaire de L'Académie française, 8th Édition (1932–5))

<http://portail.atilf.fr/cgibin/dico1look.pl?strippedhw=dire&headword=&dicoid=ACAD1932&articletype=1>

certaines dictionnaires FR-PL ont tendance de donner la traduction *zeznanie* (*déposition*) comme équivalent de *le dire* dans ce type de contexte (cf. p.ex. *Podręczny słownik FR-PL* de K. Kupisz et de B. Kielski).

Zeznanie/déposition veut dire ‘to, co ktoś zeznał w danej sprawie, oficjalne oświadczenie w sądzie’ (*Słownik języka polskiego PWN* (SJP PWN)). Il est naturel que, dans le contexte judiciaire, *le dire* suggère qu’on a affaire à une déposition. On peut s’imaginer facilement la situation où il serait possible de qualifier de déposition le dire d’un témoin devant un tribunal. Cf. p.ex. :

[Devant un Tribunal] **Au dire du témoin**, le gangster tenait un revolver et menaçait la vieille dame. Cette déposition est suffisante pour...

On remarque, d’autre part, que le fait de traduire aussi bien *le dire du témoin* que *la déposition du témoin* comme *zeznanie* fausse le contenu de l’original en prenant ce qui est éventuellement **suggéré** par ce que le locuteur dit pour ce qui est **dit** par le locuteur.

Il en est de même de la traduction de la tournure *au dire d’un expert* par *według opinii eksperta*, parce que cela ajoute une caractéristique suggérée – fort probable, il est vrai – par le contexte de l’emploi, mais elle n’est pas ce qui est effectivement dit, mais ce qui est **suggéré** par le **dit**.

La traduction absolument normale de la tournure *au dire de qqn*, p.ex. *des témoins* est la traduction de ce qui est dit, c’est-à-dire *według słów świadków*, cf. p.ex. :

Voyons les chiffres relatifs aux amendes à la manufacture de T. Morozov, à Nikolskoïé, avant la grève du 7 janvier 1885. **Au dire des témoins**, elles étaient plus élevées que dans les fabriques des environs.

<http://lcr94.free.fr/livres/lenine/Explication.htm>

Au dire des témoins, ce lieu, possédé par le sieur de Tyvarlen, n’est pas manoir : il paiera.

www.bro-vigoudenn.com/histor-51-fiefs-seigneurie-et-manoirs-%E0-ploz%E9

Au dire des témoins, si la victime était restée chez elle, l’accident n’aurait pas eu lieu...

<http://laupo.free.fr/humour10.html>

On a inséré dans le procès-verbal **le dire du défendeur**.

<http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=dire&headword=&dicoid=ACAD1932&articletype=1>

Néanmoins (**au dire des témoins**), l’auditoire applaudissait courtoisement les expérimentations frelatées et les cassettes vidéo du prétendu sédimentologue Guy Berthault.

<http://charlatans.free.fr/berthault.shtml>

... *Premièrement : **au dire des témoins**, Treblinka fonctionnait tous les jours ; en dépit de leurs habitudes, les Allemands ...*

www.assoc.wanadoo.fr/d-d.natanson/treblinka.htm

***Au dire des témoins**, le vieillard, qui venait de débarquer du bateau de Newport, s'était brusquement affaissé après avoir été bousculé par un matelot nègre.*

<http://clients.newel.net/particulier/buck/kids/moritz/lovecraft/call.html>

*Et tout de suite après, c'est la bagarre entre les deux groupes protagonistes. **Au dire des témoins**, elle est véritablement violente.*

http://www.soirinfo.com/article.php3?id_article=1729

*À travers la ville, l'escorte se compose d'environ cent vingt hommes d'armes, porteurs d'épées et de lances, **au dire des témoins**.*

http://www.prismeshebdo.com/prismeshebdo/article.php3?id_article=617

*Lors de la descente sur "nœud en buté", le nœud et passé dans l'anneau, on a frôlé le pire (le mort de jeudi dernier ne serait pas mort !) et ces accidents se sont passés, **au dire des témoins** (des professionnels spéléo) sur des personnes maîtrisant parfaitement les techniques de progression.*

<http://cds06.free.fr/Textes/CDSinfo/CDSinfo.juillet01.html>

Comme on vient de le voir, très souvent dans les descriptions lexicographiques et dans un usage typique fournissant les synonymes intralinguistiques, on ne distingue pas les différents types de contenus qui soit représentent différents éléments des cadres et/ou scripts de départ soit des cadres et des scripts qui peuvent être, dans certaines situations, liés aux cadres et/ou scripts de départ, ce qui conduit à une représentation faussée de la situation et nous fait qualifier des propositions ainsi formulées de faux synonymes ou de suggestions de synonymes.

Ce ne sont en fait que, en général, c'est le cas le plus fréquent, des expressions des cadres et des scripts qui peuvent être, si certaines conditions sont satisfaites, p.ex. celles de comportements fréquents entraînés dans certaines situations par certains comportements (p.ex. *regretter – pleurer, montrer sa mauvaise humeur – crier, parler en public – improviser*, ou encore : battre <enfant> : *frapper*, battre <adversaire> : *l'emporter sur, vaincre*, battre <assaisonnement> : *fouetter*, grave <maladie> : *sérieuse*, grave <note> : *basse*, grave <danger> : *grand*, etc.), liés aux cadres et/ou scripts de départ.

Ces derniers cas, fruit d'une analyse en classes d'objets, servent très bien l'objectif qu'elles visent, à savoir la désambiguïsation de l'expression de départ, mais ne sont pas des synonymes : ils fournissent une représentation des cadres et/ou des scripts liés au cadre et/ou au script de départ, mais non pas celle du cadre et/ou du script de départ lui-même : tout comme, d'une part, le fait de pleurer peut être une conséquence du fait qu'on regrette quelque chose, bien qu'il soit évident qu'on peut soit pleurer sans regretter soit regretter

si intensément, donc « pleurer », qu'on ne rendrait pas la situation si on se limitait uniquement à constater qu'on regrette, il faut d'autre part, tout d'abord frapper quelqu'un à plusieurs reprises pour qu'on puisse dire ensuite qu'on le bat, mais on ne peut pas dire que quand Jean a frappé Pierre, il l'a battu.

Et s'il est difficile de trouver des « synonymes absolus » au sein d'une langue donnée, c'est parce que tout signe a sa fonction et sa valeur dans le système et, par conséquent, les « synonymes » que l'on propose dans un dictionnaire d'une langue donnée doivent, de ce point de vue, être des quasi-synonymes ou des suggestions de synonymes. Dans une langue donnée, de ce point de vue, il n'y a en fait pas, sauf des cas stylistiques, affectifs, et de registre, de synonymes. Et on est condamné donc, prisonnier de notre langue, de notre système linguistique, à tourner d'une certaine manière en rond autour du cadre et/ou du script de départ en proposant des quasi « synonymes ». Ces « erreurs » y sont forcément à commettre.

Le cas de la traduction, donc de la synonymie interlinguale est semblable, mais non pas identique, parce que nous avons là affaire à deux systèmes de signes qui sont différents. Autant dire que la possibilité d'un découpage, d'une représentation interlinguistique du même cadre et/ou du même script est, à la différence d'un seul et même système de signes, tout à fait faisable, si les systèmes de culture ne sont pas trop éloignés. Et pourtant, les traducteurs se comportent souvent comme si c'était le cas d'un seul et même système de signes et confondent souvent dans leurs traductions ce qui est dit, ce qui est presupposé et ce qui est suggéré. Et dans ce cas-là ces erreurs ne sont forcément pas à commettre. Nous présentons ailleurs (B. Ś m i g i e l s k a, en prép.) les questions liées à cette confusion synonymique interlinguale.

Références

- B a n y ś W., 1986 : « Implications actualisationnelles des prédicats et structure thème-rhème. À propos des “si – verbes” (positifs) à la Karttunen ». *Linguistica Silesiana*, 8, 87–112.
- B a n y ś W., 1996 : « Typologie sémantique des prédicats ». Miméo.
- B a n y ś W., 2000 : *Système de « si » en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- D u b o i s J., 2001 : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse – Bordas/HER.
- D u c r o t O., 1998 : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Hermann Éditeurs des sciences et des arts.
- D u m a r s a i s C., 1995 [1730] : *Des tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue : ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs, et qui peut servir d'introduction à la rhétorique et à la lo-*

- gique*. Document électronique (reproduction de l'édition de 1730. Paris : Veuve de J.-Batiste Brocas).
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Série Linguistique et Sémiotique*, **23**, 93–102.
- Gross G., 1998 : « Pour une véritable fonction “synonymie” dans un traitement de texte ». *Langages*, **131**, 103–114.
- Lyons J., 1976 : *Wstęp do językoznawstwa*. Warszawa, PWN.
- Polański K., 1993 : *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*. Wrocław–Warszawa–Kraków, Ossolineum.
- Śmigielska B., en prép. : *Assertion, suggestion et la traduction*.

Aleksandra Żłobińska-Nowak

Université de Silésie

Katowice

Les emplois spatiaux du verbe *monter*, leurs schémas syntaxico-sémantiques et équivalents polonais

Abstract

This study analyses some examples of spatial use of the French verb *monter* which description is based on object-oriented approach. First the study presents the general concept of spatiality proposed by J.-P. Desclés in his analysis of the verb *monter*. Then the importance of class of objects is emphasized in reference to the disambiguation of verbs. Finally all the examples of spatial use of the verb *monter* are translated into Polish in base of the syntactic-semantic schemes what becomes the main idea of the comparative study of translation carried out by the author.

Keywords

Spatiality, class of objects, spatial verbs, disambiguation, object-oriented approach.

La présente contribution s'intéressera à quelques emplois choisis du verbe *monter* analysés du point de vue de leur caractère spatial et la traduction appliquée en polonais.

Nous allons tout d'abord définir la notion de l'emploi spatial pour pouvoir le distinguer des autres emplois. Ensuite nous expliquerons brièvement l'importance de la notion de classe d'objets – clé de voûte dans l'approche orientée objets de W. B a n y ś (2002, 2005) – qui a exercé une grande influence sur la désambiguïsation des lexèmes verbaux et nous a servi de base pour les analyses du verbe *monter*. À la fin nous allons nous concentrer sur les étapes pratiques de l'analyse et les schémas syntaxico-sémantiques suivis d'exemples relevés lors du processus de désambiguïsation et de la traduction de *monter*. Nous présenterons en même temps un commentaire qui découle de cette étude-là et de la formation de chaque schéma, nous passerons également à la présentation de nos résultats sous forme de tableaux récapitulatifs.

J.-P. D e s c l é s (1995) dans son analyse de *monter* commence par l'énumération de différents emplois du verbe et il en conclut que le fait de pouvoir regrouper ces emplois présentés dans quelques schémas syntaxiques comme, p.ex. :

$N_1 v N_2$ ([prép N_3])

Monter les meubles dans sa chambre.

ne veut pas dire que ces schémas-là recouvrent toutes les différences de signification, on n'y mentionne pas, par exemple, l'existence de propriétés spatiales qui caractérisent uniquement quelques exemples. Selon une des attitudes méthodologiques dégagées, on peut voir chaque verbe comme polysémique, ceci dit, il n'y a pas un seul sens de *monter* mais il y en a plusieurs, chacun correspondant à un autre schéma sémantico-syntaxique, p.ex. :

a) N_1 monter₁ prép (spatiale) N_2 : N_1 (animé) ; N_2 (lieu)

Je monte sur la colline.

b) N_1 monter₂ (+ adverbe) : N_1 (entité graduable en intensité)

Les prix montent cette année.

Ainsi, montre-t-il que les emplois du verbe *monter* peuvent également ne pas se référer à l'univers spatial organisé par une hauteur mais être organisables par rapport à une échelle. La variation désigne donc un changement sur une :

- échelle des tailles (*Le blé montre rapidement cette année*),
- échelle des grades (*Monter en grade*),
- échelle des prix (*Les prix montent cette année*),
- intensité d'un état interne (*Sa colère montait au fur et à mesure qu'il parlait*).

Ce qui permet alors de différencier les emplois spatiaux de ceux qui s'organisent sur une échelle est, chez J.-P. D e s c l é s, l'application d'une des primitives sémantico-cognitives. Ainsi, dans le type de contextes non spatiaux aurons-nous par exemple un changement (CHANG) qui remplacera le mouvement (MOUVT) et la fonction d (degré) qui substituera la fonction h (hauteur).

Dans nos analyses de *monter* nous avons énuméré tous les emplois trouvés sans concéder des privilèges aux uns ou aux autres, ni les hiérarchiser, du point de vue cognitif, par exemple. Parmi les schémas nous retrouverons ceux qui font appel au caractère spatial et que nous proposons d'analyser ici. Il faut souligner à cette occasion-là que, suivant la conception orientée objets, dans la désambiguïsation des verbes il est indispensable de prendre en compte une précision détaillée des classes d'objets qui renferment tout un ensemble d'arguments avec leur énumération. Ainsi indiquons-nous, un par un, tous

les membres de la classe activée par un prédicat donné. Dans cet article nous n'allons pas le faire à cause de l'ampleur de ces ensembles-là.

Dans l'analyse des verbes, l'objet lui-même ou toute une classe d'objets, leur caractère et nature constituent toujours, dans cette conception-là, le point central. C'est grâce à ces ensembles qu'on arrive au choix d'un bon équivalent dans la langue cible. Nous allons le prouver en détail dans ce qui suit.

Il faut noter tout d'abord que le verbe *monter* perd, dans les traductions en polonais, son sens prototypique *se déplacer de bas en haut* à l'avantage de la signification équivalente à *aller* ou *entrer*, p.ex. *monter dans son appartement* est compris comme *wejść*. Les Polonais ne sont pas en mesure de rendre le sens du mouvement effectué vers le haut dans le cas de ce verbe-là, ne disposant que de l'équivalent *wchodzić/wejść*. On peut avoir recours à des constructions périphrastiques comme, par exemple, *wejść na górę/do jego mieszkania*, qui sont d'ailleurs très souvent omises dans la langue quotidienne. Voyons quelques schémas de *monter* spatial.

1. X – [ANM] – **monter** – *dans/sur/à/vers* – Y – [CONC <lieu> ; <marchepied>] – **wejść/wchodzić do/na/do; na/w kierunku**

monter sur une colline ; au sommet d'un col ; monter vers un sommet d'un pas de montagnard ; monter sur une éminence, une hauteur ; Le député monte à la tribune.

La première construction prend en tant que sujet un être animé et comme complément *Y* un lieu, comme dans le cas du verbe *sortir*, ou bien les mots appartenant à la classe des marchepieds. Ce qui saute aux yeux sous ce premier schéma c'est tout un inventaire des prépositions. La phrase polonaise *wejść na drzewo* peut être représentée en français par trois phrases possibles ayant le même sens : *monter dans un arbre, monter sur un arbre, monter à un arbre*, sauf *monter à l'arbre* qui est une locution figée et signifie en polonais 'wziąć żart na serio'.

Le verbe *monter* peut se traduire aussi par *wyjsć/wychodzić* ceci dans les phrases suivantes : *monter sur la terrasse, monter à un balcon*, qui reflètent le passage d'un espace fermé vers un espace ouvert. La même traduction peut être appliquée dans la phrase avec *arbre*. Tout dépend de la perspective spatiale que le polonais impose. Dans le cas du verbe *wejść na* c'est la préposition *na* qui indique la différence entre les niveaux dans l'espace, pour ce qui est de la structure verbale *wyjsć na*, les deux éléments servent à refléter cette différence-là. Cependant, adoptant comme point de départ les contextes analysés provenant du français, nous avons opté pour l'équivalent *wejść na* qui renvoie à la plupart des phrases incluses sous le schéma 1 (*monter sur la terrasse* – *wejść na taras* ; *monter à un balcon* – *wejść na balkon*).

Il existe des mots faisant partie de la classe *Y* comme *toit*, *grenier*, *comble* qui désignent les sommets d'une maison, d'un bâtiment. Dans le type de phrases où nous sommes affrontés au problème concernant les pièces fermées comme *appartement*, *maison* etc., la traduction des prépositions en polonais qui prévaut est toujours la même *do* mais constitue une exception car au sein de cette classe existent des noms dans le cas desquels les prépositions qui accompagnent le verbe *monter* se traduisent différemment avec, p.ex., *comble*, *grenier* qui sont des pièces fermées mais désignent à l'origine les sommets (*monter sur un comble* – wejść **na** poddasze ; *monter sur un toit* – wejść **na** dach ; *monter au grenier* – wejść **na** strych) comme nous venons de le remarquer ci-dessus.

2. X – [ANM] – **monter** – (pour) – Y – [infinitif] – **wejść/wchodzić (coś zrobić)**

L'écureuil qui monte locher des noix à des hauteurs vertigineuses ; Les enfants sont montés se coucher ; Je vis la maison de la sœur du Tasse, et l'escalier par où le malheureux poète, déguisé en pèlerin, monta pour chercher un refuge contre l'égarément de son cœur (Quinet) ; Peux-tu monter chercher mon sac ? ; Il est monté s'allonger ; Tu peux monter m'aider à pousser l'armoire ?

La construction schématique 2 introduit en deuxième position un infinitif qui peut ou non être précédé de la préposition *pour*. On a décidé de traduire ce type de contexte par le même verbe du schéma général 1 – *wejść/wchodzić*. Néanmoins, les deux dernières phrases incluses sous ce schéma : *Il est monté s'allonger ; Tu peux monter m'aider à pousser l'armoire ?* pourraient être traduites en polonais par *przyjść/przychodzić* ce qui sonnerait plus naturel.

Cependant il faut accentuer dans ce cas-là le sens du déplacement vers le haut qui est rendu également par les auteurs du dictionnaire français-anglais, anglais-français Hachette-Oxford :

*tu peux monter m'aider à pousser l'armoire ? = can you come **upstairs** and help me push the wardrobe?*
*il est monté s'allonger = he went **upstairs** to lie down*

d'ailleurs c'est le verbe *venir* avec un infinitif qui correspondrait le mieux à la traduction polonaise *przyjść/przychodzić coś zrobić*.

3. X – [ANM] – **monter** (v.tr.) – Y – [CONC <objet d'accès en pente>] – **wejść/wchodzić po**

monter un escalier, les marches d'un escalier ; Montez la rampe d'accès puis avancez jusqu'au premier feu de circulation.

4. X – [ANM] – **monter** – *par/avec* – Y – [CONC <objet d'accès en pente>] – **wejść/wchodźć po**

monter par l'escalier ; On y monte par une rampe empierrée assez douce, en laissant à droite, à mi-hauteur de la colline, une jolie église de construction récente ; monter par une échelle ; monter avec une échelle.

La construction du point 3 prend comme sujet un animé et le verbe *monter* à son emploi transitif est suivi de la classe d'objets d'accès en pente. La seule différence entre les schémas 3 et 4 réside dans l'introduction dans la deuxième structure syntaxique des prépositions *avec* ou *par*.

5. X – [ANM] – **monter** – *avec/en/par* – Y – [CONC <appareil mécanique servant à monter>] – **wjechać/wjeżdżać czymś**

monter avec l'ascenseur ; monter en ascenseur ; Je monte par un escalator sur le quai de la voie A ; Je pars jusqu'au terminus, je descends et je monte par l'escalier roulant.

La traduction en polonais change avec le point 5 où le verbe appliqué *wjeżdżać* sert à décrire un mouvement en haut qui s'effectue à l'aide des appareils mécaniques comme l'explique *Słownik języka polskiego PWN* : «*jadąc, znaleźć się wysoko, wyżej, dostać się na wierzch, na powierzchnię czegoś wysokiego*» : *Wjechać na górę, na wzgórze ; Wjechać (windą) na piąte piętro ; Wjechać kolejką linową na szczyt.*

6. X – [ANM] – **monter** (v.tr.) – Y – [CONC <chemin, sentier en pente ; chemin montant naturel>] – **wspinać się po**

Pendant que je monte une côte à pied pour rejoindre l'hôtel, des cyclistes passent à côté de moi en poussant leur vélo ! ; On monte une côte pour rejoindre les églises San Salvatore al Monte et San Miniato ; Je monte une grimpe je me lance à 2200 et là je tiens ce régime jusqu'en haut de la pente [...] ; monter un raidillon ; monter une pente.

Monter du point suivant (6) est synonymique à *escalader*, *grimper*, mais dans les phrases citées le complément qui fait l'objet de cette activité doit appartenir à la classe des chemins montants naturels.

7. X – [ANM hum <personne sur un appareil de locomotion> ; CONC <véhicule ; engin terrestre>] – **monter** (v.tr.) – Y – [CONC <chemin, sentier en pente ; chemin montant naturel>] – **wjechać/wjeżdżać po**

Les cyclistes ont monté la côte ; Si la voiture monte une pente, plus elle va vite plus, plus, dans un temps donné, elle montera et donc plus l'effet vertical est important ; Une automobile de masse 1100 kg roule à vitesse constante de 90 km/h sur un tronçon rectiligne de 2 km, puis monte une pente de 8% pendant 1500 m.

Avec le point 7 on revient à l'équivalent polonais de la construction 5. Ici, la classe des animés est réduite aux personnes se déplaçant sur un appareil de locomotion ou bien en position du sujet *X* peuvent apparaître également des mots désignant les véhicules, les *Y* sont repris du point 6.

8. X – [ANM hum] – **monter** (v.tr.) – Y – [CONC <écoulement d'eau>] – **plynąć w górę czegoś**

Monter un fleuve, une rivière.

La traduction en polonais *plynąć w górę* appliquée aux phrases qui font partie du schéma 8 est assez particulière et ne s'adapte qu'aux contextes dans lesquels *monter* se combine avec les écoulements d'eau en tant que compléments. On pourrait, bien entendu, prévoir ici des contextes dans lesquels il y aurait des noms propres désignant les écoulements d'eau, cependant dans nos recherches nous n'en avons pas trouvé et, par conséquent, la classe <écoulement d'eau> ne les contient pas. Il faudrait remarquer également que les exemples avec les noms appartenant à la classe des écoulements d'eau inclus sous le schéma 8 ne sont pas nombreux.

9. X – [ANM <oiseau>] – **monter** (– à/au-dessus de/dans – Y – [CONC <espace au-dessus de la terre ; milieu aérien> ; <hauteur>]) – **wznieść/wznosić się do/ponad/w**

Un oiseau monte dans l'air ; Le faucon montait droit dans l'air ; L'épervier montre très haut dans les airs avant de fondre sur sa proie ; Aucun oiseau ne monte plus haut que l'aigle.

Dans le cas suivant (9) nous avons affaire à un cadre de vol où les *X* sont des mots qui appartiennent à l'ensemble des oiseaux. Le verbe *monter* peut être suivi de trois prépositions à/au-dessus de/dans qui permettent d'introduire deux types de classes : <espace au-dessus de la terre ; milieu aérien> ou <hauteur>.

10. X – [CONC <aéronefs> ; ANM hum] – **monter** (– à/au-dessus de/dans – Y – [CONC <espace au-dessus de la terre ; milieu aérien> ; <hauteur>]) – **wznieść/wznosić się do/ponad/w**

L'avion monte à quatre mille mètres ; L'hélicoptère monte ; La fusée du shrapnell monte puis retombe verticalement ; L'aérostat monte à quelques centaines de mètres et tout le monde est très étonné.

La seule particularité du point 10, par rapport au point 9, consiste en une autre classe *X* qui peut rester une classe des animés, des humains cette fois-ci, ou peut contenir des noms étant des concrets aéronefs.

11. X – [ANM] – **monter** – en/dans/à/sur – Y – [CONC <moyen de transport>] – **wsiąść/wsiadać do/do/do/na**

monter en/dans voiture ; monter sur un tracteur ; Les passagers montent sur le bateau ; Il n'est jamais monté en avion ; Au moment où il montait dans son train.

Dans le point 11 nous introduisons la classe des <moyens de transport> qui est précédée de quelques prépositions possibles employées alternativement. Il est très difficile de déterminer une préposition concrète pour un moyen de transport, en guise de preuve nous pouvons donner l'exemple du bateau et semblables : *monter sur* : un bateau ; *monter dans* : la barque, une embarcation, un canoë. En général, on peut remarquer que l'emploi du mot désignant le moyen de transport qui est dépourvu d'article impose l'emploi de la préposition *en* : *monter en* : voiture, avion, train, ballon. Dans d'autres cas on applique soit la préposition *sur*, *dans* soit *à*, p.ex. : *monter dans* : un avion, un train, un tracteur, un taxi, un véhicule, un fiacre, une vieille guimbarde.

Pour les moyens de transport qui ne possèdent pas de toit, ne sont pas fermés (pourtant pas nombreux), en polonais on dit obligatoirement *wsiąść na*. C'est uniquement le polonais qui nous indique ici le choix de l'équivalent d'une préposition quelle que soit la préposition française.

Pour ce qui est du mot *ascenseur* il peut apparaître pour la deuxième fois dans la classe <moyen de transport> (à part la classe du point 5 <appareil mécanique servant à monter>) cependant la préposition *dans* de ce schéma 11 nous indiquera la bonne traduction qui sera différente du schéma 5 où *ascenseur* se combine avec les prépositions *en*, *à* ou *avec*.

12. X – [CONC <objet spatial> 1D <ligne> ; 2D <surfaces : voies qui peuvent monter>] – **monter** – (à/jusqu'à/vers – Y – [CONC <lieu>]) – **piąć się w górę do/aż do/do**

La route monte régulièrement jusqu'au col ; Rue qui monte en pente raide ; Au bout du pont, le chemin montait à pic pour atteindre la chapelle (Chateaubriand) ; Le sentier serpente, monte, descend, grimpe ; Le sentier monte jusqu'aux alpages ; Ligne qui monte ; La ville monte en s'éta-geant.

La précision de la classe des sujets dans le dernier point 12 paraît difficile surtout que les deux éléments lexicaux *ligne* et *ville* s'éloignent des autres. Cependant nous pouvons décrire comme des points ou des lignes des objets dont nous savons qu'ils sont, en réalité, des surfaces ou des volumes. On peut se représenter une ville comme un point, et la figurer comme telle dans notre représentation mentale lorsque nous imaginons une vue d'ensemble à une très petite échelle, ex. : *Orléans est sur la Loire*, mais on peut également la décrire comme une surface ou un volume : *La ville s'étend sur un rayon de 10 km. Elle couvre une superficie de 10 ha.* (surface) *Nous entrons dans la ville par le sud. Il y a des parkings à l'intérieur de la ville.* (volume) (Borillo A., 1998 : 6).

Pour conclure nous pouvons souligner que les emplois énumérés du verbe *monter* sont étroitement liés aux classes d'objets. Nous avons tenu à prouver que la combinaison de tous ces facteurs-là, rappelons-les encore une fois : la précision détaillée de chaque classe d'objets qui doit se faire avec beaucoup de soin et qui permettra de la distinguer des autres classes, une traduction le mieux appropriée dans la langue cible ainsi que l'indication des prépositions possibles nous conduisent à notre objectif, la désambiguïsation et la traduction du verbe choisi.

À la fin de cet article nous proposons d'inclure les résultats de nos travaux dans le tableau récapitulatif (dans la partie annexe) qui contient les schémas sémantico-syntaxiques que nous venons d'analyser.

Références

- Banyś W., 2002 : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets : Partie I et II ». *Neophilologica*, **15**, 7–29, 206–249.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57–76.
- Borillo A., 1998 : *L'espace et son expression en français*. Paris, Ophrys.
- Desclés J.-P., 1995 : « Représentation sémantico-cognitive du verbe *monter* », [mimo].

Dictionnaires

Dictionnaire de la Langue Française Le Grand Robert (GRLF). 1996. Paris, Dictionnaires Le Robert.

Dobrzyński J., Kaczuba I., Frosztęga B., 1991: *Grand dictionnaire français-polonais*. Warszawa, WP.

Grand Larousse de la langue française en six volumes. 1971. Dir. L. Guilbert, R. Lagane, G. Niohey. Paris, Larousse.

Müldner-Nieckowski P., 2004 : *Wielki słownik frazeologiczny języka polskiego*. Warszawa, Świat Książki.

Skorupka S., 1974 : *Słownik frazeologiczny języka polskiego*. T. 1–2. Warszawa, WP.

Słownik języka polskiego PWN. T. 1–3 [wersja 1.0]. Warszawa, PWN.

Sites Internet et moteurs de recherche

Le Trésor de la Langue Française (TLF), <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

www.yahoo.fr

www.google.fr

Tableau récapitulatif des schémas syntactico-sémantiques des emplois spatiaux du verbe *monter*

NP1 CO	verbe	prép.	NP2		prép.	NP3 CO	NP1 cas	NP1 CO	verbe	prép.	NP2 cas	NP2		NP3 cas	NP3 CO
			CO	[CONC]								CO	[CONC]		
[ANM]	<i>monter</i>	<i>à/sur</i>	[CONC]	<lieu>; <marchepied>	–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wchodzić</i>	<i>na/na</i>	[ACC]	[CONC]	<lieu>; <marchepied>	–	–
[ANM]	<i>monter</i>	<i>dans/vers</i>	[CONC]	<lieu>; <marchepied>	–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wchodzić</i>	<i>do/</i> <i>w kie-</i> <i>runku</i>	[GEN]	[CONC]	<lieu>; <marchepied>	–	–
[ANM]	<i>monter</i>	<i>(pour)</i>	[INFIN]		–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wchodzić</i>	<i>(aby)</i>	–	[INFINITIF]		–	–
[ANM]	<i>monter</i>	[DET]	[CONC]	<objet d'accès en pente>	–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wchodzić</i>	<i>po</i>	[ABL]	[CONC]	<objet d'accès en pente>	–	–
[ANM]	<i>monter</i>	<i>avec/par</i>	[CONC]	<objet d'accès en pente>	–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wchodzić</i>	<i>po/</i> <i>po</i>	[ABL]	[CONC]	<objet d'accès en pente>	–	–
[ANM]	<i>monter</i>	<i>avec/en/par</i>	[CONC]	<appareil méca- nique servant à monter>	–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wjeżdżać</i>	–	[ABL]	[CONC]	<appareil méca- nique servant à monter>	–	–
[ANM]	<i>monter</i>	[DET]	[CONC]	<chemin, sen- tier en pente ; chemin montant naturel>	–	–	[NOM]	[ANM]	<i>wspinać</i> <i>się</i>	<i>po</i>	[ABL]	[CONC]	<chemin, sen- tier en pente ; chemin montant naturel>	–	–

[ANM hum] <personne sur un appareil de locomotion>; [CONC] <véhicule ; en- gin terrestre>	<i>monter</i>	[DET]	[CONC] <chemin, sen- tier en pente ; chemin montant naturel>	-	-	[NOM]	[ANM hum] <personne sur un appareil de locomotion>; [CONC] <véhicule ; en- gin terrestre>	<i>wyjeżdżać</i>	<i>po</i>	[ABL]	[CONC] <chemin, sen- tier en pente ; chemin montant naturel>	-	-	-
[ANM hum]	<i>monter</i>	[DET]	[CONC] <écoulement d'eau>	-	-	[NOM]	[ANM hum]	<i>phytać w górę</i>	-	[GEN]	[CONC] <écoulement d'eau>	-	-	-
[ANM] <oiseau> [CONC] <aéronefs> [ANM hum]	<i>monter</i>	<i>à</i>	[CONC] <espace au-des- sus de la terre ; milieu aérien>; <hauteur>	-	-	[NOM]	[ANM] <oiseau> [CONC] <aéronefs> [ANM hum]	<i>wznosić się</i>	<i>do</i>	[GEN]	[CONC] <espace au-des- sus de la terre ; milieu aérien>; <hauteur>	-	-	-
[ANM] <oiseau> [CONC] <aéronefs> [ANM hum]	<i>monter</i>	<i>au-des- sus de/ dans</i>	[CONC] <espace au-des- sus de la terre ; milieu aérien>; <hauteur>	-	-	[NOM]	[ANM] <oiseau> [CONC] <aéronefs> [ANM hum]	<i>wznosić się</i>	<i>ponad/ w</i>	[ACC]	[CONC] <espace au-des- sus de la terre ; milieu aérien>; <hauteur>	-	-	-
[ANM]	<i>monter</i>	<i>en/ dans/à</i>	[CONC] <moyen de transport>	-	-	[NOM]	[ANM]	<i>wsiadać</i>	<i>do/ do/do</i>	[GEN]	[CONC] <moyen de transport>	-	-	-
[ANM]	<i>monter</i>	<i>sur</i>	[CONC] <moyen de transport>	-	-	[NOM]	[ANM]	<i>wsiadać</i>	<i>na</i>	[ACC]	[CONC] <moyen de transport>	-	-	-
[CONC] <objet spatial> 1D <ligne>; 2D <surfaces : voies qui peu- vent monter>	<i>monter</i>	<i>à/ jus- qu'à/ vers</i>	[CONC] <lieu>	-	-	[NOM]	[CONC] <objet spatial> 1D <ligne>; 2D <surfaces : voies qui peuvent monter>	<i>piąć się w górę</i> <i>aż do/ do</i>	<i>do/ aż do/ do</i>	[GEN]	[CONC] <lieu>	-	-	-

Anna Grigowicz
Université de Silésie
Katowice

Parties du corps et leurs opérateurs dans l'approche orientée objets

Abstract

The article concerns the analysis of attributes and operators used to a lexicographic description of a semantic class of the parts of the body according to the object-oriented conception propagated by W. Banyś. This conception focuses on the notion of the object class defined as a set of elements distinguished by means of predicates (divided into attributes and operators) typical of a given class and organised by means of a proper *frame*. Here, the author presents different problems connected with the classification of attributes and operators within the class in question, and explains the solutions used by her.

Keywords

Lexicographic description, object class, operator, attribute, frame.

La première constatation qui devrait s'imposer à l'homme quand il s'interroge sur la nature de l'Univers, c'est le miracle qu'est le corps humain. Pendant qu'on est assis à écrire, peut être aussi à écouter de la musique, ou à manger un morceau, une incroyable machine travaille pour nous. Elle permet de se livrer à différentes activités sans qu'on n'ait à se préoccuper d'elle. Elle possède la plus haute technologie, jamais vue à ce jour ; aucune machine ne la surpasse en complexité et en efficacité. Cette merveilleuse machine, c'est le corps humain. Il n'est donc guère étonnant qu'il se range parmi les centres d'intérêt de nombreux chercheurs, dont les linguistes, pour qui le corps humain est avant tout un élément de la communication, qui devient dans l'expression orale ou écrite, dans la langue courante ou dans le style recherché, un instrument servant à renforcer ou à nuancer, selon le cas, le message émis et à illustrer l'abstraction. C'est pour cette raison que beaucoup de linguistes tâchent de décrire ce champ notionnel, en se concentrant souvent sur

des locutions figurées. Le corps humain est également l'objet de recherches de la lexicologie. Cela découle du fait, comme le dit M. M a r t i n s - B a l t a r « que chacun est à la fois le sujet et l'objet de son propre corps, ce qui permet au linguiste d'ajouter à l'exercice de l'intuition linguistique dans sa langue maternelle celui de l'intuition corporelle » (1998). Le champ sémantique en question, représentant une richesse sémantique extraordinaire, constitue donc d'une façon naturelle l'objet d'un grand intérêt dans la linguistique. La description lexicographique du champ en question que nous avons effectuée en vue de son exploitation ultérieure dans des programmes de traduction assistée par ordinateur, se situe dans le cadre d'un projet de recherche et d'application, aspirant à construire des bases des données morphologiques, syntaxiques et lexicales électroniques, élaboré en coopération entre le Département de Linguistique Romane de l'Université de Silésie à Katowice, sous la direction du Prof. W. Banyś, le Laboratoire de Linguistique Informatique de l'Université Paris XIII, sous la direction du Prof. G. Gross et le Département de Linguistique de l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Varsovie sous la direction du Prof. B.K. Bogacki. En observant l'énorme dimension du champ lexical des parties du corps, qui a donné lieu à l'entreprise d'une lexicographie « somatocentrique », nous n'avons pas du tout été originale dans le choix du champ de recherches ; toutefois, nous avons tenu à l'être tout au moins dans la façon de le traiter. F. Gantheret dit que le corps humain est bien particulier, à la fois objet et instrument de la perception. En langage phénoménologique, on pourrait se poser la question : « ai-je un corps ou suis-je un corps ? » (P. S i v a d o n, F. G a n t h e r e t, 1965). Dans notre étude, nous avons essayé d'observer comment la langue répond à cette question, la réponse étant étroitement liée à la manière dont elle traite les parties du corps. Par conséquent, nous avons étudié tous les attributs et opérateurs appropriés, s'appliquant aux unités linguistiques choisies pour construire une véritable base de données électronique, permettant la traduction automatique des textes. Le corpus soumis à notre analyse, loin d'épuiser tout le domaine des parties du corps, a été tiré du dictionnaire *Słownik współczesnego języka polskiego* sous la rédaction du Prof. Bogusław D u n a j (1996) et il contient 89 noms choisis, désignant différentes parties du corps de l'homme et des animaux, celles que nous avons trouvées les plus importantes et représentatives pour les prendre en considération. Ce sont donc :

biodro (hanche), brew (sourcil), broda (barbe), broda (menton), brzuch (ventre), czaszka (crâne), czoło (front), dłoń (paume), dłoń (main), dziąsło (gencive), dziób (bec), gardło (gorge), głowa (tête), jajnik (ovaire), jama (cavité), jądro (testicule), jelito (intestin), język (langue), kark (nuque), kciuk (pouce), komórka (cellule), kostka (cheville), kość (os), krew (sang), kręgosłup (colonne vertébrale), krtani (larynx), lapa (patte), łokieć (coude),

łopatka (omoplate), łydka (mollet), mięsień (muscle), mózg (cerveau), nadgarstek (poignet), nerka (rein), noga (jambe), nos (nez), obojczyk (clavicule), oczodół (orbite), ogon (queue), oko (oeil), oskrzele (bronche), ość (arête), owłosienie (poil), palec (doigt), paznokieć (ongle), pazur (griffe), pecherz (vessie), pępek (nombril), pierś (poitrine), pierś (sein), pięść (poing), pięta (talon), pióro (plume), plecy (dos), płuco (poumon), podbródek (menton), podniebienie (palais), policzek (joue), por (pore), pośladek (fesse), powieka (paupière), ramię (épaule), ramię (bras), ręka (main), ręka (bras), rzęsy (cils), serce (coeur), skóra (peau), śledziona (rate), staw (articulation), stopa (pied), szczeka (mâchoire), szyja (cou), tarczycza (thyroïde), tęczówka (iris), tkanka (tissu), tors (buste), trzustka (pancréas), twarz (visage), ucho (oreille), udo (cuisse), usta (bouche), wargę (lèvre), wąsy (moustache), włos (cheveu), ząb (dent), źebro (côte), żołądek (estomac), żyła (veine), źrenica (pupille).

Tout en étant consciente du fait que le domaine choisi peut donner lieu à des emplois spécialisés, nous avons fortement privilégié la terminologie « banalisée », c'est-à-dire celle que les locuteurs non-spécialistes sont capables de comprendre sans avoir recours à des consultants. Nous avons donc adopté une perspective généraliste, qui nous a paru plus importante du point de vue d'un utilisateur moyen.

Vu l'objectif assigné, nous avons appliqué la méthode orientée objets, élaborée par W. Banyś et G. Gross. Cette conception, étant orientée objets, exige la construction des modules s'appuyant évidemment sur les objets (les types d'objets). La définition d'un objet, fournie par cette méthode est de type opérationnel, ce qui veut dire qu'on ne peut la connaître que grâce à l'analyse de toute sorte d'opérations que l'objet en question peut effectuer ou qui peuvent être effectuées sur lui. Un objet donné sera donc caractérisé par les opérations et d'autres objets qui l'accompagnent dans des situations concrètes données. Étant donné que ces situations sont représentées par les phrases, c'est la co-présence des objets et des opérations qu'elles contiennent, qui est à l'origine de la définition d'un objet linguistique.

Par conséquent, dans l'approche orientée objets, on part du principe que l'unité minimale d'analyse est une phrase, définie comme un prédicat accompagné de la suite la plus longue de ses arguments. Ces derniers sont décrits à l'aide d'un outil sémantique appelé **classes d'objets**, permettant de rendre compte de la polysémie des prédicats et par cela d'isoler chacun de leurs emplois (G. G r o s s, 1994a,b, 1995). Cette notion, qui se situe au centre de l'approche en question, qui se veut opératoire pour la traduction automatique, découle de l'ancienne tradition philosophique qu'on peut tracer jusqu'à Aristote. Aristote fut probablement le premier à commencer une étude approfondie du concept « type », disant que tous les objets, tout en étant uniques,

appartiennent à une classe [d'objets], s'ils ont des caractéristiques et des comportements en commun. L'équipe de Gaston Gross reprend cette idée et introduit la notion de classe d'objets en linguistique, en la définissant comme une classe sémantique, construite à partir des prédicats (répartis en attributs et opérateurs) qui permettent de sélectionner de façon appropriée les unités qui la composent. On voit donc bien que les unités lexicales ne sont pas traitées comme des entités isolées. Il est tout à fait clair que les comportements des mots ne sont pas tous prédéfinis mais qu'ils émergent dans le contexte. Il ne serait donc pas raisonnable de les considérer comme acquis par définition. De ce point de vue, l'un des objectifs fondamentaux de la description du lexique, dans le cadre de classes d'objets, est de rendre compte du fait qu'en fonction de l'objet qui est traité et auquel on attribue différents prédicats, le fonctionnement d'une unité linguistique donnée peut différer à chaque fois (cf. p.ex. : G. G r o s s, 1994a,b).

La compréhension d'un mot dans la langue naturelle est donc fonction de son emploi et elle dépend par conséquent, des mots constituant son voisinage. Il en résulte qu'à la différence de la méthodologie traditionnelle, l'approche orientée objets ne part pas des caractéristiques ontologiques des référents pour présenter un modèle d'organisation des connaissances dans un domaine donné. Dans cette conception, les objets ont un statut fonctionnel, ce qui fait que le seul critère permettant le classement des entités linguistiques est la façon dont la langue considère les objets extralinguistiques. C'est donc grâce au recours à la représentation purement linguistique qu'on peut décider si des objets donnés font partie de la même classe d'objets. Les classes d'objets sont alors présentées par les auteurs comme « des classes sémantiques construites à partir des critères syntaxiques » représentant le « type » d'arguments d'un prédicat donné (G. G r o s s, F. G u e n t h n e r, 1998 ; D. L e P e s a n t, M. M a t h i e u - C o l a s, 1998). En d'autres termes, le prédicat sélectionne ses arguments dans telle ou telle classe d'objets. Ainsi, on peut décrire le sens d'un mot en indiquant les classes d'objets qu'il sélectionne et inversement, une classe d'objets est définie par les prédicats qui lui sont spécifiques : ce sont ses prédicats appropriés.

Étant donné la méthodologie choisie, d'après laquelle la structuration du monde se réalise à travers la langue, sans tenir compte des particularités ontologiques, la distinction des classes d'objets n'est possible que par l'analyse des opérations et des attributs qui leur sont propres, définissant par conséquent, leur sens. Eu égard à l'importance extrême des ces opérateurs appropriés, l'approche orientée objets de W. B a n y s (2002a,b) en discerne trois grandes catégories, permettant de structurer les informations opérationnelles qui caractérisent une classe d'objets donnée, organisée par le *frame* correspondant (cf. W. B a n y s, 2000). Ce sont donc :

- les **prédicateurs – constructeurs** – qui construisent la classe d’objets en question ou construisent la situation où cette classe n’apparaît pas,
- les **prédicateurs – manipulateurs** – qui effectuent toutes sortes d’opérations sur la classe d’objets donnée,
- les **prédicateurs – accesseurs** – qui peuvent accéder à la classe d’objets en question pour fournir des informations sur son comportement et sa structure (W. B a n y ś, 2002b).

Vu les caractéristiques fournies par ces prédicateurs, il devient tout à fait clair que les opérations sont plus importantes que les attributs, à la distinction desquels on peut arriver grâce à l’application des opérations effectuées par les prédicateurs – accesseurs, qui rendent compte de la structure interne et du comportement de l’objet. On remarque donc que l’analyse de ce type suggère une grande diversité des attributs et des opérateurs spécifiant les objets particuliers, ce qui nous porte à constater qu’il y a autant de classes d’objets que d’ensembles d’opérations et d’attributs différents.

Vu le nombre considérable d’attributs concernant les parties du corps, on a souvent du mal à les qualifier, le choix oscillant presque toujours entre les attributs ou les emplois figurés. À cet égard, nous pouvons citer, par exemple, les cas de *noga*, *oko*, *język*, *twarz*, *czoło* ou *nos*.

Analysant les prédicats appropriés des objets mentionnés, répartis en attributs, opérations ainsi que les emplois métaphoriques, on peut se poser la question suivante :

Pourquoi les locutions comme p.ex. : *bocianie nogi* (*jambes héronnières*), *patykowate nogi* (*jambes en fuseau*), *nos jak kartofel* (*nez en patate*), *nos na kwintę* (*nez de dix pieds de long, un long nez, un drôle de nez*), *orli nos* (*nez aquilin, nez en bec d’aigle*), *rzymski nos* (*nez crochu*), *nieprzenikniona twarz* (*visage impénétrable*), *posępna twarz* (*visage maussade*), *promienne czoło* (*front radieux*), *zatroskane czoło* (*front soucieux*), *żmijowaty język* (*langue de vipère*), *ostrzy język* (*langue bien affilée*), *obrotny język* (*langue bien pendue*) sont qualifiés d’attributs, pendant que les expressions, visiblement comparables, telles que : *skoczyć komuś do gardła* (*sauter à la gorge de qqn*), *wziąć nogi za pas* (*prendre ses jambes à son cou*), *ugryźć się w język* (*se mordre la langue, se retenir de parler, se retenir de dire qch.*) font partie de la catégorie *extensions*.

Parmi les mots cités, c’est surtout *oel* qui était le plus problématique, avec une quantité abondante d’expressions de ce type p.ex. : *figlarne oczy* (*yeux fripons, yeux malicieux*), *kochające oczy* (*yeux tendres*), *mądre oczy* (*yeux intelligents*), *okrutne oczy* (*yeux cruels*), *promienne oczy* (*yeux radieux, yeux rayonnants*), *promienne oczy* (*yeux splendides*), *przebiegłe oczy* (*yeux rusés, yeux finauds, yeux astucieux*), *przenikliwe oczy* (*yeux fins*), *smutne oczy* (*yeux tristes, yeux mornes*), *szelmowskie oczy* (*yeux coquins*), *zimne oczy* (*yeux froids*), *oczy znawcy* (*regard du connaisseur, coup d’oel du connaisseur*),

sokole oczy (yeux d'aigle, yeux de lynx), *oczy bazyliuszka* (yeux de basilic, regard de basilic), dont la classification dans les catégories convenables suscitait parfois des ennuis.

Le critère que nous avons pris en considération pour décider du choix de la catégorie adéquate est pourtant facile à prévoir, se fondant sur un principe relativement clair. Il est évident que tous les attributs et opérateurs énumérés ne devraient se rapporter à un mot analysé que dans son cadre conceptuel donné, qui est, dans le cas présent, le champ sémantique des parties du corps. Par conséquent, les expressions dans lesquelles les parties du corps ne se rapportent d'aucune manière aux caractéristiques ni aux comportements qui leur sont propres, changeant ainsi de *frame*, sont insérées dans les extensions, parce que le changement de cadre de départ, « littéral » de l'emploi d'un mot, est à l'origine de très nombreux changements de sens.

De ce point de vue, les locutions liées aux paramètres typiques pour les concrets dont aussi les parties du corps, se laissent facilement comprendre, rien qu'en faisant recours aux sens particuliers de leurs éléments constitutifs, ce qui est le cas des expressions suivantes : *bocianie nogi* (jambes héronnières), *patykwate nogi* (jambes en fuseau), *nos jak kartofel* (nez en patate), *orli nos* (nez aquilin, nez en bec d'aigle), *rzymski nos* (nez crochu) où les attributs attachés portent sur la forme physique naturelle des objets en question. Ainsi, *bocianie nogi* (jambes héronnières) font penser à des jambes très maigres et longues comme chez une cigogne, l'adjectif *bociani*, rendant parfaitement compte, de façon imagée, de cette forme naturelle. La même situation concerne l'expression *patykwate nogi* (jambes en fuseau) où la maigreur des jambes est comparée à un bâton, objet habituellement fin et allongé. La forme naturelle est exprimée également dans les contextes : *nos jak kartofel* (nez en patate), *orli nos* (nez aquilin, nez en bec d'aigle), *rzymski nos* (nez crochu), qui, s'appuyant sur une comparaison simple : *nez gros et difforme comme une pomme de terre, nez comme un bec d'aigle, nez recourbé comme chez les Romains*, n'exigent pas de changement de cadre, contribuant à leur compréhension.

De même, les locutions du type : *nos na kwintę* (nez de dix pieds de long, un long nez, un drôle de nez), *sokole oczy* (yeux d'aigle, yeux de lynx), quoiqu'elles ne se rapportent pas à des caractéristiques physiques, concernant, cette fois-ci des propriétés du type : [disposition momentanée d'une personne] dans le cas de *nez* ou [bonne qualité de la vue] pour *oeil*, elles font toujours recours à la comparaison simple, le *frame* imposé restant le même. De cette façon, *nos na kwintę* évoque l'image d'une personne préoccupée ou triste, dont le nez baissé – résultat de la position penchée de la tête, devient le marqueur linguistique. *Sokole oczy*, par contre, font appel à une vue perçante, caractéristique pour un aigle.

Les contextes liés à l'*oeil*, p.ex. : *figlarne oczy* (yeux fripons, yeux malicieux), *kochające oczy* (yeux tendres), *mądre oczy* (yeux intelligents), *okrutne*

oczy (*yeux cruels*), *plomienna oczy* (*yeux radieux, yeux rayonnants*), *promienne oczy* (*yeux splendides*), *przebiegłe oczy* (*yeux rusés, yeux finauds, yeux astucieux*), *przenikliwe oczy* (*yeux fins*), *smutne oczy* (*yeux tristes, yeux mornes*), *szelmowskie oczy* (*yeux coquins*), *zimne oczy* (*yeux froids*), ne concernant pas non plus les paramètres propres aux concrets, du type : couleurs, dimension, forme naturelle, qualité, position dans l'espace ou encore état, appartiennent quand même à la catégorie des attributs, ce qui peut s'expliquer, de façon supplémentaire, par la fonction inhérente de l'oeil, qui est le fait de voir. Ainsi, les emplois cités portent sur le regard, sur ce qu'on peut voir dans les yeux de qqn plutôt que sur les yeux considérés comme objets physiques.

Il en va de même avec *twarz* et *czoło*, les deux objets faisant tout de suite penser à des attributs typiques, bien que apparemment métaphoriques, qu'on leur associe. Ainsi, *visage*, inséparablement lié à son expression (volontaire ou involontaire) peut être décrit à l'aide des prédicats suivants : *przyjemna twarz* (*visage agréable, mignon*), *nieprzyjemna twarz* (*visage désagréable*), *ohydna, odrażająca twarz* (*visage hideux*), *napięta twarz* (*visage crispé*), *wyczerpana twarz* (*visage défait*), *obrzydliwa twarz* (*visage barbouillé*), *uśmiechnięta twarz* (*visage souriant*), *przyjemna twarz* (*visage doux*), *rozpromieniona twarz* (*visage rayonnant*), *nieprzenikniona twarz* (*visage impénétrable*), *pogodna twarz* (*visage serein*), *wesoła, radosna twarz* (*visage réjoui, hilare*), *surowa twarz* (*visage sévère*), *poważna twarz* (*visage sérieux*), *posepna twarz* (*visage maussade*), *zasmucona, zmartwiona twarz* (*visage contrit*), *zasepiona, nadąsana twarz* (*visage renfrogné*), tous les emplois étant construits sur la comparaison simple du type : *wesoła, radosna twarz – visage de qqn qui éprouve le sentiment de la joie, de la bonne humeur ou de la gaieté*, *wyczerpana twarz – visage d'une personne surmenée, épuisée*. Les contextes : *znajoma twarz* (*visage connu*), *nieznana twarz* (*visage inconnu*), *ślynnna twarz* (*visage célèbre*) constituent encore un autre exemple. Il est vrai qu'ils ne concernent pas la physionomie mais, tout en respectant le même principe de la ressemblance, ils peuvent être, sans problème, inclus dans les attributs.

Aussi *front*, considéré couramment comme le siège de la pensée, traduit-il la présence des attributs tels que : *zachmurzone czoło* (*front assombri, front embrumé*), *zmartwione czoło* (*front soucieux*) ou *pogodne czoło* (*front serein*), qui, à travers une simple analogie, font appel à l'image de qqn qui ressent un chagrin, qui s'inquiète ou encore qui éprouve de la joie.

La situation est cependant différente dans le cas de locutions comme : *zmijowaty język* (*langue de vipère*), *ostrzy język* (*langue bien affilée*), *obrotny język* (*langue bien pendue*), *oczy bazyliszka* (*yeux de basilic, regard de basilic*), où la décomposition de telles expressions, analysant les sens constitutifs particuliers, ne nous fournit aucune information sur leur signification. Ici, nous avons affaire à des métaphores, appuyées non seulement sur une simple comparaison mais aussi sur la métonymie, les deux éléments faisant par-

tie de deux cadres différents. Ainsi, *źmijowaty język* ou bien *oczy bazyliuszka* ne sont pas la même chose qu'une langue méchante comme celle de la vipère ou des yeux méchants comme ceux du basilic, leur signification s'interprétant de la façon suivante : une langue de qqn tellement méchante pour les autres comme on dit qu'elle est chez la vipère, des yeux de qqn si méchants comme on dit qu'ils sont chez le basilic. On voit donc que seule la comparaison ne permet pas de rendre compte du sens de telles expressions, qui, exigeant la coopération de deux *frames* distincts, appartiennent généralement à la classe des extensions, c'est-à-dire des emplois figurés proprement dits. La différence de cadres, constitue donc le critère de base qui décide de l'appartenance des éléments analysés soit dans la catégorie des emplois textuels, soit dans celle des emplois figurés. Ainsi, les expressions comme p.ex. : *skoczyć komuś do gardła* (sauter à la gorge de qqn), *wziąć nogi za pas* (prendre ses jambes à son cou), *ugryźć się w język* (se mordre la langue, se retenir de parler, se retenir de dire qch.), *wkładać w coś całe serce* (y aller de tout son coeur, mettre tout son coeur dans qch.), ayant recours à deux *frames* différents, sont insérées dans la classe des extensions.

Cependant, nous pouvons énumérer de nombreux exemples qui, malgré le changement de cadre, se trouvent quand même dans la rubrique des attributs, ce qui est le cas, par exemple, de : *źmijowaty język* (langue de vipère), *ostrzy język* (langue bien affilée), *obrotny język* (langue bien pendue), *oczy bazyliuszka* (yeux de basilic, regard de basilic), *serce z kamienia* (coeur de pierre), *złote serce* (coeur d'or), *wścibski nos* (nez fouinard). Nous voudrions justifier cette appartenance par la fonction accordée habituellement à l'attribut, dont le rôle consiste à caractériser d'une manière ou d'une autre l'objet auquel il se rapporte. Par conséquent, tout déterminant, étant un adjectif ou un substantif en fonction de l'adjectif, a été qualifié d'attribut, indépendamment du nombre de cadres contribuant à sa compréhension.

À cet endroit, nous voudrions aborder un autre problème, qui d'après nous, exige une explication supplémentaire. Parmi les exemples analysés, nous avons trouvé des emplois où l'expression attributive n'est pas traitée au pied de la lettre et son équivalent français exige parfois une construction grammaticale différente, très souvent n'ayant pas recours à la même partie du corps ni au corps humain en général, pour véhiculer le sens analogue (ces emplois sont accompagnés d'un astérisque). Une telle situation concerne, entre autres, les constructions telles que : *miękkie serce** (être compatissant, avoir de la sensibilité), *oko znawcy** (regard du connaisseur), *wielkie oczy** (la peur grandit le péril, la peur grossit tout), *oczy duszy** (voir qch. en imagination, voir qch. en idée, s'imaginer bien qch.), *oczy świata** (opinion publique), *barani ogon** (trembler comme une feuille), *żywe oczy** (mentir comme on respire, mentir cyniquement, mentir effrontément), *krzywe oko** (regarder qqn de travers), *niewyparzony język** (mal gouverner sa langue), *krótkie nogi** (le men-

songe ne mène pas bien loin), *zqb czasu** (*la main du temps, les outrages du temps*) etc.

D'après les exemples analysés, nous pouvons donc constater que, la frontière entre les catégories des attributs et des extensions étant assez vague, il y a cependant des critères permettant une classification convenable. Étant donné que l'attribut devrait, en général, avoir une forme adjectivale, ou éventuellement nominale, en fonction de l'adjectif, nous pouvons distinguer trois catégories de déterminants :

- **attributs simples** – définissant les propriétés typiques des parties du corps, considérées comme objets concrets, dont les caractéristiques peuvent concerner, entre autres : dimension, forme naturelle ou artificielle, couleur, qualité, état, position en espace etc. ; ce sont donc des emplois du type :
lewa noga (*jambe gauche*)
prosty nos (*nez droit*)
krótkie palce (*doigts courts*)
skośne oczy (*yeux bridés*)
złamana ręka (*bras cassé*)
zainfekowane gardło (*gorge infectée*)
ugięte kolana (*genoux fléchis*)
szczupła kostka (*cheville fine*)
niebieskie oczy (*yeux bleus*)
kręcone włosy (*cheveux frisés*)
pochylona głowa (*tête penchée, inclinée*)
gęste włosy (*cheveux abondants, épais, fournis*)
marska wątroba (*foie cirrhotique*)
piękne oczy (*beaux yeux*)
górne zęby (*dents supérieures*)
gładkie policzki (*joues lisses*)
włosy zwinięte w kok (*cheveux roulés en un chignon*)
odstające uszy (*oreilles décollées*)
- **attributs complexes** – déterminant des traits associés habituellement aux parties du corps par la voie d'une simple comparaison, qui se renferme dans la formule *X est comme X de Y*, où *X* est une partie du corps en question et *Y* constitue le point de repère (personne, animal, objet), dont les propriétés sont transférées sur *X*, la construction ainsi obtenue, appartenant toujours au cadre imposé ; les expressions illustrant ce principe sont par exemple :
krzaczaste brwi (*sourcils broussailleux*)
migdalowe oczy (*yeux coupés en amande*)
uśmiechnięta twarz (*visage souriant*)
figlarne oczy (*yeux fripons, malicieux*)
włosy na jeża (*cheveux en brosse*)

wiśniowe usta (bouche vermeille)
sumiaste wąsy (forte moustache)
bocianie nogi (jambes héronnières)
wypoczęta twarz (visage reposé)
labędzia szyja (cou de cygne)

aksamitna skóra (peau veloutée, peau de satin, peau de velours)

- **attributs métaphoriques** – qui, changeant de cadre, donnent lieu à la comparaison et à la métonymie à la fois ; de cette manière, ils ne se laissent pas comprendre littéralement, rien que par la somme des sens constitutifs, leur interprétation se réduisant au schéma du type : *X est tel comme on le dit à propos de Y*, où *X* est une partie du corps donnée et *Y* indique un objet (personne, animal, chose) sur les propriétés duquel on parle généralement à propos de *X* ; les expressions ainsi construites, vu leurs forme adjectivale, sont pourtant qualifiées d'attributs, et elles englobent, entre autres, des contextes tels que :

hojna ręka (main généreuse)
dziurawe ręce (mains de beurre)
lepkie ręce (mains qui collent)
związane ręce (mains liées)
pięta Achillesa (talon d'Achille, défaut de la cuirasse, défaut de l'armure)
ściśnięte gardło (gorge serrée)
wścibski nos (nez fouinard)
oczy bazyliczka (yeux de basilic, regard de basilic)
szumiąca głowa (tête bourdonnante)
dobrze nogi (bonnes jambes)
wybredny żołądek (estomac capricieux)
*miękkie serce** (être compatissant, avoir de la sensibilité)
*oko znawcy** (regard du connaisseur)
*wielkie oczy** (la peur grandit le péril, la peur grossit tout)
*oczy duszy** (voir qch. en imagination, voir qch. en idée, s'imaginer bien qch.)
*oczy świata** (opinion publique)
*barani ogon** (trembler comme une feuille)
*żywe oczy** (mentir comme on respire, mentir cyniquement, mentir effrontément)
*krzywe oko** (regarder qqn de travers)

Comme nous l'avons dit, la méthode appliquée distingue trois types d'opérations possibles, caractérisant une classe d'objets donnée. Regardons maintenant de près, comment cette répartition se réalise dans le cadre du champ sémantique choisi.

Dans un premier temps, nous pouvons remarquer que, dans la majorité des cas, la catégorie la plus riche en opérations détaillées, est celle des opé-

rateurs-manipulateurs, indiquant tout ce qu'on peut faire avec les objets analysés, ce qui est tout à fait naturel, dans la mesure où, le *frame* imposé fait traiter les parties du corps comme des objets physiques, qui, de par leur nature sont prédisposés à subir des manipulations de toutes sortes. Évidemment, les opérations de ce type sont plus fréquentes et plus faciles à effectuer dans le cas des parties extérieures du corps, qui, nous étant plus accessibles sont plus exposées à différents traitements. Ainsi, les unités telles que p.ex. *głowa, noga, palec, włos, ręka, paznokieć* sont décrites respectivement par 31, 33, 20, 41, 38 opérateurs-manipulateurs, pendant que *serce, pluco, trzustka, nerka, gardło, mózg* en ont seulement 3, 3, 0, 2, 2, 0. Cependant, comme il est facile à prévoir, les parties intérieures du corps, peuvent être soumises, du point de vue médical, à des opérations beaucoup plus nombreuses, de tels soins ayant aussi leur reflet dans la langue. Mais notre description et, par conséquent, le dictionnaire électronique élaboré, répondant plutôt aux besoins d'un utilisateur moyen, nous nous sommes limitée à la présentation des contextes les plus fréquents dans la langue, cette attitude concernant aussi bien les attributs que les opérations.

De ce point de vue, les emplois qualifiés d'opérations du type accesseur, qui précisent ce que l'objet en question peut effectuer lui-même, ne sont pas très nombreux et ils renferment avant tout, les fonctions physiologiques, relatives à des parties du corps examinées. Nous avons donc ici les expressions comme p.ex. : *serce boli (le coeur fait mal), żołądek trawi (l'estomac digère), jajnik produkuje komórki jajowe (l'ovaire produit des ovules), źrenica rozszerza się / zwęża się (la pupille se dilate, s'élargit / s'étrécit), żyła doprowadza krew do serca (la veine porte / ramène le sang au coeur), skóra oddycha (la peau respire), włosy rosną (les cheveux poussent / croissent), ucho odbiera dźwięki (l'oreille perçoit des sons).*

À côté de telles locutions, se rapportant à la physiologie des parties ou organes particuliers, nous avons trouvé toutefois, dans le cadre des opérations présentées les emplois du type : *dziąsła krwawią (les gencives saignent), kość pęka (l'os craque), ząb rusza się (la dent branle / se déchausse), paznokcie rozdwarzają się (les ongles se dédoublent), włosy wypadają (les cheveux tombent), nogi drżą (les jambes flageolent), policzki czerwienią się (les joues rougissent), wargi pierzchną (les lèvres gercent),* qu'il serait peut-être difficile de considérer comme fonctions purement physiologiques mais qui appartiennent sûrement à des processus naturels, survenant à cause de divers facteurs qui, dans le cas des situations citées ci-dessus, peuvent être tels que : irritation, fracture, paradontose, mauvaise alimentation, peur, honte, froid et beaucoup d'autres.

Dans le cadre des prédicateurs-accesseurs, nous voudrions proposer aussi une réflexion sur les emplois de l'opérateur *avoir mal*, qui constitue un cas particulièrement intéressant.

On peut certainement remarquer que les expressions concernant la douleur ressentie dans une partie du corps donnée, tout en étant équivalentes en polonais et en français, font pourtant recours à des parties du corps parfois différentes.

Ainsi, le terme polonais *brzuch*, qui, de par sa définition correspond à la paroi abdominale au-dessous de la taille et à une partie de la cavité de l'abdomen, dans le langage courant renvoie à l'estomac plutôt qu'au ventre, ce qui est très souvent illustré par l'expression *brzuch kogoś boli*, dont l'équivalent français *avoir mal à l'estomac* rend parfaitement compte de la partie du corps concernée.

Par contre, les emplois français : *avoir mal au coeur* et *avoir mal aux reins* n'ont rien de commun avec ces deux organes, concernant respectivement : l'envie de vomir et les douleurs lombaires.

Par conséquent, étant donné que la langue source est dans notre cas le polonais, pour rendre bien le sens des contextes polonais *serce kogoś boli*, *nerki kogoś bolą*, il faut se servir des opérateurs *faire mal* (dans le cas du coeur) et *avoir un mal de* (dans le cas des reins) qui redonneront aux termes français le statut de *coeur* et de *rein* à proprement parler. De ce point de vue, les équivalents français des expressions polonaises mentionnées seront : *le coeur fait mal à qqn* ainsi que *qqn a un mal de reins*.

Il est également intéressant de voir que, pour signaler la douleur dentaire, les deux langues ont à la vérité recours à la même partie du corps, c'est-à-dire *dent*, mais elles diffèrent par la façon dont elles traitent le nombre : singulier en polonais et pluriel en français. Ainsi, *ząb kogoś boli* sera le plus souvent traduit par *avoir mal aux dents*. Serait-ce le résultat de la douleur particulièrement désagréable et lancinante, qui rend impossible toute précision ?

Le point suivant sur lequel nous voudrions attirer l'attention est l'absence de contextes d'emploi dans la catégorie des opérateurs-constructeurs.

Pour expliquer ce phénomène, nous trouvons rationnel de rappeler la définition de ces opérateurs, qualifiant de constructeurs les prédicats « qui construisent la classe d'objets en question ou construisent la situation où la classe d'objets n'apparaît pas » (W. B a n y ś, 2002b).

La première situation est simple à justifier, étant donné que dans le cas des parties du corps, seul l'accouchement pourrait éventuellement contribuer à leur apparition, sous forme de bébé dont ils font partie, l'événement n'ayant pourtant pas son déterminatif dans la langue où il serait difficile et même étonnant de rencontrer des expressions comme par exemple : *accoucher d'une main*, *la tête vient au monde* ou encore *les jambes naissent*.

Quant à la deuxième condition, concernant la situation où l'objet donné n'apparaît pas, on pourrait supposer que c'est bien le cas des contextes du type : *amputer une jambe*, *couper les ongles*, *enlever un rein*, dans lesquels les parties du corps en question « disparaissent ». Mais comme on le sait bien,

dans le cas des situations mentionnées, on n'a pas tant affaire à l'absence qu'à la suppression des éléments déjà existants, ce qui explique l'appartenance des emplois cités à la catégorie des opérateurs-manipulateurs.

Analysant différentes questions concernant les opérateurs « appropriés », il n'est pas possible d'omettre le problème abordé déjà dans le paragraphe précédent. En effet, le problème lié à la classification des attributs est aussi apparu dans la catégorie des opérateurs, concernant avant tout les opérations du type manipulateur et les emplois figurés, bien entendu.

Ici, comme dans le cas des attributs, nous avons adopté le même principe, selon lequel toutes les expressions dont la compréhension consiste dans l'analyse simple de sens de leurs éléments constitutifs, sont considérées comme opérateur-manipulateur, la rubrique des extensions étant réservée à des locutions, utilisant différentes figures rhétoriques, permettant de saisir leur signification.

Ainsi, à côté des contextes purement métaphoriques, tels que, p.ex. : *wepchnąć komuś słowa do gardła* (faire rentrer à qqn ses mots dans la gorge, faire rentrer à qqn les paroles dans le ventre), *mieć urwanie głowy* (ne savoir où donner de la tête, être débordé [de travail], être submergé [de travail]), *kłaść coś komuś łopatą do głowy* (enfoncer qch. dans la cervelle de qqn, enfoncer qch. dans le crâne de qqn, enfoncer qch. dans la tête de qqn, expliquer clairement qch. à qqn), *pleść co komu ślina na język przyniesie* (dire n'importe quoi, dire des balivernes, parler à tort et à travers) ou *biec na złamanie karku* (courir à se casser le cou, courir à perdre haleine, courir à se tordre le cou), nous sommes capable d'énumérer de nombreuses expressions qui, si on les prend à la lettre, peuvent être considérées comme opérateurs-manipulateurs, et si on les traite comme représentations imagées de certains événements n'ayant rien de commun avec ceux évoqués par la signification littérale de ces expressions, elles sont qualifiées d'extensions.

Une telle situation concerne, par exemple, la locution *wzruszać ramionami* (hausser les épaules, soulever les épaules, lever les épaules), dans le cas de laquelle il s'agit, d'un côté, d'un simple mouvement physique, qui constitue une opération spécifiant ce qu'on peut faire avec l'objet en question, et de l'autre, le recours à ce geste permet d'exprimer l'indifférence ou le désintéressement à l'égard d'une chose ou d'une personne, ce qui justifie son appartenance aussi à la catégorie des emplois figurés. La même observation se rapporte également aux contextes suivants :

- *drapać się po głowie* (se gratter la tête, se faire du souci)
- *podać komuś dłoń* (tendre la main à qqn, donner la main à qqn)
- *pobrudzić sobie ręce* (se salir les mains)
- *stawać na głowie* (faire l'impossible, tenter l'impossible, mettre tout en oeuvre, faire tout son possible)

- *ręka kogoś swędzi* (la main démange qqn, le poing démange qqn, qqn brûle de faire qch., l'envie prend qqn de faire qch.)
- *trzymać coś w ręku* (tenir qch. en main, tenir les rênes de qch., avoir la main haute sur qch.)
- *dlubać w nosie* (flemmarder, fainéanter, enfiler des perles)
- *podstawić komuś nogę* (faire un croc-en-jambe à qqn, tirer dans les jambes de qqn)

On voit donc, que toutes les expressions citées ci-dessus, au moins du côté polonais, qui constitue notre point de départ, peuvent fonctionner aussi bien comme des opérateurs que des extensions d'opérateurs, leurs équivalents français étant, pour la plupart, uniquement métaphoriques.

D'après ce que nous venons de présenter dans cet article, nous pouvons constater que le problème de classification convenable des attributs et des opérateurs est parfois délicat et, représentant l'une des majeures difficultés de la description, exige une analyse fouillée du rôle de tous les éléments de la construction.

Nous tenons cependant à signaler que, indépendamment du classement des opérateurs appropriés, ce qui décide du caractère opérationnel du dictionnaire électronique visé, c'est le fait de donner le bon équivalent français pour tout mot polonais employé dans un contexte donné. Ainsi, les expressions parfois identiques par leurs formes mais tout à fait différentes du point de vue de leur signification, possèdent chacune leur version française qui leur est propre. Cela est le cas, par exemple, de la locution polonaise *mieć długie ręce*, qui, dans le sens de *voler* aura comme son équivalent français *être voleur*, et le sens d'*être influant* sera représenté par *avoir le bras long*, l'interprétation correcte étant fonction du contexte précédent, dont tout logiciel du traitement automatique des textes devrait rendre compte.

Références

- B a n y ś W., 2000 : *Système de si en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- B a n y ś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I: Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7–28.
- B a n y ś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II: Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206–248.
- D u n a j B., red., 1996 : *Słownik współczesnego języka polskiego*. Warszawa, Wydawnictwo WILGA.

- Gross G., 1994a : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15–30.
- Gross G., 1994b : « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Série Linguistique et Sémiotique*, **23**, 93–102.
- Gross G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17–19**, 16–19.
- Gross G., Guenther F., 1998 : « Traitement automatique des données ». *Revue Française de linguistique appliquée*, **3**, 47–56.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6–33.
- Martins-Baltar M., 1998 : « Le champ lexical “le corps dans la langue” : un objet privilégié pour l'onomasologie et pour la rhétorique ». *Cahiers du C.I.E.L.*, <http://rech.eila.jussieu.fr/CIEL/cahiers/98-99/5Baltar.html>, 14.05.04.
- Sivadon P., Gantheret F., 1965 : *La rééducation corporelle des fonctions mentales*. Vol. 1. Paris, ESF.

Ewa Miczka
Université de Silésie
Katowice

Quelques remarques sur la constitution de l'objet d'études de la linguistique textuelle – dès grammaires de texte à un modèle cognitif de discours

Abstract

The aim of the article is to describe the evolution of the research subject the linguistics of a text used to deal with starting from the 1960s. The very description covers the period from text grammars formulated under the influence of generative-transformational grammar to cognitive discourse models developing contemporarily. What illustrates this latest research trend is the conception of a discourse as a multidimensional object constituting information, ontological, axiological, functional, and expression structures, and genre convention the author has been developing since 1990s (E. M i c z k a, 1993, 1996, 2000, 2002).

Keywords

Evolution of the linguistics of a text, text grammars, cognitive discourse models, discourse dimensions: information, functional, ontological, axiological and expression dimension, genre conventions.

Introduction

L'objectif de cet article est de présenter l'évolution de l'objet de recherches de la linguistique textuelle – de l'époque marquée par la domination de la grammaire générative-transformationnelle qui s'étendait sur tous les domaines de la linguistique, les recherches textuelles y incluses, jusqu'à l'époque actuelle où les études sur le texte et le discours sont influencées par le cognitivisme. Et pour illustrer cette étape la plus récente des recherches dans la linguistique textuelle, nous allons présenter le modèle cognitif de discours conçu en tant qu'objet pluridimensionnel que nous développons à partir des années 90 (E. M i c z k a, 1993, 1996, 2000, 2002).

1. Evolution des recherches sur le texte et le discours – dès grammaires de texte aux modèles cognitifs de structures textuelles et discursives

Nous observons le début des recherches linguistiques sur le problème de structures et opérations supraphrastiques déjà dans les années soixante du XX^e siècle. Durant les quatre dernières décennies les auteurs ont proposé plusieurs termes pour décrire ces phénomènes : texte (R. de Beaugrande, 1990 ; R. de Beaugrande, W. Dressler, 1981 ; T. Dobrzyńska, 1993), discours (E. Benveniste, 1966 ; G. Brown, G. Yule, 1991 ; A. Duszak, 1998), énonciation (E. Benveniste, 1970), conversation, échange (E. Roulet, 1981), séquence (J.-M. Adam, 1992), macrostructures (T.A. Van Dijk, 1977), superstructures (H. Weinrich, 1989 ; E. Werlich, 1976), paragraphe (G. Denhière, éd., 1984), et aussi actes de langage dans le discours (C. Kerbrat-Orecchioni, 2001 ; A. Wierzbicka, 1983).

Les premiers travaux sur les structures et mécanismes textuels sont situés dans les années soixante du siècle précédent. A cette époque-là, les linguistes construisent les grammaires de texte en adoptant l'hypothèse de l'existence du module textuel de la compétence, autrement dit en admettant le principe que la compétence linguistique s'étend au niveau supraphrastique (W. Dressler, 1970 ; R. Harweg, 1977 ; E. Lang, 1972 ; H. Ruck, 1980 ; E. Werlich, 1976). Construites sur le modèle de grammaire générative-transformationnelle de phrase, les grammaires de texte doivent être capables de prévoir les textes grammaticalement corrects et, aussi, sémantiquement acceptables. Elles contiennent le modèle de production et le modèle d'interprétation de textes. Et, dans le modèle de production textuelle, le point de départ est constitué par les règles de nature générative : de réécriture et de transformation qui devaient permettre de créer un texte cohérent.

En décrivant cette première période de recherches textuelles, M. Charolles (1978) constate que, quel que soit le modèle de texte adopté ; génératif, fonctionnel ou structuraliste, on admet généralement que, pour qu'un texte soit cohérent, il doit satisfaire à quatre conditions, ou méta-règles de cohérence : de répétition, de progression, de non-contradiction et de relation.

Pourtant, il faut constater que dans les grammaires de texte on met en relief le rôle des relations et structures aux niveaux intra- et interphrastiques en laissant de côté les relations et structures au niveau supraphrastique. Les linguistes se penchent avant tout sur l'aspect linéaire des structures textuelles, et décrivent les moyens cohésifs du langage qui assurent les liens intra- et in-

terphrastique, et, ceci, au détriment des études sur l'aspect global de structures textuelles et leur interaction avec le contexte.

Au carrefour des années soixante et soixante-dix, les modèles linguistiques de texte et de discours subissent les transformations importantes. La notion elle-même de cohérence est reformulée parce que les chercheurs rejettent la conception selon laquelle la cohérence est un trait objectif de texte – indépendant des participants à l'acte de communication et de la situation de communication elle-même. Dans cette perspective méthodologique, on disait que le texte est cohérent grâce à une application en ordre correct d'un ensemble de règles de production et d'interprétation aux niveaux inter- et supraphrastiques.

Au début des années soixante-dix du siècle précédent, les linguistes et les psycholinguistes introduisent une nouvelle conception de la cohérence ; son statut ontologique change et elle devient un principe cognitif commun à tous les locuteurs qui, confrontés à un ensemble quelconque d'éléments linguistiques, tendent à le percevoir et interpréter comme un tout doté d'un sens global. La cohérence commence à fonctionner comme un trait virtuel, dépendant de l'émetteur et/ou du receveur qui, dans certaines circonstances, peuvent assigner à une séquence de phrases une interprétation sémantico-pragmatique globale (M. Charles, M.-F. Erlich, 1991).

A la même époque, nous observons la naissance des nouvelles disciplines linguistiques consacrées à l'étude des structures et procédures au niveau supraphrastique. Tout d'abord, R. de Beaugrande et W. Dressler (1981) proposent le terme de linguistique textuelle pour remplacer le terme – déjà inadéquat aux objectifs nouveaux – de grammaire de texte. Parallèlement aux recherches en linguistique textuelle, paraissent les travaux sur l'analyse de discours (G. Brown, G. Yule, 1991 ; T.A. Van Dijk, éd., 2001 ; M.R. Mayenowa, 1987), l'analyse conversationnelle (J. Moeschler, 1985 ; E. Roulet, 1981) et sur l'énonciation (E. Benveniste, 1970 ; C. Kerbrat-Orecchioni, 1980).

Dès années quatre-vingt, la linguistique textuelle et l'analyse de discours sont fortement marquées par l'influence des sciences cognitives ; psychologie cognitive, neurosciences, recherches en intelligence artificielle, sémantique et grammaire cognitives. Dans les modèles cognitifs de structures textuelles et discursives, le texte et le discours sont conçus en tant que résultat des activités mentales du locuteur et de l'interprétant (J.-M. Adam, 1992 ; P. Coirier, D. Gaonac'h, J.-M. Passerault, 1996 ; G. Denhière, S. Baudet, 1992 ; T.A. Van Dijk, W. Kintsch, 1983 ; A. Duszak, 1998 ; O. Jäkel, 2003 ; E. Miczka, 2002 ; F. Rastier, 1991).

2. Un modèle cognitif de discours conçu en tant qu'objet pluridimensionnel

Dans le modèle que nous développons à partir des années quatre-vingt-dix (E. M i c z k a, 1993, 1996, 2000, 2002), le discours est défini comme un objet à plusieurs dimensions. Nous pouvons l'analyser comme le lieu de réalisation des structures de différents types : informationnelles (thématico-rhématiques), ontologiques, fonctionnelles, énonciatives, axiologiques et métatextuelles (celui de conventions de genres).

Dans les opérations cognitives du traitement de texte, les psycholinguistes distinguent trois phases:

- a) la phase d'entrée qui inclut la compréhension et la mémorisation,
- b) la phase de conservation en mémoire,
- c) la phase de sortie qui embrasse la récupération de l'information sémantique et la production d'un nouveau texte.

Le modèle que nous allons présenter concerne la première étape de la phase d'entrée : la compréhension. Parmi les opérations cognitives partielles nécessaires à la compréhension de texte, les psycholinguistes G. D e n h i è r e et S. B a u d e t (1992 : 145) indiquent les opérations suivantes : analyse syntaxique, récupération en mémoire des signifiés, construction des propositions psychologiques et établissement de leur cohérence locale, établissement de la cohérence globale de la signification et récupération en mémoire des connaissances préalables.

Les auteurs soulignent que les modèles de compréhension s'appuient sur deux hypothèses distinctes concernant la nature de la compréhension. Ainsi, ils distinguent les modèles d'activation et les modèles à l'instanciation des schémas. Dans le premier cas, disent-ils, la compréhension « consiste à activer les connaissances – envisagées comme des portions d'un réseau d'associations – et à établir de nouvelles associations entre les noeuds du réseau » (G. D e n h i è r e, S. B a u d e t, 1992 : 148). Les auteurs y classent le modèle symbolique d'Anderson et le modèle connexionniste de Rumelhart. Dans le second cas, celui des modèles à l'instanciation des schémas, la compréhension exige « l'intervention de connaissances décrites comme des structures de données préconstruites et disponibles en mémoire qui, une fois activées, contraignent la construction de la représentation » (G. D e n h i è r e, S. B a u d e t, 1992 : 147).

Le modèle proposé se concentre sur la première phase du traitement de texte ; la compréhension, et se situe dans la classe de modèles à l'instanciation des schémas parce que nous postulons l'organisation des connaissances activées pendant la lecture en cadres de l'expérience (E. G o f f m a n, 1991).

Nous définissons le texte comme une suite phrastique qui permet au moins une des opérations suivantes : repréage du thème global, établissement d'idée directrice, élaboration du plan, résumé ou synthèse de deux ou plusieurs suites phrastiques. Le discours est conçu comme le texte perçu et analysé dans un contexte communicatif donné. Nous adoptons l'hypothèse que les processus cognitifs activés pendant la lecture aboutissent à la construction d'une représentation mentale de discours qui est, au moins partiellement, la reconstruction du programme minimum de l'émetteur. Nous envisageons le programme discursif minimum comme la constellation des choix qui visent :

- a) la situation modélisée dans le discours, ce qui impose un certain thème global (TG) et délimite le domaine thématique dans lequel le discours sera situé,
- b) la fonction dominante du discours,
- c) le registre discursif – le trait distingué à la base du critère énonciatif qui correspond à la structure des relations entre le locuteur et le(s) lecteur(s) inscrite dans le discours,
- d) le type de monde discursif,
- e) l'orientation axiologique du discours résultant de la décision qui porte sur la prédication valorisante attachée au thème global.

Dans la perspective méthodologique de ce travail, comprendre un discours signifie construire sa représentation mentale à six domaines. Pour atteindre cet objectif, le lecteur doit accomplir les tâches cognitives partielles, c'est-à-dire – répondre aux questions engendrées par six domaines de la représentation discursive: informationnel, ontologique, fonctionnel, axiologique, énonciatif et métatextuel (celui des conventions de genre) (E. M i c z k a, 2002). Le tableau 1 présente les opérations cognitives situées dans chacun de six domaines de la représentation discursive.

Parallèlement à ces tâches cognitives partielles qui consistent à trouver les réponses aux questions engendrées par six domaines de la représentation discursive, le lecteur exécute les tâches cognitives globales. Il retrouve le cadre de l'expérience, autrement dit le domaine cognitif le plus proche des faits relatés dans le discours.

Le cadre de l'expérience est une notion issue des travaux sociologiques d'E. G o f f m a n (1991) sur la perception, la catégorisation, et donc la compréhension des événements de la vie quotidienne. L'auteur définit le cadre de l'expérience comme un schéma interprétatif et distingue les cadres naturels qui permettent d'identifier les événements non pilotés des cadres sociaux grâce auxquels nous comprenons d'autres événements « animés par une volonté ou un objectif et qui requièrent la maîtrise d'une intelligence ; ils impliquent des agencements vivants, et le premier d'entre eux, l'agent humain » (1991 : 31).

Tableau 1

Domaines de la représentation discursive et opérations cognitives

I. Domaine informationnel		II. Domaine ontologique	
1. Établissement : a) du thème global, b) des thèmes de groupes phrastiques TGP, c) des thèmes de phrases.	2. Reconstruction : a) des ensembles rhématiques – des faisceaux de rhèmes adjoints à un TGP, b) des rhèmes de phrases.	1. Décision concernant le statut ontologique : a) du thème global, des thèmes de groupes phrastiques et des thèmes de phrases, b) des relations entre : – les ensembles rhématiques et les thèmes de groupes phrastiques et le thème global, – les rhèmes et les thèmes de phrases.	
III. Domaine fonctionnel		IV. Domaine axiologique	
1. Établissement de la fonction principale du discours. 2. Reconstruction du type de structure fonctionnelle – séquence – dominant dans le discours, et des relations entre la séquence identifiée en tant que dominante et son prototype (J.-M. Adam, 1992). 3. Reconstruction des structures séquentielles hétérogènes. 4. Des relations qui se manifestent entre les différentes séquences dans le discours.		1. Identification du système de valeurs réalisé dans le discours par : a) valorisation positive du thème global et des thèmes de groupes phrastiques, b) valorisation négative du thème global et des thèmes de groupes phrastiques, c) combinaison des valorisations positive et négative des thèmes de groupes phrastiques. 2. Constatation du manque de valorisation dans le discours.	
V. Domaine énonciatif		VI. Domaine métatextuel (de conventions de genre)	
1. Identification des traits du/des énonciateur(s) et du public préconstruire présents dans le discours. 2. Description des relations entre les participants à l'acte de communication. 3. Découverte d'éventuelles opérations discursives : simulation, masquage, création d'une communauté de discours apparente. 4. Localisation du discours dans le temps et l'espace.		1. Choix de l'appartenance catégorielle d'un discours. 2. Décision concernant l'emploi d'un discours donné dans un contexte particulier : a) l'emploi où les conventions de genre sont observées, b) l'emploi où les conventions de genre sont transgressées.	

L'ensemble des cadres primaires, naturels et sociaux, dit E. Goffman, forme le système de croyances d'un groupe donné, activé pour que nous puissions rendre signifiants les événements de la vie quotidienne. Ainsi, la notion sociologique de cadre de l'expérience se rapproche de la notion linguistique de domaine cognitif introduite par R. Langacker.

Selon E. Goffman, les procédures qui permettent les transformations des cadres primaires : modalisations et fabrications sont, elles aussi, communes à toute la population. La modalisation est un processus pendant lequel « une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre pri-

maire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour le modèle mais que les participants considèrent comme sensiblement différente » (1991 : 52). Les types de modalisation sont les suivants : les faire-semblant (jeux, fantasmes, scénarios), les rencontres sportives, les cérémonies, les répétitions techniques (apprentissage d'une tâche, démonstration théorique et pratique, utilisation d'enregistrement, expérience), les détournements.

La fabrication, par contre, concerne « des efforts délibérés, individuels ou collectifs, destinés à désorienter l'activité d'un individu ou d'un ensemble d'individus et qui vont jusqu'à fausser leurs convictions sur les cours des choses » (E. G o f f m a n, 1991 : 93). L'auteur distingue les fabrications bénignes (tours, canulars expérimentaux, canulars formateurs, épreuves décisives de la loyauté et du caractère, machinations protectrices, fabrications purement stratégiques) et les fabrications abusives (directes, indirectes, illusions).

En interprétant le discours, le lecteur identifie le cadre global qui constitue le fond conceptuel (domaine cognitif) pour les événements dont ce discours parle. Il doit, en plus, décider quel type d'événement cognitif – c'est le terme que nous reprenons de R. Langacker – domine dans le discours. R. Langacker propose sept types d'événements cognitifs : existence, événement, action, sensation, possession, déplacement et transmission (dans E. T a b a k o w s k a, red., 2001).

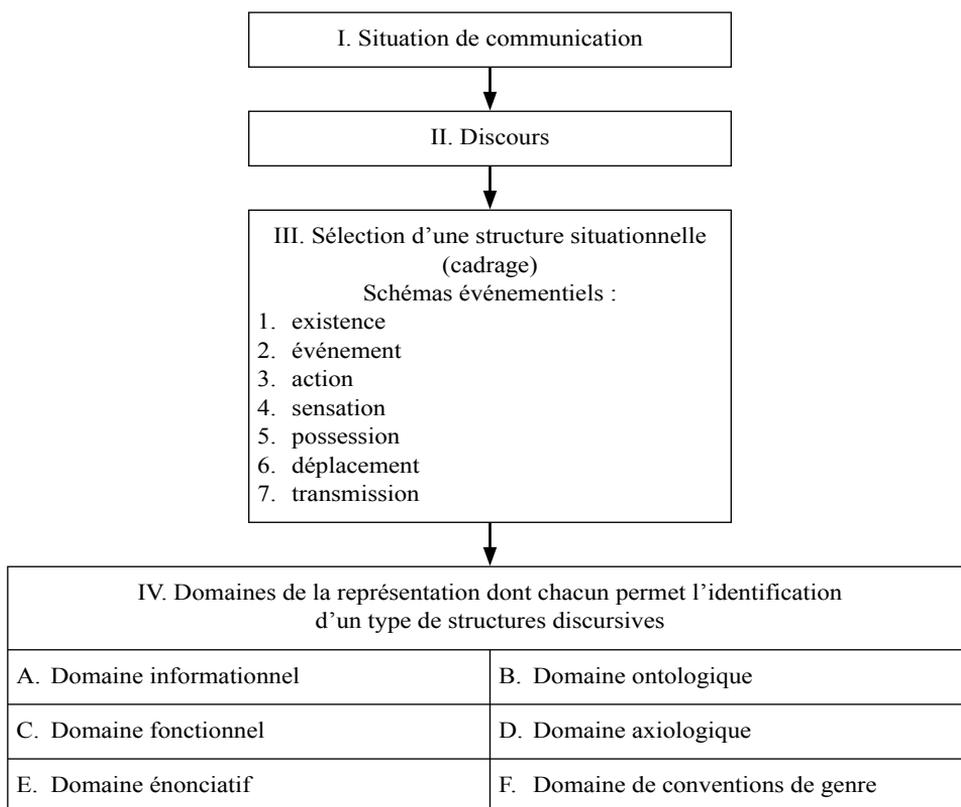
En exécutant ces deux tâches globales, c'est-à-dire en identifiant le cadre de l'expérience et le type d'événement cognitif dominant, l'interprétant reconstruit les structures situationnelles de discours – définies comme la suite ordonnée d'événements cognitifs, subordonnés à l'événement cognitif considéré dominant.

Le schéma 1 présente la relation entre la structure situationnelle de discours, c'est-à-dire le cadrage sélectionné par le lecteur, et, donc, le type de schéma événementiel dominant, et les domaines de la représentation discursive.

Pour conclure, nous pouvons dire que le modèle cognitif de discours conçu comme un objet pluridimensionnel permet de conceptualiser le processus d'interprétation en tant que construction de sa représentation mentale. Ce processus implique l'interaction entre six domaines de la représentation discursive : informationnel, ontologique, fonctionnel, axiologique, énonciatif et métatextuel. Cette interaction concerne aussi bien les tâches cognitives partielles qui consistent à trouver les réponses aux questions engendrées par les domaines de la représentation discursive et les tâches cognitives globales qui visent à identifier le cadrage le plus adéquat et le type d'événement cognitif dominant dans le discours.

Schéma 1

Structure situationnelle et six domaines de la représentation discursive



Références

- Adam J.-M., 1992 : *Les textes: types et prototypes*. Paris, Nathan.
- Beaugrande R. de, 1990 : "Text Linguistics Through the Years". *Text*, **10**, 9–17.
- Beaugrande R. de, Dressler W., 1981: *Introduction to text linguistics*. London, New York, Longman.
- Benveniste E., 1966 : « Les niveaux de l'analyse linguistique ». In : *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1. Paris, Gallimard, 119–131.
- Benveniste E., 1970 : « L'appareil formel de l'énonciation ». *Langages*, **17**, 33–51.
- Bogusławski A., 1983 : „Słowo o zdaniu i o tekście”. W : Dobrzyńska T., Janus E., red. : *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Wrocław, Ossolineum, 7–31.
- Brown G., Yule G., 1991 : *Discourse analysis*. Cambridge, Cambridge University Press.

- Charolles M., 1978 : « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes ». *Langue Française*, **38**, 7–41.
- Charolles M., Erlich M.-F., 1991 : “Aspects of Textual Continuity. Linguistics Approaches”. In : Denhière G., Rossi J.-P., eds. : *Text and text processing*. Amsterdam, North-Holland, 251–267.
- Coirier P., Gaonac’h D., Passerault J.-M., 1996 : *Psycholinguistique textuelle. Approche cognitive de la compréhension et de la production des textes*. Paris, Armand Colin.
- Denhière G., éd., 1984 : *Il était une fois... Compréhension et souvenir des récits*. Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Denhière G., Baudet S., 1992 : *Lecture, compréhension et science cognitive*. Paris, PUF.
- Dijk Van T.A., 1977 : *Text and Context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. London, New York, Longman.
- Dijk Van T.A., Kintsch W., 1983 : *Strategies of Discourse Comprehension*. New York, Academic Press.
- Dijk Van T.A., red., 2001 : *Dyskurs jako struktura i proces*. Warszawa, PWN.
- Dobrzyńska T., 1993 : *Tekst. Próba syntezy*. Warszawa, IBL.
- Dressler W., 1970 : “Textsyntax”. *Lingua e stile*, **5**, 191–213.
- Dressler W., ed., 1978 : *Current trends in textlinguistics*. Berlin, New York, de Gruyter.
- Duszek A., 1999 : *Tekst, dyskurs, komunikacja międzykulturowa*. Warszawa, PWN.
- Goffman E., 1991 : *Les cadres de l’expérience*. Paris, Minuit.
- Harweg R., 1977 : “Substitutional text linguistics”. In : Dressler W., ed. : *Current trends in textlinguistics*. Berlin, de Gruyter, 247–260.
- Jäkel O., 2003 : *Metafory w abstrakcyjnych domenach dyskursu. Kognitywno-lingwistyczna analiza metaforycznych modeli aktywności umysłowej, gospodarki i nauki*. Kraków, Universitas.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980 : *L’énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2001 : *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan.
- Lang E., 1972 : « Quand une “grammaire de texte” est-elle plus adéquate qu’une “grammaire de phrase” ? » *Langages*, **26**, 75–94.
- Langacker R., 1987 : *Foundations of cognitive grammar*. T. 1 : *Theoretical Prerequisites*. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R., 1995 : *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin.
- Mayenowa M.R., 1987 : „Teoria tekstu a tradycyjne zagadnienia poetyki”. W : Markiewicz H., red. : *Problemy teorii literatury*. Seria 2. Wrocław, Ossolineum, 14–26.
- Miczka E., 1993 : « Les structures supraphrastiques dans le texte. Analyses et procédures ». *Neophilologica*, **9**, 41–60.
- Miczka E., 1996 : „Rola kategorii ponadzdaniowych w procesie rekonstrukcji tekstu”. W : Dobrzyńska T., red. : *Tekst i jego odmiany*. Warszawa, IBL, 41–52.
- Miczka E., 2000 : « Structures textuelles en tant qu’expression des catégories conceptuelles-organisateur d’expérience ». *Neophilologica*, **14**, 36–52.

- Miczka E., 2002 : *Kognitywne struktury sytuacyjne i informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Moeschler J., 1985 : *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris, Crédif–Hatier.
- Rastier F., 1991 : *Sémantique et recherches cognitives*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Roulet E., 1981 : « Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation ». *Etudes de linguistique appliquée*, **44**, 7–39.
- Rück H., 1980 : *Linguistique textuelle et enseignement du français*. Paris, Hatier–Crédif.
- Tabakowska E., red., 2001 : *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*. Kraków, Universitas.
- Weinrich H., 1989 : *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier Hatier.
- Werlich E., 1976 : *A Text grammar of English*. Heidelberg, Quelle und Meyer.
- Wierzbicka A., 1983 : „Genry mowy”. W : Dobrzyńska T., Janus E., red. : *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Wrocław, Ossolineum, 125–137.

Beata Śmigielska

*Université de Silésie
Katowice*

Remarques sur la traduction automatique et le contexte

Abstract

The article discusses the role of a widely understood context, including frames and scripts, and utterances in text automatic translation. On the basis of several polysemic nouns of the French language analysed as an example, the author shows that in many cases of a lexicographic description following the object-oriented class presented by W. Banyś operators and attributes accompanying the above-mentioned nouns not always point to their proper equivalent in the target language. Therefore, it is the frame of an utterance that often happens to be the only criterion conditioning a correct interpretation and translation.

Keywords

Lexicography, polysemy, automatic translation, disambiguity, object class, *frame*, *script*, context.

Si l'on fait une analyse sémantico-lexicographique détaillée du fonctionnement réel de n'importe quel lexème de la langue naturelle afin de distinguer tous ses sens suivant la méthode orientée objets de W. Banyś (2002a, b, 2005) créée, entre autres, dans le but de résoudre l'un des problèmes majeurs de la traduction automatique des textes qui est le phénomène de la polysémie, on tombe très souvent sur différents types de difficultés.

L'une de ces difficultés est le fait que l'on n'arrive pas souvent à désambiguïser un mot donné si l'on se limite uniquement aux informations que fournit la phrase dont le mot en question fait partie et il faut prendre en compte, dans ce cas-là, des facteurs supplémentaires que l'on trouve soit en dehors de la phrase de départ soit en dehors de la phrase de départ et dans le type de relations qui lient les éléments des classes d'objets qui apparaissent aux positions d'arguments.

C'est ce premier type de questions que nous entamerons dans cet article en présentant une description du problème se référant aux notions de cadre et de script – l'autre, se référant avant tout aux questions liées aux emplois métonymiques des mots, sera traité ultérieurement.

Pour déterminer tous les sens de chaque unité lexicale polysémique, typiquement on cherche à les dégager, entre autres, aussi bien à l'aide des opérateurs qu'à l'aide des attributs qui s'y appliquent (cf. p.ex. aussi G. G r o s s, 1992, 1994, 1995, 1997). Certains d'entre eux sont identiques dans tous leurs emplois, certains, par contre, sont tout à fait différents et, naturellement, ce sont ces derniers qui permettent de différencier et d'indiquer précisément chaque sens des mots possédant la même forme lexicale.

Regardons de plus près des exemples de quelques mots français choisis qui ont les mêmes opérateurs et les attributs qui les décrivent et pourtant leur traduction dans la langue cible est différente, témoignant en même temps de la différence de leur signification dans la langue source (cf. p.ex. W. B a n y ś, 2005).

Quand on analyse par exemple les emplois du mot **ordre**, la construction du type – **signer l'ordre** peut signifier en polonais en même temps :

(1) **podpisać rozkaz**

Au cours du banquet, Nedjati bey, rappela au capitaine albanais Selim bey, commandant de la garnison, qu'il devait obéir aux ordres et instructions provenant du ministère de l'Intérieur et du gouvernement d'Angora d'exterminer les Arméniens de la région de Yozgad. Selim bey refusa. Devenu vice-mutessarif de Yozgad, le 6 août 1915, Kemal menaça Selim bey de pendaison car il s'obstinait à refuser de signer l'ordre de massacrer les Arméniens.

http://www.imprescriptible.fr/ternon/3_chapitre2.htm

(2) **podpisać zlecenie**

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé à l'Assemblée :

– de délibérer sur la cession des actions DEXIA ;

– d'autoriser Monsieur le Maire à **signer l'ordre** de bourse afférent à ces actions et aux strips qui leur sont attachés, aux meilleurs intérêts de la Ville et en fonction des marchés financiers.

http://ville-cognac.fr/article.php3?id_article=25

(3) **podpisać nakaz**

*Les femmes de Pajol occupent, de leur propre initiative, la mairie du XVIII^{ème} arrondissement 48 sans-papiers, dont 16 parents d'enfants français reçoivent la promesse de leur régularisation. Tous les autres sont sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière ou d'une invitation à quitter le territoire. Les sans-papiers investissent l'église Saint-Bernard dans le XVII^{ème}. Le père Coindé, curé de la paroisse refuse de **signer l'ordre** de réquisition présenté par la Préfecture.*

<http://www.bok.net/pajol/chronofog.html>

À travers cet exemple, nous voyons clairement que seule la description qui s'appuie sur l'énumération des opérateurs et des attributs caractéristiques pour les emplois donnés des mots ne suffit pas toujours pour que la traduction automatique des textes soit correcte.

Alors, la question se pose automatiquement de savoir comment reconnaître dans le texte de quel emploi du mot il s'agit, d'autant plus que les syntagmes nominaux et verbaux de la langue source possèdent souvent même quelques équivalents possibles dans la langue d'arrivée ?

La réponse paraît facile et intuitive si c'est l'homme qui est obligé de faire la traduction de ce type. En traduisant le texte, il est toujours plongé dans le contexte qui détermine à chaque fois le sens exact du syntagme analysé. Il prend donc en considération toutes les phrases qui entourent les syntagmes en question et qui représentent les cadres (cf. M. M i n s k y, 1975 ; J. P u s t e j o v s k y, B. B o g u r a e v, 1993 ; J. P u s t e j o v s k y, 1995 ; W. B a n y ś, 2000, 2002b) qui sont réalisés, ce qui résout immédiatement le problème de la bonne interprétation.

Et si c'est l'ordinateur lors de la traduction automatique du texte qui aura à choisir parmi quelques équivalents possibles des syntagmes, devra-t-il se rapporter au contexte ? Naturellement oui, son travail mécanique concernant le choix de bons équivalents dans la langue cible devra imiter, dans la mesure du possible, celui qu'exécute l'homme.

En admettant que l'ordinateur puisse procéder de la manière plus ou moins semblable, au moins quant au résultat final, que l'homme le fait, il semble probable aussi qu'il sera obligé de retrouver dans le texte les « mots-clés » qui le situeront dans un contexte convenable ce qui permettra de fournir la bonne décision dans la traduction, même si elle est toute automatique.

Essayons donc de retrouver tous les « mots-clés », qui nous renverront immédiatement à un contexte déterminé et qui nous aideront à décider de quel sens du mot donné il s'agit, en nous référant aux exemples ci-dessus.

Dans le premier syntagme analysé (1) – *signer l'ordre*, le mot *ordre* est traduit en polonais *rozkaz*. Les mots de son entourage tels que p.ex. : *capitaine, commandant, garnison, exterminer, massacrer*, indiquent tout de suite le cadre préféré « militaire » et, ce qui en résulte, le choix de son équivalent polonais *rozkaz*.

L'exemple (2) du même syntagme, par contre, grâce aux mots de type : *cession, actions, bourse, marchés financiers*, nous situe dans le contexte préféré que nous pouvons appeler « financier–bancaire » où *ordre* veut dire *zlecenie* en polonais.

L'entourage du dernier exemple (3) constitué par les mots *réquisition, Préfecture, mairie, sans-papiers, régularisation, arrêté de reconduite à la frontière, invitation à quitter le territoire* font penser au cadre préféré « juridico-administratif » où *nakaz* nous paraît le plus convenable pour le mot français *ordre*.

Ainsi p.ex. **enfreindre l'ordre** pourra être traduit :

(4) **złamać rozkaz**

*Lançant ses troupes à marche forcée, il atteint le 1^{er} septembre Crépy-en-Valois et Villers-Cotterêt, prêt, semble-t-il, à attaquer Paris dont ses avant-gardes ne sont qu'à quelques dizaines de kilomètres. Mais le 5 septembre au matin Kluck reçoit, à La Ferté Milon, un message radio que Moltke lui envoie ainsi qu'à Bülow : « L'intention de la Direction Suprême est de refouler les Français en direction du Sud-Est en les coupant de Paris. La I^{ère} armée suivra la II^{ème} en échelon et assurera en outre la couverture du flanc des armées ». La décision qu'allait prendre Kluck au reçu de cet ordre est capitale, mais cela on ne le saura que plus tard. Estimant que les directives antérieures lui donnent le droit d'**enfreindre l'ordre** reçu, au lieu d'arrêter sa marche vers le Sud-Est, il l'accélère. Le sort en est jeté : ses divisions franchissent la Marne à Château-Thierry et à l'Ouest.*

<http://batmarn1.club.fr/textgnrl.htm>

dans le cas où nous avons affaire au cadre « militaire » (activé ici préférentiellement par les expressions du type *troupes, attaquer, avant-garde, armée, flanc des armées, directives, marche*).

(5) **złamać nakaz**

*L'acte administratif pris par le ministre qui déclare illégal la grève ou l'arrêt de travail peut être attaqué devant l'autorité juridictionnelle. Ce contrôle protège les intéressés contre un éventuel abus de pouvoir du ministre et contre l'éventuelle illégalité de sa décision, et il a dans l'ordre juridique colombien le même effet qu'aurait la recommandation du Comité de la liberté syndicale tendant à ce que l'adoption de la décision soit confiée aux juges et non au pouvoir administratif. La formule retenue dans le système juridique national tient compte de la nécessité de rendre en la matière des décisions rapides qui puissent jouer un rôle de dissuasion ou de persuasion afin d'obtenir que le groupe de travailleurs qui est éventuellement en train d'**enfreindre l'ordre** juridique modifie sa conduite ; c'est pourquoi cette tâche incombe aux autorités administratives, sans pour autant que leurs décisions soient à l'abri des critiques qui peuvent leur être adressées du point de vue de l'ordre juridique lui-même, par les voies de recours juridictionnelles qui sont ouvertes aux travailleurs.*

<http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/gb/docs/gb274/gb-8-1.htm>

dans le cas où nous avons affaire au « juridico-administratif » (activé ici préférentiellement par les expressions du type *acte administratif, ministre, autorités juridictionnelles, abus du pouvoir du ministre, Comité de la liberté syndicale, juges, pouvoir administratif, système juridique, autorités administratives, recours juridictionnelles*).

Analysons maintenant les cas du même type où apparaît l'attribut déterminant le substantif *ordre*, p.ex. l'attribut du type *écrit*.

Un ordre écrit possède trois équivalents polonais possibles :

(6) **pisemny rozkaz**

*Les rapports des chefs de corps sont indispensables. Davout, intellectuellement honnête, rend compte de la bataille telle qu'il l'a vécue. À ce point que Napoléon lui demande d'en « rajouter » un peu. En revanche, Soult s'inspire beaucoup du bulletin. Pour ce qui concerne la campagne, on dispose de la correspondance de l'Empereur : or, pour la journée du 2 décembre, aucun **ordre écrit** n'a été conservé. Ont-ils été simplement transmis oralement ? Le dernier **ordre écrit** dont nous disposons est celui des dispositions générales, dicté le 1^{er} décembre à 20 h 30.*

http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/articles/files/interviewgarnier_austerlitz_chanteranneSN2005.asp

Les mots tels que p.ex. : *chefs des corps, bataille, Napoléon, campagne, Empereur, dispositions générales*, constituent un indice important démontrant qu'il est question dans ce cas-ci du cadre « militaire ».

(7) *pisemne zlecenie*

*Toute commande doit faire l'objet d'un **ordre écrit** et signé par le Client. Elle doit mentionner avec exactitude la spécification du matériel avec toutes les précisions nécessaires, mode et lieu d'expédition, délai de livraison et, éventuellement, nature et tension du courant électrique, type de démarrage, températures, débits, etc.*

portail.droit.francophonie.org/doc/html/bi/loi/fr/1999/1999dfbilgfr2.html

Grâce aux mots : *commande, client, signer, mode et lieu d'expédition, délai de livraison*, nous sommes sûrs que le contexte ici est de type « financier–bancaire ».

(8) *pisemny nakaz*

*Ceux qui refusent de se plier à une décision du tribunal peuvent être mis en prison. Tout individu arrêté dans ces conditions peut cependant chercher à obtenir un **ordre écrit** d'« habeas corpus » et exiger de paraître devant un juge qui statuera sur la validité de son incarcération. Nous sommes devenus très efficaces dans ce pays pour faire respecter les décisions du tribunal, mais il n'en est pas ainsi dans de nombreux pays.*

<http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/1296/ijdf/frpitts2.htm>

Le cadre « juridico-administratif » peut être reconnu dans cet exemple par l'intermédiaire des mots : *décision du tribunal, être mis en prison, arrêter, paraître devant un juge, incarcération*.

Les exemples ci-dessus nous prouvent qu'en cherchant à donner une interprétation à un mot donné dans le texte il est souvent nécessaire de préciser le cadre où il apparaît. Pour atteindre ce but nous prenons en considération très souvent au moins une, deux ou même quelques phrases du côté gauche et du côté droit du mot en question. Mais il arrive parfois que l'attribut indique déjà le contexte si précisément que nous ne sommes pas obligés d'aller plus loin dans nos analyses.

Par exemple dans le cas du syntagme – *ordre militaire* nous n'aurons aucun doute que la traduction devrait être *rozkaz wojskowy* et non pas **zlecenie wojskowe* ou **nakaz wojskowy*.

*Une semaine plus tard, l'armée israélienne a publié un **ordre militaire** ordonnant aux résidents du village d'en partir.*

<http://www.france-palestine.org/article274.html>

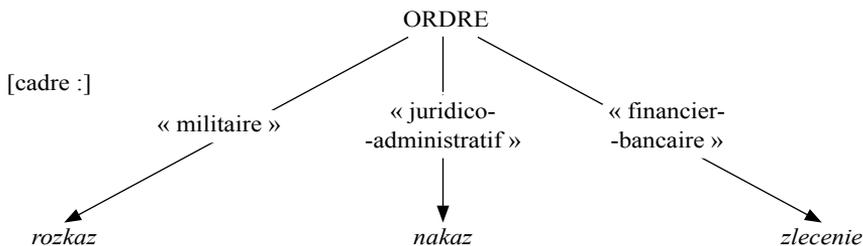
L'attribut *militaire* déterminant le mot *ordre* dans la phrase citée nous suffit pour choisir sans hésiter son équivalent polonais *rozkaz*.

Le cas de l'**ordre de bourse** est pareil. L'attribut « bourse » nous fera choisir certainement l'interprétation polonaise ***zlecenie gieldowe*** et non pas **rozkaz gieldowy* ou **nakaz gieldowy*, le cadre étant de type « financier–bancaire ».

*Un **ordre de bourse** est la demande que l'on adresse à son intermédiaire boursier pour acheter ou vendre une valeur en bourse.*

<http://www.inter-coproprietes.com/portail/bourse/lexique6.htm>

Le mot *ordre* français représentant le champ sémantique de communication linguistique peut être donc traduit en polonais *rozkaz*, *zlecenie* ou *nakaz*. Le choix dépendra du contexte phrastique immédiat, du cadre et du script que le texte réalise, ce qu'illustre bien le schéma ci-dessous :



Que faut-il faire cependant dans la situation où le mot *ordre* se trouve dans le cadre tout à fait différent par rapport à ceux qui ont été distingués dans le schéma ? Quelle interprétation parmi les trois proposées sera la plus convenable ? Ces questions se posent immédiatement après avoir lu par exemple le fragment du texte suivant :

*Mais le diable, portant envie à cette si grande félicité de l'homme, se servit de la femme d'Adam pour, le tromper lui-même. Vaincu ainsi par les ruses d'un méchant démon, il ne craignit point d'enfreindre **l'ordre** de Dieu, et pour cela il fut chassé, du paradis. Adam connut alors Ève son épouse, qui lui donna deux fils, Caïn et Abel.*

<http://membres.lycos.fr/orthodoxievco/ecrits/vies/martyrs/mai/isidore.htm>

Le cadre ici est typiquement « religieux » (*diable, Adam, démon, Dieu, paradis, Ève, Caïn, Abel*). Comment donc résoudre le problème de traduction dans ce contexte-ci ?

La solution à proposer suit la logique des préférences (correspondant en gros à ce qu'on appelle, dans d'autres domaines de la linguistique, *caractère marqué* ou *non-marqué* d'un élément linguistique (cf. p.ex. W. B a n y ś, 2002a,b, 2005)) : si le mot *ordre* est entouré de phrases qui ne représentent directement aucun cadre spécifié jusque là, prenant comme point de départ la relation *supérieur – subordonné*, contenu dans tous les types de cadres spécifiés jusqu'à présent, qui admet toujours le rapport entre celui qui est supérieur et qui donne des « ordres » à celui qui est son inférieur et qui lui obéit dans chaque situation, on admettra qu'on a affaire au cadre qui exige le moins d'éléments spécialisés à ajouter. Dans le fragment cité ci-dessus cette relation existe et c'est *Dieu* qui est toujours, dans notre vision du monde, supérieur par rapport à *Adam*, le subordonné, qui doit exécuter ses ordres. Cette situation nous ressemble le plus, sans devoir à ajouter à la relation *supérieur – subordonné* des éléments caractéristiques pour d'autres cadres, à celle qui a lieu dans le cadre « militaire », d'où la traduction polonaise *rozkaz* qui s'y impose.

Voyons encore d'autres exemples typiques de la situation présentée ci-dessus et observons comment le cadre de la phrase influence, dans ces cas-là, la traduction du français vers le polonais. Prenons pour illustrer ce propos p.ex. le mot français *note*.

Recevoir la note peut signifier en polonais :

(9) ***otrzymać ocenę***

L'ombudsman a réfléchi à ce problème. D'une part, la condition de ne pas avoir d'échec peut s'interpréter au sens littéral, c'est-à-dire, de ne pas recevoir la note « F » à la suite des évaluations prévues dans le régime pédagogique du cours. D'autre part, si l'étudiant, placé dans le contexte de la probation, n'était pas exclu parce qu'il aurait triché, cela constituerait une certaine injustice à l'égard de l'étudiant qui devrait, lui, être exclu parce qu'il a échoué le cours à la suite des résultats de l'évaluation.

http://www.polymtl.ca/sg/docs_officiels/1310omb6.htm

La situation où la *note* apparaît est typiquement « scolaire » grâce à l'emploi des mots tels que p.ex. : *évaluations, régime pédagogique, cours, étudiant, échouer le cours, résultats de l'évaluation.*

(10) ***otrzymać notatkę***

M^{me} Duval a reçu la note de service (copie annexée) datée du 12 février 2004 l'informant que les changements récents de sa rémunération résultant d'un nouveau calcul de l'augmentation d'échelon de rémunération n'auraient pas dû avoir lieu et qu'il en avait résulté un trop-payé de rémunération. L'employeur lui a fourni un calcul détaillé du trop-payé, en lui proposant des modalités de remboursement (copie annexée).

http://www.pslrb-crtfp.gc.ca/decisions/fulltext/34133_f.asp

Il est difficile de définir précisément le cadre spécifique où le mot *note* en tant que *notatka* peut apparaître puisque les contextes phrastiques où *note* = *notatka*, étant différents, ne sont pas très particuliers. Le cadre n'étant pas très spécifique, il est à considérer comme cadre préférentiel, « non-marqué », point de départ de la traduction.

(11) *otrzymać notę*

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de recevoir la note du 20 août 1963 par laquelle Votre Excellence me fait savoir ce qui suit :

„Suivant les instructions du Secrétaire d'État principal de Sa Majesté aux Affaires Étrangères, je me réfère à la Convention entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Conseil fédéral suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, signée à Londres le 30 septembre 1954.

<http://www.admin.ch/ch/fr/rs/i6/0.672.936.711.fr.pdf>

Nous devinons vite qu'il s'agit ici du cadre « administratif-diplomatique » grâce à, entre autres : *Ambassadeur, Excellence, Secrétaire d'État, Affaires Étrangères, Convention, Gouvernement, Conseil fédéral, impôts, revenu*. Dans ce cadre l'équivalent polonais *nota* est le plus convenable.

Un deuxième exemple intéressant est celui où un attribut du type *brève* apparaît à côté de *note*. Ce syntagme nominal possède quatre interprétations possibles, notamment : *krótka nota, krótka ocena, krótka notatka, krótki przypis* :

(12) *krótka nota*

Au lieu de dégager une majorité à ce stade, le Tribunal peut décider que chaque juge préparera une brève note écrite, dans laquelle le juge exprime son opinion provisoire sur les points examinés et sur la solution à donner à l'affaire, qui serait distribuée aux autres juges dans un délai donné. Le Tribunal reprend ses délibérations dès que possible, en se fondant sur les notes écrites.

http://www.itlos.org/documents_publications/documents/Itlos.10.Fr.27.04.05.pdf

Cette interprétation est liée au contexte « administratif-diplomatique » ce qui est bien visible grâce à l'emploi des mots du type : *Tribunal, juge, opinion provisoire, affaire, délibérations*.

(13) *krótka notatka*

Enfin, je me demande si nous ne devrions pas rédiger une brève note sur l'importance du cadre et des comportements à adopter durant une visioconférence. Il me semble qu'un espace trop ouvert nuit à l'impression de proximité que le face à face en temps réel essaie d'instaurer. Vu que la vision est réduite à l'écran, il faut aussi prendre conscience de ce que tout ce qui s'y passe est grossi. Quelqu'un qui passe en arrière fond, quelqu'un qui quitte le champ, des papiers à l'avant-plan que l'on se met à rechercher fébrilement, même des mots ou des sourires échan-

gés prennent une importance sans doute démesurée et sont facteurs de déperdition d'attention.

http://www.labset.net/wikini/wakka.php?wiki=SeanceVideoConference&show_comments=1

Nous avons là affaire au cadre préférentiel « général », non-marqué.

(14) *krótka ocena*

*La formation comprend sept mois de stages, répartis entre au moins deux stages d'une durée minimale de deux mois, trois stages au plus. Les stages ont pour objet de familiariser les stagiaires avec l'animation du groupe, l'organisation de la vie quotidienne en collectivité, et de développer une connaissance concrète de différents types d'inadaptations ou de dépendance. Chaque stage donne lieu à une **brève note** du candidat (4 ou 5 pages) énonçant succinctement les caractéristiques du terrain de stage et présentant les objectifs de stage. Les dispositions générales de la réglementation relatives au cursus d'éducateur spécialisé sur la localisation des stages, les responsables de stages et l'évaluation des stages sont applicables aux moniteurs éducateurs.*

http://www.irffe.fr/liens/MONITEURS_EDUCATEURS.htm

La traduction *krótka ocena* est fonction du cadre « scolaire » qui y apparaît à travers les expressions du type *formation, stages, stagiaires, groupe, candidat, terrain de stage, objectif de stage, responsables de stages, évaluation des stages, moniteurs éducateurs*.

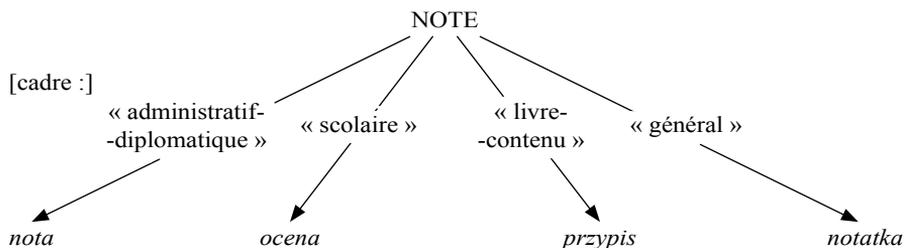
(15) *krótki przypis*

*Une bonne bibliographie contient des documents variés et récents. Une **brève note** en bas de page est nécessaire lorsque l'on fait référence à une publication ou que l'on recopie une phrase ou un paragraphe.*

http://72.14.203.104/search?q=cache:QJLIHKZQyosJ:webcours.hollosite.com/IMG/pdf/Realiser_une_BIBLIOGRAPHIE.pdf+%22breve+note+en+bas&hl=fr&gl=fr&ct=clnk&cd=1

Le syntagme *brève note* est à traduire ici en tant que *krótki przypis* grâce au cadre « livre-contenu » où il apparaît. Les mots du type *bibliographie, documents, en bas de page, faire référence, publications, recopier, phrase, paragraphe* activent ce cadre.

Nous proposons un court schéma pour illustrer l'analyse faite ci-dessus :



Après avoir analysé le mot français *note* à la base de quelques exemples présentés ci-dessus, nous avons distingué quatre contextes possibles qui conditionnent notre traduction vers le polonais.

Cependant il existe des cas où le mot *note* peut être employé au sens de *ocena* et le cadre où il apparaît nous semble au premier coup d'oeil assez éloigné de celui que nous avons appelé « scolaire », p.ex. :

*Le club des berlines ayant reçu 5 étoiles aux crash-tests Euro Ncap ne cessent de s'agrandir. C'est aujourd'hui au tour de l'Alfa Romeo 159 de recevoir la **note** maximale. Elle se place ainsi en tête de sa catégorie en terme de sécurité. Ce résultat probant a été obtenu notamment grâce à la dotation extrêmement riche dans ce domaine avec un grand nombre d'aides électroniques (système de contrôle de stabilité VDC, l'antipatinage, assistance au freinage d'urgence, ABS avec répartiteur de freinage, dispositif d'aide au [...]).*

<http://news.caradisiac.com/+-Securite-+>

Il est évident que le cadre dans ce cas-ci est plutôt « voiture » (*club de berlines, crash-tests, Alfa Romeo, aides électroniques, système de contrôle de stabilité, antipatinage, freinage d'urgence, ABS, répétiteur de freinage*) et non pas « scolaire ».

Regardons un deuxième exemple de même type :

*Dernier reproche fait au HS73P, son ergonomie mérite d'être revue. C'est l'un des premiers écrans à recevoir la **note** minimale à ce critère. L'alimentation est externe, le moniteur n'est pas réglable en hauteur, les angles de vision sont faibles, il n'y a qu'une entrée analogique, pas de DVI, pas d'entrée vidéo autre, pas de hub USB, pas de fonction pivot, pas de possibilité de fixer l'écran simplement au mur.*

<http://www.tomshardware.fr/comparatif-lcd-des-17-et-19-pouces-sous-les-20-ms-article-moniteur-552-16.html>

Même si les mots employés dans le fragment cité, tels que p.ex. : *HS73P, écrans, alimentation, moniteur, réglable en hauteur, angles de vision, entrée analogique, DVI, entrée vidéo, USB, fonction pivot, fixer l'écran au mur* indiquent le contexte « ordinateur » et non pas « scolaire », le mot *note* correspond au mot *ocena* en polonais.

Ainsi, les deux exemples observés ne représentent aucun cadre prévu au cours de nos analyses ci-dessus. Est-ce qu'il est nécessaire donc de prendre en considération encore les contextes « voiture », « ordinateur » et d'autres éventuels en cherchant les mécanismes qui permettent de résoudre le problème de la polysémie du mot *note* ?

Lorsque nous examinons les fragments choisis de manière plus détaillée, nous observons une certaine ressemblance entre la situation dite « scolaire » et les deux autres. Il est clair que, dans la première, il faut qu'il existe *celui*

qui donne la note et celui à qui on la donne – c'est le professeur et son élève. La ressemblance dont nous parlons consiste dans le fait que ces deux éléments obligatoires pour la situation « scolaire » se réalisent aussi bien dans le cadre « voiture » que dans celui d'« ordinateur » ci-dessus. Dans les deux cas, il y a *celui qui donne la note et celui qui la reçoit* représenté par *Alfa Roméo* et *écran HS73P*. La caractéristique, qui a pour but de préciser les contextes permettant d'éliminer les ambiguïtés dans le traitement automatique des textes, doit être donc préparée de sorte que ces deux éléments soient pris en charge.

D'autre part, il y a des situations tout à fait inverses où le cadre est p.ex. « administratif » et l'interprétation vers le polonais est celle que nous proposons d'habitude pour un autre contexte, p.ex. « scolaire ». Regardons l'exemple suivant :

*M. Ringma : C'est un pas dans la bonne direction. Je m'étais fait une **note** pendant l'audition des témoins ces dernières semaines, c'est-à-dire que je voudrais que l'on attribue à la commission la responsabilité de faire l'éducation du public. Ce que la secrétaire parlementaire propose est bien, en ce sens qu'il est question d'informer le public sur les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation. Je ne crois pas que cela corresponde tout à fait à ce que j'ai en tête, car je voudrais que l'on donne à la commission un rôle de chef de file pour ce qui est de faire l'éducation du public.*

http://www.parl.gc.ca/committees352/natu/evidence/31_96-10-22/natu31_blk201.html

Les mots activant le cadre « administratif » sont les suivants : *audition des témoins, commission, éducation du public, secrétaire parlementaire, public, plans scientifiques ou techniques, réglementation, chef de file*. Cependant il s'avère que, même si dans le fragment cité tous les mots-clés n'appartiennent qu'à ce cadre-là et non pas à un autre, nous ne pouvons aucunement proposer la traduction polonaise *nota*, ce qui serait certainement vrai dans d'autres cas. Il est sûr que c'est *notatka* qui sera la meilleure interprétation ici. Alors, quelle sera la règle résolvant ce type de problème ?

Il faut tout d'abord se référer à la définition du mot français *note* au sens de *nota* en polonais. En nous appuyant sur la définition du Trésor de la Langue Française nous lisons ce qui suit : « communication écrite dont le caractère est officiel : document traitant d'une affaire spécifique concernant deux états ; circulaire par laquelle un supérieur informe ses subordonnés ». À la base de cette définition, nous avons constaté qu'il n'est possible de traduire la *note* en *nota* que si les deux conditions ci-dessous sont satisfaites à la fois :

- 1) le cadre est « administratif-diplomatique »,
- 2) celui qui *prépare, fait, envoie*, etc. cette *note* et celui à qui elle est adressée doit remplir une fonction publique ou officielle ou représenter un office.

Puisque dans les cas ci-dessus, c'est seulement la première qui est satisfaite, l'interprétation préférentielle, la moins marquée, la moins spécifique, est finalement retenue et la traduction *ocena* est donnée.

Passons maintenant à un autre type d'exemple qui paraît intéressant – le fonctionnement du mot **nouvelle**. Au niveau de la classe d'objets « communication linguistique », nous avons distingué deux équivalents polonais qui y correspondent : *nowela* et *wiadomośc* (cf. B. Ś m i g i e l s k a, 2006). Il est vrai qu'ici dans la plupart des cas, il ne suffit qu'une seule phrase de contexte pour savoir de quelle signification il est question. Mais il y a des situations plus complexes où l'on peut avoir des doutes sur la bonne interprétation. Afin de les éliminer, il faut se rapporter au contexte plus large. Quelles sont donc les informations du contexte qui nous permettront d'en bien décider ?

Prenons n'importe quelle phrase avec le mot *nouvelle* et essayons de dire de quel sens il s'agit, p.ex. :

C'est une très bonne nouvelle !

Il est possible de l'interpréter de deux façons :

- a) *To jest bardzo dobra wiadomośc!*
- b) *To jest bardzo dobra nowela!*

Il est clair qu'il faut encore chercher des indices dans les phrases qui précèdent ou dans celles qui suivent. Élargissons donc le contexte :

*La nouvelle « En Retard » est très intéressante et m'a beaucoup plu : j'ai trouvé la chute assez bonne car elle est inattendue. C'est une nouvelle haletante avec du suspense, lorsqu'on la lit, qu'on est captivé par l'histoire et qu'on se met à la place du personnage, on a même quelques petits frissons. **C'est une très bonne nouvelle** et j'en félicite son auteur.*

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/Lettres/transver/nouvelle/nouv2000/avis.htm>

La *nouvelle* dans l'exemple ci-dessus, entourée de mots : « *En Retard* », *plaire*, *chute*, *suspens*, *lire*, *histoire*, *personnage*, *auteur* indique le cadre « livre-contenu », assez facile à préciser.

Et encore deux exemples intéressants à analyser :

(16) *Schneider* – Eugène *Schneider* **envoie une bonne nouvelle**.

*Type de document : lettre autographe signée. . Format : In-8. État : bon. Nombre de document : 1. Nombre de page : 1. Date : Nombre de page : 1. Chiffresgauffrés. «Je vous **envoie une bonne nouvelle** ; j'en suis heureux et vous en fais mon compliment».*

Cet ouvrage vous est proposé par la Librairie Traces écrites.

Commander ce livre.

<http://www.galaxidion.com/home/catalogues.php?LIB=tracesecrites&CAT=8421&sortOrder=alpha>

- (17) *L'e-mail en question peut aussi être un spam, plus rarement un jambonneau (suivez bien les détours de ma pensée ;-)). La méthode du spamming est la « sur-duplication » du message envoyé. Plutôt que **d'envoyer une bonne nouvelle** à quelqu'un [sic], on préfère la faire partager à plusieurs milliers de personnes. Intéressant quand on a un scoop à propager.*

<http://iep2.ifrance.com/rumeur/acteurs.htm>

Dans l'exemple (16), *nouvelle* se situe dans le cadre que l'on pourrait appeler « livre-forme ». Les mots de son entourage du type : *type de document, format, nombre de page, ouvrage, livre* indiquent la traduction en polonais *nowela*.

L'exemple (17) illustre, par contre, l'emploi tout à fait différent de *nouvelle*. Accompagné de p.ex. : *message, faire partager (la nouvelle), (envoyer la nouvelle) à quelqu'un, scoop, propager, la nouvelle* renvoie à son équivalent polonais *wiadomość*.

Deux autres situations linguistiques que nous avons choisies comme exemple prouvent que, quel que soit le contexte de communication linguistique, autre que celui de « livre-contenu » et celui de « livre-forme », le mot *nouvelle* prendra la forme de *wiadomość*. Nous pouvons donc appeler ce cadre préférentiel, « général ». Cf. p.ex. :

- (18) *José Manuel Barroso, président de la Commission européenne : « **C'est une très bonne nouvelle** pour la Grande-Bretagne, pour Londres, pour l'Europe et aussi pour le monde. (...) Londres a gagné dans le sprint final, mais la course était serrée, je souhaite bonne chance à Londres ! »*

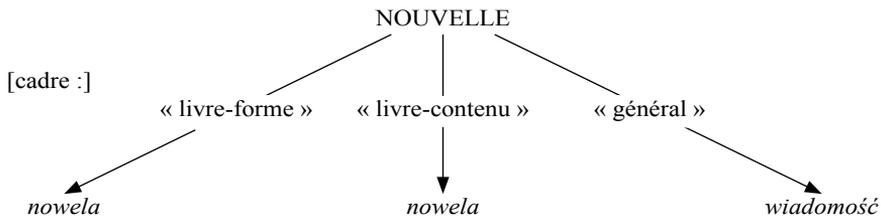
http://www.lesechos.fr/info/rew_service/200058128.htm

- (19) ***C'est une très bonne nouvelle** pour l'économie européenne qui, jusqu'à aujourd'hui, a été incapable de mener des politiques économiques coordonnées et efficaces. Contrairement aux États-Unis, notre politique monétaire s'est toujours cantonnée au maintien de la stabilité des prix et un oui n'aurait absolument rien changé dans ce domaine.*

<http://liberation.fr/page.php?Article=300163>

Le premier fragment (18) se situe dans le cadre « sportif » et le deuxième (19) dans le cadre « économique ». Cependant, nous n'avons pas besoin de ces informations-là pour bien traduire le mot *nouvelle*. Il suffit de reconnaître qu'il ne s'agit là ni de cadre « livre-contenu » ni de celui de « livre-forme », cadres plus spécifiques, plus marqués, pour choisir automatiquement *wiadomość* en tant que l'équivalent polonais de *nouvelle*.

Le schéma ci-dessous présente le mécanisme mentionné :



Tous les opérateurs et tous les attributs qui décrivent les mots en question les caractérisent et sont appropriés, même s'ils s'appliquent parfois à plusieurs sens différents. Il ne faut pas oublier que ce qui permet de désambiguïser précisément le sens des mots polysémiques ce sont des opérateurs et des attributs qui ne sont propres qu'à un seul sens, qui le décrivent de sorte qu'on n'hésite pas un moment à lui donner une interprétation convenable même sans faire trop recours au contexte. Par exemple le mot français *note* avec les attributs de type p.ex. : *confidentielle, rapide, ancienne, d'information, de service, du jour*, et les opérateurs tels que, p.ex. : *prendre, interpréter, traduire*, doit être traduit en polonais par *notatka* et la même forme du mot avec les attributs p.ex. : *de l'examen, de l'histoire, de cours, forte, annuelle, artistique, favorable, maximale*, et les opérateurs de type p.ex. : *accorder, attribuer, mettre, donner*, permettent de trouver immédiatement l'équivalent polonais *ocena*.

À travers les exemples de quelques mots polysémiques du français choisis, appartenant à la classe d'objets « communication linguistique », qui se caractérisent par leur grande fréquence d'emploi dans les textes p.ex. sur Internet, nous avons essayé de faire face, dans nos analyses, au problème de la désambiguïstation des sens des mots en question en vue de la traduction automatisable du texte de départ vers la langue d'arrivée. Nous avons bien vu que la bonne traduction d'un mot polysémique exige non seulement la prise en question des opérateurs et des attributs qui s'y appliquent, mais encore, souvent, là où les opérateurs et les attributs peuvent s'appliquer aux différents sens des mots et ne suffisent pas à le désambiguïser, la prise en considération du cadre où le mot en question apparaît.

Références

B a n y ś W., 2000 : *Système de « si » en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

- B a n y ś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7–28.
- B a n y ś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206–248.
- B a n y ś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57–76.
- G r o s s G., 1994 : « Un outil pour le FLE : les classes d’objets ». In : *Actes du colloque FLE*. Presses Universitaires de Lille, 169–192.
- G r o s s G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d’objets ». *La tribune des industries de la langue et de l’information électronique*, 17–19.
- G r o s s G., 1997 : « Un outil sémantique pour la traduction automatique : les classes d’objets ». In : *Indo-French Symposium on NLP*. Hyderabad, 21–26.
- M i n s k y M., 1975 : “A Framework for Representing Knowledge”. In : P.H. W i n s t o n, C. B r o w n, ed. : *Artificial Intelligence*. Massachusetts, MIT Press.
- P u s t e j o v s k y J., 1995 : *The generative lexicon*. Cambridge, MA, MIT Press.
- P u s t e j o v s k y J., B o g u r a e v B., 1993 : “Lexical Knowledge Representation and Natural Language Processing”. *Artificial Intelligence*, **63**, 193–223.
- Ś m i g i e l s k a B., 2006 : *Expression de la communication en français et en polonais. Une étude orientée objets*. [Thèse de doctorat non-publiée]. Université de Silésie.

Aleksandra Żłobińska-Nowak

Université de Silésie

Katowice

Désambiguïser et traduire *sortir* en polonais dans le cadre d'une approche orientée objets

Abstract

The aim of this study is to analyse some uses of the French verb *sortir*, which are particularly interesting in terms of translation. The examples of uses of this verb in French and their Polish translations, as well as the class of objects which is concerned are the main ideas of the study. The method of the study is based on object-oriented approach and the disambiguation by W. Banyś. First, the general concept of the object-oriented approach and the definition of the class of objects are proposed. Then the author classifies the verb *sortir* as a dynamic verb according to the classification by A. Borillo.

Finally, the results of the analysis are presented in the syntactic-semantic schemes with the contexts found in different databases (dictionaries, Internet).

Keywords

Translation, class of objects, dynamic verbs, disambiguation, object-oriented approach.

Le présent article est consacré aux analyses de quelques emplois du verbe *sortir* intéressants du point de vue de leurs traductions en polonais et de la confection des classes d'objets activées par ce verbe-là. Les analyses vont être effectuées suivant les principes de l'approche orientée objets et la désambiguïstation des sens des mots à la W. B a n y ś (2002, 2003, 2005).

Nous allons commencer notre présentation par l'explication des bases fondamentales de l'approche orientée objets et de la désambiguïstation des sens des mots (WSD). Le pas suivant concernera la définition du phénomène majeur dans la traduction assistée par ordinateur (TAO), à savoir, la notion de la classe d'objet proposée par G. Gross.

L'étude de notre verbe analysé nous permettra de remarquer qu'il y a autant de sens différents d'un verbe (un mot) dans la langue source que ses traductions différentes dans la langue d'arrivée (W. B a n y ś, 2004 : 12).

Ensuite, nous situerons le verbe *sortir* au sein de la catégorie des verbes dynamiques dont la description et classification ont été relevées dans l'étude présentée par A. B o r i l l o (1998).

Finalement, nous fournirons les résultats de nos travaux sous la forme des schémas syntaxico-sémantiques choisis accompagnés de contextes trouvés dans différentes sources : dans les dictionnaires et sur Internet.

Il s'avère que le plus grand problème de la traduction automatique assistée par ordinateur est la propriété polysémique des mots en langue naturelle. Rappelons que la différence entre un homonyme et un polysème consiste en possibilité de relier les éléments appartenant à une collection d'emplois de mot polysémique par le fait de définir un éventail de relations linguistiques entre les éléments de cette collection-là ce qui n'est pas le cas d'une collection d'homonymes (D. L e P e s a n t, 1997 : 2).

Pour qu'une traduction effectuée par ordinateur soit exhaustive et efficace il faut à l'entrée désambiguïser les sens d'un mot polysémique et encore assurer la bonne génération de leurs équivalents dans la langue d'arrivée (cible) (W. B a n y s, 2005 : 3).

Il faut parler aussi des distinctions de sens qu'on trouve dans les dictionnaires papier traditionnels et celles qui doivent être tirées en s'appuyant sur la base des procédures descriptives proposées afin de mener à une construction d'un dictionnaire bilingue. L'effet doit être une création de la description contrastive opératoire, exigeant de la part d'un lexicographe plus d'attention et d'effort que dans le cas de la confection d'un dictionnaire classique monolingue.

Les caractéristiques générales qui nous guident dans la WSD sont de différents types :

- parties du discours et leur genre,
- synonymes, antonymes et schémas syntaxico-sémantiques,
- structures prédicats-arguments différentes dont les restrictions de sélection sémantique sur les arguments des prédicats, les restrictions de sélection lexicale sur les arguments des prédicats (p.ex. types d'abstrait appartenant aux différentes classes d'objets),
- nous y ajoutons encore, comme facteur important, à prendre en considération avec les précédents, du point de vue de l'opérationnalité des dictionnaires électroniques utilisés dans le TAO bilingue, les équivalents dans l'autre langue : langue cible (W. B a n y s, 2005 : 59).

Sous le nom de restrictions de sélection lexicale sur les arguments des prédicats nous comprenons une précision détaillée des classes d'objets qui renferment tout un ensemble d'arguments avec leur énumération. Ainsi nous indiquons, un par un, tous les membres de la classe activée par un prédicat donné.

Comme le souligne W. B a n y ś (2005 : 59–60) il existe une communauté sémantique opérationnelle des constructions qui nous renvoie au phénomène de l'invariant sémantique suivant lequel les mots deviennent monosémiques et dans leurs définitions on trouve les traits qu'ils partagent, qu'ils possèdent en commun. Une telle approche facilite la compréhension du mot et son analyse :

La vérité sort de la bouche du conseiller. / Une femme sort du café. – PL wychodzić

SORTIR – FR 'passer du dedans au dehors',

WYJŚĆ – PL 'opuścić jakieś miejsce, zwykle udając się dokądś, w jakimś celu; wydostać się skądś na zewnątrz'

Wyjść z domu. / Dym wychodził z komina. – FR sortir

Selon A. K i l g a r r i f f, il est impossible d'établir un ensemble défini de sens d'un mot dans une langue donnée, ainsi l'attribution du sens d'un mot dans un emploi correct dans le discours à l'un des sens inclus dans le dictionnaire semble arbitraire (1993 : 14).

Il faut souligner, à cette occasion-là, que le nombre de sens relevés à la base des principes descriptifs proposés peut différer et ne pas couvrir l'ensemble des sens offerts par les dictionnaires traditionnels puisque l'application du traitement computationnel de la langue dépend surtout de la traduction qu'on en fait et des classes d'objets auxquelles un mot donne accès. Il faut donc adapter nos travaux aux besoins et l'objectif que nous voulons atteindre. Il est alors indispensable qu'on précise avec beaucoup d'attention les caractéristiques syntaxiques propres aux sens en question.

Dans nos analyses du verbe *sortir* nous allons donc procéder par la présentation des points suivants :

- d'abord se servir des définitions du verbe tirées de différents dictionnaires traditionnels (que nous préférons ne pas citer dans cet article à cause de leurs dimensions et de la place qu'on serait obligé de leur consacrer),
- les adapter au nombre de sens relevés suivant le nombre de traductions trouvées et les classes d'objets activées,
- enrichir les schémas établis de nouveaux contextes tirés des bases de données disponibles sur Internet.

Pour pouvoir expliquer le phénomène majeur dans la traduction automatique, les *classes d'objets*, il faut rappeler que chaque phrase possède une structure élémentaire et se divise en *prédicat / arguments*, ainsi toute la phrase simple s'articule autour d'un noyau prédictif qui est ensuite complété par un ou plusieurs arguments. Le prédicat peut prendre quelques formes morphologiques, il peut alors être :

- 1) un **verbe**, p.ex. $f(x, y)$ – *Le gibier sort du bois*,
- 2) un **adjectif**, p.ex. $f(x, y)$ – *L'homme est mortel*,
- 3) un **substantif prédicatif**, p.ex. $f(x, y)$ – *Cette porte est la sortie principale de l'hôpital*,
- 4) une **préposition**, p.ex. $f(x, y)$ – *Ma montre est sur la table*.

Ce qui nous intéresse dans nos analyses c'est la signification du verbe et ses traductions correctes en langue cible d'où la nécessité de souligner que chaque emploi d'un verbe est défini par sa syntaxe, sa combinatoire.

Le point de départ dans les recherches d'un équivalent dans une autre langue consiste en une bonne précision des schémas d'arguments qui peuvent différer d'un emploi à l'autre (il s'agit ici de tout changement influant sur la différence visible dans la traduction). La solution repose sur la caractéristique des arguments en termes de traits sémantiques reliés au prédicat à l'aide des contraintes de sélection *hum / non hum*, *animé / inanimé*, *concret / abstrait* (D. L e P e s a n t, M. M a t h i e u - C o l a s, 1998 : 10).

Dans le cas de la traduction on est amené à la création des classes beaucoup plus détaillées parfois utilisables uniquement dans l'analyse d'un seul verbe et répondant à sa complexité et le transfert de son sens à une deuxième langue.

Il faut alors caractériser les termes avec plus de rigueur, définir bien un type précis de nom qui se trouve en position d'argument. On a ainsi le recours à des classes sémantiques indispensables pour préciser certains emplois des verbes, p.ex. :

enfiler UN CHEMIN (*une rue, un couloir, ...*)

ou deux exemples faisant preuve de la gravité du problème de traduction :

prendre UN MOYEN DE TRANSPORT (*un train, un taxi, ...*) – PL
pojechać czymś

prendre UN ALIMENTS (*un gâteau, un steak, ...*) – PL zjeść coś

Cette précision-là au moyen d'un substantif classifieur porte le nom d'une *classe d'objets*. La classe d'objets est « une liste de mots sémantiquement homogènes, au regard de leur comportement syntaxique » (G. G r o s s, 1997 : 60).

Comme le constate G. G r o s s (1997 : 62) il est question de « la sémantique qui essaie d'être contrôlée par la syntaxe ».

Les classes d'objets permettent alors de décrire avec précision le caractère des arguments compatibles avec un prédicat donné et par conséquent on est en mesure d'énumérer les éléments appartenant à une classe et de reconnaître ensuite automatiquement les différents emplois d'un verbe ou d'un prédicat quelconque.

Dans nos travaux sur le verbe *sortir* le nombre des classes est répertorié en fonction de la nature sémantique du verbe et de ses équivalents provenant de la traduction en polonais comme nous le signalons ci-dessus.

Avant de passer aux emplois et traductions choisies, analysons maintenant la place du verbe *sortir* ayant sa place au sein du groupe des verbes dynamiques dont la classification a été proposée par A. Borillo. Elle qualifie le verbe *sortir* de verbe de déplacement et lui assigne le schéma du Type3 (A. B o r i l l o, 1998 : 137) [*N0 cible Vdyn Prép N1 site*] comme *rouler*. Selon Laur (ibidem) il existe environ 500 verbes se construisant selon ce modèle-là qu'il s'agisse des verbes simples ou pronominaux, p.ex. :

Le tableau est accroché contre le mur.
Pierre sort du jardin ou Pierre sort dans le jardin.
Le chat se réfugie sous la table.

Ce type de verbes diffère considérablement des verbes statiques qui servent, eux, à décrire un procès. Au sein de la catégorie des verbes dynamiques il existe des verbes de polarité initiale, finale et médiane. Dans le premier cas, le déplacement qui est exprimé par le verbe prend le site comme lieu d'origine de la cible, p.ex. :

Le gibier sort du bois.
Un gros chat noir sort de la cheminée.

Parfois la présence du complément désignant le site ne doit pas apparaître obligatoirement, c'est le contexte discursif qui peut aider à l'identifier :

Cette femme passe sa vie à faire les repas, à s'occuper des enfants, elle sort rarement.
L'avion décolle.

Avec les verbes de polarité finale, le déplacement du verbe peut adopter le nom du site en tant que lieu de destination de la cible, ici appartiennent les verbes comme : *arriver, entrer, se poser, atterrir, revenir*, etc.

L'oiseau s'est posé sur la branche.

Il existe aussi un troisième groupe de verbes exprimant la polarité médiane où le plus important est le parcours effectué, suivi par la cible et ne compte pas le point d'origine ou d'aboutissement :

L'homme est passé par la porte d'entrée.

Nous allons passer maintenant à l'analyse du verbe *sortir* en mettant l'accent sur la traduction en polonais et les problèmes relevés lors de nos recherches.

Le schéma fondamental qui se montre aux yeux comme premier est celui qui adopte à la place du sujet un être animé et à la place du complément un nom locatif précédé de la préposition *de* :

1. X – [ANM] – *sortir* – *de* – Y – [CONC <lieu>] – *wyjść/wychodzić z*
sortir d'un abri,
sortir d'un appartement,
sortir d'un bois,
sortir d'une boutique,
sortir d'un cabaret,
sortir d'une cave,
Une femme sortit du café et passa lentement devant eux (Sartre),
Plantes qui sortent de terre,

cependant il existe des locatifs dont la première signification n'indique pas un lieu mais par exemple : *réunion où l'on danse* (bal), *représentation théâtrale, lyrique, cinématographique, chorégraphique* (spectacle), *action de se nourrir* (repas), *action d'échanger des paroles* (entretien), *réception où l'on admet qqn pour l'écouter* (audience), *conversation, discussion à caractère officiel ou solennel* (conférence), etc. Ces lexèmes portent les traits abstraits, toutefois ils peuvent fonctionner comme des lieux quand ils entrent en relation avec les verbes spatiaux et les prépositions indiquant un mouvement en espace. Ils sont devenus des noms locatifs par extension, tel est le cas de *bain* qui originellement désigne *une action de plonger dans un liquide (le corps ou une partie du corps) afin de laver ou dans une intention thérapeutique*, tandis qu'accompagné de *sortir* il change de sens en *l'eau, le liquide dans lequel on se baigne (dans le contexte du bain pris dans une baignoire)* et on y associe d'autres verbes se combinant avec les prépositions qui introduisent par leur nature les locatifs comme p.ex. : *dans – entrer dans le / son bain*, ou *de – sortir du bain, ~ de son bain / du spectacle, ~ d'un repas, ~ d'un entretien, ~ d'une audience, ~ d'une conférence, ~ de la messe, ~ de l'opéra*. Il faut remarquer que la traduction du verbe avec ce type des locatifs est la même que dans le cas du premier schéma.

Le problème suivant permet de rendre compte d'une interaction qui se joue entre les éléments lexicaux très proches au verbe analysé et ceux qui sont plus éloignés mais ont une importance considérable sur la traduction en polonais. La première traduction *wyjść/wychodzić z/przez* est aussi propre à la classe des <concrets : extrémités du corps> :

2. X – [CONC <extrémités du corps (humain ; animal)>] – *sortir* – *de/par* –
Y – [CONC] – *wyjsć/wychodzić z/przez*

à cette condition que le contexte soit large et désigne une activité en cours. La phrase ne finit pas avec le verbe *sortir* mais on y trouve un autre événement qui succède, l'évolution de la situation, une dynamique. *Sortir* déclenche une autre action. Parfois ces quelques événements sont liés entre eux par des conjonctions comme *lorsque, et, ou*, des prépositions telles que *avant, pour*, des adverbes comme *ensuite, puis* etc.

Parfois cette dynamique est introduite dans une autre phrase qui précède le contexte avec le verbe *sortir* :

[...] *Je remue un peu et, miracle ! Ma main sort de la neige, en tout cas je ne sens plus de résistance.*

ou encore, les phrases sont simples, courtes et nous situent à une action se déroulant assez rapidement :

La main sort de la poche. Les doigts se déplient. S'écartent l'un de l'autre. Un peu plus loin, cette voiture nous dépasse, une main sort par la fenêtre et nous fait signe de nous garer sur le bas côté...

Ainsi prenant en compte les indications énumérées, le même schéma peut être traduit par *wystawać z* :

*De son fourreau sortaient deux bras ronds.
Une épaulette sortait de dessous sa cuirasse.
La tête du Sphinx qui sortait du sable.
Une pierre qui sort du mur.*

Ainsi peut-on constater facilement qu'il existe une série de phrases avec le même type de sujet *X* (extrémités mobiles du corps) dans lesquelles il manque de dynamique et que nous proposons de traduire par *wystawać z*. Grâce aux phrases qui précèdent les phrases analysées, l'ordinateur sera capable de reconnaître et d'indiquer la traduction correcte.

La définition de *wystawać z* trouvée dans *Słownik języka polskiego* est la suivante : « być wysuniętym poza jakąś linię; sterczeć ponad jakiś poziom, być widocznym spoza czegoś », p.ex. :

*Spódnica wystaje spod płaszcza.
Skąły wystawały z wody.
Wystający dach, okap.*

Wystające kości policzkowe.

3. X – [ANM hum] – **sortir** (– à – Y – [ANM]) – Z – [CONC <expression de la pensée>] – **opowiedzieć/opowiadać**

En face de leur appartement, habitent Chandler (Matthew Perry), un mec très marrant qui sort souvent des blagues, et Joey (Matt LeBlanc), un acteur-chômeur.

4. X – [ANM hum] – **sortir** (– à – Y – [ANM]) – Z – [que + proposition Σ] – **powiedzieć/mówić coś komuś**

Il nous a sorti que c'était dépassé.

5. X – [ANM hum] – **sortir** – (à – Y – [ANM]) – Z – [CONC <paroles ; traitements outrageux>] – **rzucić/wyrzucić coś komuś**

*J'ai l'impression que tu as un tas de griefs contre moi : tu ferais mieux de me les sortir une bonne fois, on s'expliquerait (Beauvoir),
sortir des injures,
sortir des énormités,
sortir des insultes.*

Le schéma 3 est réservé aux compléments appartenant à la classe qui embrasse les actes de parole, l'expression de la pensée. Il s'agit donc des noms abstraits et la traduction envisagée pour ce type d'emploi du verbe *sortir* est *opowiadać coś (komuś)*. Cependant nous avons remarqué que le schéma présenté peut différer d'un autre possédant la même structure par le fait que le premier est lié aux mots sortis par un interlocuteur à quelqu'un mais juste en guise d'information et sans que ces mots-là ne se réfèrent ni ne décrivent des personnes concrètes, tandis que le schéma 5 renvoie aux personnes à qui on se dirige en exprimant des mots porteurs de traits négatifs à leur propos, la traduction change en *rzucić/wyrzucić coś komuś*.

Évidemment pour éviter toute confusion et pour choisir un bon équivalent en polonais la solution réside en une bonne description de la classe d'objets des expressions de la pensée, des actes de parole. Il est question de bien différencier à l'intérieur de la classe les mots qui sont des paroles offensantes prononcées au sujet de quelqu'un comme : *injure, insulte, outrage, blasphème, calomnie*, etc.

Dans le point 4 la place du complément est réservée à des arguments propositionnels pouvant être introduits par *que*, dans ce schéma-là, la traduction en polonais entraîne l'emploi de l'équivalent *powiedzieć/mówić coś komuś*.

Il faudrait cependant vérifier aussi la fréquence avec laquelle apparaissent tous ces mots-là dans l'entourage du verbe *sortir*, il se peut que certains d'entre eux ne soient jamais retrouvés dans son contexte, dans ce cas-là on proposerait un examen détaillé des contextes disponibles dans les bases lexicales sur Internet.

Nous avons noté ensuite une particularité dans la construction des classes d'objets de trois schémas suivants :

6. X – [CONC <illumination ; dégagement de lumière ; phénomène lumineux> ; <quantité d'air ou de gaz>] – **sortir** – *de/par* – Y – [CONC] – **wydobyć/wydobywać się z/przez**

D'une des cheminées sortaient des étincelles.

Dans le salon, avec son sol en pierre et son buffet en pin, la lueur d'un feu de tombe sort de la cheminée.

Une énorme flamme et une épaisse fumée sortent de la cheminée de la maison de son frère.

Par endroit, la vapeur d'eau sort directement du sol, mais le plus souvent sur ce site, la vapeur d'eau sort de mares de boue en ébullition.

Le Fire Department of New York reçoit un appel téléphonique mentionnant qu'une importante fumée et des étincelles sortent d'une cheminée au 62 Watts Street Manhattan.

7. X – [CONC <odeur>] – **sortir** – *de* – Y – [CONC] – **wydobywać się z**

De sa fourrure sort un parfum si doux.

Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèles.

L'odeur sort aussi par le nez mais semblerait moins forte.

Je me demande quelle odeur sort de ma bouche.

8. X – [CONC <sons ; succession de sons>] – **sortir** – *de/par* – Y – [CONC] – **wydobyć/wydobywać się z/przez**

Sous la surprise, un son profond sort de la gorge du notaire [...]

Les sons sortent par les différents trous du multi instrument.

[...] et pour ceux qui n'auraient pas bien compris que c'est un méchant, une voix sort du rocher citant un vers coranique ...

On dirait qu'une petite voix sort de la plus grande ombre.

Ma voix sort d'une flûte fêlée.

Les éléments en position sujet ne peuvent pas être qualifiés de concrets seulement. Si tel était le cas on pourrait appliquer la même traduction que celle attribuée aux schémas 1 et 2. Néanmoins, on arrive à un autre équivalent

polonais le mieux approprié dans ce type de contexte *wydobywać się z/przez*. Il faut alors spécifier les classes d'objets *X* avec plus de rigueur.

Ainsi dans le schéma 6 en position du sujet *X* peut apparaître un nom concret étant une portion de lumière, une illumination, une quantité d'air ou de gaz, la deuxième place ouverte par le verbe *sortir*, dans ce contexte-là, peut être occupée par tout type de concret introduit par la préposition *de* ou *par* qui ne présentent aucune difficulté de traduction (elles influent seulement sur la précision du cas dans la déclinaison en polonais) mais sont employées alternativement. Nous n'avons pas trouvé de contre-exemples pour la classe *Y* précisée en tant qu'une classe des concrets.

Ensuite, nous avons différencié la construction 7 dans laquelle nous avons réduit la classe des sujets concrets *X* à des odeurs, pouvant être considérés également, comme dans le point 6, en tant que des quantités d'air ou de gaz. Nous avons préféré traiter ce type de contexte séparément vu le nombre d'exemples trouvés sans influence sur la traduction en polonais proposée dans le point 6. La seule différence consiste dans le choix de la préposition introduisant le complément *Y* qui, dans le point 7, ne possède pas de substitut. Dans le 8 la classe des *X* est limitée à des sons et une succession de sons, les *Y* étant toujours des concrets sans une autre spécification, précédés soit de la préposition *de* soit de la préposition *par*.

Le schéma suivant que nous allons analyser adopte en position d'argument-sujet un écoulement d'eau tel que par exemple : *cours d'eau, fleuve, rivière, ruisseau, ruisselet, ru, torrent*, etc. qui sort d'un creux le contenant, dans ce cas-là, il s'agit surtout d'un *lit*, d'un creux naturel du sol, d'un canal dans lequel est contenu et coule un cours d'eau : *gorge, ravin, ravine*, le sens du verbe *sortir* est ici synonymique au sens de *déborder* :

9. *X* – [CONC <écoulement d'eau>] – **sortir** – *de* – *Y* – [CONC <creux contenant un liquide>] – **występować z**

La rivière est sortie de son lit.

Quand le fleuve sort de son lit en Haute-Maurienne [...]

La rivière sort du lit de la gorge.

10. *X* – [CONC <cours d'eau>] – **sortir** – **wylewać**

Les prairies, les marais sont submergés par les eaux quand la rivière sort.

La rivière sort et inonde une bonne partie des champs.

Le point 10 est réservé à la construction absolue dans laquelle les éléments qui apparaissent à la place du sujet représentent les cours d'eau. Même si tous les éléments de la classe *X* n'étaient pas activés dans ce type de phrase,

la construction absolue permettrait de choisir la traduction *wylać/wylewać*. On peut également comparer ces emplois mentionnés avec les définitions de leurs deux équivalents polonais trouvées dans *Słownik języka polskiego* : « wody rzeki, strumienia przelały się przez brzegi, wypłynęły poza koryto » pour le schéma 9 :

Rzeka, strumień wystąpiły z brzegów.

« o rzece, strumieniu itp.: wystąpić z brzegów » pour le schéma 10 :

Wylały potoki.

Évidemment il faudrait prévoir dans la classe *X* tout un vaste ensemble des noms propres des rivières, fleuves, etc. qui peuvent aussi bien figurer dans ce type de contextes en position sujet.

Dans les deux derniers emplois auxquels nous allons maintenant passer, nous tenons à souligner, encore une fois, l'importance d'une bonne précision de la classe d'objets pour en sortir une bonne traduction qui nous rendra, d'une façon claire et dépourvue d'ambiguïtés, le sens correspondant en polonais.

Pour le schéma 11 nous proposons la traduction par *wyjechać/wyjeżdżać*, voici la définition du verbe tirée de *Słownik języka polskiego* : « opuścić miejsce pobytu (miejsce), udać się w pewnym kierunku, wybrać się w podróż jakimś środkiem lokomocji; o pojazdach: wyruszyć skądś, po opuszczeniu jakiegoś miejsca znaleźć się gdzieś », p.ex. : *Samochód wyjechał z bramy*.

11. X – [CONC <véhicule ; engin terrestre>] – *sortir* – de/sur – Y – [CONC <lieu>] – *wyjechać/wyjeżdżać z/na*

À l'arrière plan une locomotive sort d'un tunnel.

Votre véhicule sort du garage et tombe à nouveau en panne quelques km plus loin.

Un véhicule sort de son parking, je le vois bien et je ralentis de 40 à 30 km/h.

Les feux de croisement s'allument à l'entrée et s'éteignent lorsque la voiture sort du tunnel.

Une voiture sort d'une place de parking lentement.

Nous avons affaire à une autre situation en changeant la classe d'objets *Y*. Ce simple procédé influe considérablement sur la traduction en polonais, dans le schéma 12 il devient tout de suite impossible de dire *wyjechać/wyjeżdżać z*, nous pouvons facilement remarquer que cette différence concerne le lieu sur lequel se déplace un véhicule :

12. X – [CONC <véhicule ; engin terrestre>] – *sortir* – de – Y – [CONC <trajet> ; objet spatial 2D <surfaces>] – *zjechać/zjeżdżać z*

Avril 2000 : début des travaux Décembre 2001 : le premier véhicule sort des lignes de montage à Crespins, dans le Nord.

Lorsque votre nouveau véhicule sort de la chaîne de montage, le fini de peinture n'est pas protégé.

La dernière voiture sort des chaînes en 1930, avant que l'usine ne ferme ses portes.

Mais, alors qu'elles traversent une forêt, leur véhicule sort accidentellement de la route et plonge dans un fossé.

Dans cet emploi, il est question d'un espace, étendue à parcourir pour aller d'un lieu à un autre : *chemin, parcours, route, itinéraire, voie, trajet, ligne, surface* etc. c'est, autrement dit encore, un chemin qui conduit à qqn ou à qqch. et que l'on suit en véhicule, comme le note également *Słownik języka polskiego* pour *zjechać* : « *jadąc zboczyć, skręcić z drogi; jadąc usunąć się na bok, ustąpić z drogi* », p.ex. : *Zjechać z drogi, z szosy. Zjechać na pobocze, w boczną drogę, w wąską ulicę.*

On peut souligner encore que certains objets de la classe d'objets <lieu> indiquée dans le schéma 11 ne feront probablement jamais partie de ce type de contextes, cependant cette classe-là peut être énumérée même étant si générale et abstraite dans la construction analysée.

Conclusion

Notre objectif était de présenter quelques problèmes liés à la désambigüisation du verbe *sortir*. Nous n'avons pas pu présenter tous les emplois du verbe analysé mais ce qui a été mentionné nous a permis de rendre compte de la gravité du problème dans la traduction automatique.

Nous nous sommes concentrés sur la présentation des bases de l'approche orientée objets et de la désambigüisation des sens des mots telles qu'elles sont relevées par W. Banyś. Ensuite, nous avons rappelé brièvement la notion de la classe d'objet à la G. Gross et analysé la place du verbe *sortir* au sein du groupe de verbes de déplacement dont la classification a été proposée par A. Borillo.

Nous avons tenu à prouver, comme nous venons de le souligner plusieurs fois, qu'il est nécessaire de bien construire une classe d'objets située en position du sujet ou du complément d'objet et que de cette bonne précision dé-

pend toute la traduction en langue étrangère. Il est à remarquer qu'une simple différence dans le schéma syntaxique liée à une seule classe d'objets, les autres éléments étant les mêmes, peut avoir son effet sur l'équivalent proposé en langue cible.

Références

- B a n y ś W., 2002 : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets : Partie I et II ». *Neophilologica*, **15**, 7–29, 206–249.
- B a n y ś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57–76.
- B o r i l l o A., 1998 : *L'espace et son expression en français*. Paris, Ophrys.
- G r o s s G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique. Les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique. Perspectives*, numéro spécial (n^{os} **17–19**), titre du numéro : *Traduction et traduction avec outils, le renouveau pour demain*, 16–19.
- G r o s s G., 1996 : « Rendre les dictionnaires plus actifs ». In : *Lexicographie et Informatique. Autour de l'informatisation du TLF*. Paris : Didier Erudition, 195–212.
- G r o s s G., 1997 : « La grammaire, les dictionnaires et l'informatique ». In : *Les dictionnaires de langue française et l'informatique*. Centre de recherche « Histoire-Texte ». Cergy-Pontoise, 55–65.
- K i l g a r r i f f A., 1993 : “Dictionary Word Sense Distinctions : An Enquiry into their Nature”. *Computer and the Humanities*, **26** (1–2).
- L e P e s a n t D., 1997 : « Vers une définition plus rigoureuse de la polysémie ». In : *BULAG. Actes du Colloque International Fractal*. Besançon, Université de Franche-Comté.
- L e P e s a n t D., M a t h i e u - C o l a s M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131** [Paris : Larousse].

Dictionnaires

- Dictionnaire de la Langue Française Le Grand Robert (GRLF)*. 1996, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- D o b r z y ń s k i J., K a c z u b a I., F r o s z t ę g a B., 1991 : *Grand dictionnaire français-polonais*. T. 1–2. Warszawa, WP.
- Grand Larousse de la langue française en six volumes*. 1971, dir. : L. Guilbert, R. Lagane, G. Niobey. Paris, Larousse.
- M ü l d n e r - N i e c k o w s k i P., 2004 : *Wielki słownik frazeologiczny języka polskiego*. Warszawa, Świat Książki.
- S k o r u p k a S., 1974 : *Słownik frazeologiczny języka polskiego*. T. 1–2. Warszawa, WP. *Słownik języka polskiego PWN*. T. 1–3 [wersja 1.0]. Warszawa, PWN.

Sites Internet et moteurs de recherche

Le Trésor de la Langue Française (TLF), <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

www.yahoo.fr

www.google.fr

Projektant okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Redaktor
BARBARA MALSKA

Redaktor techniczny
MAŁGORZATA PLEŚNIAR

Korektor
AGNIESZKA PLUTECKA

Copyright © 2007 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIwersytetu ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550

Wydanie I. Nakład: 90 + 50 egz. Ark. druk. 17,75.
Ark. wyd. 21,50. Przekazano do łamania w listopadzie 2007 r. Podpisano do druku w grudniu 2007 r.
Papier offset. kl. III, 80 g

Cena 33 zł

STUDIO NOA  Ireneusz Olsza
ul. Emerytalna 17c/48, 40-729 Katowice